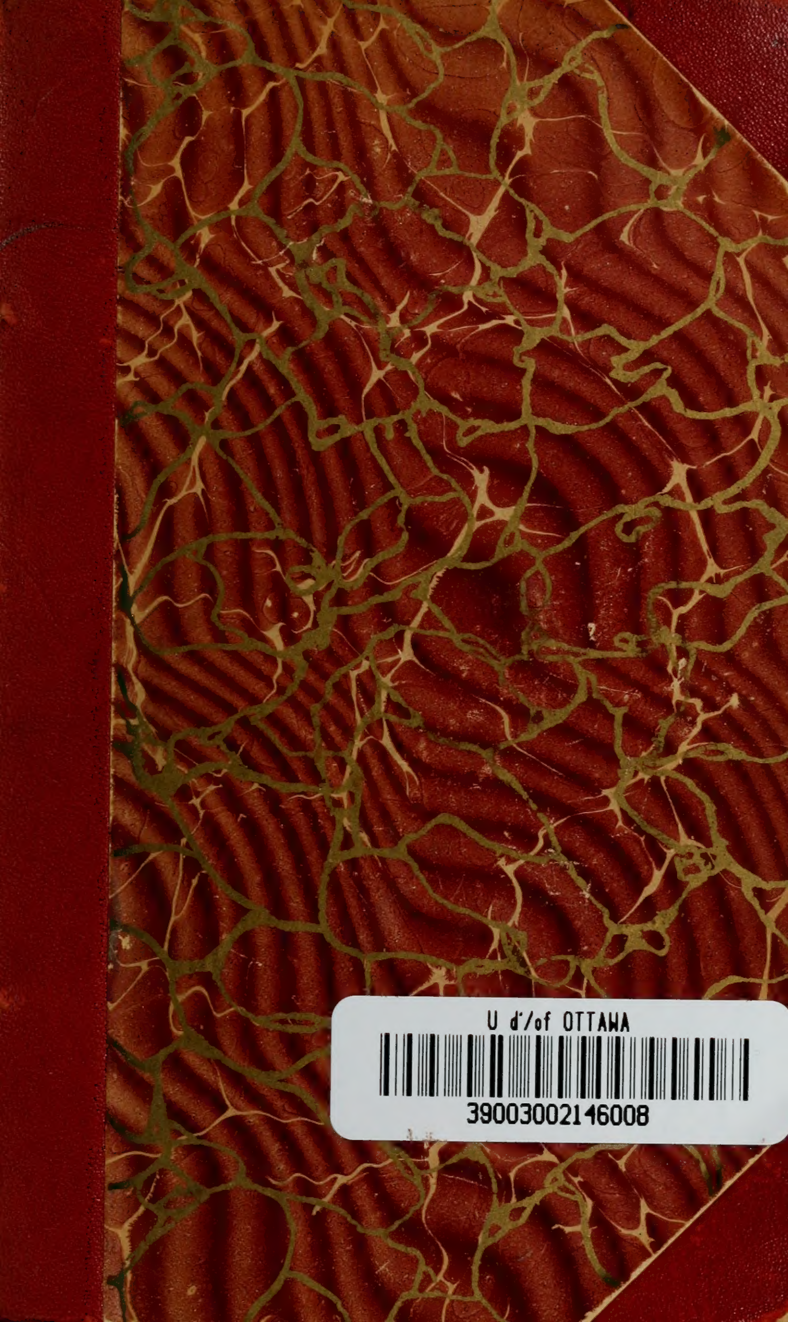


U d'/of OTTAWA
39003002146008

Ouvrages de M. Etienne LAMY

A la librairie CALMANN-LÉVY

Etudes sur le second Empire, 1 vol. in-8°.

L'Armée et la Démocratie, 1 vol. in-18.

Mémoires de Aimée de Coigny (Introduction et notes), 1 vol. in-18.

Témoins de jours passés, 1 vol. in-18.

Souvenirs de la Duchesse de Dino (Préface), 1 vol. in-8°.

A la librairie PERRIN & Cie

La Femme de demain, 1 vol. in-18.

A la librairie PLON

La France du Levant, 1 vol. in-8°.

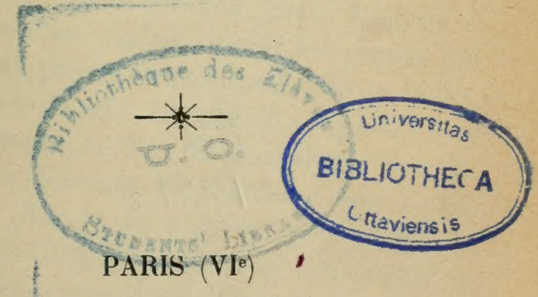
L'Œuvre sociale. — Les Settlements anglais et américains, 1 broch. in-8°.

Etienne LAMY

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Au Service des Idées et des Lettres

Introduction de Michel SALOMON



PARIS (VI[e])

BLOUD & C[IE], Editeurs

7, PLACE SAINT-SULPICE

1 ET 3, RUE FÉROU — 6, RUE DU CANIVET

1909



Il a été tiré du présent ouvrage 25 exemplaires numérotés sur papier des fabriques de Van Gelder Zonen, d'Amsterdam.

Prix. . . . . 12 fr.

INTRODUCTION

La vie de M. Etienne Lamy offre une brisure, mais tout extérieure. Homme public en sa prime jeunesse et désigné pour les premiers rôles, une saute d'opinion, que son indépendance fière n'essaya pas de conjurer, changea brusquement sa carrière. De député, maître déjà de la tribune, et ministrable, il redevint simple citoyen, non détaché toutefois des grands intérêts. Il ne tenta, sans doute, nulle rentrée au Palais-Bourbon, mais toujours il surveilla d'un regard attentif les parties qui s'y jouent, parce qu'en chacune, plus ou moins, l'enjeu est de prix. Et ce qu'il ne pouvait plus faire législateur, il le fit journaliste, collaborateur ou directeur de grandes revues, conférencier... Il le fit par la plume, il le fit par la parole. Car son renom d'orateur a suivi hors du Parlement ce répudié du suffrage universel, et il trouve, au premier appel, une vaste audience.

« Au service des idées », il n'a jamais cessé d'y être : idées religieuses, idées morales, idées sociales; patrimoine héréditaire et sup-

port essentiel. Il s'est imposé la tâche de leur défense, l'assumant comme un office. En ce sens, il n'a pas dépouillé l'homme public. Cette qualité le suit partout, fait la belle droiture et l'unité forte de sa vie, celle aussi de son œuvre, si multiple soit-elle, et si diverse. Il faut l'en louer d'autant plus que ses aptitudes et ses goûts l'invitaient à chercher dans des travaux de pur artiste un oubli plein de charme. Il n'a pas voulu grossir le nombre de ces dilettantes qui réfugient leur égoïsme à Tibur. Pas un instant, il ne s'est détaché des hauts problèmes. Au service des lettres, il demeure toujours au service des idées. On le sent, même lorsqu'il raconte une idylle ou lorsqu'il se fait le biographe d'Aimée de Coigny, « butineuse d'amour », papillon brillant, qui, un jour, à vrai dire, pesa de son poids léger sur nos destinées.

M. Etienne Lamy fut élu, en 1871, député du Jura. Il avait vingt-cinq ans, tout juste. A un âge où, politiquement, on n'a pas encore de passé, où l'on ne vaut que par des promesses, ses concitoyens lui avaient fait confiance. Ils avaient vu un gage suffisant dans la ferveur généreuse et libérale de sa jeunesse.

Il s'était essayé au barreau de Paris, mais sans y trouver tout l'emploi d'une intelligence active, trop ouverte et trop artiste pour rester uniquement celle d'un homme de loi. Sur sa table, tout près du Code, s'entr'ouvrait La Bruyère ou Tacite. Un goût inné de la vigueur concise avait déterminé son penchant pour l'annaliste, exemplaire de sobriété. A La Bruyère il avait demandé des leçons d'élégance, qui ne devaient pas être perdues. Il avait poursuivi en même temps son éducation politique, étudiant l'histoire, amassant les observations sociales, les connaissances économiques. Ainsi, sans but arrêté peut-être, ni ambition formulée, il avait travaillé, poussé sa culture, développé des aptitudes éprouvées déjà et remarquées dans le monde militant des écoles. Restait aux événements à révéler en lui une force disponible.

Il ne pensait pas à lui-même quand il a parlé de cette réserve précieuse, de cette « richesse d'hommes inutilisée » que se découvrit la France, au lendemain de la guerre allemande ; personnel de choix « que l'Empire avait tenu à l'écart, et qui, tout à coup, trouvait son rang et son emploi ». Inscrivons-le dans cette élite. Ses collègues de l'Assemblée

nationale l'y placèrent d'emblée. Il siégeait parmi les républicains, mais il maintenait entiers les droits de sa foi catholique et en imposait autour de lui le respect. Non qu'il empêchât certains mauvais desseins ; nous savons trop qu'ils aboutirent. Mais par sa franchise et sa tolérance, et aussi à force de talent, il avait conquis dans l'Assemblée une situation à part, et sa religion recueillait quelque chose des égards obtenus par sa personne. Le jour vint cependant où un dissentiment irréductible le sépara de ses amis politiques. Retz disait : « Il faut parfois changer de parti pour rester de son opinion ». En dépit de Retz, M. Lamy ne pensa pas que changer de parti fût une bonne manière de garder fidélité à son opinion. Il crut mieux faire en demeurant à sa place pour rappeler leurs promesses aux renégats de la liberté, leurs protestations éloquentes de jadis contre les lois d'exception, dussent les moines seuls en souffrir. Il paya de son siège de député sa trop bonne mémoire et l'intégrité de ses principes.

En août 1881, un tour de scrutin lui signifia l'abandon de ses électeurs.

De cette disgrâce inique, il n'a gardé nulle

amertume. A la vérité, il doit à l'inconstance du suffrage universel de la gratitude bien plutôt que de la rancune. Maintes pages de lui, sur des sujets même politiques, montrent des qualités qui n'eussent pas trouvé au Palais-Bourbon l'occasion de naître. D'autre part, il lui fut bon de passer par les assemblées. Outre que son talent d'orateur s'y affermit et s'y développa, il y observa de près le jeu des intérêts et des forces d'où dépend le sort d'un peuple, y fortifia, en l'exerçant, une sagacité native, faite de sens pratique et d'aspirations supérieures, et enfin la discussion des grandes affaires enrichit son expérience des hommes. Bref, à ces leçons de choses il gagna des connaissances qui ne s'acquièrent nulle part ailleurs, et, pour son œuvre, qu'il n'allait pas interrompre, il était, à sa sortie du Parlement, pourvu et armé.

* * *

Il la poursuivit dans des études proprement politiques, dont nous pourrions énumérer une série. On y sent le praticien. Nulle part la logique abstraite ne le domine, et on le devine partout exempt de cet apriorisme appelé par Taine « esprit classique ». Le contact immédiat des réalités lui a donné cette mesure

nécessaire de positivisme qui n'exclut pas la noblesse des visées, mais assure la précision des vues. Il a défini la politique « l'art de connaître et de se ménager les forces ». Il écrivait un jour qu'elle ne peut s'isoler de la géographie non plus que de l'histoire. Ce qu'il a professé à propos de la question d'Egypte, il l'applique partout. Il veut toute conception d'homme d'Etat située dans le temps et racinée dans un sol ferme. Il a institué le procès de ce qu'il nomme « nos fausses républiques ». La sienne n'est pas invention d'idéologue.

Il a vu de près les abus de la centralisation administrative qui vicie tout notre régime et le fait mentir à son nom. Les mille têtes d'un Parlement sur un corps de nation organisé pour le gouvernement d'un seul, une république à base d'autocratie, voilà la France. L'origine du mal remonte loin. Pourquoi la monarchie a-t-elle, de ses mains, détruit ou amoindri des groupes sociaux qui étaient dans l'Etat des éléments de hiérarchie et de stabilité? Par un travail séculaire, des agrégations s'étaient d'elles-mêmes formées qui avaient différencié et ordonné notre substance nationale : universités, clergé, parlements, métiers,

communes, provinces... Chacune, réserve faite de l'unité française, où elles mettaient, sans la compromettre, une riche variété, avait sa constitution et sa vie propre. Pourquoi la royauté en prit-elle ombrage et, au lieu de modérer et d'harmoniser, au besoin, par son arbitrage, ces autonomies, se donna-t-elle pour tâche de les réduire ou de les ruiner ? Pour avoir concentré dans ses mains les droits et attributions dont elle exerça la reprise jalouse, elle devint un excessif pouvoir central, et s'accabla elle-même du poids de sa toute-puissance. La Révolution a changé, sans l'atténuer au fond, bien au contraire, les formes du despotisme. Devait-on attendre que l'Empire favorisât ou tolérât la renaissance d'une liberté, fût-ce la liberté d'un corps d'artisans ? Napoléon reforgea, d'un lourd marteau, les vieux fers que nous traînons encore. Le pis est que nous les traînons sans nous plaindre. Pour nous les faire accepter, l'autorité qui nous en a chargés, de Henri IV à Richelieu, de Louis XIV à Bonaparte, s'est offerte à nous parée de prestige. M. Lamy dit de ces grands hommes qu'ils ont supprimé les droits du peuple comme on maintient la foule immobile et la voie vide quand doit passer la pompe des grands cortèges :

« La France, sous eux, a vécu par le regard ». Une fois évanoui l'éclat des spectacles de gloire, resta notre servitude, point assez sentie. La Restauration ne s'avisa pas de l'importance de ce qui avait péri. M. Etienne Lamy le lui reproche. Il le reproche aussi à l'Assemblée nationale de 1871. Certes, elle ne pouvait songer à ressusciter, par la vertu d'un scrutin, des institutions mortes, et depuis si longtemps. Du moins, aurait-il fallu qu'elle levât l'obstacle légal à la reconstitution des groupements naturels, qu'elle leur reconnût le droit à la vie et à la propriété, qu'elle permît à l'individu d'échapper, s'il lui plaisait, « à l'emprisonnement cellulaire de sa solitude ».

M. Lamy supposait, un jour, un étranger curieux de notre vie nationale, s'informant de nos lois et de notre gouvernement. Cet étranger s'enquiert d'abord si nous sommes un peuple libre. — Oui, sans doute, répondra-t-on. Nous élisons, en effet, au suffrage universel, un Parlement qui siège en quasi-permanence et qui a pour exécuteur de ses volontés un cabinet responsable, à sa merci. Nous en faut-il plus pour nous sentir nos maîtres ? — Donc, insiste l'étranger, vous administrez à votre

guise vos départements et vos communes ? — C'est la tâche de nos conseillers généraux et municipaux, qui délibèrent, les uns, deux bonnes semaines par an, les autres, quelques heures. — Merveilleuse promptitude de l'esprit français ! Comment croire cependant que des intérêts, même locaux, puissent, en si peu de temps, être, comme il faudrait, surveillés et régis ? — Aussi la besogne leur est-elle allégée par l'Etat, qui veut bien, par ses fonctionnaires, leur épargner toute peine. Il leur évite les responsabilités du même coup que le labeur ; sans compter qu'il fait régner partout la bienfaisante uniformité. — A la bonne heure ! réplique le voyageur, qui poursuit son enquête sur nos libertés. Il s'arrête bientôt et conclut : « Je vois qu'en France il y a beaucoup de libertés pour l'Etat... Vous êtes libres de nommer le pouvoir qui vous empêche d'être libres ».

Ce visiteur satiriste a raison. Vainement, nous avons superposé à l'édifice administratif bâti par le pouvoir absolu un fronton de libertés politiques. Ce couronnement vaut ce que vaut une enseigne fallacieuse. « La liberté ne se prend pas, elle s'apprend ». Il faut à un gouvernement parlementaire des citoyens préparés par la gestion des affaires locales à celle

des intérêts généraux. Dans les conseils représentatifs des communes et des provinces, ils ont fait l'apprentissage du régime de discussion. Ils en connaissent le mécanisme, en savent le jeu efficace et les points morts. « Leur imagination, calmée par la pratique des réalités, n'attend pas de lui ce qu'il ne saurait donner, et en obtient ce qu'il peut produire ». Faute de cette initiation, ils y toucheraient d'une main inexperte, impatiente, brutale parfois. Pour faire notre France apte à se régir elle-même, comme elle y prétend, M. Lamy souhaite des réformes qui renouvellent nos mœurs, qui nous donnent des habitudes d'initiative, d'action spontanée ; celles mêmes de nos pères, jusqu'au jour où la Renaissance leur révéla l'antiquité, Rome, l'Empire. Alors le masque exhumé de César suggéra à nos rois la hantise d'une souveraineté sans limite, et, de leurs empiétements, s'est constitué l'Etat que nous subissons. Il faut, conclut M. Lamy, lui intenter « un procès en bornage ».

Que nous voici loin du dogmatisme *a priori* ! Rien dans ces vues qui ne procède de l'observation, et s'il ne répugnait à l'abus de certains termes, ce politique pourrait se réclamer de la

méthode expérimentale. Du moins, invoque-t-il la leçon des siècles. Cet esprit si moderne et si ouvert aux nouveautés avoue qu'il trouve à regretter dans l'ancienne France beaucoup de ce que nous refusent nos constitutions bâclées. Sans adhérer à toutes les idées qu'on veut mettre sous ce mot, il accepterait, croyons-nous, le nom de traditionaliste. En tout, il exige la collaboration des années. « La nature, dit-il, n'improvise rien que les fléaux, et la force de la vie saine est faite de lenteur ». Volontiers il prendrait la devise : *insistere vestigiis*.

Hors de ces vues générales sur le gouvernement, il apporte le même esprit fourni d'expérience à des sujets dont sa vie parlementaire l'a instruit. Il a quelque part une page spirituelle sur la manière de composer sa valise. Souvent, en lisant ses études pourvues d'idées et documentées sans surcharge, munies de faits bien choisis, de chiffres significatifs au besoin, mais non surabondants, nous nous sommes rappelé ces lignes sur l'art de faire son bagage. Un livre (1) qui traite de la

(1) *L'Armée et la Démocratie* (paru chez Calmann-Lévy sans nom d'auteur).

durée du service militaire, du « remplacement », des réserves, a prouvé l'information précise de M. Lamy sur les choses de l'armée. Il avait montré auparavant sa compétence en matière navale dans un rapport, demeuré fameux, sur le budget de la marine (1). Il avait deviné les abus ignorés qui se perpétuaient rue Royale, il en avait mesuré les conséquences, et ses critiques nettes, aujourd'hui trop vérifiées, prennent rétroactivement un air de prophéties. Des travaux qu'il dut faire alors il lui resta un goût pour cet ordre de questions. Il avait quitté la Chambre lorsqu'il traita, dans la *Revue des Deux-Mondes* (2), des *Marines de guerre*. Ses articles datent de plus d'un quart de siècle. Qu'on les relise. Peu de parties en ont vieilli. Les techniciens n'en trouveront point périmés les aperçus sur les types divers de navires, la composition des flottes, la défense des côtes... Il eut encore à la tribune l'occasion de toucher les affaires étrangères. Son intervention lors des Affaires de Grèce, en 1880, fut remarquée. Depuis, il ne s'est jamais désintéressé de notre rôle extérieur de grande puissance, soit qu'il allât en Orient voir de ses yeux où en était

(1) Pour l'exercice 1879.
(2) 15 octobre et 15 novembre 1882.

notre prestige, soit qu'il déclarât son sentiment sur l'alliance franco-russe, mettant en balance les apports des deux parties, dans une entente prévue alors (1), mais non encore signée, supputant avec une sagacité supérieure les avantages et les risques. Plus récemment, la fin de notre différend égyptien avec l'Angleterre lui donnait l'occasion d'un large regard sur la diplomatie britannique depuis un siècle. Il caractérisait avec une justesse frappante cette politique où se combinent l'instinct foncier d'un peuple, un esprit de suite jamais distrait, un superbe égoïsme de race, l'habileté à saisir les rencontres et à les provoquer, « l'économie constante des forces dans la constante poursuite de la puissance... ». Et sur les succès de nos voisins d'outre-Manche il concluait que « jamais il n'y eut moins de hasard dans le bonheur » (2).

Ainsi, les affaires publiques n'ont pas cessé d'occuper M. Etienne Lamy, et il les a suivies avec même attention que si un mandat d'élu lui en avait fait encore un devoir précis.

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1888, *la France, la Russie et l'Europe*.

(2) Voir le *Correspondant* des 15 septembre, 25 octobre 1905, 25 mars 1906 et 10 septembre 1907.

***

S'il sort de la politique proprement dite, c'est souvent pour donner son concours de parole et d'action à des œuvres diverses d'assistance, de concorde, inaugurant des maisons de travail ou essayant d'acclimater chez nous l'œuvre américaine et anglaise des *settlements*. Ou bien il poursuit dans des conférences, dans des écrits, un effort sociologique qui eût trouvé au Palais-Bourbon une formule législative.

Entre maintes questions, celle des droits de la femme l'a occupé. La *Femme de demain* le montre féministe sans excès ni chimère, mais décidé. Point utopiste, les exploits des suffragettes lui sont objet de raillerie, et il ne voit que ridicule dans leur manière de revendication « intransigeante, révolutionnaire et scénique » (1). Il n'ambitionne pas pour les femmes les droits politiques. Il estime qu'à les conquérir elles perdraient leurs vertus naturelles. Elles apprendraient « la lâcheté cachée dans l'ambition ». Moins désintéressées dans leurs convictions, elles y apporteraient moins de gé-

(1) Voir, dans l'*Echo de Paris* du 17 novembre 1908, un article de M. Etienne Lamy, sous ce titre : *Un enseignement du droit pour les femmes.*

nérosité et de dévouement. Et puis, à quoi bon « jouer à l'homme » quand on est si bien armé pour agir sur l'homme ? Le ferme bon sens de M. Lamy, dégagé des outrances et des imaginations, veut aux femmes une culture intellectuelle en rapport avec leur rôle social, qui est grand et qui grandira à mesure que les hommes cesseront de se réserver, à eux seuls, le sérieux de l'étude, ne leur laissant, à elles, que le parfum, extrait des connaissances, pour la toilette de leur esprit. Orgueil masculin, doublé d'égoïsme. L'homme, jaloux de son prestige et de sa primauté, a, pendant des siècles, épargné à celle qu'il ne voulait pas pour égale ce qu'il nommait les tentations de l'intelligence. Sous le prétexte d'une incapacité, complaisamment affirmée, de travail persévérant et profond, il ne lui a permis que des notions superficielles, et un jeu de grâces autour des choses de l'esprit. M. Lamy voudrait-il pour nos filles les mêmes programmes absolument que pour nos fils ? Nous ne le croyons pas. Il conviendrait, sans doute, qu'il y a entre eux, sinon inégalité, au moins différence d'aptitudes, comme de vocation naturelle. Mais il réclame pour les femmes un peu mieux que ces « clartés de tout » auxquelles les réduisait le poète comique, mieux

que la portion congrue qui longtemps leur fut accordée par un enseignement où elles trouvaient seulement de quoi se faire dans le monde « une parure seyante ».

Sur plus d'un point, M. Lamy se sépare des modernes « émancipateurs » de la femme. Où il leur fausse compagnie avec éclat, c'est lorsqu'ils prétendent la libérer de la foi. Visée avouée et fréquente chez les plus officiels d'entre eux. A l'inverse de ces apôtres d'antireligion, il désire que se propage, parmi les jeunes filles, la haute éducation intellectuelle, pour armer leur christianisme. Capables d'autre chose que d'une fidélité passive à des habitudes pieuses et à un Credo transmis, pourvues d'autres arguments que le charme de leur tendresse, elles sauront, dans leurs familles, détruire par une quotidienne usure les préjugés et les hostilités. Tel est l'espoir de M. Lamy, qui souhaite à la femme mieux qu'un empire affirmé par des « décrets absolus sur les choses futiles », ou même par un bulletin de vote jeté dans l'urne tous les quatre ans. Il veut sauver en elle « la réserve religieuse du genre humain ».

***

Nous avons, tout de suite, déclaré son catholicisme. Il ne s'est pas affirmé que sur les questions d'enseignement. En toute rencontre, à la Chambre d'abord, avec force, et ensuite dans les occasions trop nombreuses qui surgirent de la persécution, M. Lamy a pris position de croyant. C'est ainsi qu'il montrait, il y a vingt ans passés, aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, la place occupée dans la politique des Etats par la religion qui est la nôtre, et le dommage causé à la France par l'athéisme officiel de son gouvernement. Il insistait sur l'importance d'un protectorat déjà négligé par nous et presque dédaigné. Il devait reprendre le sujet, le traiter avec une information précise et une ampleur éloquente en un beau livre, *La France du Levant*. Il prévoyait, comme l'aboutissement inéluctable de la politique suivie, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. De très bonne heure, cet avenir certain l'avait intéressé et occupé. Il ne refusait point pour notre pays un régime qui, ailleurs, se pratique. Naguère encore, la situation de l'Eglise, telle que vient de la faire une loi condamnée cependant par lui comme illogique et contradic-

toire à son nom même, ne lui apparaissait-elle pas comme un état « où de grandes difficultés sont la rançon de grands avantages? ».

Il le disait à propos du livre opportunément publié par le vicomte de Meaux sur *l'Eglise catholique et la liberté aux Etats-Unis.*

Bien auparavant, dans un discours qui fit quelque bruit (1), il avait réclamé pour nous les garanties qui assurent au citoyen américain l'autonomie de sa conscience, y compris sa foi. Il voudrait le for intérieur inviolable en France comme outre-mer. Il convie les catholiques à se placer sur le terrain des libertés générales, à réclamer, non des privilèges, mais le bénéfice de la loi commune.

Il veut, pour l'Eglise, « le droit stable », non « la faveur instable ».

Il n'aperçut jamais d'incompatibilité entre cette contingence qu'est la forme républicaine et le dogme éternel. Lorsqu'un acte pontifical lui donna raison, il se garda du triomphe bruyant. Mais il s'employa de toutes ses forces à éclairer des « conservateurs » en qui persistait une déplorable confusion d'idées. Il leur

(1) Il le prononça, le 18 juillet 1892, à Bordeaux, dans une réunion de la « Ligue populaire pour la revendication des libertés publiques ».

rappelait que l'Eglise, de par sa propre doctrine, ne se lia jamais à aucun régime politique. Ce n'est pas elle qui prononça la solidarité du trône et de l'autel. Comment, en effet, associer indissolublement le passager et l'immuable ? Et quelles néfastes conséquences n'avait pas eues jadis l'union que, malgré les conseils pressants de l'autorité la plus haute, on s'obstinait à affirmer... Qu'avait-elle été sous la Restauration, cette alliance dont on rêvait le retour ? Pour y gagner des respects extérieurs et « quelques places de sûreté » où, comme les protestants d'autrefois, elle demeurait « sauve mais close », la religion avait vu devenir siens tous les ennemis de la monarchie. De sorte que sa cause se confondit avec celle des Bourbons et que, le jour venu de leur chute, elle parut tomber avec eux. Grande victime et la plus grande. Car « il suffisait à la royauté vaincue de gagner une frontière pour entrer dans la sécurité de l'exil..., dans la paix des choses mortes. Mais l'Eglise ne pouvait ni suspendre ni transporter sa vie ». Ainsi, en des pages de clarté et de vigueur où revit la leçon des faits, M. Lamy a prouvé la sagesse du pontife qui voulait, dit-il, « que l'Eglise, veuve, ne se remariât pas ».

Il avait auparavant rappelé la faute commise, sous Charles X, par les catholiques, lorsqu'ils eurent à combattre la pétition Montlosier et qu'il s'agit pour eux d'une orientation décisive. Il est « des heures mères d'un long avenir ». L'Eglise de France vécut alors une de ces heures. Si elle avait osé se réclamer avec franchise du droit nouveau, l'histoire peut-être eût changé. Mais il fallait rompre avec la religion des habitudes, répudier des privilèges séculaires et donner à l'opinion défiante la certitude qu'on ne les regretterait jamais. Il fallait ce coup d'audace : faire un acte de foi en la liberté. Il fallait imiter le courage des Athéniens après l'oracle : « abandonner l'Acropole investie, passer du sol ferme sur les navires, sur la mer, mobile mais libre ».

L'histoire des grandes crises religieuses a plusieurs fois attiré M. Lamy. Il a raconté dans une série de magistrales études les conflits de l'Eglise et de l'Etat, en France, depuis 1789. Il a décrit les luttes qui aboutirent de la constitution civile du clergé au concordat ; puis les entreprises de Napoléon sur le catholicisme et son chef ; puis l'anticléricalisme systématique de la troisième République. Hors de

France, il a considéré les grands schismes, évoqué leurs origines et conjecturé leur fin possible.

***

L'histoire est son grand titre. Il y a vingt ans passés, Taine, lisant dans le *Journal des Débats* une « Variété » sur les *Commencements de la Révolution française* (1), disait : « Je ne connais pas l'auteur, mais je lui donnerais d'emblée ma voix à l'Académie ». M. Lamy avait fait autrement ses preuves, et son bagage s'était accru lorsque, le 11 janvier 1906, il prit place à l'Académie française, mais sa qualité d'historien l'avait surtout désigné, — d'historien philosophe, curieux de comprendre, ambitieux d'expliquer, de soumettre, il l'a déclaré, « le caprice apparent des faits à l'ordre des causes et des conséquences ».

Il a formulé sa philosophie de l'histoire dans son introduction aux Mémoires d'une femme qui, sans autorité de pouvoir ni de vertu, mais par l'influence d'un esprit net et vif, lesté d'un sens peu commun du réel et du possible, influa sur son époque. Nous avons nommé déjà Aimée de Coigny. Elle doit compter pour un de ces

(1) M. Etienne Lamy publia dans ce journal une série d'articles sous ce titre, les 21 juillet, 15, 17, 19 août 1888.

agents où s'incarne parfois le caprice accidentel dans l'œuvre d'ordre qu'est la vie d'un peuple.

L'histoire est ordre, c'est un axiome pour M. Lamy. Il tient qu'il y a une logique des affaires humaines. Dégager cette logique lui paraît l'office de l'écrivain narrateur du passé. Que le libre arbitre se jette à travers le déterminisme des faits, cette action spontanée entraîne des conséquences qui s'insinuent dans la trame du nécessaire. Force des choses, dit-on. Ce mot veut en éluder un autre, que M. Lamy n'évite pas. Dans cette nécessité inéluctable il voit la « loi de morale et d'équité » qui se nomme Providence. Quant à notre apport de fantaisie, à notre boutade humaine, c'est, dans l'ensemble ordonné, la marque authentique de notre inconsistance, et il est bien vrai que parfois elle déconcerte l'observateur. Il se reprend néanmoins, s'il examine pourquoi, non comment les événements se suivent, et il conclut que « le monde paraît obéir à des lois promulguées par des hasards ».

Ces lois très certaines, M. Lamy s'est donné pour tâche d'en expliquer le jeu aux époques racontées par lui, et il y déploie une logique souveraine, contraignante par la fermeté de sa tenue. Ainsi, quand il montre la grandeur

extérieure de l'Angleterre résultant de ce qui fit, au dedans, la continuité de sa vie nationale ; ou lorsqu'il suit l'inéluctable déroulement des circonstances qui infirmèrent les intentions droites et sensées de Louis XVI. Ses *Etudes sur le second Empire* nous mettent sous les yeux, comme le décret d'une fatalité incoercible, les conséquences du principe des nationalités, et nous voyons presque en une image sensible, tant la démonstration est forte, Napoléon pris au piège de sa théorie. Envisageant l'ensemble du règne, M. Lamy assigne la cause générale des désastres où il sombra. Napoléon III a péché par une fausse conception du pouvoir. Héritier d'un homme de génie, il crut au droit divin de son nom, et la dictature, qui avait été, pour le premier Bonaparte, une pratique utile, lui devint, à lui, objet de foi. « L'homme de gloire eut pour successeur un homme de rêve..., le conquérant réaliste, un ambitieux mystique ». Pénétré de sa mission ou, mieux, de sa prédestination, le second Empereur substitua, par système, à la politique d'examen la politique d'inspiration. Il crut, en tout, à ses idées personnelles, filles de la solitude et du silence, et il les mit hors de l'atteinte des conseils par le secret profond où il les tint, et en « gouver-

nant comme on conspire... ». Voilà comment cet idéaliste nuageux donna du front contre des pierres d'angle. La France, qu'il entraîna dans ses malheurs, dut, d'ailleurs, s'accuser elle-même. Car, du régime qui la perdit, elle fut la complice autant que la victime. On l'a dite prise de force au Deux-Décembre. La vérité, c'est qu'elle se livra. Elle attendait le coup d'Etat et, d'avance, y avait applaudi. Son attache à la dictature fut « faite de paresse et d'égoïsme ». Nous paraphrasons une page du chapitre qui clôt les *Etudes sur le second Empire*. Il a pour titre : *Les Leçons*. L'auteur a pensé remplir ainsi un ministère d'obligation. Il n'estime l'histoire complète que lorsqu' « elle montre aux hommes, dans la clarté des faits, l'évidence des devoirs ».

Pour avoir autorité de moraliste, l'historien doit éviter le soupçon de parti pris. M. Etienne Lamy n'en peut être effleuré. Nul écrivain ne s'est mieux libéré des préjugés ou des passions.

Il raille quelque part la brillante inutilité de la noblesse à la fin de l'ancien régime : « N'étant plus fière que du passé, elle s'y enferma ; elle fut comme un chapitre cloîtré qui passerait son temps à chanter l'office de ses

morts ». Il n'a garde pourtant de méconnaître la grande force que peut être dans l'Etat une aristocratie, quand elle a intelligence et souplesse pour s'adapter aux besoins variables, quand, au lieu de « faire digue contre le temps », elle « se laisse pénétrer par lui », enfin, quand elle reste ouverte et sait « se rajeunir pour durer ». S'il sourit, un instant, à voir « les talons rouges s'embourber dans les marais de la Champagne », nul ne parla jamais de l'émigration avec plus d'équité. On aime la loi de justice qu'il s'impose : « Quand nous pesons la responsabilité des hommes, l'essentiel n'est pas de savoir s'ils nous paraissent coupables, mais s'ils ont cru l'être ».

Il a prouvé mieux encore son impartialité en jugeant le souverain combattu par lui dans sa jeunesse et dont le trône s'abîma dans une catastrophe nationale. Au temps où il prononçait ainsi, en toute sérénité, le bonapartisme n'était pas, si nous avons bonne mémoire, un parti mort. N'a-t-il pas eu, même depuis, sous des noms divers, des réviviscences imprévues? Pour qui eût manqué d'un détachement supérieur, apprécier ce régime récent, capable de retour, n'eût pas été œuvre d'histoire, mais de politique, et M. Lamy a bien défini la politique :

« Les injustices intéressées des vivants pour les forces vivantes ». Ces injustices, il les a toutes évitées. C'est ainsi que, dans deux siècles, un juge intègre appréciera ce règne au début si brillant, à la fin si lamentable. Quant à la personne du monarque, on n'en pourra jamais plus justement ni mieux parler. Plusieurs peintres se sont essayés au portrait de Napoléon III. Zola, dans *La Débâcle,* a crayonné, à l'instant tragique, le masque douloureux et froid du vaincu de Sedan. M. Jules Lemaître, à l'Académie, en marge de son discours de réception, a finement esquissé l'énigmatique figure du rêveur à l'œil terne. Nul ne l'a mieux vu que M. Etienne Lamy. Nul n'a mieux dit « son flegme taciturne et doux, ... son regard clos comme une paupière, et qui n'était fait ni pour pénétrer les pensées des autres ni pour livrer les siennes, sa voix lente et froidement égale, ... ses longs silences qui semblaient amener la pensée de très loin... ». Et ne voilà-t-il pas tout l'homme, l'utopiste obstiné et dangereux, caractérisé en une ligne : « Napoléon III était de ceux qui ferment les yeux pour mieux voir dans leurs idées... ». Sur l'essai d'Empire libéral, cueillons un mot jeté en passant : « Napoléon rappelait par décret

la liberté comme on siffle un chien perdu ».

Cette image signifie avec esprit l'erreur d'un prince qui crut restaurer d'un geste ce que, des années durant, il avait détruit. Le pouvoir ne saurait pas plus improviser, par décision souveraine, la liberté, que le peuple ne saurait, du jour au lendemain, la conquérir par l'émeute. « La liberté, il faut le redire, ne se prend pas, elle s'apprend ». Elle ne se donne pas non plus à qui n'y est point préparé. Une nation instruite à considérer en spectatrice, à recevoir toutes faites, et par ordre, ses opinions et ses volontés, ne peut tout à coup, par ordre encore, penser elle-même et vouloir. Nul texte n'a la vertu de susciter les caractères et les initiatives. Cette sentence est de celles que dégage avec le plus d'évidence le chapitre justicier et serein des *Leçons*. Elle enveloppe une vérité chère à un écrivain qui aime toutes les idées fécondes, et, selon un mot fameux, « veut de l'avenir dans les siennes ».

II

« Au service des idées » toujours, qu'il combatte pour la liberté religieuse ou pour les libertés générales, qu'il fasse de la sociologie, de l'économie politique ou de l'histoire ; mais,

en même temps, au service des lettres. Partout, en effet, se sent dans son œuvre le souci de la forme. Un jour, à un ami qui déclarait son goût pour la musique et mettait le plus cher de ses plaisirs intellectuels dans l'audition de la symphonie avec chœurs, il confessait que rien pour lui n'égalait la joie de chercher et de trouver à une pensée son expression adéquate.

La Bruyère, qu'il aime et fréquente, lui a, certes, enseigné autre chose, qu'il n'a pas oublié : l'emploi coquet de l'outil, les tours de main subtils. Visiblement, il s'y plaît, et lorsque son sujet lui accorde loisir et licence de se jouer à côté, il n'y manque. Ses jolis jeux rappellent alors ces badinages du crayon où les dessinateurs se délassent en marge. Mais la justesse est sa première ambition d'écrivain. Il estime, d'ailleurs, et à bon droit, que cette pure exactitude, sans une diminution, ni une déviation, ni une plissure de l'idée, ne s'obtient que par un effort réfléchi et des soins délicats. Comme Joubert, il tient que, pour se montrer au naturel, il faut de l'art à la pensée. Netteté, ornement de la justesse, disait Vauvenargues. Mais la justesse parfaite se rencontre-t-elle sans cette parure ? Et ne voilà-t-il pas la meilleure des élégances ? D'autant qu'il

n'est sujet si austère où elle ne soit de mise.

Rien de plus net que l'exposé de la sociologie de Proudhon par M. Lamy. Littérairement, c'est un morceau achevé par sa seule précision, et sans parler des remarques très fines qui le terminent sur l'originalité du polémiste, sa vigueur, son air d'audace et de victoire dans le paradoxe, sa « maîtrise de logique, d'ironie et d'invective », où « revivait le génie des sophistes ».

Le libre échange, matière sans agrément, est traité simplement, uniment, avec clarté. Il arrive pourtant qu'à propos des excès protectionnistes et de leurs dommages, le style s'avive d'un relief pittoresque : « Toujours la protection par elle-même dissout les énergies. Les fortifications passagères dont une armée en campagne couvre son front, rendent sa position plus sûre, mais... si elles la défendent, elles la fixent, et, quand elle s'est terrée, il lui devient plus difficile de renoncer à son abri et de s'avancer à découvert. »

Nous lisons ces lignes dans la *France du Levant*. Au cours du voyage qu'il fit en Palestine, il y a dix ans, pour y voir, avant qu'il s'efface, le vestige des pas français, M. Lamy a, sans préjudice de plus hautes pensées, médité sur

notre prépondérance économique perdue en ces pays où notre influence, à tous égards, diminue. Il a discerné les causes de ce déclin et indiqué les moyens d'un relèvement possible. En même temps qu'il étudiait en diplomate ou en économiste ces questions, il se revanchait de leur sévérité en donnant un regard de paysagiste aux beautés du décor naturel (1). Il a dit son impression d'arrivée à cette petite gare, en pleine campagne, qui porte écrit : *Jérusalem*. Il a noté, sous un rayon de lune, le premier aspect du pays, la désolation tourmentée de cette terre sans arbres, sans herbes, sans eaux, et comme en deuil d'un inconsolable souvenir, où se dresse la ville sainte, la découpure des murailles crénelées qui l'enserrent, l'annoncent et la cachent. Vision de nuit. Il savoura, le lendemain, l'ivresse de la lumière orientale. Puis, un empereur, « artiste de son corps » et soigneux de mise en scène, étant survenu, il décrivit cette apparition théâtrale avec une splendeur coloriste égayée, par endroits, d'une pointe de malice.

---

(1) Il en a exprimé son sentiment dans des pages qui n'ont pas été réunies en volume, mais qui ont paru sous le même titre que son livre, *la France du Levant*, dans la *Revue des Deux-Mondes* des 15 décembre 1898 et 15 janvier 1899.

La sécheresse des sujets n'a pas plus rebuté l'orateur que l'écrivain, et il a su, par la vertu de l'esprit et du style, en atténuer la disgrâce. Son discours de 1871 sur la révision des services publics vaut qu'on le relise pour le seul plaisir de goûter une diction pure au service d'idées vraies, — plus vraies encore aujourd'hui qu'il y a quarante ans bientôt. Jamais on ne fit avec plus de force unie à plus d'atticisme le procès du fonctionnarisme, cette « paresse salariée par l'Etat », et celui de la routine, « passion d'immobilité », qui éternise les institutions mauvaises. M. Lamy a plaint Jules Ferry de ne pas « chercher dans la politique ces satisfactions d'art qui consolent les orateurs d'avoir dit en vain quand ils ont bien dit ». Maintes fois il lui est arrivé de dire en vain ; toujours la consolation put lui rester d'avoir bien dit. Il appelait, un jour, le duc d'Audiffret-Pasquier « le plus vibrant des hommes sages ». La définition s'appliquerait bien à lui-même. Sa parole, sage, même alors qu'elle était toute jeune, vibrait, et, à l'occasion, le pathétique n'y manquait point. Jaillie des profondeurs d'une âme généreuse, elle avait émotion et chaleur. Mais un art attentif la gouvernait. Le lettré surveillait le tribun, réglait ses

élans, épurait sa langue. Jamais sa période n'entraînait de ces scories ou, pour lui emprunter un mot, de ces « boues d'orage » que la rhétorique de Gambetta charriait.

***

L'histoire, on l'a vu, lui est, comme le discours, un véhicule d'idées. De ce véhicule il fait une œuvre d'art. Nous avons dit son goût pour Tacite, un historien qui se souvenait d'avoir été orateur et quelquefois le laissait paraître. Il l'a caractérisé excellement, à propos de Fauriel, qu'on osa lui comparer, à propos de Ségur, qui voulut l'imiter. Sans trace aucune d'imitation, la familiarité du maître de concision ferme lui a laissé un tour, un accent et comme une intonation. Il possède l'art des raccourcis nerveux ; il sait enserrer l'idée en une formule stricte, donner à son expression, dans la force, éloquente souvent, la brièveté du timbre. Lui doit-il, outre le son de sa prose, sa conception de l'histoire comme œuvre littéraire ? Un goût inné aurait suffi à le préserver de ce qu'on pourrait appeler l'abus chartiste. Il ne méconnaît pas, d'ailleurs, la nécessité de compulser les parchemins et, comme disait Chateaubriand, de « manier les siècles », de

« respirer leur poussière ». Il estime le document, y voit un indispensable support. Il l'a prouvé par son soin d'éditer et de commenter des textes dont l'apparition ne passa point inaperçue. D'autres, nous le savons, attendent, pour leur mise au jour, qu'il les dépouille et les éclaircisse. Bref, il sait les exigences légitimes de la méthode critique et y satisfait. Mais certaine façon de mettre l'histoire hors de la littérature lui répugne vivement. Ce n'est pas lui qui acceptera jamais de la voir réduite à ces catalogues ou répertoires qu'on veut acclimater chez nous, à l'imitation des Iahrbücher allemands. Il se choque même de la « mode » ou « manie » qui consiste à publier avec intempérance le contenu des archives publiques ou privées. Abondance stérile et accablante. Jules Simon avait représenté l'histoire « succombant sous les documents, comme cette fille de Byzance qui périt étouffée sous les anneaux d'or des chevaliers ». M. Lamy allège ses livres du fardeau qui surcharge tant de productions fastidieusement savantes. Nul ne reprochera à ses ouvrages de manquer de critique, mais nul n'y regrettera l'abus des textes « authentiques et inutiles ». Son enquête avisée ne néglige rien. Mais il sait que les écrits des morts

peuvent être « oiseux comme les paroles des vivants ». Il a raison : « Trouver est bien, choisir est mieux ». Il choisit en artiste.

Il extrait d'une époque le moment significatif et d'une multitude les figures expressives.

S'il réussit aux tracés vastes, s'il brosse d'une main sûre de larges fresques, il n'excelle pas moins au tableau où se conclut, en une scène finale, tout un drame d'histoire. Pour cela encore il a pris les leçons de Tacite. Voyez le supplice de l'empereur et l'agonie de l'Empire dans cette sous-préfecture de Sedan où, sous une rafale de feu, se tient un dernier conseil ; colloque prolongé en dispute pendant que se poursuit l'inutile tuerie ; querelle de généraux dont chacun écarte le poids du désastre, jusqu'à ce que le souverain, démis du commandement, le reprenne, tout juste pour assumer la honte suprême. Puis, le soir du 4 septembre, c'est pour l'impératrice régente l'heure de l'abandon, la longue attente aux Tuileries, sous la garde de quelques soldats fidèles, l'apparition tardive de rares amis dans les galeries désertes, l'annonce de la chute, les instances pour l'urgent départ, la fuite par le Louvre, la montée en fiacre et, sur le palais vacant, le drapeau amené.

Il arrive que, par besoin esthétique non moins que pour synthétiser sa pensée sur un pays, une époque, l'historien les personnifie. Ainsi lorsqu'il serre en quelques pages la psychologie du peuple anglais, « ouvrier brutal et adroit de grands changements », mais fidèle aux conditions essentielles de sa vie, régicide sans tuer la royauté.

Il a défini l'âme collective de la France aux heures tragiques où sa grandeur croula. Il a dit le premier saisissement de notre peuple, habitué aux triomphes, sa surprise, faite à moitié d'incrédulité, puis sa révolte contre une infidélité de la victoire qui lui semblait la violation d'un pacte conclu : « La défaite avait moins affligé le patriotisme comme une grande douleur qu'elle n'avait blessé l'orgueil national comme une invraisemblance contre l'ordre normal des choses, et la France attendait, créancière impatiente, sa fortune en retard ».

L'improvisation de la défense nationale, au lendemain de Sedan, et en même temps celle du pouvoir, « la conquête de la France par le parti républicain » lui fournirent l'occasion d'une exploration à travers notre pays. Il en a rapporté une série de tableaux, de cartes de géographie, qui, avec l'aspect matériel, le

visage des provinces, figurent leur personne morale, telle que l'ont faite la race, le sol, les siècles. Géographie à la Michelet : œuvre de coloriste autant que d'historien et de philosophe politique. Des portraits de villes se détachent parmi cette psychologie de régions : Marseille, où s'échangent les richesses de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, et où se mêle et fermente le sang des peuples ; cité de fièvre et de bruit, capable d'une terrible spontanéité de fureur, prompte aux violences comme un souffle de mistral ; — Lyon, où le Nord et le Midi contrastent et se combinent ; Lyon, grave, réfléchi, volontaire, lent à la conception, audacieux et rapide à l'exécution, dont les œuvres, « plantées dans le froid, grandies dans l'ombre, semblent mûrir soudain par un coup de soleil » ; — Toulouse, intelligente, avenante et gaie, facile à l'émotion, mais ennemie des colères brutales, « vibrante de nerfs » et « douce de mœurs ».

Souvent c'est par une psychologie individuelle que s'interrompt l'historien narrateur ou peintre, soit qu'il y exprime son jugement sur une école politique ou un temps, soit qu'il y exerce son habituelle clairvoyance d'analyste spirituel ou de moraliste.

Nous avons dit comme il analysa le moral de Napoléon III, la griserie de son rêve, la fumée du narghilé où l'utopiste puisait son ivresse taciturne. On se rappelle aussi l'image tracée par lui du souverain, et comment il a rendu le nuage de pensée, l'œil sans regard, le flou du personnage. Avant l'effondrement de 1870, durant les années qui le préparaient et où l'on pouvait le pressentir, il avait observé d'assez près les événements et les hommes. Les résultats d'une diplomatie chimérique et dupée avec éclat renforçaient une opposition active déjà et résolue, enhardie par les concessions d'un pouvoir qui se sentait faiblir. Un jeune homme qu'attiraient les choses politiques devait suivre d'un regard attentif cette lutte d'un régime au déclin et d'un parti en croissance de force et d'audace. L'étudiant comtois prit des notes. Plus tard, politique mûri et maître écrivain, il devait évoquer les plus saillantes des physionomies qui le frappèrent alôrs. Et il fit encore de la psychologie, définissant la solennité creuse de Garnier-Pagès, qui « marchait comme accablé du poids de sa pensée » et, lorsqu'il s'en déchargeait, « donnait l'impression que le vide peut être lourd » ; — l'esprit de critique acerbe et morose d'Eugène Pelle-

tan ; — la flexibilité insinuante de Jules Simon, son spiritualisme dogmatique et oratoire, sa conscience de philosophe servie par une éloquence à modulations... Il fit de la peinture aussi et parfois de la gravure à l'eau-forte. Pour peu, en effet, que les originaux l'intéressent par une caractéristique pittoresque, il accuse en vigueur son dessin, et ses figures semblent mordues à l'acide : Crémieux, un « tout petit homme, camard, aux paupières lourdes sur des yeux ternes, à la face glabre, aux cheveux crépus... » ; — Ernest Picard, « court et rond, avec une tête d'ange bouffi sur un corps de silène... et ne gardant d'aigu que la langue » ; — Jules Favre, « les cheveux et la barbe négligés et couleur de cendre, le teint meurtri par l'extravasion d'un sang bleuâtre... les yeux tristes et la bouche douloureuse, le visage sillonné de rides profondes comme des blessures... ». — Il a peint d'une autre touche Aimée de Coigny.

***

Le goût d'étudier la personne humaine dans des exemplaires de choix devait le conduire à écrire des biographies. On connaît son introduction aux *Mémoires* de la femme célèbre que

nous venons de nommer et qui, avant d'être, comme l'appelle M. Charles Maurras, « Mademoiselle Monk », fut « la jeune captive ». M. Lamy a aussi préfacé, en racontant sa vie, les *Souvenirs* de la duchesse de Dino. Il a dit les visions de splendeur qui éblouirent l'enfance de Dorothée de Courlande et ces « misères de la richesse » qu'elle sentit de si bonne heure, son délaissement moral, son éducation livrée aux soins d'une gouvernante sans mœurs, transfuge sceptique de deux religions, et d'un « abbé » laïque, en dépit de son titre, et libertin. Il a dit les « instincts de justice et de bonheur dressés en révolte » chez cette fillette poussée en sauvageon, les spectacles de corruption offerts à ses regards hâtifs, puis l'éveil, hâtif aussi, de son cœur, son amour, à onze ans, pour Adam Czartoryski, qui en avait trente-quatre. Il a raconté enfin comment, après son mariage avec Edmond de Périgord, elle sut être la nièce de Talleyrand, tenir, au Congrès de Vienne, son rôle de quasi-ambassadrice, à côté du diplomate plénipotentiaire de notre défaite, et, après avoir partagé avec un tel homme, en lui étant une parure, la vie publique où il gouvernait les affaires, l'aider à supporter « la retraite d'où il les épiait ».

Chemin faisant, il a donné son jugement littéraire sur les mémoires de cette femme à qui le mariage « apporta la grande déception » et qui a la fierté et la décence de s'en taire, arrêtant là sa narration, revivant de préférence dans un passé plus lointain, ressuscitant ses rêves morts. Il a loué dans son style une simplicité non affectée ni voulue, une force infuse, visible à « une abondance de pensées, de sensations, d'images, qui... glissent comme entre deux eaux, sans s'attarder jamais à se mettre plus en lumière..., un don de trouver l'excellent par rencontres non cherchées..., une façon naturelle de tenir la plume, comme une grande dame cause, se vêt et se meut ». Et, en tête de ces pages qu'il nous recommande, écrivant, de sa plume à lui, la vie de cette grande dame, il fait la plus attachante des narrations.

Hasarderons-nous sur M. Etienne Lamy, un mot qui aura, sans doute, l'air d'une gageure? Si gageure il y a, nous la tiendrons. Historien, nous avons dit de quelle qualité, M. Lamy nous semble avoir contraint en lui et maté un instinct de romancier. Il en montre les aptitudes les plus significatives et les meilleures par sa finesse d'observation psychologique, son

art de récit. Il touche, au surplus, avec une franchise sans timidité les aventures d'amour.

Est-ce une fiction qui ouvre son plus récent volume, *Témoins de jours passés*? Idylle suave, tout odorante du « parfum de l'avril ». La première et fortuite rencontre, la surprise, les gaucheries charmantes, les angoisses muettes de deux adolescents en qui l'amour n'ose éclore, puis la victoire des deux cœurs qui s'aiment et savent se le dire, ne voilà-t-il pas le canevas d'un roman délicieux? M. Etienne Lamy l'a écrit, ce roman, qui n'en est pas un. Auguste de La Ferronays et Albertine de Montsoreau ne sont point, en effet, des personnages imaginaires. Ils ont vécu. Elle a laissé, elle, des *Souvenirs d'une vieille femme*, et il reste de lui des lettres qui le racontent lui-même et les événements ; car il en a traversé, et de violents, dont il a subi quelques meurtrissures. Aussi l'odyssée de ces époux offre-t-elle à qui s'en fait le poète en prose l'occasion de vues générales sur leur temps. M. Lamy n'a pas manqué de la saisir. Dans ce bref et parfait récit, qui s'intitule *En émigration*, se lisent quelques-unes de ses meilleures pages politiques. Mais ce morceau d'histoire s'encadre dans la « guirlande de fleurs nuptiales » qu'il tresse pour le cavalier

noble, « ordonnance permanente » du duc de Berry, et la jeune fille qui débarqua un jour, à Brunswick, de certaine berline brune, partie de Paris toute neuve, avec ses panneaux et portières aux arabesques d'or, et qui « n'en pouvait plus ».

On a taquiné spirituellement M. Etienne Lamy sur sa tendresse pour Mlle de Coigny. On ne saurait cependant surprendre en lui, pour elle, le faible de Victor Cousin pour Mme de Longueville. Il ne dissimule pas qu'à cette vagabonde ne saurait convenir le même bouquet de fleurs blanches qu'à Mlle de Montsoreau, et il n'a garde de le lui offrir. Il ne cache point les multiples expériences de cœur de son héroïne, et il ne voile ni n'absout les désordres de cette vie, s'il montre comment « l'amour de l'amour » en fit l'unité.

***

A ces pages d'agrément léger et d'art exquis on opposerait volontiers, pour le plaisir d'en accuser la différence, telles autres où s'affirme la robustesse logique de M. Lamy. De plus en plus attiré par la masse imposante des idées, épris de leur architecture solide, ses prédilections s'orientent vers les maîtres bâtisseurs, et

nous avons dit avec quelle puissance constructive il s'est lui-même essayé aux agencements de vastes ensembles. Mais jusque dans ces œuvres de force paraît, en quelque endroit, le souci de l'achèvement raffiné. C'est, sur une façade monumentale, la sculpture d'une frise, la ciselure d'un motif.

Que de contrastes en ce philosophe politique, cet économiste, qui est aussi narrateur pittoresque, paysagiste, portraitiste, et chez qui la grâce souple d'une statuette à la Clodion ou le crayon satirique d'une figure contemporaine voisine avec des vues sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat... Sur tout cela, pourtant, une marque est empreinte, propre à l'auteur, et qui le désigne. On pourrait appliquer à M. Lamy son mot sur Charles de Lacombe. Il regarde tout dans le monde avec les « curiosités de la conscience ». Aussi même dans le modelé d'une figurine sait-il introduire un sentiment supérieur. Et voici, pour son œuvre, une autre manière d'unité. Dans le spectateur inquiet des conflits intérieurs où s'usent nos ressources, des fautes qui nous amoindrissent au dehors, dans le diplomate pour qui, dans le monde, il n'est, semblerait-il, formes ni couleurs, mais seulement des forces à mesurer et à équilibrer, dans

le sociologue hanté de problèmes religieux et moraux, dans l'historien enfin qui voit de si haut et si large, aussi bien que dans l'écrivain de brefs et charmants récits, ou le peintre attentif aux particularités individuelles, l'artiste paraît. Il a laissé partout sa signature. On la reconnaît, fût-ce en un coin.

Contrastes, disons-nous, mais résolus dans un accord. Aucune disparate ne s'accuse entre le penseur à la forte étreinte et l'ouvrier de prose délicate. Mais nulle part leur union n'est plus sensible et ils ne collaborent plus intimement que pour fixer dans des maximes de brièveté parfaite des observations sur les hommes et sur la vie. Ces sentences concises présentent, comme en raccourci, le visage de leur auteur. Sa philosophie et son art s'y résument. Elles abondent à travers ses livres, ces formules de frappe juste ; médailles à l'empreinte nette, au fin contour, et bien luisantes. Elles y mettent, çà et là, un point de relief et un éclair. On trouvera ici, réunis comme dans une vitrine, quelques-uns de ces jetons brillants. Mieux vaut pourtant les voir où il les sema et où nous les avons ramassés.

I

Histoire et Philosophie politique

Histoire et Philosophie politique

La logique des affaires humaines (1)

L'histoire est ordre, parce que rien d'important et de durable ne modifie l'existence des sociétés sans être justifié en raison. L'usage que les hommes font de leur libre arbitre entraîne des conséquences nécessaires, et elles s'imposent à eux malgré eux : c'est cette loi de morale et d'équité qu'on appelle la force des choses, quand on ne la veut pas nommer la force de Dieu. Mais cette force qui domine le monde ne s'y établit pas d'elle-même et toute seule. Pour ouvrir passage aux conséquences les plus inévitables et les plus prêtes, il faut des incidents, gestes de l'homme, et ils peuvent être capricieux, imprévus, illogiques, légers, infimes, comme lui-même. Il met ainsi la marque de son inconsistance dans l'œuvre d'ordre à laquelle il collabore. Si bien qu'à examiner pourquoi les choses se suivent, on satisfait la raison, et qu'à voir comment elles surviennent, on la déconcerte. Le monde paraît obéir à des lois promulguées par des hasards.

***

Sur l'aristocratie française

Une aristocratie véritable est celle qui assure une influence privilégiée dans l'Etat aux hommes illus-

(1) Introduction aux *Mémoires* de Aimée de Coigny.



trés par des services rendus à l'Etat. La certitude de mieux exciter leur zèle en les récompensant jusque dans leur descendance, la chance incertaine, mais assez fréquente, que des vertus se transmettent avec le sang, l'avantage de confier des intérêts durables à des familles durables comme eux, expliquent l'hérédité des privilèges. Mais une aristocratie digne de ce nom, aussi soucieuse de se rajeunir que de se perpétuer, proportionne l'influence aux services, anciens ou récents. La noblesse française, à mesure que se réduisait son rôle dans la vie nationale et qu'elle pouvait moins s'honorer de services présents, était devenue plus vaine des services passés. Elle avait de plus en plus mesuré l'honneur des familles à leur antiquité, et, non contente d'être un corps héréditaire, avait voulu devenir un corps fermé. Tout ce qui vit sans se renouveler dégénère, et les survivants épuisés des vieilles races s'étaient trouvés incapables de se défendre contre les usurpations de la royauté, incapables aussi de défendre la royauté contre la populace. Comment subordonner une royauté qui avait fini par être tout à une noblesse qui avait fini par n'être rien ? (1).

. . . .

Une seule aristocratie dans le monde, au lieu de faire digue contre le temps, se laisse pénétrer par lui, sait, au lieu de le maudire, le comprendre, et se rajeunir pour durer : c'est l'aristocratie anglaise. Elle a cette intelligence et cette souplesse parce qu'elle possède une part du gouvernement : pour la conserver il lui a fallu ralentir le mouvement de dépossession qui la menace, et s'ouvrant aux renommées nouvelles, se faire défendre par ceux qui, si

(1) Introduction aux *Mémoires* de Aimée de Coigny.

elle ne leur avait fait place, l'auraient combattue. Cet art a diminué dans la noblesse française à mesure que nos rois, de plus en plus absolus, la dépouillaient. Quand elle n'eut plus d'intérêts à sauvegarder, mais seulement des privilèges, elle ne sentit plus la nécessité de s'ouvrir, comme elle l'avait fait autrefois, aux nouveaux venus qui s'élevant à elle par leurs services, mêlaient, avec leur sang plus jeune à son vieux sang, leur instinct de vie contemporaine à ses traditions. Comme elle n'avait plus le moyen de jouer un grand rôle, elle se borna à perpétuer les souvenirs anciens de son illustration ; l'antiquité du nom devint la règle de ses préséances ; n'étant plus fière que du passé, elle s'y enferma : elle fut comme un chapitre cloîtré qui passerait son temps à chanter l'office de ses morts. Cet orgueil concentré sur le seul avantage que le mérite ne pût donner, ce dédain de tout qui n'était pas elle, malgré ses élégances libérales au XVIIIe siècle, fit saigner dans le tiers état la blessure toujours à vif des humiliations héréditaires, et contre la noblesse la Révolution devint féroce comme la vanité blessée (1).



Nécessité des groupes et des hiérarchies dans l'Etat (2)

Dans une société que sa vie même transforme sans cesse, faire à la stabilité sa part est un problème complexe. La force de nouveauté et de destruction recrute sans cesse les armées les plus nombreuses :

(1) *Témoins de jours passés.*
(2) *Ibid.*

la jeunesse amoureuse de ce qu'elle ignore, et la souffrance lasse de ce qu'elle connaît. La force de tradition est remise aux minorités qui possèdent l'expérience des lois morales, des instruments politiques, de la richesse acquise ou à créer par le travail. Pour que dans la société l'ordre se maintienne de lui-même, il faut que chacune de ces élites devienne éducatrice, que par elle la multitude soit groupée en collectivités hiérarchiques où l'action de presque tous obéisse à la volonté de quelques-uns. L'Etat, qui est à la fois le mandataire des volontés individuelles et des intérêts collectifs, et assemble la multitude passagère de chaque génération dans une unité permanente où le présent, le passé et l'avenir s'appellent d'un même nom, la patrie, semble l'arbitre naturel entre les énergies contraires. Mais selon que dans une société la puissance appartient à la multitude ou à des hiérarchies, l'Etat lui-même est le mandataire du nombre ou de l'élite. S'il tient ses pouvoirs de la foule, il ne saurait lutter contre elle que par accident et par artifice : sa destinée normale est de suivre les courants révolutionnaires ou d'être emporté par eux. Pour qu'une vie saine transforme par un renouvellement insensible et continu la société sans la troubler, il faut que l'autorité se partage entre les forces de mouvement et les forces de stabilité.

Dans l'Europe formée par la fusion des mœurs barbares et de la morale chrétienne, la force de stabilité l'emporta longtemps. L'autorité du père, du guerrier, du noble, de la tribu étouffaient dans leurs disciplines la puissance du nombre ; sur toutes ces autorités s'élevait celle de l'Eglise, et c'est elle qui, par le culte de l'intelligence et la sollicitude envers les faibles, mêla à cette architecture immobile de la force, une idée d'évolution. L'homme

n'était pas sans droits dans cette société : mais l'homme dont elle avait souci était l'homme lié à d'autres par la solidarité d'intérêts communs. Elle ne connaissait pas l'homme isolé de sa profession, de ses proches, de sa caste, de sa foi, et n'accordait aucune valeur aux rébellions que, par son suffrage solitaire, il eût tentées contre elle. L'être passager était entraîné dans le mouvement des puissances collectives que les siècles avaient faites et qui travaillaient pour eux. Chaque groupe ne faisait place qu'aux hommes liés par une communauté d'intérêts ; chaque homme homme avait sa place en autant de groupes qu'il avait d'intérêts à protéger ; là s'élevaient de degré en degré, par l'assentiment d'une opinion compétente, les chefs les plus aptes à discerner et à défendre le bien commun dont tous se sentaient les possesseurs solidaires, et la hiérarchie donnait aux chefs seuls autorité pour engager tous. C'est cette organisation autonome du clergé, de la noblesse, de la magistrature, de la bourgeoisie, des métiers, des bonnes villes et des communes, qui fit la vie puissante du moyen âge. La royauté avait seulement à contenir les conflits de ces indépendances, et à empêcher que ces puissances de l'ordre ne missent par leurs rivalités le désordre dans l'Etat.

C'est cette énergie spontanée et multiforme qui finit par lasser les rois, séduits par la simplicité du despotisme antique ; et nulle part autant qu'en France la royauté ne substitua à ces autonomies son omnipotence. Pour l'établir plus aisément, elle laissa aux corps dont elle supprimait l'office leurs privilèges. Mais ces privilèges, acceptés jusqu'alors comme le prix légitime d'un service public, devinrent odieux dès qu'on les vit inutiles. S'échappant des disciplines collectives sous lesquelles elle ne se sen-

tait plus abritée mais étouffée, la volonté de chaque homme apprit à vagabonder, pour suivre seule sa route. Les décadences des puissances corporatives précipitèrent la Révolution française, et le fait qui la commença, lorsque dans les Etats généraux fut substitué au vote par ordre le vote par tête, contenait tous les futurs changements. Il y eut une représaille dans leur brutalité lorsque, non contente de détruire les anciens corps, la loi interdit, comme une mesure de salut public, le droit d'association. Il ne restait plus en France que des individus.

La conséquence fut immédiate. Quand l'autorité royale eut pour unique base la volonté de la foule, la stabilité gardienne de toutes les autres ne fut plus bâtie que sur le sable, et la suppression de la royauté fut l'achèvement de l'œuvre que la royauté avait entreprise. Depuis, les efforts tentés pour rétablir dans nos institutions la durée ont été vains. Idolâtrie de la liberté, tyrannie de la terreur, dictature du génie, monarchie restaurée par le suffrage restreint, république ou empire fondés sur le suffrage universel, tout a été également fragile, et chaque génération a vu changer plusieurs fois ses gouvernements, autrefois durables comme une race, maintenant plus courts qu'une vie d'homme.

***

La province et Paris à la veille de la Révolution (1)

Quand on compare les vœux exprimés par la France à la veille des États généraux et les résultats

(1) *Les commencements de la Révolution française et le Dauphiné* (*Correspondant*, 25 mars 1890).

visibles dès le lendemain, deux choses excitent une égale surprise. On s'étonne que des changements si inévitables aient été si peu prévus et que, si peu prévus, ils aient été si promptement accomplis. L'une et l'autre contradiction s'expliquent si l'on considère les milieux très différents d'où sortirent les espoirs et où se formèrent les réalités.

Le mouvement d'opinion qui précéda 1789 fut un mouvement provincial. C'est pour restaurer les franchises des provinces qu'il commença, c'est pour défendre les parlements des provinces qu'il grandit, c'est la résistance armée d'une province (1) qui mit fin à l'ancien régime, c'est la libre initiative de toutes qui traça dans les cahiers le plan du régime nouveau.

Sans doute, Paris tenait depuis longtemps école de philosophie et de politique. Mais l'influence de Paris ne s'exerçait que par les salons et les livres ; les uns et les autres n'étaient ouverts qu'à une élite dans la capitale même, et entre la capitale et les provinces les rapports étaient rares. La longueur et l'incommodité des voyages, l'absence de journaux, la rareté des correspondances, avaient rendu les esprits sédentaires comme les corps ; chaque contrée vivait et pensait par ses propres ressources. On en vit la preuve dans la conduite tenue par le Dauphiné. Durant une année et jusqu'à la réunion des Etats généraux, il eut à poursuivre les résolutions les plus diverses, les plus importantes, les plus hasardeuses : il ne se demanda pas une seule fois ce qu'il en semblerait à Paris, il prit conseil de lui-même. D'ailleurs, dans les questions qui agitèrent d'abord les esprits, la capitale avait des intérêts opposés à ceux des provinces. Elle avait grandi avec l'extension du

(1) Le Dauphiné.

pouvoir royal, elle sentait que toute l'importance rendue aux provinces appauvrirait sa part : elle ne s'était donc pas passionnée pour les libertés locales. La réforme judiciaire que Louis XVI tenta en 1788, hiérarchisant les cours jusque-là souveraines, accordait à la haute magistrature de Paris la suprématie sur celle du royaume entier : Paris ne s'était donc pas obstiné pour les antiques prérogatives des parlements. Tout, durant les préliminaires de la Révolution, concourait à neutraliser l'influence de la capitale.

Or c'est dans les provinces que la royauté et les ordres avaient conservé le plus de crédit.

De loin, les faiblesses du monarque, les scandales de sa cour, les misères de la grandeur humaine étaient voilés par la distance même : ce n'étaient plus les princes qui frappaient le regard, c'était la royauté. Les contradictions de leurs caractères disparaissaient dans l'unité de sa politique, leurs fautes, dans la gloire de ses succès. Elle semblait comme une Providence terrestre qui veillait sur les destinées de la France, et, comme une Providence, elle inspirait un sentiment religieux. On lui savait gré du bien, on ne la faisait pas responsable du mal ; et le mot familier des mécontents : « Si le roi savait ! » était, au milieu même des souffrances, un acte de foi dans la monarchie. La France comptait dans son histoire plus d'un mauvais prince et sous leurs noms bien des vices avaient occupé le trône. Mais, par habileté ou fortune, presque tous les souverains avaient accru l'honneur ou la puissance de leur pays. Le dépositaire momentané du pouvoir était couvert par la dignité permanente de la fonction, l'homme défendu par la race, et le peuple composait à chaque monarque un visage avec les traits de tous les grands rois.

Si les provinces gardaient intact le respect de la royauté parce qu'elles la voyaient de loin, le prestige des ordres s'y maintenait aussi, et par la raison contraire. C'est de près et par le détail qu'il fallait juger les services du clergé et de la noblesse. Sans doute les hautes fonctions de l'Eglise, celles que donnaient le rang et la fortune, étaient occupées parfois par des hommes sans vertus sacerdotales, mais ceux-là, dispensés de la résidence, vivaient à la cour. La plupart des charges ecclésiastiques, les cures de campagnes, les cellules des couvents, n'offraient aucun espoir à l'ambition humaine. Nul n'y était conduit que par le mystérieux attrait de l'humilité, du renoncement, du zèle pour les âmes ; et, aux yeux des populations qui le jugeaient sur de tels représentants, le clergé était le plus vénérable des ordres. Les grands seigneurs, dont les biens étaient immenses et les privilèges odieux, n'habitaient pas leurs terres. Ils en tiraient les ressources qu'ils dissipaient à Versailles : ailleurs, on ne connaissait d'eux que leurs intendants. Les nobles qui habitaient les provinces étaient les gentilshommes trop pauvres pour faire figure à la cour. Un certain nombre, pour vivre de leur terre, la devaient cultiver eux-mêmes. A l'assemblée de Vizille, deux hommes se présentèrent vêtus en paysans ; ils répondirent que, nobles, ils venaient délibérer avec les nobles, et prouvèrent qu'ils étaient de bonne race. Si la plupart ne vivaient pas aussi confondus avec le peuple, leur présence sur le sol où leur famille avait pris ses racines, les échanges de services et de sympathies que crée l'existence commune, les restes d'autorité qu'ils exerçaient en personne, rendait intelligible et parfois douce au peuple la protection de l'aristocratie. C'est cette union entre le petit gentilhomme et le paysan qui

allait bientôt prouver sa force en Vendée. De son château, de son hôtel, modestes et souvent délabrés comme sa fortune, chacun de ces nobles voyait, sur toute l'étendue de la province, quelques nobles isolés comme lui dans la population des villes et au milieu des masses rurales : la vie lui apprenait sans cesse la faiblesse de son ordre et la puissance du tiers état. Sa fierté même et son ambition l'invitaient à se ménager cette force grandissante. A qui n'a pas le moyen de se faire craindre, il reste à se faire aimer. Personne ne connaissait mieux la détresse du peuple dans les campagnes, les bonnes mœurs et le savoir de la bourgeoisie. A voir agir l'une et souffrir l'autre, ces privilégiés avaient compris que diminuer ici le fardeau et accroître là l'autorité était juste, habile. Et ils avaient accepté de partager avec la classe pauvre les charges pécuniaires, avec la classe intelligente le pouvoir politique.

Ainsi l'alliance s'était nouée entre la petite noblesse, le bas clergé, le tiers état et le monarque. Le roi, recevant de toutes les provinees les mêmes preuves d'attachement, crut qu'il pouvait beaucoup céder à des sujets si fidèles, et, gardé par leur amour, se désarmer sans s'affaiblir. Les privilégiés rapprochés de l'existence commune y avaient perdu de leurs préjugés et se flattaient d'avoir, par leurs sacrifices, consolidé leur influence. Le tiers, émancipé par eux, goûtait la nouveauté de la conquête et se montrait accommodant sur les limites. Placés entre l'ancien régime qu'ils ne voulaient pas conserver et la démocratie qu'ils n'osaient pas prévoir, roi et ordres demeuraient à mi-chemin de toutes les doctrines et commençaient par où d'ordinaire on finit, par une transaction. La sentimentalité, qui, de la littérature, avait gagné la politique, travaillait à

désarmer ces réformes de la grande force révolutionnaire, la logique. La mode était de s'aimer. Tous s'attendrissaient sur les vertus, le sort, les droits des uns et des autres ; tous croyaient que le désir de la concorde suffit à rendre la modération durable et les sacrifices faciles.

Et pourtant, même dans les provinces, sous la surface intacte des habitudes et des respects, un esprit nouveau a creusé ses ravages. En vain la contrée qui sert alors d'exemple à la nation, le Dauphiné, met la fidélité au roi et l'union entre les classes sous la sauvegarde des plus loyaux serments. Au moindre conflit entre les états et Louis XVI, à la moindre rivalité entre les ordres, ces hommes qui s'ignorent ont parlé, comme malgré eux, une langue inflexible et haineuse, où la démagogie trouve d'avance ses formules et ses sommations. La Révolution possède déjà ceux qui ne demandent que des réformes. On rêve un chef-d'œuvre d'équilibre, mais cet équilibre est l'immobilité des passions contraires : il exige de tous les pouvoirs, de toutes les classes un sacrifice continu, une victoire permanente sur elles-mêmes. L'ordre qui a pour unique fondement l'effort dans la vertu est un ordre précaire. Il aurait fallu, pour le maintenir, le concours de toutes les sagesses et de tous les bonheurs.

Toutes les circonstances se trouvèrent réunies au contraire pour précipiter la guerre, le jour où les Etats généraux s'ouvrirent, à la cour et près de la capitale.

Dans une assemblée où siégeaient douze cents députés venus de toute la France, les relations des ordres ne pouvaient demeurer ce que la vie de province les avait faites. Les élus de chaque bailliage forment une infime minorité de la représentation

nationale. L'homme du tiers ne trouve plus à ses côtés les ecclésiastiques et les nobles, ni le gentilhomme et le prêtre les bourgeois avec qui ils étaient accoutumés de vivre, de délibérer, de conduire les affaires locales. Quiconque cherche hors de son ordre ses anciens compagnons a peine à les découvrir dans la foule, il ignore si leurs qualités sont celles de ces inconnus parmi lesquels ils siègent. Cette foule suspecte sépare ceux qui sont arrivés de leur ville et de leurs terres, liés par de vieilles sympathies. Au contraire, le premier regard désigne les uns aux autres les hommes d'Eglise : la communauté de leur vocation forme entre eux, sans qu'ils aient besoin de se connaître, le plus solide des liens, et par une discipline que toute leur vie leur a apprise, ils se groupent autour de leurs évêques. Les gentilshommes se trouvent rapprochés par les alliances de famille qui mettent quelques gouttes du même sang dans les veines de toute la noblesse : ils se rallient autour des noms illustres. Les députés du tiers, plus étrangers les uns aux autres par leurs habitudes toutes locales, se trouvent rapprochés par l'absence des ecclésiastiques et des nobles. Ainsi, dès le premier instant, on cesse de s'unir par provinces, on se divise par ordres ; on n'est plus d'une contrée, on est d'une classe. Or tout corps est par nature hostile à tout ce qui n'est pas lui. Chacun fermé dans un camp s'y retranche. Les qualités des hommes, les amitiés personnelles, les transactions qu'enseignaient la sympathie et l'estime, ne voilent plus les intérêts contradictoires des diverses castes. Les premiers ordres à qui la vie ordinaire donnait conscience de leur minorité et de leur faiblesse au milieu de la nation, forment, aux Etats généraux, une masse égale à celle du tiers : ils ont l'illusion du nombre.

Dans ce nombre ils comptent les plus hauts dignitaires de la noblesse et de l'Eglise : ils ont l'illusion du prestige. Ils ne seraient pas hommes si l'âme des privilégiés ne devenait pas plus altière, et si l'âme du tiers ne s'ouvrait pas au soupçon.

Les Etats généraux ont été convoqués à la cour, sur la terre d'asile où les inégalités se croient inviolables, dans le seul lieu de France où le tiers état n'ait pas obtenu de place, où ceux-là seuls que menacent les réformes possèdent le pouvoir et même la popularité. Car la multitude humaine qu'attire et qu'emploie Versailles dans toutes les fonctions de la domesticité, interpose sa masse entre la cour et la France, et crée autour des privilégiés, tant elle est nombreuse, comme une opinion publique de laquais. Convoquer une assemblée où dominent les hommes du tiers, dans la ville où règnent les hommes de cour, c'est attirer les ordres dans un champ clos. Qui apaisera le conflit? la majesté royale ? Mais quel roi, vu de si près, garderait sa majesté ? Le roi perd la ressource d'ignorer et le droit d'attendre ; il va être saisi de tous les incidents, sommé par toutes les impatiences, réduit, quoi qu'il fasse, à mécontenter un des ordres et, s'il n'agit pas, à les indisposer tous. On le tiendra sous le regard, on lira sur son visage, on prendra en toute occasion sa mesure d'homme. Or, nul souverain ne possédait moins que Louis XVI les qualités extérieures qu'on attend des princes. A l'inverse de la plupart, son aspect amoindrissait son mérite. Ses qualités étaient sans la grâce qui les rend populaires. Gros et court, avec une voix grêle, et une physionomie où la bonté efface la force, il n'impose pas. A contempler cette face lourde et pacifique, on oubliera que Louis XVI, vainqueur des Anglais en Amé-

rique, possède la gloire la plus chère aux Français, la gloire militaire ; on aura peine à penser que cet homme, obèse et grand mangeur, ait pour principal souci le bonheur du peuple. La liberté d'esprit que les sujets s'étonnent de conserver à son aspect leur permettra de surprendre, dans le détail, le défaut de ses vertus. Son souci constant de respecter le droit, le sien ou celui des autres, son désir de supprimer les abus et sa crainte de causer des maux nouveaux en portant remède aux maux anciens, l'absence de parti pris et l'excès de scrupule qui le mettent tour à tour dans les intérêts de toutes les classes, livreront le secret que les princes doivent garder avec le plus de soin : les incertitudes de sa volonté. On pourra savoir, heure par heure, l'état de son âme, nommer les conseillers qui ont déterminé chaque mesure, le regard pénétrera jusque dans son oratoire, jusque dans son lit pour déterminer la part du clergé, des princes et de la reine dans le gouvernement de la France. On constatera quelle multitude de petites causes, comme des fils ténus et innombrables, règlent les mouvements de ceux qui semblent gouverner le monde. Après avoir contemplé comment la volonté suprême se forme, on contemplera, sur place, comment elle s'exécute, les hautes fonctions décernées à la naissance et à la faveur, les grands services gérés comme au hasard, le désordre minant partout la solidité du trône. Alors, les rites idolâtriques de la royauté, ces formules qui semblent le verbe de la toute-puissance, ces ministres qui l'approchent à genoux, au lieu d'inspirer le respect, la diminueront comme une ironie, et sous cette splendeur de théâtre, toute la faiblesse du pouvoir absolu inspirera la pitié. Mais la pitié, quand elle est donnée au

souverain par le sujet, ne va pas sans un commencement de mépris : elle se sait contre l'ordre naturel des choses et prépare le changement du régime où elle naît.

Enfin, ces Etats généraux se tiennent aux portes de Paris. Or Paris, que le gouvernement siégeât au Louvre ou à Versailles, avait, depuis des siècles, cette vue immédiate de la cour et du roi. Tous les accidents, même dans les politiques les mieux suivies, toutes les faiblesses, même dans les plus illustres serviteurs de l'Etat, avaient servi de spectacle quotidien à cette population, aiguisé ses dons de curiosité, de raillerie, de finesse, tué l'histoire sous l'anecdote, étouffé l'intelligence des grandes choses sous la divination des futiles, l'attachement au souverain sous l'orgueil de n'être jamais dupe.

S'il jugeait ainsi la puissance royale parce qu'elle était trop près, il ne jugeait pas mieux le rôle des ordres parce qu'il les voyait de trop loin. Les privilégiés connus de Paris étaient les prélats et les seigneurs transfuges du sol et des populations confiés à leur garde et qui, par la vanité ou le scandale de leur vie, devenaient comme les faux témoins de leur classe. Dans cette ville, le tiers état seul est fort. Au sommet, une bourgeoisie nombreuse, riche, ornée de toutes les délicatesses, brillante de tous les éclats, armée de toutes les supériorités, sauf la naissance, et d'autant plus malheureuse que, faute de naissance, elle n'avait pas obtenu sa part légitime d'honneur et de pouvoir. Dans son culte pour l'esprit, il y avait, outre un amour, une haine : elle voulait à son tour subordonner l'aristocratie du sang à l'aristocratie de la pensée. Les philosophes suscités par cet état social avait fondé par leur gloire la royauté de l'intelligence, et appliqué cette intelligence à ruiner

toutes les traditions dont souffrait le tiers. Ils donnèrent aux passions de l'époque l'orgueil de s'imaginer qu'elles étaient une science. Ils aiguisèrent le tranchant et la pointe de cet esprit vif, argumentateur, critique, enthousiaste seulement pour les nouveautés, et incomparable dans l'art de tuer par le ridicule le respect.

Enfin, au-dessous de cette bourgeoisie ambitieuse, Paris contenait la multitude des petites gens, des ouvriers et des pauvres. C'est pour ceux-là surtout que l'état social était inexplicable. A l'élite du tiers, qui avait le savoir et la richesse, il ne refusait que le pouvoir, mais à la multitude des ignorants et des faibles il refusait la pitié. Cette protection était la grande pensée, la seule excuse de l'ancien régime : il avait par la hiérarchie des classes voulu libérer l'être humain du plus terrible des maux, la solitude, donner à tout être des appuis. Le peuple de la capitale semblait hors de cette sollicitude, aucun lien de patronage ne l'unisssait au gentilhomme, et sa misère obscure demeurait souvent ignorée même du prêtre. La bourgeoisie vivait la plus étrangère à ce peuple : elle voulait enlever le pouvoir aux traditions pour le donner à l'intelligence : c'était un privilège opposé à un privilège, qu'importait aux ignorants et aux pauvres? Ils éprouvent une douleur inconnue hors des grandes villes, l'amertume de vivre mêlés sans cesse aux favoris du sort, de les sentir à la fois si près et si loin, sans que jamais se tende la main, si proche, des heureux. Ces masses sont plus seules, plus délaissées, que les paysans perdus au fond des contrées sauvages. Convaincues que nul ne songe à elles, elles ne se sentent d'attachement pour personne. Dans leur terrible jeûne, elles ont recueilli quelques miettes tombées de la table des philo-

sophes ; les mots d'égalité, qui n'étaient pas prononcés pour elles, ont retenti dans leur cœur, les formules par lesquelles les bourgeois cultivés ruinent la prépondérance des classes privilégiées apprennent au peuple à détruire toutes les supériorités sociales. Il forme une armée que la faim recrute, que la haine aguerrit, et qui, à la première occasion, auxiliaire de quiconque attaquera l'ordre, marchera à l'assaut de tous les pouvoirs.

***

L'esprit individualiste de la Révolution française (1)

Jusqu'à la Révolution française, il semblait que le premier devoir d'une société fût de pourvoir à ses intérêts généraux, et que le premier bien à assurer à ces intérêts fût la stabilité. C'est pour eux que le peuple était réparti en classes hiérarchisées et en corporations permanentes, chacune ayant à perpétuité charge d'un service public, et en récompense jouissant d'avantages particuliers que lui reconnaissaient toutes les autres. C'est le règlement de ces avantages qui formait la matière des rivalités entre ces corps, et comme ils se savaient tous nécessaires à la vie commune, leurs luttes n'étaient que des querelles de frontières. Les droits de l'homme étaient sa part des avantages reconnus à sa caste ; ses efforts pour améliorer cette part s'exerçaient au nom et au profit de sa classe : ainsi l'égoïsme individuel, transformé en esprit de corps, trouvait dans l'orga-

(1) *Les luttes entre l'Eglise et l'Etat* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1897).

nisation sociale une direction et un frein. La liberté de ce temps avait un double caractère : considérait-on sa nature ? elle était la jouissance d'avantages pratiques, précis et limités. Considérait-on ses ayants droit ? elle était un bien collectivement conquis, possédé et défendu par chaque corps.

L'imperfection d'une structure d'ailleurs si solide était de laisser une place trop étroite et indistincte à l'individu. Subordonné jusqu'à être sacrifié à l'intérêt de son ordre ou de sa corporation, il ne trouvait que dans la puissance de l'ordre ou de cette corporation prospérité et indépendance. Ni l'une ni l'autre ne manquèrent tant que ces corps, demeurés autonomes et gouvernés par leurs chefs naturels, obéirent à l'instinct de la conservation. Mais cette autonomie fut peu à peu détruite : la royauté, au lieu de rester le lien qui unit, devint le lien qui étouffe. Quand l'autorité, jusque-là exercée par chacun de ces corps au profit de leurs membres, se trouva confisquée par le monarque et dans son seul intérêt, pour le sujet la soumission devint sans récompense et sans espoir. Il sentit au-dessus, au-dessous, autour de lui, la poussée de forces autrefois protectrices le presser, l'étouffer, le réduire à rien. Pour trouver l'air respirable et par un effort suprême, il brisa toute l'antique organisation, comme un enseveli ferait éclater son cercueil.

L'homme s'en échappa, emportant sur ses lèvres ce baiser froid de la mort ; il y abandonna comme un linceul l'humilité confiante qui, lui rendant sacrées les coutumes reçues et les institutions établies, lui avait fait préférer les volontés des autres à sa propre volonté. Désormais il restait seul avec sa raison qui l'avait délivré. Qui avait droit à conduire sa vie sinon lui-même ? Qui connaissait ses désirs et

ses besoins plus que lui-même ? Les intérêts généraux auxquels il avait été sacrifié pouvaient-ils s'établir sur la ruine des intérêts particuliers ? Ne seraient-ils pas garantis le jour où nul individu n'aurait plus à souffrir ? Chaque homme devait donc employer sa part de raison à assurer sa part de bonheur. L'enthousiasme universel des espérances à l'aurore de 1789 fit croire que dans ce peuple unanime survivait la solidarité : jamais des hommes plus « sensibles » n'avaient proclamé plus haut que le bonheur d'autrui est la meilleure part du nôtre, et se prendre à cette apparence fut la naïveté d'une époque sans candeur. Mais dans ces foules où tous revendiquaient pour tous, parce que les désirs de tous étaient les mêmes, chacun songeait à soi, stipulait pour soi. Dès ce moment, quelles libertés sont réclamées tout d'une voix, avec une passion dont l'écho retentira pendant un siècle ? Celles de conscience, de profession, de parole, de presse, de vote, c'est-à-dire celles qui offrent à l'homme le moyen de rester son maître et l'espoir de devenir le maître des autres. Mais il y a une liberté qu'ils ne peuvent exercer, sinon par une concorde de vues, par une communauté d'efforts, qui discipline leur énergie, combine leurs intérêts, crée entre eux un échange de droits et de devoirs, transforme en avantages pour chacun les sacrifices consentis à l'intérêt de tous, et initie les hommes aux conditions normales de la vie : c'est la liberté d'association. Celle-là semble étrangère aux droits de l'homme. Pourquoi ? Parce que toute organisation collective réveille chez l'individu le souvenir des anciens corps où il comptait pour rien. Il se dit un homme libre, il est toujours un esclave échappé, il ne croit jamais avoir mis assez d'espace entre lui et les chaînes rompues. La

Révolution fut un acte de foi en la raison solitaire de chaque homme. La liberté, prenant des caractères opposés à ceux qu'elle avait sous l'ancien régime, devint à la fois illimitée dans ses espérances et individuelle dans son effort.

***

L'Emigration (1)

Ceux qui se haïssent ne peuvent se juger. Les Français qui s'étaient combattus pendant la Révolution ont continué leur lutte dans l'histoire. Pour les fidèles du drapeau blanc, l'émigration était l'exode héroïque grâce auquel le principe de la légitimité s'était défendu, conservé intact, imposé au respect du monde, et rétabli victorieusement en France. Pour les soldats du drapeau tricolore, l'émigration était un crime et le plus scélérat, la trahison armée contre la France, un assassinat de la patrie. Les confidences de La Ferronnays et de sa femme livrent toute l'âme de ces émigrés (2). Ce qui est certain, c'est qu'ils n'ont pas conscience d'être traîtres, pas même soupçon de se tromper, et qu'ils ne croient pas combattre la France, mais la servir. La France est pour eux la société formée par les siècles, couronnée par une monarchie puissante, hiérarchisée en trois ordres, de telle sorte que trois aristocraties, celle du sang, celle de la vertu, celle de l'intelligence laborieuse, protègent et contiennent la multitude. Une suite de révoltes change cette société en une autre

(1) *Témoins de jours passés.*

(2) Ces pages furent écrites à propos des *Souvenirs tirés des papiers du Comte A. de la Ferronnays* (1717-1814) par le Marquis Costa de Beauregard.

où la royauté n'a plus de pouvoir, l'Eglise plus de liberté, la noblesse plus d'existence, où la collaboration des trois ordres abdique dans la dictature du Tiers, où cette légalité nouvelle, viciée dès l'origine par les violences de Paris, est impuissante à dompter l'anarchie de la foule. Ils voient dans la durée de cette anarchie, outre leur dommage personnel, la ruine des institutions nationales, la décadence de la nation elle-même : l'émancipation philosophique, le régime électif, la souveraineté du nombre, dogmes nouveaux, leur semblent mortels. Ils veulent sauver de ces périls la France des siècles, qu'ils continuent à aimer, ils veulent rétablir ce qui était hier le droit pour tous et qui n'a pas cessé d'être le droit pour eux. Il n'y a donc pas de leur part révolte contre la patrie, mais, entre eux et d'autres Français, désaccord sur ce que la patrie doit être. Comme on l'a dit fortement, il faut juger chacun de ces partis selon sa loi (1). Condamner les émigrés au nom du droit révolutionnaire qu'ils ne voulaient pas admettre, ou condamner les révolutionnaires au nom du droit traditionnel qu'ils détruisaient, est d'une égale injustice. Au lieu de supposer la volonté perverse partout où apparaît l'erreur, il est plus conforme à la vérité et à notre honneur de reconnaître que souvent nous faisons le mal sans le vouloir, parfois en cherchant le bien. Quand nous pesons la responsabilité des hommes, l'essentiel n'est pas de savoir s'ils nous paraissent coupables, mais s'ils ont cru l'être. Les émigrés ne croyaient pas l'être.

Mais, s'il n'est pas juste de les dire criminels, il est certain qu'ils furent insensés. Comment des

(1) Brunetière, *Histoire et littérature*, t. II. *Une récente histoire de l'émigration.*

hommes ont-ils pu méconnaître à ce point la puissance de la force qu'ils prétendaient réduire ? Comment ne comprirent-ils pas que, pour disputer la place, il faut d'abord ne pas l'abandonner ? En France, chaque seigneur, chaque magistrat, chaque prélat, gardait autour de lui, malgré les nouveautés et par les mœurs, une certaine influence de rang, de richesse, de services rendus ou espérés, restes de puissance contre la démagogie. Voulût-on en appeler aux armes, c'est en France encore qu'étaient les champs de bataille. Les insurrections de la Vendée, de la Bretagne, du Calvados, de Lyon, du Midi causèrent à la République d'autres soucis que l'armée des Princes. Elles prouvèrent que, pour trouver des armées parmi les mécontents de toute classe et de toute région, il eût suffi aux émigrés d'attendre. Ils auraient fourni à ces tentatives qui ne surent pas se concerter la force d'unité qui est dans toute corporation ; ils auraient, noblesse militaire, organisé ces soldats qui manquèrent de chefs. Au lieu de fortifier ces révoltes, ils les avaient affaiblies d'avance, car le grand argument contre elles fut qu'alliées aux émigrés, elles étaient complices de l'étranger. Non seulement les émigrés renonçaient à toutes les influences traditionnelles qui, sur la terre natale, faisaient de chacun d'eux une autorité, et n'emportaient que leur valeur d'individus, et leur force de nombre ; non seulement les cent vingt mille nobles, qui, demeurés sur leurs terres restaient des chefs, ne furent plus, la frontière franchie, que des fugitifs ; non seulement les douze mille officiers qui formèrent l'armée des princes ne furent plus que douze mille soldats ; non seulement, par ce saut démesuré hors de la Révolution, tous semblaient, après avoir les premiers réclamé un régime nouveau, combattre

les réformes les plus légitimes, revenir à tout l'ancien régime, et s'aliénèrent par là une grande partie des Français qui détestait comme eux les excès : mais surtout, hors d'état de vaincre par leurs propres forces les obstacles qu'ils avaient élevés contre eux-mêmes, ils étaient réduits à faire dès le premier jour appel à l'Europe, à guider les armées étrangères, eux défenseurs nés du sol natal, à imprimer à leur cause la flétrissure d'une défection que la France ne pardonna jamais à personne.

... Si l'émigration qui se battait servit mal sa cause, celle qui se contentait d'attendre le succès se compromit même aux yeux de l'étranger qu'elle voulait gagner. Elle aussi eut sa vaillance ; il lui manqua de la gravité. Sans doute la belle humeur est parfois elle-même du meilleur courage, et il est très français de « déconcerter la mauvaise fortune en lui riant au nez ». Mais le rire sied contre les déceptions et la misère, pas contre le deuil. Le sérieux est la décence du malheur. Il y avait une grande pitié prête dans le monde pour cette aristocratie qui perdait tout à la fois : mais cette pitié fut déconcertée, quand, après la mort du Roi et l'exécution des plus illustres victimes, ces familles, toutes atteintes, continuèrent à faire de l'esprit, des vers, à jouer la comédie, à danser en exil, tandis que la chute du couteau sur les têtes des amis et des proches marquait en France la mesure. Le monde se demanda si c'était de l'héroïsme qui cachait ses douleurs ou de la légèreté qui ne les sentait pas.

Les princes de la famille royale furent les plus inexcusables. La noblesse, depuis longtemps, mettait sa dignité à obéir et son amour-propre à imiter la Cour. Le Roi tenu pour captif, la noblesse attendait les ordres et les exemples des Princes. Le signal de

l'émigration est donné par les Comtes d'Artois et de Provence ; le ralliement est un sauve-qui-peut. Aucune des conséquences n'apparaît à ces conducteurs d'hommes. Ils ne s'inquiètent pas si leur fuite menaçante ne sera pas la perte du Roi, leur frère, qu'ils prétendent défendre. En attendant, ils ne sont d'accord que pour l'annuler. Loin qu'ils se dévouent à la solidarité familiale, ils montrent les préoccupations personnelles qui rompent les dynasties en factions, et l'on se croirait revenu aux jours où, sous Louis le Débonnaire, fils, frère et neveux rêvaient de grandir par son abaissement. Le Comte de Provence a sa cour, le Comte d'Artois la sienne, les Condés la leur. Lequel de ces princes agit en prince ? Les Condés, que leur naissance place près du trône sans espoir de l'occuper, montrent seuls une des qualités nécessaires pour le reprendre : ils savent tenir l'épée et exposer leur vie. Mais quel autre de sang royal vient recevoir sur les champs de bataille le salut de ceux qui vont mourir pour lui, et joue vraiment sa vie pour sa propre cause ? Ils ne sont pourtant pas tous nécessaires à la perpétuité de la race et au gouvernement de la nation ! Et pas un ne songe que, dans les familles nombreuses comme la leur, les princes superflus pour la fonction royale sont une réserve pour les belles témérités, et qu'ils doivent payer, aux heures critiques, fût-ce par la mort, la rançon de leurs privilèges. Artois envoie partout de Londres des conseils d'audace ; Berry et Angoulême seraient prêts au courage, mais ils attendent que l'Europe les y invite. Henri IV aurait-il conquis son royaume, s'il eût attendu la permission de l'Espagne et l'assentiment de l'Angleterre ?

Les petits-fils ont hérité de l'ancêtre la galanterie. Mais Henri IV y cherchait la distraction de ses vic-

toires, eux l'oubli de toutes les défaites. Cette féminité, qui fut toujours la faiblesse des Bourbons, est, chez presque tous ces princes d'émigration, tout le signe de la race... La grandeur tragique de leurs maux déchoit dans la vulgaire licence de leurs mœurs, et ils ne semblent princes que par leur droit à vivre au-dessus du devoir. Ces habitudes que nulle pudeur ne cache donnent le ton à l'émigration, scandalisent l'Europe, et desservent auprès d'elle la noblesse française.

Même quand, à ces désordres, a succédé une sorte de régularité, que la princesse de Monaco est devenue princesse de Condé, que la mort de madame de Polastron a rendu le Comte d'Artois tempérant et pieux, qu'il n'y a plus assez d'émigrés pour continuer les fautes militaires, que Louis XVIII conduit seul les affaires royales, qu'il entretient des informateurs en France et des représentants auprès des souverains étrangers, que l'aventure a pris l'apparence d'un gouvernement, il reste, marque indélébile, vice originaire, la persévérance dans les illusions. Tout garde un air d'irréalité. Tandis que l'Europe devient une plus grande France, que Napoléon règne sur l'une et sur l'autre, modifie la puissance des souverains, les frontières des peuples, l'âme de la société, et renouvelle tout par un travail prodigieux et simultané de renversement et de reconstruction, dans un coin de ce monde en travail, un petit groupe d'oisifs est immobile autour d'un homme perclus, et l'homme perclus dit : « Rien n'est changé ». Ce petit groupe s'appelle une Cour, et appelle son chef le Roi. Celui-ci a de la royauté une apparence : il ne laisse pas arriver la vérité jusqu'à lui. Il ne peut rien contre les faits, que les ignorer ; il ne veut pas scandaliser ses yeux, il les ferme ; c'est le Prince au Bois Dormant.

Les hommes choisis par lui pour faire connaître son rêve de droit divin à « ses sujets » les Français, et à « ses frères » les monarques, invitent la France à oublier les changements auxquels elle tient davantage, à chercher son avenir dans le passé, à revenir à la veille de 1789, et l'Europe à préférer un souverain sans puissance au dehors, sans parti dans ses propres Etats, mais légitime, à l'usurpateur qui, dans ces Etats, est tout-puissant, et au dehors, distribue les couronnes comme les autres souverains les sourires. Les informateurs chargés de faire parvenir au Roi les réponses de la France et de l'Europe sont des courtisans à distance : ils lui disent ce qu'il désire et entretiennent l'ignorance qui entretient son espoir. Tout occupé d'écrire ses notes et de lire les rapports de ses agents, et tout persuadé qu'il règle sur la sûreté de ses informations la sagesse de ses actes, Louis XVIII vit de sa pensée qu'on lui retourne, prend des échos pour des réponses, croit s'instruire en se trompant. Cet infirme qui, assis devant sa table, examine et distribue ses papiers, a l'air d'un solitaire qui se ferait des patiences. Et la vue irritante de ce travail appliqué et stérile inspire à La Ferronnays ces lignes : « Au milieu des culbutes de l'Europe, le Roi et ses fidèles continuent leur paisible vie accoutumée. On dirait qu'un petit ressort, car tout est petit ici, fait remuer, parler, agir toute cette petite mécanique ; aux mêmes heures, chaque petit acteur a la même petite pensée, fait le même petit geste ; il n'y a de grand que l'importance qu'ils donnent à leurs fantaisies ou à leurs plaisirs. Nous n'avons plus d'autre champ de bataille que celui de nos querelles et de nos chasses, plus d'autres positions à disputer que notre place à table et au jeu du Roi ».

. . . .

Pour être juste, il faut ajouter que les partis comme les femmes ne sont pas toujours en beauté, et que l'émigration fut l'âge ingrat de la légitimité. Louis XVIII n'était pas apte à toutes les fortunes, et l'exil ne lui laissait que les défauts de ses qualités mêmes. Pour ne pas abjurer sa foi en son droit partout oublié, il lui fallait ne vivre que par le souvenir. La disproportion entre la grandeur de sa race et la misère de sa vie, son obstination à écarter les faits d'un geste impérieux et impuissant, son langage d'aîné aux plus grands souverains, son attention à célébrer dans sa chambre de proscrit les rites de Versailles, ne semblaient que vanité, arrogance, manie. Mais, dès qu'il eut le pouvoir, ses mérites trouvèrent leur mesure et leur emploi. Son droit, dès qu'il fut reconnu, cessa d'être intraitable, cet esprit enraidi devint souple et apprit à céder, cet aveugle eut peu d'égaux dans la connaissance des hommes et le discernement des choses. Il fut un des très rares hommes à qui la puissance ait apporté la sagesse. Comme le roi, le parti royaliste se trouva transformé, et nombre d'émigrés, rendus à la fois à la France et au bon sens, se signalèrent par leur promptitude à discerner dans la Révolution l'œuvre définitive, par leur fidélité à défendre contre les retours de la monarchie absolue un commencement de libertés publiques, par leur amour de leur temps et de leur pays.

***

Comment s'établit et dura le second Empire (1)

Le second Empire s'établit et dura parce que, dans la France, il avait su reconnaître, servir et accroître trois passions.

La première fut la peur. Une fois de plus, la démagogie avait dégoûté de la liberté. Comme à la fin du siècle dernier, l'Eglise, la propriété, l'intelligence, lasses de combattre le fanatisme et les cupidités révolutionnaires, cherchaient un protecteur. Un Napoléon s'était encore rencontré : enlevant aux uns l'espoir de troubler la société, aux autres le souci de la défendre, il était devenu pour tous un maître, et plus ce maître paraissait absolu, plus il satisfaisait le goût de soumission et de silence qui termine toutes les anarchies.

Sous un régime qui tire son origine et sa légitimité de la force, la plus essentielle des institutions est l'armée. Une armée puissante permet de faire la loi au dehors comme au dedans. Elle devait donner à un Bonaparte la tentation de la guerre, et les victoires de Crimée avaient réveillé dans le peuple français une seconde passion qui, en France, dort toujours d'un sommeil léger, et surtout après un long repos : l'orgueil militaire.

Cette gloire n'avait pas été inutile à la paix même. L'ordre et le prestige favorisent l'essor du travail. La prospérité des affaires avait, à son tour, développé dans tous les rangs de la société le goût de l'argent, de toutes les jouissances qu'il achète. Plus encore que dans la peur, plus encore que dans l'orgueil, l'Empire avait poussé sa maîtresse racine dans

---

(1) *Etudes sur le second Empire.*

l'égoïsme satisfait, et l'idolâtrie renaissante de la matière célébrait le nouveau César comme le dieu qui veille sur la richesse.

Sept années le régime se continua comme il avait commencé, logique, habile, heureux. Tribune, presse, associations, tout ce qui fait à un peuple une pensée publique était détruit ; le citoyen était un homme isolé et muet, la parole et l'action étaient réservées aux agents du pouvoir, et le suffrage universel, seul débris resté debout des institutions libres, ne servait à la France, conduite au vote par des fonctionnaires, qu'à renouveler son abdication quand il plaisait à l'Empereur.

La seule faiblesse de cette dictature était le dictateur. La France croyait s'être assuré les biens ordinaires du gouvernement absolu. Or, c'est l'originalité des Napoléon qu'ils emploient la toute-puissance non à conserver l'ordre, mais à le changer : leur despotisme est un levier, qui écrase de son poids la place où il s'appuie, pour soulever ailleurs le monde. La vie avait fortifié en Louis Bonaparte cette disposition de la race. L'intérêt qui porte d'ordinaire les princes à respecter, dans les choses établies, la solidité de leur propre grandeur, avait exalté l'audace novatrice d'un prince longtemps proscrit. Il fallait partout de grands changements pour changer sa fortune. Adversaire d'une monarchie faite par les classes instruites, riches, et pour elles, il avait revendiqué, dans ses conspirations et dans ses écrits, les droits des classes populaires, la part de souveraineté et de richesse usurpée par une oligarchie sur le nombre et sur le travail. Héritier de l'homme que l'Europe avait condamné et abattu en 1815, il tenait pour illégitimes les traités où sa famille et la France avaient été également déchues ; à l'œuvre de force

qui avait dépecé les territoires et souvent les races, il avait opposé le droit des nationalités à se ressaisir, à se libérer et à vivre.

Mais le jour où commença son règne, ses actes, ses idées étaient peu connus et comme indifférents à la France qui l'appelait. Il demeurait obscur dans l'éblouissement de son nom, ou plutôt il n'était tout entier qu'un nom demeuré, dans la mémoire de la France, l'expression la plus souveraine de l'autorité. Ceux qui, dans l'héritier, cherchaient l'homme et connaissaient son passé, ne s'en inquiétèrent pas davantage : ses promesses ne semblaient que propos de prétendant.

***

La politique des nationalités (1)

Napoléon III se crut mis en demeure par sa puissance de commencer la réforme du Monde. Au désordre de l'Europe, son génie apportait un remède : la politique des nationalités. Ce qui était hardi dans cette politique n'était pas de l'avoir conçue. Elle datait, à vrai dire, du jour où la Révolution reconnut la souveraineté du peuple. Si des hommes ne doivent pas être esclaves d'un gouvernement, ils ne doivent pas être esclaves d'une patrie ; la faculté de se donner à l'un et de se donner à l'autre est l'exercice du même droit, le droit de choisir son maître. Ce qui était hardi, c'était de proposer cette politique à l'Europe. La plupart des souverains y tenaient à la chaîne des populations prises de force ; l'annonce seule de la réforme était une menace pour presque toutes les couronnes, son accomplissement, une révo-

(1) *Etudes sur le second Empire.*

lution dans la puissance et l'équilibre des Etats. Mais l'étendue même de l'entreprise la rendit chère à l'Empereur. Elle flattait son ambition de se mêler à la vie de tous les peuples, d'abaisser les monarchies orgueilleuses, de faire luire un espoir aux vaincus, de planer comme une autre providence sur le destin de tous. Le risque d'unir contre lui la coalition des intérêts menacés ne l'effraya pas davantage. Il déroberait la grandeur de ses projets sous la lenteur de ses mouvements. Sans appeler à la fois tous les peuples esclaves à la révolte, il choisirait un à un ceux qui seraient mûrs pour la délivrance.

Le premier pas dans cette politique fut la guerre d'Italie. Elle a déconcerté le bon sens des hommes d'Etat comme un effet sans cause, et, pour trouver cette cause, beaucoup se sont accordés à dire que les attentats des conspirateurs italiens contre Napoléon l'avaient rappelé à l'exécution d'anciens engagements. C'est l'erreur commune des spectateurs dans le drame humain d'admettre, comme seules explications des faits, celles qui les auraient décidés eux-mêmes, c'est l'erreur particulière des esprits calmes et positifs de ne pas tenir compte des mobiles capables de séduire les hommes d'imagination et de système : comme si la raison, en histoire et en politique, ne consistait pas à comprendre toutes les déraisons. Il n'était pas besoin de la crainte pour jeter en Italie un homme tel que Napoléon, il y était conduit par l'amour. Nulle nation n'appartenait depuis plus de temps à l'étranger, et nulle n'était partagée entre plus de maîtres, nulle n'opposait une protestation plus constante à l'iniquité de son sort. Délivrer l'Italie n'était pas seulement honorer un peuple, mais le berceau de la civilisa-

tion, le foyer de l'art, le siège de la foi, et, en affranchissant la plus illustre des races humaines, bien mériter de l'humanité tout entière. La victime semblait si auguste et si touchante qu'en sa faveur les sympathies éclataient dans toute l'Europe : la Russie ne s'opposait pas à cet acte de justice, l'Angleterre y applaudissait d'avance.

Une seule résistance était à vaincre, celle du possesseur violent, l'Autriche ; mais la France ne redoutait pas cet adversaire, et la prévoyance conseillait d'affaiblir la nation qui dominait l'Allemagne et l'avait tant de fois levée contre nous. Il ne fallait pas craindre que la terre délivrée par nos soins nous devînt à son tour un embarras : l'unité qui l'eût peut-être rendue redoutable lui était interdite par sa structure et par son histoire. Ou ses Etats demeureraient, comme à toutes les époques de leur indépendance, isolés et faibles ; ou ils constitueraient une Confédération, et dans leur gouvernement, quelle place au Pape, sinon la première ? En ce cas, trois grands avantages étaient acquis d'un coup : par la nature des pouvoirs qui la constituaient, cette fédération serait vouée à une paix perpétuelle ; par ses lois générales, elle aurait le moyen de remédier dans les Etats Romains aux abus du gouvernement ecclésiastique ; par son chef, elle rendait un perpétuel hommage à l'autorité morale de l'Eglise. La France enfin, en mettant, sans vues de conquête, ses armes au service de ces intérêts, effaçait par la main d'un Napoléon les derniers souvenirs de son ambition conquérante.

Tout avait été prévu en effet, sauf ce détail que l'Autriche vaincue avait droit aux secours de la Confédération germanique. Les forces de celle-ci étaient médiocres, mais en France il n'y avait plus

de troupes à opposer à un nouvel assaillant ; il fallut ne rien achever, par peur de tout perdre. La paix ne réalisait pas les promesses faites par l'Empereur. L'Italie n'était pas « libre des Alpes à l'Adriatique », elle ne se crut pas tenue de tenir parole aux espérances de l'Empereur. Peut-être délivrée tout entière et n'ayant désormais qu'à vivre, auraitelle vu renaître l'ancienne diversité de ses Etats, peut-être ces Etats auraient-ils refusé d'aliéner à un seul souverain leur jalouse indépendance. Mais, privée encore d'une partie de son territoire, elle n'avait à s'organiser que pour combattre, il ne lui restait qu'à se serrer autour du chef le plus capable de vaincre. En quelques mois, la révolution chassait tous les princes italiens, prenait la plus grande partie des Etats pontificaux et donnait un grand royaume à la maison de Savoie. Nous avions fait une Italie une, à laquelle manquait seulement ses frontières et sa capitale, et qui pour premiers mots affirmait ses droits sur la Vénétie et sur Rome. Tout devenait difficulté pour la France. Condamner ces changements, c'était, après avoir fait une guerre pour créer un peuple, être réduit peut-être à faire une guerre pour le détruire. Lui promettre la Vénétie, c'était renouveler avec l'Autriche et l'Allemagne le conflit qu'on ne s'était pas cru de force à soutenir. Lui permettre d'entrer à Rome, c'était soulever dans l'univers entier l'opposition des catholiques.

Surpris par ces événements, l'Empereur s'appliqua à leur découvrir d'heureuses conséquences, et il tira, en effet, de la situation les avantages qu'elle pouvait donner. Il prit son parti d'avoir fait une œuvre plus grande qu'il ne l'avait voulue, se persuada qu'à une Confédération impuissante il devait préférer un allié déjà fort et à jamais fidèle, se fit auprès de l'Europe

le protecteur du nouveau royaume, et se trouva en Italie, qui alors attendait de lui seul le complément de son unité, maître comme en France. Pour empêcher que cette unité menaçât les intérêts religieux, il obtint que le nouveau royaume fixerait sa capitale à Florence, et, par la convention du 15 septembre, plaça l'indépendance du territoire pontifical sous la sauvegarde de l'honneur italien. Enfin, il bénéficia lui-même du droit reconnu par lui aux nationalités : Nice et la Savoie, invitées à statuer sur leur sort, s'étaient données à la France ; et si le subit agrandissement d'un voisin est toujours un péril, nous nous sentions fortifiés par l'acquisition de deux provinces. En somme, les résultats immédiats de la guerre étaient brillants, les périls à venir avaient été provisoirement écartés, et ce provisoire devait durer tant que l'Empereur resterait maître des événements.

Mais l'appui donné par la France à la cause italienne avait éveillé en Europe l'espoir impatient d'autres nations. A son tour, la Pologne se prit à réclamer l'indépendance. De toutes les réparations que le droit attendait, celle-là était la plus difficile à accomplir : elle menaçait dans leur conquête à la fois la Russie, la Prusse et l'Autriche et ne pouvait être obtenue que par une victoire sur ces trois puissances. L'Empereur, en 1859, avait reculé devant une coalition moins redoutable. Dès lors, son devoir était simple : décourager, en sauvegardant le repos du monde, les projets qu'il ne pouvait servir ; maintenir intacte la force encore vivante dans cette race et ne pas laisser se perdre, avec un sang trop tôt versé, la vie que lui réservait peut-être l'avenir. Mais si l'Empereur eût condamné ceux qui invoquaient les principes enseignés par lui, n'abdiquait-

il pas sa mission, n'abjurait-il pas le droit nouveau de l'Europe? Déjà il devenait lui-même le prisonnier de ses idées. Il crut écouter seulement la confidence de plaintes et de vœux que lui adressait la Pologne, accueillir avec compassion les ambassadeurs de ses souffrances. Il ignorait que, quand on est la force, écouter la faiblesse, c'est presque lui promettre. Trompée par cette pitié, certaine que le secours était proche, l'insurrection de 1863 éclata dans le grand-duché de Varsovie. L'Empereur tenta d'employer pour elle l'autorité morale dont il se croyait revêtu et convia l'Europe à un congrès, où toutes les difficultées pendantes seraient portées, et où il comptait dominer, arbitre entre le droit des traités et le droit des races. La Russie repoussa comme une injure l'ingérence de puissances étrangères dans ses conflits avec ses sujets rebelles, et sembla les défier toutes par la rigueur de la répression. Notre politique dans la question polonaise avait aggravé le sort d'un peuple que nous voulions secourir, et laissait à la Russie l'amertume d'un premier et profond désenchantement.

Au même moment, la question des nationalités agitait l'Allemagne. Entre la Confédération germanique et le Danemark, les duchés de Schleswig et de Holstein étaient depuis longtemps un sujet de dispute. La Confédération avait voulu les enlever au Danemark, tour à tour par la révolution et par la guerre; le Danemark avait soutenu par les armes son droit inscrit dans les traités, et la question semblait assoupie quand le droit des races vint apporter aux prétentions germaniques une chance nouvelle. La population des duchés était en partie allemande d'origine. Sous ce prétexte, la Diète prit feu. Feu aisé à éteindre; dans ce gouvernement,

tout était lenteur, même la colère. Durant des mois, pour intimider les petits Etats disposés par nature aux retraites, pour sauver d'elle-même l'Autriche traînée à cette guerre contre ses intérêts et ses goûts, pour arrêter la Prusse avide de la conquête mais incapable de la tenter sans alliés, il suffisait qu'une puissance se déclarât résolue à secourir le Danemark. Au lieu d'une, on en aurait eu deux, s'il eût plu à la France. L'Angleterre lui offrit et lui demanda son concours armé. Si l'Allemagne, contre toute apparence, eût risqué la guerre, ces deux grands peuples, avec le Danemark et l'Italie, dont la France disposait alors, pouvaient affronter la lutte ; l'occasion était belle pour l'Empereur de réduire la nation qui avait déjà fait échec à sa fortune et d'achever, aux dépens de l'Autriche, l'unité italienne. Nos forces, utilement engagées sur nos frontières, ne se seraient pas amoindries dans les lointaines aventures du Mexique, et nous aurions peut-être écrasé dans l'œuf ce jeune aigle de Prusse, qui essayait alors son bec à briser sa coquille et qui, sitôt après, devait étendre sur le monde de si grandes ailes.

Mais, là encore, le souci des doctrines que l'Empereur s'était donné mandat de répandre dans le monde lui ôta la liberté de prendre le parti favorable à la France. Des deux adversaires, l'un fort de sa possession prétendait garder tous ses sujets sans même consulter leur volonté, l'autre ne sollicitait qu'un équitable partage des populations contestées et leur réunion à la race à laquelle elles appartenaient. Le Danemark invoquait le vieux droit de l'Europe, l'Allemagne le droit nouveau. Napoléon pouvait-il tourner ses armes contre ceux qui prenaient les armes en faveur de ses idées? Avait-il le droit d'empêcher que ces idées, incomplètement vic-

torieuses en Italie, vaincues en Pologne, triomphassent sur les bords de l'Elbe par l'adhésion de l'Allemagne? Voilà comment la guerre de 1864 se prépara, s'accomplit sous nos yeux complices, comment nous mîmes notre vertu à sacrifier, pour l'honneur des nationalités, un de nos plus anciens et fidèles amis. On sait quelle fut notre récompense. Dès que la Prusse et l'Autriche eurent pris les duchés, il ne fut plus question de rien rendre. Nous avions eu scrupule d'approuver que des Allemands demeurassent au pouvoir des Danois, nous étions réduits à permettre que des Danois beaucoup plus nombreux devinssent sujets de l'Allemagne. L'Empereur, si attentif à la race des peuples, connaissait mal leur caractère ; il ne savait pas qu'un principe, en traversant une tête germanique, se transforme toujours en un intérêt. Par la véhémence de ses plaintes, il mit hors de doute sa bonne foi. La Prusse le calma par la promesse que le sort des duchés était provisoire, et cette fois elle disait vrai. De la guerre danoise en naissait déjà une autre, guerre celle-ci entre les vainqueurs.

Depuis longtemps une rivalité ouverte séparait l'Autriche de la Prusse, l'une plus jalouse à mesure que l'autre devenait moins docile, l'autre moins docile à mesure qu'elle devenait plus forte. Celle-ci en était arrivée à penser que pour l'Allemagne c'était trop de deux têtes ; elle se préparait à en abattre une. Le pacte momentané qui avait réuni les deux adversaires pour la conquête et l'administration des duchés, mit en contact leur antipathie et accumula les prétextes de rupture. Dès 1865, elle parut inévitable et prochaine. M. de Bismarck se rendit alors en France pour nous révéler ses desseins et connaître les nôtres. Il ne dissimula pas sa

volonté de dominer en Allemagne, il ne dissimula pas davantage qu'il n'y pouvait réussir sans le consentement de la France ; il apportait à la France les raisons de se décider. Elle souffrait depuis un demi-siècle de la blessure faite à sa fierté et à sa puissance par les traités de 1815 ; les mêmes traités étaient un obstacle à l'extension légitime de la Prusse. L'accord des deux peuples leur permettrait de déchirer cette œuvre dirigée surtout contre la France, de substituer aux barrières factices où ils étaient resserrés leurs limites naturelles. M. de Bismarck nous demandait de consentir cette alliance, et d'en fixer le prix en traçant nous-mêmes nos futures frontières. C'est la Prusse qui nous suppliait de prendre la revanche de Waterloo. Sans doute le souci du sentiment public, le respect pour les répugnances de son roi, les calculs d'ambitions lointaines qu'il se gardait de révéler, le rendaient très hostile à toute extension de la France vers le Rhin. Il opposait là nos principes à nos conquêtes, et, cherchant sa défense dans la flatterie même, déclarait impossible que le protecteur des nationalités tombât dans cette contradiction d'annexer à la France des populations germaniques. C'est vers le Nord qu'il essayait de détourner nos désirs, nous montrant dans le Luxembourg et dans la Belgique des populations françaises de race, de langue et de mœurs. Ces riches annexions mettaient d'accord nos principes et le principe de la Prusse, qui est de payer ses dettes avec le bien d'autrui. Mais à ce moment, elle n'avait pas de refus à opposer. Incapable de briser sans notre aide le régime où son ambition étouffait, elle était condamnée à subir notre loi. L'homme qui a dit : « Je suis Prussien avant d'être Allemand », n'aurait pas refusé à la France, si elle l'eût exigé,

comme condition de son concours, le Palatinat bavarois. L'homme qui n'enfermait pas la patrie dans chaque motte du sol natal, mais voulait avant tout pour elle la puissance dans le monde, n'aurait pas refusé de payer, même avec de la terre prussienne, la grandeur de la Prusse. Résolu à vaincre, il était contraint d'accumuler les offres comme un combattant précipite ses coups, cherchant le défaut de l'armure par où il pénétrait dans l'âme fermée de l'Empereur.

La fortune, par ce retour subit, nous faisait une fois encore maîtres de nos destinées et arbitres de l'Europe. Deux politiques étaient possibles. Si la haine contre des traités longtemps détestés survivait en France, l'occasion était unique pour les détruire : un souverain ambitieux eût sacrifié à la Prusse l'Autriche et les petits Etats, en échange exigé nos frontières naturelles, et, après avoir tout réglé par un traité formel, assuré son exécution. Si la France, satisfaite de son sort, ne se souciait plus de grandir, son intérêt lui commandait de ne pas favoriser l'accroissement des autres : un souverain pacifique eût coupé court aux espérances prussiennes et fondé sur son ferme refus de tenter la fortune, sa réputation de prudence et la paix de l'Europe.

Jamais, l'histoire doit le reconnaître, l'Empereur ne mérita mieux le renom de désintéressement auquel il aspirait. En vain le tentateur excita tour à tour toutes les cupidités de celui qu'il voulait pour complice. Son génie fut impuissant à découvrir l'ambition dont il avait besoin. Aucune perspective d'accroissement territorial n'émut l'Empereur. M. de Bismarck, en faisant appel à la politique d'ambition, n'avait rien obtenu.

Heureusement pour la Prusse, l'Empereur, tandis

qu'on invoquait devant lui l'intérêt de la France, songeait à l'Italie. Il était dans sa nature de faire bon marché de ses intérêts, mais non de ses idées. Il avait annoncé au monde la légitimité d'un droit nouveau, et ce droit demeurait méconnu. Il avait promis à l'Italie l'indépendance, et sa parole demeurée prisonnière avec Venise ne pouvait être délivrée qu'avec elle. Or, le même pays, qui en 1859 l'avait arrêté en armant pour l'Autriche, armait maintenant contre l'Autriche. La Prusse ennemie de l'Autriche n'était plus ennemie de l'Italie : la même défaite qui chasserait l'Autriche de l'Allemagne, la pouvait chasser des Etats vénitiens, et cette défaite devenait plus probable si les deux puissances dont l'intérêt était commun unissaient leurs armes.

M. de Bismarck devina la pensée et tout l'homme. Il se déclara, à défaut de notre alliance, prêt à l'alliance italienne. Mais il ne la voulait tenir que de nous : l'Italie sous notre tutelle n'avait pas le droit, disait-il, de disposer seule de ses destinées, elle ne devait avoir d'adversaires et d'amis que par notre choix. Pour nous décider à agir, il découvrait la similitude des destinées que cette nation et la Prusse avaient à accomplir. De même que l'établissement d'un gouvernement national en Italie avait substitué aux souverainetés d'ancien régime une souveraineté moderne dans son principe et dans ses institutions, le triomphe de la Prusse en Allemagne ferait succéder aux idées surannées, dont l'Autriche était l'intraitable dépositaire, un régime épris de civilisation et hardi dans sa marche. L'homme le plus éloigné par sa nature de toute sentimentalité sut se faire le disciple de la politique impériale, et présenter à Napoléon III l'ambition de la Prusse comme un hommage à la France. Dès lors il avait vaincu, et

son succès dépassa son attente. Résolu quand il arrivait à Biarritz à souscrire les conditions les plus dures et les traités les plus formels, il en partait sans être lié par aucun acte, et, en échange de vagues promesses, emportant l'assurance que l'Empereur mettrait lui-même la main de l'Italie dans la main de la Prusse, et que la fiancée apportait en dot la neutralité de la France.

Cette alliance se négocia, en effet, sous les auspices, avec le concours actif de l'Empereur. Signée le 3 avril 1866, elle promettait au roi Victor-Emmanuel la Vénétie au nom de la Prusse.

L'Empereur travailla à obtenir plus encore. Le jour où parut se former l'accord entre la Prusse et l'Italie, l'Autriche ne fut pas effrayée de leur coalition. Mais elle savait quels liens de patronage unissaient à l'Italie l'Empereur : où l'une s'engageait, l'autre semblait prêt à intervenir, et cette intervention détruirait irrémédiablement l'équilibre des forces au préjudice de l'Autriche. Aussi elle voulut contre ce péril une assurance de la France, et on lui indiqua de quel prix il la fallait payer. Le 12 juin, un traité promettait à l'Autriche la neutralité de la France et à la France la cession de la Vénétie par l'Autriche. Quel que fût le vainqueur, l'Italie était certaine de son butin, et sa fortune, grâce à nous, soustraite aux mécomptes de l'avenir.

L'Empereur se flattait d'avoir par cette conduite, accompli un chef-d'œuvre de politique. Les deux puissances qui avaient retardé son œuvre en 1859 allaient l'accomplir elles-mêmes, s'affaiblir l'une et l'autre, la France réaliser ses promesses et grandir sans risquer un écu, sans sacrifier un homme, comme par la force tranquille d'une sagesse qui a tout prévu.

Sadowa éclate : à la sûreté et à la vigueur des coups se révèle subitement la force jusque-là cachée de la Prusse. L'équilibre de l'Allemagne est rompu, celui de l'Europe menacé. C'est l'heure de se garantir contre l'ambition de la nouvelle puissance par le spectacle de nos forces prêtes à agir; mais une partie de ces forces qu'on jugeait superflues en Europe essayent en ce moment de conquérir au Mexique un empire aux races latines. Il reste pourtant assez de prestige et de ressources à la France pour apporter un concours efficace à l'un des belligérants. La Prusse rêve de réaliser de suite à son profit l'unité allemande ; mais contre l'opposition qu'un si vaste remaniement soulèverait en Europe, elle a besoin d'une puissante alliance. En lui permettant de s'étendre sur la Saxe, la Bavière et le duché de Bade, nous pouvons obtenir sur nos frontières de l'Est des compensations équivalentes. Mais comment attaquer l'Autriche, dont nous avons obtenu la Vénétie ? Nous pouvons prendre parti pour le vaincu et rétablir l'égalité des chances en Allemagne. Mais comment s'exposer à combattre l'Italie en attaquant la Prusse ? Un espoir reste : séparer ces deux puissances. L'Autriche, quand elle remet entre nos mains la Vénétie, invoque notre médiation. Elle compte faire la paix, grâce à nous, avec l'Italie, réunir à ses troupes battues l'armée victorieuse de Custozza et tenter la revanche contre la Prusse. Mais l'Italie refuse de conclure une paix séparée, et l'Autriche n'a plus qu'à mettre bas les armes.

Reste une dernière chance de limiter les suites de la lutte. Les neutres ont contemplé avec anxiété les succès de la Prusse ; l'Angleterre et la Russie demandent que les conditions de la paix, intéressant l'équilibre de l'Europe, soient fixées par un congrès.

Soumettre les droits du vainqueur à la jalousie des Etats qui n'ont pas pris part à la lutte est le plus sûr moyen de restreindre les changements produits par la guerre. Si un tel tribunal n'eût pas maintenu l'Autriche dans la Confédération, il aurait du moins enfermé la Prusse dans des conquêtes étroites, assuré l'indépendance des Etats secondaires en Allemagne, et toute entreprise contre le nouvel ordre de choses créé par cet accord ouvrait un droit légitime à l'intervention de l'Europe. L'occasion était précieuse d'obtenir le même examen et les mêmes garanties pour l'affaire des duchés et la question romaine. Mais ni la Prusse, ni l'Italie ne se souciaient de soumettre à une sentence solennelle de l'Europe des questions qu'elles se réservaient de résoudre seules, à l'heure convenable pour leurs intérêts. M. de Bismarck s'empressa d'accepter la médiation de la France et la pressa de l'exercer, comme un service et un gage de cette amitié qui devait désormais unir les deux peuples et leur permettrait, s'ils y demeuraient fidèles, de donner des lois à l'Europe et non de les lui demander. Que l'Empereur adhérât au congrès, il perdait le seul bénéfice offert à la France et se confondait par une abdication volontaire dans la foule des neutres. Au contraire, médiateur, il s'élevait à une magistrature éminente par la confiance commune des peuples ennemis; il trouvait l'occasion de s'attacher à la fois la Prusse par les avantages qu'il lui accorderait, l'Autriche par les bornes qu'il mettrait aux prétentions du vainqueur, les petits Etats de l'Allemagne par les garanties qu'il saurait donner à leur indépendance : à la fois au-dessus des belligérants réduits à solliciter son verdict, et des neutres réduits à l'attendre, il devenait l'arbitre de tous. Voilà pourquoi l'Empereur refusa d'adhérer

au congrès. Il y eut un moment en effet où, quand il arrêtait trois nations à sa voix, recevait de l'Autriche Venise comme un hommage, la donnait comme un présent à l'Italie, achevait dans la péninsule l'unité commencée par lui, refoulait vers le Nord la Prusse débordée sur le Midi, sauvegardait le territoire de l'Autriche, obtenait la vie sauve pour la Saxe, pour la Bavière, Bade, le Wurtemberg, se faisait une clientèle des rois et des peuples, et concentrait sur son trône les regards et préparait par ses volontés le sort de l'Europe, Napoléon donna au monde et se donna à lui-même l'illusion de la grandeur.

Quand la fumée de cet encens se dissipa, les résultats apparurent. La France s'était vouée au triomphe des nationalités, et non seulement le traité fait sous ses auspices ne réparait pas les anciennes iniquités de la force, il en consacrait de nouvelles. La Prusse englobait dans son unité cinq millions de sujets qui ne voulaient pas lui appartenir, les droits du Danemark n'étaient pas reconnus, ceux du Hanovre étaient sacrifiés, et dix millions d'Allemands étaient avec l'Autriche chassés de l'Allemagne. L'Allemagne se divisait en deux Confédérations, celle du Nord et celle du Sud. Mais, dans celle du Nord, les petits Etats ne pouvaient tous ensemble opposer aucune résistance aux volontés de la Prusse; celle-ci qui, jusque-là, ne possédait que des fragments de royaume enclavés dans des territoires étrangers, avait relié par ses annexions toutes les parties de son domaine et devenait également forte pour la paix et pour la guerre. La Confédération du Midi, réduite à trois Etats, n'avait ni les moyens de lutter contre la Prusse, ni les moyens de vivre sans elle. Entre les deux Confédérations, la barrière du Mein

semblait un Rubicon opposé à la marche d'un César. Au jour certain où il voudrait la franchir, la France unique garante des engagements pris par la Prusse, avait seule l'obligation morale de défendre les peuples faibles, et de faire respecter la parole qui lui avait été donnée.

Et tandis que croissaient les devoirs et les périls de l'avenir, notre puissance ne s'était pas accrue : nous avions fait la fortune de deux peuples sans rien obtenir en échange, et nous sortions de cette longue entreprise diminués de tout leur accroissement.

***

Napoléon III et le caractère de ses entreprises (1)

Les entreprises de l'Empire ont un commun aspect d'improvisation inachevée. La hardiesse, qui est à l'origine de presque toutes, donne à leurs débuts de l'éclat et de la grandeur, mais ne suffit pas à les soutenir; à mesure qu'elles se continuent, on voit mieux que rêver ses actes et les gouverner sont choses fort différentes; l'espoir se fatigue et sent bientôt le poids de ses ailes, comme si, avec l'attrait de la nouveauté, s'épuisait le plus grand charme de ces œuvres créées par l'imagination; l'élan se heurte à des obstacles imprévus, le plus souvent rien ne succède selon l'attente, les tentatives mêmes qui réussissent le mieux ne sont que des succès incomplets, et d'ordinaire, plus elles durent, moins elles sont heureuses : Napoléon III ne sait que commencer.

(1) *Etudes sur le second Empire.*

La plus grande pensée du règne est l'émancipation des prolétaires. L'Empereur a vu que nos lois, en leur refusant tout moyen de se concerter, perpétuaient l'abaissement des ouvriers : il conclut que supprimer ces lois sera détruire l'unique obstacle à un état meilleur, et que, par suite, plus cette destruction sera prompte et complète, plus tôt commencera la paix sociale. Il connaît la puissance propagatrice du génie français : il conclut que favoriser les contacts entre les prolétaires de tous pays, sera assurer, dans l'œuvre internationale d'émancipation, la prépondérance aux idées françaises. L'Empereur a oublié d'abord que, pour établir la paix, il ne suffit pas d'établir l'équité dans les lois, mais qu'il faut la mettre dans les consciences ; que si la question sociale est un conflit de droits, elle est surtout un conflit de passions, et que chacun juge son sort un peu d'après ses besoins, beaucoup d'après les mœurs ambiantes, surtout d'après ses ambitions secrètes; que dans les temps de mollesse et de recherche, beaucoup de choses superflues deviennent nécessaires, que dans les jours de simplicité, les hommes se contentent à moins; qu'enfin sa conception intime de la vie fait de tout être un agent de concorde ou de haine, et que si, sous prétexte de combattre la misère, mal guérissable, les prolétaires se proposent de détruire l'inégalité des conditions, loi permanente de la société, la sagesse des lois sera vaine contre la folie des hommes.

Napoléon III ne s'avise pas davantage que d'autres desseins poursuivis par lui font obstacle au succès de sa politique sociale. Pour perpétuer l'oubli des affaires publiques, il avait favorisé le goût du plaisir et du luxe. Un besoin de distractions et de dépenses s'était, par le calcul du prince et la force de

l'exemple, répandu jusque dans les classes ouvrières. Dans les villes, où elles vivaient assemblées, elles assistaient à une ostentation, jusque-là inconnue, de la fortune; cette vue continuelle et immédiate des élégances, des raffinements auxquels elles travaillaient et dont elles n'auraient jamais leur part, ce contraste entre les jouissances, poussées jusqu'au scandale, d'une minorité oisive et la vie rude et toujours incertaine des artisans, étaient faits pour rendre aux prolétaires français leur condition plus dure qu'à ceux des autres pays. Il leur aurait fallu, pour avoir la même patience et le même support du riche, plus de vertus. Ces vertus n'ont jamais eu dans le monde qu'un éducateur efficace, la religion. Or, par une autre de ses entreprises, sa politique italienne, l'Empereur, tout respectueux qu'il fût des croyances, se trouvait en désaccord avec l'Eglise, et il jugeait habile de livrer aux attaques le clergé. Déjà portés à l'incrédulité par la licence de leurs mœurs, les traditions du parti révolutionnaire, le bel-air d'atelier et la rhétorique de cabaret, les ouvriers, sous l'Empire, apprirent dans la presse ce mépris plus mortel aux religions que la haine même. Et avec la foi avaient été tuées en eux la patience, la résignation que la certitude d'une destinée future inspire aux victimes de la vie présente. Faute d'avoir songé à cela, l'Empereur, par ses mesures, ne donna de voix qu'à la colère et de puissance qu'à l'envie; non seulement les ouvriers français ne furent pas, comme il l'espérait, les guides du prolétariat international dans des voies de sagesse, mais, disciples, ils empruntèrent aux artisans anglais le mécanisme violent des caisses et des grèves; aux sophistes allemands, les doctrines qui détruisaient à la fois la propriété et la liberté; aux démagogues russes, le

goût de l'anarchie furieuse et la fièvre des destructions immédiates.

Il eût été de force à contenir ce péril intérieur, si en même temps les mêmes causes n'avaient affaibli sa situation extérieure par des échecs plus dangereux, et ceux-là irréparables. Même dans l'expédition de Crimée, qu'on a coutume d'opposer comme un contraste de sagesse aux autres entreprises de Napoléon III, les germes d'insuccès ne se sont pas développés, mais ils existaient. Quand l'Empereur décide cette guerre, il ne sait ni où il va la porter, ni jusqu'où elle le conduira, ses incertitudes se traduisent par des prescriptions contradictoires, et plusieurs inexécutables, car il trace des plans de campagne et veut, des Tuileries, diriger le siège de Sébastopol. Tout marche à souhait parce qu'il se trouve un Pélissier assez hardi pour ne pas tenir compte de ces ordres, et qu'il trouve lui-même dans le succès l'excuse de n'avoir pas obéi. A mesure que la guerre se prolonge, elle semble user les griefs de l'Empereur, et quand elle s'achève, il prend, durant les négociations, le parti des Russes, qu'il vient de battre, contre ses alliés les Anglais, qui veulent obtenir les fruits de la victoire. Voilà la mieux conduite, la plus suivie, la moins stérile de ses conceptions. Sur la foi d'un songe libérateur, il s'engage en Italie sans connaître ni les dispositions du peuple qu'il secourt, ni la puissance militaire de celui qu'il attaque, ni le sentiment de la Confédération germanique, et tout le déçoit parce qu'il n'a rien prévu. Il se compromet au Mexique parce qu'il s'est trompé sur les forces des factions, sur la durée de la guerre civile aux Etats-Unis, sur les chances du Sud contre le Nord. S'il s'engage enfin dans l'impasse des affaires prussiennes, c'est qu'il croit les petits peuples de

l'Allemagne capables de défendre leur indépendance et de fonder leur union sur l'affaiblissement des deux Etats jusque-là dominateurs, comme il a cru les diverses races de l'Italie capables de défendre leur autonomie contre l'effort unitaire de la révolution ; c'est qu'après s'être, en 1859, abusé sur la faiblesse de l'Autriche, il s'abuse, en 1866, sur la force de cette monarchie ; c'est qu'après avoir eu trop peur de la Confédération germanique, il ne soupçonne pas la puissance de l'instrument militaire forgé depuis par la Prusse ; c'est qu'il se méprend sur les sentiments de ce peuple où le philosophe, le maître d'école, le démocrate, lui cachent le soldat ; c'est qu'il croit à une communauté de civilisation, à une réciprocité de bienveillance : son cœur fraternel aime la puissance qui détruira la sienne.

S'il s'est ainsi trompé sur les circonstances, les moyens et les résultats, avait-il mieux choisi le principe même de sa politique ? La renonciation aux anciennes rivalités nationales, l'aide accordée, sans calcul, à la détresse des malheureux et à la fortune des faibles, la confiance que la France devait accomplir cette mission sans s'inquiéter si les secours portés par elle au destin des autres compromettaient son propre avenir, étaient-elles sages ? Apôtre du désintéressement prodigue, fut-il, comme presque tous les précurseurs, victime des nouveautés apportées par lui au monde, et, malhabile à réaliser sa vision, garde-t-il l'honneur de l'avoir contemplée ?

Non, l'idée elle-même n'était qu'une observation incomplète de la vérité.

La générosité eût été sagesse s'il suffisait de pratiquer la justice pour en donner le respect et le goût aux autres. Mais le bien n'est pas si contagieux. Un peuple, en renonçant à l'égoïsme, ne détruit que le

sien ; et s'il déploie son désintéressement et son zèle au profit de nations jalouses et cupides, en accroissant leur puissance il accroît la puissance de vices qu'elles tourneront contre lui-même. La justice n'a donc pas chance de se maintenir dans le monde par le respect volontaire de tous : les passions qu'elle ne supprime pas la menacent. Pour garder ses propres conquêtes, il lui faut des défenseurs armés.

. . . .

Voilà ce qu'a oublié Napoléon III. Eût-il, sans commettre une erreur, aidé les autres peuples à accomplir leurs destinées légitimes, par cela seul qu'il ne s'assurait pas contre ces peuples mêmes, la fausseté du système était entière, et entier le péril. La moindre faute fut encore d'élever, à nos frontières, des nations ambitieuses et gouvernées par des dynasties avides. La faute suprême fut de désarmer les âmes contre la crainte des surprises et des violences, de répandre la créance en la bonne foi universelle, de diminuer, aux yeux des Français, la vocation de leur race en attribuant à tous les qualités qui étaient siennes, et, à force d'étendre le désintéressement, de démanteler la patrie. Un tel état d'esprit tarissait dans sa source la force de la France, et l'affaiblissement de sa force laissait son œuvre à la merci d'une violence. Ainsi l'Empereur ne sut accomplir son devoir ni envers la nation qu'il livra à ses obligés, ni envers la justice internationale qu'il laissa sans défenseur.

Les ingratitudes et les indifférences que notre pays a recueillies aux jours de son épreuve, la lutte d'égoïsme qui, depuis notre amoindrissement, fait tout l'équilibre de l'Europe, ont établi l'évidence sur notre erreur et sur nos devoirs.

. . . .

Napoléon III lui-même eut un premier soupçon de la vérité quand, aux dernières années de son règne, il ne reconnut plus, dans la moisson grandissante de ses désenchantements, le grain qu'il croyait avoir semé. Pour résultat de ses efforts il voyait les haines sociales s'accroître, l'Europe s'agiter dans le trouble des changements accomplis et l'angoisse de guerres prochaines, les peuples jusque-là attirés vers la France se détacher doucement et chercher fortune auprès d'une puissance nouvelle, la France enfin mêler à sa légèreté l'inquiétude obscure d'un grave préjudice et d'un amoindrissement. Ces indices ne lui persuadèrent pas qu'il s'était trompé, mais lui enlevèrent la sécurité de l'erreur. Il commença à connaître le doute, et la pensée du mal qui était son œuvre, si par aventure il avait failli, le troubla. C'est alors que, pour mettre en repos sa conscience, il songea à pratiquer lui aussi la politique d'intérêt, loi commune des autres peuples, alors qu'il tempéra par des mesures de sévérité ses complaisances pour les ouvriers, alors qu'il chercha, dans un agrandissement de territoire et la réforme de notre système militaire, une compensation à la puissance nouvelle de la Prusse. Mais, par ces tentatives, l'Empereur concédait à la vieille prudence, aux idées reçues, il n'obéissait pas à ses sentiments personnels. Son rêve planait toujours au-dessus des faits et hors de leurs atteintes. Il continuait à espérer en ses lois de bienveillance sociale, à aimer les succès des nations élevées par sa main, à compter sur leur sympathie, à croire que jamais la France n'aurait à tirer l'épée contre elles. La politique de défiance et de gages le mettait en lutte avec sa nature ; il ne poursuivit donc pas avec cette volonté qui prépare, cette vigueur qui impose et obtient

le succès. Et il s'engagea pourtant assez pour fournir prétexte aux colères des socialistes, aux accusations et aux pièges de la Prusse, et, par l'abandon de sa politique confiante, accréditer en France la certitude de l'échec et du péril. Alors, non instruit encore mais déconcerté par les événements, ne pouvant plus croire, sinon à sa sagesse, du moins à son bonheur, effrayé de ses responsabilités, las de ce pouvoir solitaire et pourtant divisé contre lui-même, il décida de substituer au gouvernement d'un seul homme le gouvernement représentatif et rétablit à la fin de son règne la liberté parlementaire qu'il avait détruite à son avènement.

***

Essai d'Empire libéral (1)

L'homme n'aime pas à se dépouiller. Gouvernements de princes ou de démocrates sont à cet égard de même race, ils croient d'ordinaire que leurs embarras tiennent à l'insuffisance de leurs droits, et il est également insolite que les pouvoirs les plus limités ne travaillent pas à étendre leurs prérogatives, et que les plus absolus consentent à en rien abandonner. C'est à ce sentiment vulgaire que Napoléon I[er] consacrait ses facultés exceptionnelles quand, de la république il parvint par le consulat à l'empire, et, comme s'il étouffait toujours dans une souveraineté trop étroite, recula sans repos les limites de ses territoires et de ses volontés. Au contraire, Napoléon III, après avoir commencé son règne avec une foi entière dans sa mission, se laissa peu à peu

(1) *Etudes sur le second Empire.*

pénétrer par une autre croyance, se fia moins au pouvoir absolu à mesure qu'il l'exerçait davantage, finit par avoir conscience de sa propre infirmité et, fléchissant sous le poids des intérêts publics, appela le peuple à l'aide et voulut se délivrer lui-même en le délivrant. Ce jour-là, la dictature ne fut pas combattue ni détruite par ses adversaires : elle fut abandonnée par celui qui l'avait voulue, établie et la possédait toujours. Au milieu d'un peuple qui avait encore foi en lui, il avouait qu'elle n'est pas un régime durable, lui-même essayait de revenir, comme à la forme naturelle et supérieure du pouvoir, au gouvernement du pays par le pays. Napoléon III portait ainsi contre le despotisme le témoignage le plus décisif qu'ait jamais enregistré l'histoire, et il se résolvait à l'un des renoncements les plus spontanés et les plus complets qui aient jamais été consentis par un monarque. Que l'Empereur vieilli ait songé à se décharger de sa tâche sur le pays et à s'assurer à lui-même le repos, cela ne supprime pas tout le mérite de l'acte. En renonçant au pouvoir absolu, il n'abdiquait pas seulement les embarras, mais la fierté de sa vie, sa mission providentielle, ce caractère de nécessité dont il avait revêtu son omnipotence et sa personne ; il s'abaissait à la condition commune des hommes faillibles et remplaçables, il se dépouillait de cette illusion complaisante qui reste jeune chez les plus vieux, légère aux plus faibles, qu'ils gardent intacte dans leurs désastres, avec laquelle ils se consolent d'avoir perdu tout le reste, et que nul n'arrache de soi sans un grand déchirement. Napoléon III compléta par ce dernier abandon sa personne morale. Comme il avait subordonné à ce qu'il croyait le bien général du monde, les intérêts de la France, il sacrifia à ce

qu'il croyait le bien de la France son idolâtrie de lui-même. Là surtout, et tout étrange que soit le mot appliqué à un prince qui avait trois fois poursuivi à main armée la toute-puissance, apparut son désintéressement.

Mais quand Napoléon III tenta cette transformation, il était trop tard. La dictature exercée dix-neuf ans avait engagé sans retour nos destinées. Le semeur de toutes les fautes appelait la France à l'œuvre au moment de récolter les malheurs. Non seulement il avait préparé la mauvaise fortune, mais rendu le peuple incapable de lutter contre elle. La nation n'avait été instruite qu'à demeurer spectatrice de sa destinée, à recevoir du maître opinions, craintes et espérances. La servitude était passée des lois dans les mœurs, et il ne suffit pas d'abroger des textes pour improviser la plus lente des éducations, celle de l'indépendance. Napoléon rappelait par décret la liberté comme on siffle un chien perdu. Les hommes de caractère et d'initiative, jusque-là combattus, annihilés par lui, étaient inconnus ou suspects à l'opinion ; il n'avait pu s'élever sous ce régime que des renommées d'obéissance, incapables de l'effort qu'on espérait d'elles. L'Empereur était vaincu par lui-même, son ancienne conception du pouvoir demeurait plus forte que la nouvelle, il avait fait une France capable de lui résister seulement le jour où il lui commanderait de vouloir.

Entre l'Empereur qui laisse échapper l'autorité et la nation qui ne sait pas s'en saisir, le pouvoir demeure vacant, et nos destinées sans maître sont gouvernées par nos ennemis. C'est alors que la chute s'achève, les événements s'animent tout à coup comme d'une implacable colère contre l'homme. Tout ce qu'il a fait ou voulu de bien est comme aboli,

ses fautes seules semblent survivre. Il est traité par le sort comme méritent de l'être les plus mauvais princes. Il semblait digne d'une autre fin. Et, pourtant, loin d'être un de ces hasards qui, parfois, dans le sort des rois déconcertent la justice, tout, dans l'infortune de Napoléon III était l'expiation sévère mais évidente de sa grande erreur. Il avait prétendu être seul l'intelligence, la volonté, le salut d'une nation, il y avait à l'origine de ce pouvoir un péché d'orgueil, d'orgueil surhumain. Les résultats s'élèvent contre cet orgueil et le jugent. L'agression de la Prusse que l'Empereur a protégée, la faiblesse de notre armée qu'il a laissée déchoir, les défaites des généraux qu'il a choisis, l'impuissance du Parlement qu'il a imposé au suffrage universel, sont ses œuvres ; il les a accomplies seul, il reste seul pour les réparer. En vain, cette solitude qui a été sa gloire est devenue son effroi, il y demeure prisonnier, et, chargé jusqu'au bout des droits usurpés dans sa jeunesse, il sent mourir en lui-même la volonté qui devait commander à tous et pourvoir à tout. Chacune de ses prétentions lui fait une blessure, chacune de ses erreurs lui apporte une honte, parce que le châtiment de l'orgueil est l'humiliation.

***

Sur la chute du second Empire (1)

L'histoire est longue des infortunes souveraines. La Puissance qui juge les puissances les sait abattre sans se répéter jamais, et d'un geste toujours nouveau fait tomber les couronnes avec ou sans la tête

(1) *Etudes sur le second Empire.*

des rois. Mais dans l'infinie variété des fins douloureuses, en est-il de plus cruelles que la chute du second Empire? Nombre de dynasties, sans doute, ont péri avec plus d'éclat et d'une mort plus solennelle, dans l'embrasement des guerres civiles, par le fer des assassinats, sous les coups des exécutions politiques. Ici, ce qui est hors de pair, c'est la multitude et l'humiliation des blessures. L'Empire n'a pas été atteint par la hache, il a été passé par les verges, dont chaque coup avilit, dont aucun n'achève.

Reconnaissez l'Empereur dont la France et l'Europe ont vu la gloire et célébré le génie. Sa volonté, qui animait tout, s'arrête. Il doit abdiquer le pouvoir militaire. Il tente d'exercer son pouvoir politique. Celui-là aussi lui est disputé par une femme, la sienne (1), et ses propres serviteurs lui interdisent les portes de son palais. Après avoir eu plus de droits que nul souverain, il en est plus dépouillé que nul autre : on a honte de lui, on le cache. Il erre, ombre lamentable, autour de tous ses pouvoirs perdus, et trouve un dernier refuge dans l'armée qui, muette, du moins ne l'insulte pas. Et déjà l'impératrice subit à son tour le même sort qu'elle a fait à l'Empereur. Elle l'a écarté, on l'écarte elle-même; et sa place est prise par un Corps législatif renommé jusqu'au scandale pour sa soumission. Elle perd le trône comme un mauvais procès, dans des chicanes parlementaires. Ces successeurs auxquels elle n'a plus la force de disputer le pouvoir, sont eux-mêmes si faibles qu'ils sont emportés avant de le saisir, et tandis qu'ils s'attardent à rédiger leur avènement,

(1) Allusion à la régence que se fit donner l'impératrice, poussée par l'ambition d'un grand rôle à jouer et par l'espoir de sauver l'Empire en faisant oublier l'empereur.

une bande de gardes nationaux suffit à renverser un Empire qui représentait la puissance des armes.

Les régimes les plus détestables ont eu des partisans fidèles. Après les défaites, après les hontes, il n'est guère de pouvoir qui n'ait gardé des hommes prêts à lui sacrifier leur vie. Où sont les amis de l'Empire dans ce peuple si attaché aux Napoléon? Toute mémoire des services rendus est abolie, celle des fautes reste seule. Sa chute semble une délivrance universelle. Ceux mêmes qui se sont élevés par lui, et qui tomberont avec lui, ont perdu l'instinct de la conservation. La paralysie de la volonté s'étend du maître aux serviteurs. Ce qui leur reste de pensée et d'énergie est pour hâter la fin du régime. Et cette dynastie ne semble plus reposer sur trois personnes que pour montrer à la fois trois formes de la faiblesse, un empereur prisonnier, une femme en fuite, et un enfant précurseur des siens sur les routes de l'exil.

Car tous s'y retrouvent, et sains et saufs. Leur chair reste intacte dans ce long supplice. Tout est tragique autour d'eux, dans les malheurs publics, rien n'est tragique dans leur sort personnel. Le destin les force à s'évader de l'histoire par de petites portes, dans la sécurité de la vie privée ; il dérobe sous des détails vulgaires la grandeur même de l'infortune, il éloigne d'eux les attentats, les épouvantes, les grands périls, et aussi les dévouements et les courages, tout ce qui soutient, console, ennoblit les victimes par une espérance ou une fierté. Voilà la rigueur sans égale du destin. Il a refusé à la fois à cette fin le sang et les larmes : les larmes qui, versées par des yeux fidèles, coulent jusque dans l'avenir, y font pousser la fleur des légendes, préparent par les regrets les retours, et le sang qui ensevelit du moins dans la pourpre les majestés condamnées.

Psychologie de la France à la chute du second Empire (1)

Au 4 septembre 1870, l'émeute d'une capitale avait renversé le gouvernement d'une nation. L'Empire finissait de la fin commune à nos monarchies et à nos républiques depuis 1789. Nos inconstances, en détruisant les traditions du pouvoir, ont créé une tradition révolutionnaire : à Paris est échu l'office public d'élever et d'abattre chaque régime. Aucun de ceux qui tombent là n'a été soutenu par la France.

Si elle avait accepté le fait accompli même quand les gouvernements venaient de glisser sur un hasard imprévu, une faute unique, une impopularité factice, où demeuraient intacts leurs services et leur honneur, moins que jamais songeait-elle cette fois à arrêter un écroulement où déjà rien ne restait debout. En vain étaient encore en place les fonctionnaires du régime, en vain gardait-il des partisans, à qui un mois de désastres ne faisaient pas oublier vingt années de succès. Nulle voix ne dit qu'achever la défaite par la révolution était compromettre la résistance nationale.

La France était d'autant moins prête à défendre l'Empire qu'elle se sentait plus responsable de l'avoir créé. Car le régime ne s'était pas imposé à elle comme une surprise de l'habileté ou comme une victoire de la force ; il s'était fait par l'initiative la plus spontanée, par l'énergie la plus persévérante du suf-

(1) *Le Gouvernement de la Défense nationale* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1904).

frage universel. C'est le peuple français qui, hors des partis et malgré eux, s'était donné à un Napoléon. Avoir, en 1848, par le premier usage du plébiscite, bâti contre les impuissances de l'anarchie parlementaire et les férocités des luttes sociales, une digue d'autorité et d'ordre; avoir, en 1851, su gré au coup d'Etat qui, sous le nom d'Empire, remettait les affaires de tous à un seul et réduisait l'activité publique au soin des intérêts privés; avoir approuvé tous les changements apportés à la constitution par le maître, et accepté même les libertés par obéissance; avoir trouvé dans le prestige restauré au dehors, dans la paix ininterrompue au dedans, dans la richesse partout croissante, la longue justification de cette confiance; et tout à coup tomber de ces prospérités en un abîme où s'engloutissaient la gloire, la puissance, les épargnes, les hommes, surtout l'homme chargé de veiller sur tous les biens et impuissant à se sauver lui-même, c'était perdre plus que des batailles, plus que des armées, plus qu'un gouvernement. La France voyait condamnée sa propre sagesse, punie sa longue volonté de ne pas vouloir. Pour le salut, rien ne lui restait, sinon cette volonté inexercée, étrangère aux affaires publiques. Elle sentait qu'elle s'était méprise sur les conditions de l'ordre dans la société. Son malheur, où elle reconnaissait sa faute, pesait sur elle comme un remords, et lui enlevait toute confiance en elle-même. Ainsi timide au moment où il lui aurait fallu de l'initiative, elle n'était prête encore qu'à obéir.

***

Thiers homme d'Etat (1)

M. Thiers tenait surtout au bon état des mécanismes par lesquels un gouvernement conduit les services publics. Il veillait avec des soins minutieux, une compétence universelle, un amour jaloux, sur l'armée, les finances, l'administration, la diplomatie. Il y maintenait contre toutes les nouveautés un respect intraitable des traditions. Un gouvernement ainsi pourvu lui semblait « armé » pour toutes les luttes du dedans et du dehors : rien de plus n'était nécessaire, sinon l'homme d'Etat habile à manier ces instruments. Pourvu qu'il les sentît forts et dociles dans sa main, il se flattait de savoir assez son métier pour se défendre contre la révolution. Il croyait peu à la force des principes parce qu'il se fiait beaucoup à celle des passions, et il savait les ressources que le pouvoir offre pour s'assurer les hommes. Et, toutefois, il entendait que ce pouvoir respectât un principe, celui de la libre discussion. Il la voulait dans l'Etat, avec le régime constitutionnel ; il la voulait dans la société, avec l'indépendance de la parole et de la presse. Le culte de cette indépendance avait fait l'unité de sa vie politique : soit qu'habile, il se plût, quand il possédait toutes les réalités du pouvoir, à tromper l'inactivité des esprits par le jeu bruyant des disputes vaines ; soit que sincère, il aimât dans ces libertés l'enthousiasme de sa jeunesse, et que, des jours lointains où la presse semblait un sacerdoce, il eût appris pour toujours à croire sacrés ses privilèges. Ce goût de conduire les hommes par les intérêts et ce scrupule de comprimer les idées don-

(1) *Témoins de jours passés.*

naient à sa politique l'apparence d'un scepticisme tempéré par une superstition. Il était d'autant plus tenace à ménager les doctrines qu'il se sentait plus certain de leur interdire l'autorité sur les faits. Il ne s'inquiétait pas des attaques contre la foi, pourvu que l'alliance fût solide entre le gouvernement protecteur de l'Eglise et l'Eglise respectueuse du gouvernement ; il ne tremblait pas aux attaques contre la propriété, tant que les impôts rentraient et que montait la rente ; il ne se troublait pas des excitations démagogiques, tant que la rue demeurait calme et les votes de la majorité raisonnables ; il ne redoutait pas les haines contre la patrie et l'armée, tant que cette armée, objet de ses soins privilégiés, gardait intacte sa discipline et restait prête à frapper au premier signal l'ennemi du dehors ou du dedans. Thiers était un matérialiste de l'ordre.

***

Le régime parlementaire faussé (1)

On a trouvé le secret de fausser à la fois le régime parlementaire et le gouvernement absolu.

Le régime représentatif suppose et assure la division des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, maintenir l'ordre dans les dépenses publiques a été son premier attribut et demeure un de ses principaux avantages, sa force est la parole, et son fondement la liberté des électeurs.

Le marché conclu entre les députés et les ministres a livré au pouvoir législatif le pouvoir exécutif, qui déjà dominait le pouvoir judiciaire ; il a confondu

(1) *Nos fausses républiques* (*Correspondant*, 10 mai 1894).

toutes les autorités en une seule, et cela est l'essence même du despotisme.

La parole a perdu son empire et cela moins par la médiocrité des talents que des caractères. C'est l'honneur de l'éloquence qu'elle ne puisse prendre son vol que de sommets. Dès que les hommes n'ont à se confier que de petites pensées, ils baissent la voix ; l'intrigue, l'égoïsme, ont, comme Eve après la faute, conscience de leur nudité et fuient le jour, le secret est leur pudeur. Une politique sans principes, sans unité, sans avenir ne peut parler sans s'accuser. Voilà pourquoi la vie s'est réfugiée dans les couloirs de la Chambre, voilà pourquoi les affaires se traitent dans les négociations sourdes des groupes. La tribune reste vide, bien que de nombreux orateurs y laissent tomber de leurs lèvres des discours dans l'oubli, mais ce sont paroles mortes et elles ne rompent pas le terrible silence d'idées qui pèse sur le régime.

Le plus matériel des intérêts publics, l'ordre financier, n'est pas mieux sauvegardé. Jusqu'à nos jours, les députés protégeaient les contribuables contre les projets coûteux du pouvoir exécutif ; dans ces dernières années, ce sont les mandataires du peuple qui, de leur iniative, et parfois malgré les prières du gouvernement, ont créé sans cesse de nouvelles fonctions, imaginé sans cesse de nouvelles dépenses. Ils l'ont fait parce que leur intérêt était devenu contraire à l'intérêt public : moins ils servaient la nation, plus il leur fallait s'assurer par les fonctionnaires des agents, et par le budget une caisse électorale. Et par là même disparaissait le dernier et le plus essentiel caractère du régime représentatif, l'indépendance de l'électeur, puisque la puissance parlementaire est employée à forger des armes contre

la volonté de la nation. Et quand cette conspiration contre l'indépendance du citoyen est ourdie par les mandataires qu'il a choisis et par les fonctionnaires qu'il paye, que dire, sinon la parole de nos pères : « C'est grand pitié quand le serviteur commande au maître ».

En perdant le caractère d'un gouvernement libre, ce régime n'a pas acquis les mérites du gouvernement absolu. Il a emprunté à celui-ci son ressort, les fonctionnaires : mais combien dénaturé et avili ! Le gouvernement absolu mêle à ses vices des avantages. Quand il enlève aux individus, aux communes, aux provinces leur indépendance pour tout conduire par une volonté unique et par une seule main, il assure du moins, par ces sacrifices, la suite dans les desseins, l'ordre et la promptitude dans l'exécution. Ayant charge de la nation entière, il s'occupe d'elle ; indépendant de tous, il supprime les querelles et les haines locales, épargne aux minorités les oppressions dont les majorités sont coutumières, il assure aux citoyens, à défaut de l'indépendance, la justice.

Mais si une pareille autorité se divise entre un grand nombre d'hommes, si chacun l'exerce souverainement sur une petite partie du pays, si ces hommes ont reçu leur mandat d'un parti, s'ils l'ont obtenu pour un temps court, s'ils veulent avant tout le conserver, si enfin ils se trouvent maîtres sur la portion même du peuple qui leur a donné le pouvoir, s'il garde le droit de le leur reprendre, tous les avantages du régime disparaissent. Non seulement l'unité d'inspiration et de mouvement est détruite, mais aux intérêts généraux, dont personne ne règle et même ne contemple l'ensemble, se substitue, en chacun de ces mille maîtres, le soin tyrannique de son intérêt particulier. Tout-puissants là même et là

seulement où ils sont candidats, ils ne peuvent pas y considérer toute la population comme digne à titre égal de leurs soins. En elle ils distinguent deux groupes : celui qui leur a donné le pouvoir et celui qui veut le leur enlever. L'instinct de la conservation même les pousse à s'attacher les uns et à affaiblir les autres, et ils ont pour favoriser et pour punir la puissance publique. En leurs mains elle est fatalement déviée de son but. Les agents de l'Etat, au lieu de demeurer les serviteurs de la nation, de gérer au profit de tous des fonctions créées pour tous, deviennent les esclaves d'une ambition, d'une rancune particulières ; les citoyens cessent d'être des citoyens, pour devenir des amis ou des ennemis ; aux uns les places, les secours, les distinctions, l'impunité ; aux autres la malveillance, les rigueurs, la persécution sous toutes ses formes : il n'y a plus pour personne justice. C'est le pire des gouvernements.

Etrange évolution qui nous ramène à la barbarie d'un passé lointain. Durant des siècles, le pouvoir de l'Etat s'est conquis attribut par attribut, province par province, sur l'anarchie des souverainetés locales ; la France s'est faite parce que le territoire et l'autorité s'y sont accrus ensemble d'un progrès égal, qu'aux grandes heures de nos destinées l'unité du gouvernement a commandé sur toute l'étendue du pays. Et, de nos jours, cette autorité agrandie sans cesse et parvenue à l'extrême, s'est brisée en mille morceaux au profit des souverainetés locales qui renaissent, et ne sert plus qu'à rendre plus lourd le joug d'une féodalité nouvelle sans traditions et sans conscience.

***

Fortunes politiques de l'Angleterre et de la France (1)

L'ambition de la prépondérance extérieure est pour un peuple une garantie de concorde au dedans. Dès qu'il jette ses regards hors de ses frontières et met au jeu des rivalités mondiales, il discerne la duperie des querelles intestines qui le détourneraient de conquérir son rang parmi les Etats : la solidarité nationale soude en un bloc toute la race. Par contre, dès que s'éteint cette dispute d'hégémonie avec les autres races, rien ne prévient, tout favorise les ruptures de l'union intérieure. Que dans ce peuple les plus hardis prétendent dominer l'Etat et les lois, que les ambitieux secondaires aspirent aux importantes locales, que la plèbe des avides tende la main à une minuscule part du budget, les compétiteurs sont partout trop nombreux. Les uns s'entendent pour écarter les autres, c'est l'origine des partis et la cause principale des discordes qu'ils nomment leurs principes.

Pour l'Angleterre, la grandeur au dehors a été par surcroît la sagesse au dedans. Comparé à l'empire du monde, quel intérêt valait qu'on disputât ? Pour gagner cet empire, il fallait être uni. C'est pourquoi un respect traditionnel n'a pas cessé d'entourer là les institutions faites pour soutenir la puissance nationale. Elles remontent au temps où l'empire des Césars allait former de ses débris les Etats de l'Europe, et semblèrent alors, par la similitude de leur structure, renouveler l'unité du monde. Chaque

(1) *Affaires d'Egypte et de France. — La leçon d'un siècle* (*Correspondant*, 10 février 1908).

race, pour se défendre contre la violence universelle qui remplaçait la paix romaine, se donne trois sûretés. Pour amoindrir l'égoïsme qui, sollicitant chaque homme de se préférer à tous, les fait ennemis et détruit la solidarité sociale par le plus fort et le plus solitaire des instincts, une Eglise révèle et mesure l'importance de la vie présente et de la vie future, enseigne les devoirs et les récompenses du sacrifice, et rend moins difficile à l'homme de préférer à son repos, à ses intérêts, à sa vie, sa foi, sa patrie, l'intérêt général, ce qui dure à ce qui passe. Pour conserver les vertus de la race et lui fournir des chefs dans la paix et dans la guerre, une aristocratie s'élève, née sur les champs de bataille, et qui, pour garder son importance dans l'Etat, doit perpétuer l'indépendance de cet Etat dans le monde. Pour conduire la continuité de la vie nationale, que l'erreur d'un instant peut compromettre à jamais, une royauté placée par la volonté de tous au-dessus de tous, maintient sans cesse les forces de l'Etat en activité, en ordre, et les emploie aux heures décisives pour la grandeur ou le salut communs.

L'Angleterre a reçu cette structure comme tous les peuples, et l'a gardée mieux que les autres. Si l'Anglais eût considéré ces institutions avec l'unique souci de sa commodité intérieure, elles lui auraient paru mêlées d'inconvénients et d'avantages : mais, soucieux avant tout de son expansion dans le monde, il les sentit efficaces pour la protéger et il ne dévêtit pas cette armure. Ce n'est pas qu'il n'ait été l'ouvrier brutal ou adroit de grands changements, mais ces nouveautés furent saisies et absorbées par la tradition plus forte qu'elles. La société religieuse cessa d'être la même le jour où Henri VIII, la détachant de Rome, l'a voulue toute à lui, et depuis que la

force centrifuge du protestantisme a divisé la masse croyante en innombrables sectes. Mais ces déviations de la doctrine se dérobent sous l'immutabilité des apparences, et l'Angleterre continue à appeler catholique l'Eglise qui a gardé son sacerdoce, son culte, ses biens, ses privilèges et est honorée par l'Etat comme le premier corps de l'Etat. Un régicide a frappé le monarque, sans tuer l'attachement à la royauté : à la place même où la hache trancha la maîtresse branche s'est enté par une greffe nouvelle l'esprit monarchique, et la révolution, bornée à un avertissement terrible, rappelle aux souverains de ne pas se croire les maîtres absolus, de mériter la fidélité nationale. L'aristocratie plus encore a gardé sa vieille influence en se renouvelant : la sélection entre la multitude et l'élite n'est pas, en effet, l'œuvre achevée de siècles disparus, mais doit se continuer comme la vie. Tant qu'une noblesse exerce son office social, elle estime toutes les supériorités, même récentes, et fait siens les parvenus glorieux qui rajeunissent son prestige. C'est où elle a été expropriée de ses antiques attributions et à proportion qu'elle devint inutile, qu'elle devint exclusive : moins elle fait preuve de qualités vivantes, plus elle enferme son orgueil dans ses souvenirs et classe d'après l'antiquité de services anciens les familles que ne distinguent plus les services nouveaux. L'Angleterre échappa à ce péril parce qu'elle était le pays où la royauté et le parlement reprirent à la noblesse le moins de son autorité, et parce que le négoce, réputé ailleurs roturier, excitait là l'activité et avait l'estime des plus fiers. La noblesse britannique resta un corps ouvert où les roturiers illustres sont acceptés sans morgue, d'où les cadets sortent assez vite pour ne pas encombrer d'inutiles les rangs

des privilégiés, et assez lentement pour se sentir exilés de leur propre caste et emporter le désir du retour.

Cette intelligence traditionnelle a instruit la race à tirer tout le parti des avantages que lui avait faits la nature. Séparée de tous voisins, l'Angleterre se trouvait le pays le plus facile à défendre, le plus difficile à attaquer, le moins exposé aux invasions. La protection de son sol et le développement de sa richesse étaient assurés par sa marine, instrument à la fois de sa puissance pacifique et de sa puissance guerrière. Maîtresse de porter, par les chemins ouverts des océans, son ambition où elle voulait, elle a, dès la fin du moyen âge, compris que des conquêtes en Europe l'obligeaient à hasarder par mer le transport, le débarquement et la marche de ses armées contre des armées aguerries, nombreuses et combattant sur leur propre sol, c'est-à-dire accumulaient contre elle les mauvaises chances. Elle a vogué vers la fortune lointaine, les contrées immenses, riches de produits naturels, mal connues, incapables de se défendre. En paraissant « se désintéresser » de l'Europe, elle se réserva la primauté dans tout le reste du monde. Là ses colonies et ses comptoirs lui assuraient sans risques des matières premières et des clientèles, sa politique se soldait par des bénéfices dans les comptes de chaque Anglais, et l'accroissement de la marine, proportionné à l'étendue de ce domaine universel, faisait plus invraisemblable l'invasion de l'Angleterre. Nul gouvernement ne servit mieux les intérêts particuliers et ne leur demanda moins de sacrifices. Si, pour ne pas laisser de brèches dans ses « murailles flottantes » elle a, aux jours de péril, requis violemment dans ses ports les équipages dont elle avait besoin, ces matelots me-

naient, sur les vaisseaux de guerre, une existence peu différente de celle qui, par leur choix, était la leur. L'armée de terre n'est recrutée que par des engagements, réduite à ce qu'il faut pour la conquête et la garde des colonies. Quand l'Angleterre, pour défendre sur terre ses intérêts, a eu besoin de soldats plus nombreux, elle les a trouvés, grâce aux expédients opportuns de ses alliances, dans les armées des puissances continentales. Elle paie de ses subsides ces troupes auxiliaires pendant qu'elles lui sont utiles, et sans en avoir la charge permanente. Elle a pu soutenir ainsi les plus longues luttes, contre les puissances les plus fortes, sans subir aucune invasion de son sol, et en laissant à ses habitants les travaux et les quiétudes de la paix. Fidèle à cette méthode, elle résiste au changement qui, depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle, tend à étendre partout le service militaire à toute la jeunesse valide. Elle a, par une vue plus profonde, discerné que soumettre tout homme au long apprentissage et aux épreuves de la guerre est armer en tout homme les instincts de repos et d'indépendance contre les luttes, mêmes fructueuses, même nécessaires, coaliser les intérêts particuliers contre l'intérêt général ; que les Etats où le peuple est le plus dévoué à la grandeur politique sont les Etats où le poids des guerres ne pèse pas sur lui. Et elle a peut-être pris la mesure la plus conservatrice de l'énergie nationale en persévérant à ne vouloir qu'une armée de volontaires. Ainsi l'Angleterre, navire à l'ancre, se laissant mouvoir mais non entraîner par les flots, évolue autour de la forte chaîne qui l'attache aux profondeurs des traditions, et porte écrit sur sa poupe : « Je maintiendrai ».

La France, même dans les siècles où ses institu-

tions étaient semblables à celles de l'Angleterre, ne tira pas d'elles une pareille efficacité. Nos rois, habitués par l'accroissement continu de leur autorité intérieure à ne céder à personne, trouvaient naturel d'étendre cette primauté sur les autres souverains, et prenaient conseil d'une ambition tantôt avisée et tantôt folle. L'Eglise de France, unie jusqu'à la confusion au corps politique, l'avait longtemps animé de force morale, mais passa pour solidaire des vices qu'elle ne détruisait pas en lui. La noblesse, de plus en plus dépourvue de son office par des fonctionnaires, ne trouvait que par les armes importance, honneur et grâces, et victime de la paix, était acquise d'avance à toute guerre. Le tiers état lui-même, à mesure que les organisations autonomes où il vivait hiérarchisé durant le moyen âge furent remplacées par des offices royaux, perdit le moyen d'indiquer les mesures utiles, de s'opposer aux entreprises stériles et ruineuses. La guerre, qui pour le bon sens calculateur des Anglais était un placement où les bénéfices l'emportaient sur les risques, devint pour l'imagination française une aventure où l'on s'engageait par orgueil, par magnificence, par oisiveté, d'où l'on sortait par inconstance et lassitude de l'effort. La mer n'entourait qu'une moitié de l'enceinte française : par les frontières terrestres passaient les invasions dont nous menacèrent tour à tour ou tous ensemble nos voisins, et les élans qui portèrent à l'Europe nos ardeurs d'hégémonie. Ces conflits nous mettaient aux prises avec de grands peuples. Contre de tels adversaires, la conquête de la moindre province coûtait plus de peine et rapportait moins de profits que les vastes empires formés au loin par l'Angleterre. La défaite ouvrait le sol national au vainqueur et à tous les sévices. Et entre-

tenir des armées à la mesure de ces périls et de ces desseins était une permanente et lourde charge.

La nature des choses et celle des hommes travaillaient donc à desserrer en France le lien, si étroit en Angleterre, entre les intérêts de l'Etat et les intérêts des particuliers. Démontrer qu'il était rompu devint la passion de l'intelligence française au dix-huitième siècle. Dans une race née sous les signes héroïques de la croix et de l'épée, la plume et la parole devinrent la grande puissance. Nuls n'avaient moins de place au pouvoir que les nouveaux maîtres de l'opinion : l'Eglise limitait le champ de leur examen, la noblesse les humiliait de sa protection, la royauté gouvernait sans eux. Ils examinèrent d'une intelligence malveillante et d'un savoir inexpérimenté cet ordre social qui avait fait la France grande et les laissait petits. La philosophie nia les titres des puissances qui méconnaissaient les siens. Elle dépouilla l'Eglise de tout pouvoir dans l'Etat, abolit la noblesse, supprima la royauté : la souveraineté nouvelle d'hommes entre lesquels tout lien corporatif, toute existence collective avaient été rompus, s'exprima par le tumulte d'élections où la foule porta ses ignorances, sa brutalité et son caprice. On déclara libre une France où l'individu était plus maître dans un Etat plus faible. Le sacrifice du droit social au droit individuel était le fond de cette philosophie. Dans cette idolâtrie de l'homme, Napoléon semble suscité comme l'incomparable preuve que les puissances les plus géniales de l'individu ne suffisent pas à remplacer les organes traditionnels de la société. La veille du jour où elle renia son passé, la vieille France était, malgré le déclin de ces institutions, la première nation de l'univers. Conduite par le génie, elle s'épuisa de gloire, tant de victoires la

laissèrent plus petite au milieu de peuples grandis, et cela pendant que l'Angleterre, fidèle à son passé, affermissait, par des conquêtes obscures et solides, sa puissance dans le monde entier.

II

Récits et Tableaux d'histoire

Récits et Tableaux d'histoire

Les commencements de la Révolution française.
L'émeute de Grenoble (1)

A la veille de la Révolution, Louis XVI, favorable à une politique de réformes, en prit l'initiative, mais se heurta aux résistances de la magistrature. Il rencontra en Dauphiné la plus tenace de toutes. Après n'avoir enregistré que contraint des édits nouveaux sur la justice, le Parlement de Grenoble publia un arrêt où défense était faite « à toutes personnes » d'exécuter ces mêmes édits, et où il déclarait suspendue la justice.

Versailles répondit à cette rébellion par un ordre d'exil.

Le courrier était arrivé à Grenoble le vendredi 6 juin, à six heures du soir. C'était assez tôt pour que les lettres de cachet fussent remises le jour même et le départ des magistrats achevé durant la nuit. Le duc de Tonnerre (2) se rendit chez M. le premier président de Bérulle et lui proposa ce plan « afin d'éviter toute sensation ». Le duc donnait aux parlementaires

---

(1) *Journal des Débats*, 17 août 1888.

(2) Le duc de Clermont-Tonnerre. Il était commandant en chef à Grenoble, et, en l'absence de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, le futur Philippe-Egalité, gouverneur de la province, il était en Dauphiné le plus haut représentant de l'autorité royale.

la bonne raison pour partir en plein jour; ils voulaient par l'éclat de leur retraite affirmer une fois encore leur puissance. « M. de Bérulle observa qu'il avait besoin de temps pour ses préparatifs et qu'il ne pouvait partir que dans la matinée du lendemain ». C'était tenter le peuple que lui prendre ses magistrats sous ses yeux, et M. de Tonnerre, lui-même, redoutait « d'allumer l'incendie » (1). Mais ne fallait-il pas garder envers M. le premier président « tous les ménagements et les égards possibles » ? (2). D'ailleurs, si la canaille bouge, n'a-t-il pas, pour la contenir, deux régiments entiers, Royal-Marine et Austrasie, avec du canon? Le départ fut remis au lendemain.

Le lendemain, la nouvelle est l'unique affaire de la ville. Dès le matin, les boutiques se ferment, les diverses corporations se rendent en cérémonie chez le premier président. Le peuple est dans la rue, il suit le flot de visiteurs et s'amasse devant l'hôtel. Dans la cour est la voiture déjà chargée. « Il ne faut pas qu'il parte », dit une voix. « Il ne faut pas qu'ils partent », répète la foule. Les chevaux sont dételés, la voiture vidée de ses bagages, close dans sa remise, et déjà voici de tous côtés d'autres voitures que le populaire traîne à bras et ramène en triomphe ; il est allé les prendre dans les demeures des autres magistrats, et les range toutes dans la Cour du Premier.

L'émeute commence presque toujours en comédie. Cet enlèvement de carrosses a mis des rires dans l'irritation de la foule. Néanmoins il fait obstacle à l'exécution des ordres du roi. Si M. de Tonnerre

(1) Rapport au roi, 7 et 8 juin. Champollion-Figeac, I, 366.
(2) *Ibid.*

n'était qu'un soldat, il dégagerait l'hôtel du Premier, tiendrait libre le chemin de cet hôtel à une porte de la ville et par ce chemin expédierait aussitôt hors des murs chaque magistrat et son carrosse, l'un dans l'autre ou l'un sans l'autre. Mais M. de Tonnerre est de sa province, il la sait fidèle, il n'y veut pas passer pour brutal, il ne doute pas que la vue de l'uniforme suffise à tout calmer, et pour rétablir partout l'ordre, il lance à travers la ville de petites patrouilles. Défense expresse est faite aux soldats de tirer.

Aux abords de l'hôtel de Bérulle le peuple résiste par sa masse, et accueille les patrouilles par des huées. En essayant de la refouler, un soldat blesse d'un coup de baïonnette un vieillard. Le sang du peuple a coulé. La colère commence, des bâtons se lèvent, des pierres volent. Un officier du Royal-Marine est grièvement atteint; les quatre hommes qui l'accompagnent, pour se dégager, ripostent par des coups de feu. Un homme est tué, un enfant de seize ans frappé à mort. Partout on crie vengeance, partout on se précipite, on arrache les cailloux roulés qui pavent les rues, on accable les soldats qui font retraite dans leurs postes, les mutins courent aux remparts, s'emparent de plusieurs portes en forçant les gardes, et déjà le tocsin appelle à l'aide la population des campagnes qui bientôt, par bandes armées de pioches, de haches et de fusils, pénètre dans la ville.

Le commandant fait alors sortir les troupes par détachements plus forts, l'ordre est renouvelé de ne pas tirer. Le peuple vide les rues, mais pour monter sur les toits, et les lourdes tuiles qui les recouvrent tombent de toutes parts et rendent les rues intenables pour les soldats. Dès qu'ils font retraite, la foule est sur leurs pas, et, comme tout proche de

l'hôtel de Bérulle où l'émeute a son centre, est l'hôtel du commandant, cet hôtel est assiégé ; les rangs des soldats, qui ne peuvent se servir de leurs armes, rompus; les portes, brisées: les envahisseurs pénètrent dans les appartements qu'ils pillent, et jusqu'à M. de Tonnerre devenu prisonnier. Celui-ci, au milieu du péril, marque une intrépidité calme, mais il n'a de courage que pour lui-même. Le gros de ses régiments est intact dans ses quartiers, la citadelle n'est pas encore à l'émeute. Il a autour de lui assez de braves gens pour se frayer un passage. Mais, pour rétablir l'ordre et assurer le départ des magistrats, il faudra maintenant combattre : la ville entière est de cœur avec l'émeute. M. de Tonnerre veut ménager le sang des habitants « déjà assez malheureux par leur crainte et leur ignorance » (1). Il écrit au premier président : « Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien suspendre votre départ et autorise messieurs de votre compagnie, qui se trouvent encore à Grenoble, d'en user de même, jusqu'à nouvel ordre. Je vais rendre compte à la Cour de ce qui se passe. J'ai l'honneur d'être, etc. ». En même temps il envoie à l'hôtel de ville réclamer le concours des officiers municipaux pour le rétablissement de la paix.

Le Conseil de ville était en séance, surpris par le mouvement après l'avoir excité et ne sachant que résoudre. Quand il apprit sa victoire, les trois consuls présents résolurent d'étendre leur protection sur le duc, se rendirent à son hôtel revêtus de leur chaperon et invitèrent les citoyens à se retirer. Mais ils trouvent un peuple qu'ils ne connaissaient pas et qui ne les connaît plus. Insultés, dépouillés de leur chaperon, deux d'entre eux reviennent apporter à l'hôtel

(1) Rapport au roi, 7 et 8 juin. Champollion-Figeac, t. Ier.

de ville le récit de leur impuissance, le troisième ne parvient au commandant que pour devenir avec lui l'otage de l'émeute.

Reste un espoir dans le Parlement, cause de tout le combat, et plus fort que le roi. M. de Bérulle fait connaître à la foule qui emplit sa demeure la lettre du duc et commande le retour à l'ordre. Mais la foule a goûté la volupté de se sentir la plus forte. Tout triomphant qu'il soit, M. de Bérulle est prisonnier comme M. de Tonnerre, et tandis que les autorités régulières cèdent ou parlent en vain, hors d'elles est déjà constitué le commandement. De cette foule mouvante et sans chefs surgissent des volontés que nul ne discute, que tous acclament et qui sont obéies sur-le-champ. Ce maître nouveau que nul ne connaît, que le premier venu fait parler et qui seul domine, se nomme « le peuple ».

« Le peuple » ne quittera ni l'hôtel du commandant, ni l'hôtel du Premier, qu'on ne lui ait remis les clefs du Palais. Le duc de Tonnerre les envoie au président. « Le peuple » attend que le Palais soit dégarni de troupes ; le duc ordonne aux gardes de se retirer. « Le peuple » exige que le Parlement tienne séance, le duc l'accorde.

« Le peuple », qui a dicté ces mesures veille à leur exécution. Il a des hommes pour faire place à travers la foule, courir chez les magistrats, les inviter à se rendre près du Premier, et amener de force les conseillers qui font mine d'hésiter. En quelques instants une vingtaine de la compagnie sont réunis autour de M. de Bérulle, la robe jetée sur leurs habits de voyage. Leur cortège se dirige vers le Palais. Toute la ville le sait aussitôt. Chacun veut jouir d'un spectacle où il verra passer sa propre victoire. Ce sont maintenant des fleurs qui tombent des mai-

sons sur le passage des magistrats et jonchent les rues. Durant la séance, un feu de joie s'allume ; le retour chez le Premier prolonge les transports.

La séance du Parlement fut utile à M. de Tonnerre. Ni prières, ni concessions n'avaient pu fléchir la tourbe menaçante dont il était entouré ; la curiosité la dissipa tout d'un coup, et le duc se trouva délivré. Il ne lui restait plus qu'à subir les dernières conséquences de la défaite. La colère n'était pas partout apaisée contre Royal-Marine ; quelques-uns demandaient que l'officier coupable d'avoir fait tirer sur les citoyens fût pendu. Le duc l'envoya en prison au fort Barraux. Les délégués de l'Hôtel de Ville et du Parlement réclamèrent le renvoi du régiment hors de Grenoble. M. de Tonnerre répondit n'avoir pas ce droit, mais expédia un courrier au roi pour solliciter la mesure, et, en attendant, consigna Royal-Marine dans ses quartiers. Enfin, on lui demanda l'armement de la milice bourgeoise, et il consentit qu'elle fît, à la place des troupes, la police de la ville. Un poste de cette milice fut établi chez le Premier et des sentinelles à la porte des conseillers pour empêcher tout enlèvement. L'émeute n'avait plus rien à obtenir, elle était apaisée.

*
* *

Origine et éducation de Dorothée de Courlande (1)

Le pays des fortunes les plus soudaines et les plus extraordinaires fut, au XVIIIe siècle, la Russie. L'autocratie créatrice du jeune empire n'avait pas voulu se limiter, même par une loi qui réglât la transmis-

---

(1) Préface aux *Souvenirs* de la duchesse de Dino.

mission du pouvoir. Le tsar désignait à son gré son héritier. Mais s'il mourait sans avoir rien dit, force était de suppléer à ce silence, les principaux serviteurs du souverain défunt choisissaient le souverain nouveau : l'excès de l'omnipotence aboutissait à abandonner aux sujets la création de l'autorité. Cela arriva dès la mort de Pierre le Grand. Remettre la couronne à sa veuve Catherine parut au conseil de l'empire garder le pouvoir pour lui-même : ainsi commença le règne des impératrices. Cinq se succédèrent sur le trône durant les trois quarts du XVIIIe siècle. Mais le bénéfice ne fut pas pour ceux qui les avaient élevées. Ces souveraines ne se trouvèrent pas faites pour le veuvage qui leur avait valu le trône. L'expérience des vieux serviteurs avait trop de rides, les impératrices préférèrent les mérites que le temps enlève aux mérites que le temps apporte. Toutes-puissantes, elles ignoraient les obstacles accordés d'ordinaire comme sauvegarde à la vertu tentée. A défaut de vertu, l'orgueil chez ces souveraines souffrait de leurs faiblesses : il précipita la prodigalité des titres, des honneurs, des richesses, entassés comme pour amoindrir la distance entre elles et leurs favoris. Ainsi se forma une aristocratie contraire à la structure normale de la noblesse, qui est fille du temps. Cette noblesse d'origine fut, en Russie, dominée par de jeunes envahisseurs qui usurpaient d'un coup les plus hautes dignités, certains encore peuple par les rudesses primitives, les énergies solitaires, les férocités impitoyables qu'une aristocratie traditionnelle dissout dans l'élégance de ses mœurs et la solidarité de ses intérêts. Ces audaces cruelles trouvèrent leur emploi contre Pierre III, Paul Ier, et la vie amoureuse des impératrices prépara la mort tragique des empereurs.

Des favoris, le premier par la date, la durée, l'éclat et les éclipses de sa fortune fut Jean de Biren. C'était un petit compagnon né en Courlande. Cette contrée, unie à la Pologne par un lien fédératif, vivait libre sous des ducs nationaux. Un d'eux, au début du XVIIIe siècle, avait épousé une nièce de Pierre le Grand, Anne, et mourut le jour de ses noces, laissant le duché à sa veuve. Jean occupait à la chancellerie de Mittau un emploi modeste ; une affaire de service lui donna un jour accès près de sa souveraine, à celle-ci la rencontre inspira une bienveillance bientôt passionnée. Biren gouvernait depuis dix ans le duché et la duchesse, quand elle fut, en 1730, à la mort de Catherine, appelée au trône de Russie.

Biren la suivit en maître. Dans ce pays, aux mœurs encore asiatiques, le pouvoir donnait la richesse, avec les présents des protégés et les dépouilles des adversaires : vingt mille exils en Sibérie et douze mille exécutions pourvurent avec surabondance à la sûreté de l'Etat et à la fortune de Biren. De la souveraineté il ne lui manquait guère que le titre. L'impératrice, renonçant pour lui à la Courlande, le fit élire par la diète de la province : en 1737, il devint duc de Courlande. Enfin, libérale pour lui jusque dans la mort, Anne lui confia par testament la régence de la Russie, c'est-à-dire le pouvoir absolu durant la minorité de Pierre III, alors au berceau. Mais, en 1741, il est surpris par une conspiration de palais, et, de tout ce qu'il possédait, rien ne lui est laissé que la vie. C'était assez pour qu'il recommençât, étape par étape, son retour vers ses biens perdus. Il mit à les recouvrer le même temps qu'il avait mis à les conquérir : vingt-trois ans. En 1762, son épée, la même qui lui avait été prise en 1741, lui fut rendue, et l'année suivante, la

Courlande. Mais ce qui ne pouvait lui être rendu, c'était la confiance et la joie. Il avait trop éprouvé la fragilité des choses. Ce que l'amour lui avait offert, la haine le lui avait ôté, l'arbitraire le lui restituait, un nouveau caprice pouvait le lui reprendre, et tout lui serait ravi par la mort, déjà proche derrière la vieillesse. En 1769, il abdiqua en faveur de son fils aîné, et en 1772 acheva sa vie, ayant trouvé au fond des prospérités la tristesse.

Son fils aîné Pierre recueillit l'héritage, mais non le désenchantement. Il avait les aptitudes d'un prince médiatisé, n'aimait pas le travail qui vole du temps au repos, se plaisait aux honneurs sans obligations et à l'inconstance des joies. Le mariage même ne l'avait pas fixé. Après deux unions courtes, stériles et rompues par le divorce, il épousa, en 1779, une de ses sujettes, la comtesse de Medem, que désignaient à son choix « sept cents ans d'une noblesse sans tache ». Sept cents ans de noblesse sont jolis à voir dans un visage de vingt ans, et, cette fois, le duc avait trouvé la compagne de sa vie mondaine. Mittau, quoique placé sur la route de Berlin à Pétersbourg, et bien fourni de nouvelles, était à l'écart des amusements. Malgré la loi qui interdisait aux souverains de quitter le duché, le couple princier prit son vol vers le soleil, passa en Italie les années 1784 et 1785 et se prépara en Allemagne un établissement. Le duc acheta en Silésie le fief de Sagan, qui avait été à Wallenstein ; en Bohême, en Saxe, en Prusse, de grandes terres ; à Berlin, le palais que Frédéric II avait bâti pour sa sœur Amélie. Ses séjours dans ses domaines ne lui laissaient pas le temps de rentrer dans ses Etats. Il vivait heureux, loin de ses sujets, passionné pour les objets d'art. Les plus beaux à ses yeux étaient les quatre

filles que lui avait données sa troisième femme, et qui grandissaient autour de lui. La dernière, née le 24 août 1793, était Dorothée.

Il était temps qu'elle vînt au monde pour naître fille de souverain. On touchait au dernier partage de la Pologne et Catherine II voulait la Courlande. Le duc fut heureux de vendre ce qu'il ne pouvait conserver. Un capital de deux millions de roubles, soit huit millions de francs, une pension de vingt-cinq mille ducats, soit deux cent cinquante mille francs, lui payèrent l'abandon de sa principauté, et dès lors, il ne fut plus qu'un oisif de marque, certain d'avoir gagné à accroître sa richesse en diminuant ses devoirs. A Berlin, l'existence des Courlande demeurait presque royale, les égards que leur témoignait la maison régnante de Prusse étaient devenus de l'amitié ; la reine Louise s'était liée avec la duchesse ; le prince Louis-Ferdinand, qui devait finir à Iéna, était le compagnon des filles aînées ; sa sœur, la princesse Radziwill, avait voulu être la marraine de la petite Dorothée. Mais la résidence principale des Courlande était Sagan. Le domaine était immense, le château magnifique, digne de Wallenstein et de ses rêves. Quelques meubles du grand homme rappelaient son passage, qui avait laissé à cette demeure la majesté de l'histoire. C'était de l'histoire aussi que « toutes ces curiosités de l'Asie qui avaient été offertes à mon grand-père durant sa régence », et qui « avec les tableaux et les marbres apportés d'Italie par le prince Pierre », remplissaient de « magnifiques inutilités » les appartements nombreux et tous habités. De Silésie, de Berlin, de Prague, de Dresde, les visiteurs se succédaient, mêlant leur va-et-vient au groupe des gentilshommes qui vivaient à demeure dans la familiarité du maître.

Des demoiselles d'honneur, escorte permanente, entouraient aussi la duchesse. Les grandes chasses, les longs repas, les redoutes et les bals étaient pour le travail ; pour le repos « une troupe de comédiens assez passables, des chanteurs italiens et de bons musiciens attachés à la maison de mon père ». C'était à peu près l'existence qu'on menait dans les petites cours d'Allemagne. Mais celles-ci, pauvres pour la plupart, étaient réduites à un mince apparat de surface : l'on enfonçait à Sagan dans une profondeur d'opulence, qui, inférieure aux ressources, était encore de la modestie.

Cette splendeur fut pour Dorothée la première vision, et laissa dans ses yeux un éblouissement ; il lui parut avoir commencé par vivre un conte de fées. Elle y jouait son rôle, et elle était même pour la compagnie le plaisir d'un instant lorsque, habillée et parée, elle passait de mains en mains et de caresses en caresses. C'est alors qu'elle rencontrait sa mère. Celle-ci se devait à ses hôtes, à leurs plaisirs où elle trouvait le sien : elle n'avait pas de temps pour cette petite fille dont elle connaissait moins l'âme que les toilettes. Telle est la misère de la richesse : l'or sépare ceux qu'il comble. L'oisiveté, plus que le travail, dissocie les familles ; souvent leur vie commune est ruinée à proportion que s'accroît leur fortune, et les enfants les plus abandonnés ne sont pas toujours ceux des pauvres. Malgré tous les privilèges du rang et du luxe, au foyer de cette fête perpétuelle et de cette hospitalité attentive pour tous, la petite princesse grandissait, solitaire, oubliée, aux mains d'une vieille Anglaise.

Cette gouvernante avait pour principes que la santé se fortifie par l'eau froide, et l'intelligence par le fouet ; tour à tour, elle trempait et fessait son

élève. L'eau froide, que l'élève jugeait barbare, est aujourd'hui réhabilitée. Le fouet le sera peut-être à son tour. Il se trouvera des novateurs pour élever ce châtiment à la dignité de sport, combattre la superstition de l'épiderme intangible, flétrir la barbarie qui emprisonne et courbe sur d'inintelligents pensums les jeunes corps faits pour le grand air et l'exercice, et préférer le châtiment court, inoffensif et sain, grâce auquel le sang circule plus vite. Mais l'Anglaise, fille d'une race insatiable, battait sans mesure. Et ce traitement cruel déconcertait comme un illogisme la petite princesse. Elle se sentait une part vivante et inséparable de la puissance sociale qu'elle voyait chaque jour consacrée par les empressements et les respects unanimes. Et elle était livrée à des subalternes, maltraitée sans qu'en sa personne nul de ses proches se sentît atteint, sans que surtout sa mère connût les humiliations infligées à sa fille. Les jeunes ont une divination infaillible de ce qui leur est dû. Sans l'avoir appris de personne, la petite victime savait que la présence des mères est un droit pour les enfants, s'ils souffrent. L'absence de la mère fut à la fille l'épreuve qui blesse l'ordre naturel des choses, la douleur qui vient d'où l'on attendait la joie, la surprise où il y a la trahison. Quelle plainte secrète dans ces lignes : « Si, tout en aimant beaucoup ma mère, en rendant justice à ses rares qualités, en la prisant bien haut, en la mettant bien à part, je ne suis jamais arrivée avec elle à des relations précisément filiales, j'en attribue la première cause à ce temps d'oppression dont ma jeune tête lui faisait intérieurement quelques reproches ». Cette déception n'a pas seulement tari la source des confiances sans réserve entre la jeune fille et la mère. Si la plus parfaite des tendresses est

indifférentè et lointaine, qu'espérer des autres affections? Une défiance universelle désanchante cette âme d'enfant. L'oiseau noir de la mélancolie ramené d'exil par Jean de Biren, et qui n'a pas trouvé où se poser sur les agitations bruyantes du duc Pierre, habite la chambre de Dorothée oubliée, et assombrit de la même ombre les derniers jours de l'aïeul et les premières années de la petite-fille. Mais en celle-ci, non assouplie encore par la discipline des désillusions, les instincts de justice et de bonheur se dressent en révolte. Elle oppose aux mauvais traitements sa mauvaise volonté, pousse en sauvageon, n'écoute rien, n'apprend rien. A sept ans, elle ne connaissait pas l'alphabet et savait seulement désobéir en trois langues, « le français que, dit-elle, j'avais attrapé au salon, l'allemand, qui m'arriva par l'antichambre, et l'anglais, que j'apprenais à travers les gronderies et les coups ».

. . . .

Il fallut, pour changer les choses, que, par hasard, un ami de la maison interrogeât cette jeune fille farouche, jaune, maigre, et dont les yeux immenses semblaient tout le visage. Surpris qu'elle fût tout inculte, « il voulut s'assurer lui-même si cette ignorance tenait à de la mauvaise volonté, à de la stupidité, ou à quelques défauts dans la manière d'enseigner ». Il commença à apprendre l'alphabet à l'enfant qui, en huit jours, sut lire « comme une grande personne ». Il conclut de l'épreuve que l'élève manquait seulement de bons maîtres et qu'elle leur ferait honneur.

La duchesse, tout à coup, s'éprit du devoir que son deuil lui laissait le temps d'accomplir. On lui atteste l'intelligence de la petite sauvage ; il faut en faire une merveille, pour le plus grand honneur de

la famille. La duchesse cherche dans ses souvenirs les modèles les plus parfaits de l'éducation qu'elle souhaite. Huit années auparavant, un conflit du duc Pierre avec sa diète de Courlande, qui ne pardonnait pas à son prince d'être toujours voyageur, était soumis au suzerain Stanislas-Auguste, roi de Pologne, et avait amené la duchesse à Varsovie. En ces Polonais, civilisés depuis des siècles et rattachés par leurs croyances à l'Occident, elle avait enfin vu ce que sa délicatesse cherchait ; une aristocratie dégagée des lourdeurs allemandes et des barbaries cosaques, affinée par toutes les souplesses de la race slave, et sous le plus faible des gouvernements, la plus brillante des sociétés. Là une jeune fille avait paru à la duchesse l'emporter sur toutes, et de l'avis général, les dons naturels de Mlle Christine Potocka devaient leur perfection à l'habileté de son institutrice, Mlle Hoffmann. Un homme aussi avait semblé à la duchesse supérieur aux autres ; c'était l'abbé Piattoli, un Florentin, d'âge mûr, de visage noble, de belle prestance ; ces avantages extérieurs n'étaient que la parure de dons plus essentiels, un caractère loyal, une nature généreuse, une intelligence vive, qui s'était chargée sans fatigue d'une vaste érudition, et avait, par préférence, approfondi les sciences exactes. Il eût voulu ne vivre que pour apprendre : il lui avait fallu, pour vivre, enseigner. Confiée à ses soins, l'éducation du prince Lubomirski avait instruit même le précepteur, qu'elle initia aux épreuves et aux espoirs de la Pologne déjà amoindrie, mais vivante encore. Le Florentin s'était senti le cœur polonais. Sa tâche auprès de son élève terminée, il mit son zèle au service de la nation, et collaborateur des patriotes les plus actifs, devint le secrétaire de Stanislas-Auguste, auprès de qui la duchesse l'avait

trouvé. Il s'était employé efficacement pour la noble solliciteuse. Depuis, la Pologne avait subi le dernier partage, et la ruine de la nation changé bien des destinées. Piattoli, traité en rebelle par la Russie, avait subi une dure captivité, jusqu'à ce que la duchesse, reconnaissante, obtînt son élargissement et lui offrît asile. Mlle Christine Potocka, pour partager le sort de son père, otage à Pétersbourg, avait laissé Mlle Hoffmann sans élève. Sans élève ! Elle peut donc instruire Dorothée ! Et la duchesse, toute affaire cessante, s'assure les soins de l'incomparable institutrice. Mais quand Piattoli sut qu'il y avait un petit prodige à former, il voulut s'acquitter envers la fille de ce qu'il devait à la mère, déclara qu'il se sentait le goût de finir par son premier métier : et la personne de sept ans qui venait de naître à l'attention maternelle eut à la fois une institutrice et un gouverneur.

Que Mlle Hoffmann, Allemande protestante, eût commencé par suivre en France un jeune Français, que la mort de celui-ci eût devancé leur mariage, que, pour partager du moins sa foi et le mieux pleurer, la presque veuve se fût convertie au catholicisme et à la vie religieuse, que, sur le point de prononcer ses vœux, elle eût abandonné son couvent, et traversé deux religions pour y dépouiller toute croyance, la duchesse ne s'en était pas inquiétée. Pour l'abbé Piattoli, malgré son titre, il était laïque, un peu libertin et tout à fait incrédule. Sa foi se bornait à une idolâtrie de la métaphysique encyclopédiste. Et tandis que Mlle Hoffmann, « passionnée pour l'*Emile* », appliquait à son élève l'hygiène de Rousseau, Piattoli « estimait Condillac un guide plus sûr que l'Evangile ». Mais comment la duchesse eût-elle été assez en retard sur la mode pour garder les scrupules déjà éteints dans son monde ?

En s'assurant les deux éducateurs dont elle avait ouï dire le plus de bien, la duchesse croyait avoir réparé le temps perdu. Elle n'avait pas prévu l'inévitable, leur discorde. Piattoli et Mademoiselle Hoffmann, dit leur élève, « avaient commencé par s'aimer trop », mais firent vite pénitence, en se détestant. Il suffisait qu'ils tinssent chacun à son système d'enseigner pour avoir des prétextes à mésintelligences. Elles devinrent passionnées quand tous deux devinrent jaloux de leur élève, et que, pour se disputer la première place dans son cœur et dans son esprit, tout leur fut arme. Départager ces compétences furieuses appartenait à l'impartial arbitrage de la mère. Mais elle manquait d'aptitude et de loisir. C'est l'enfant, qui, seule, allait choisir entre les avis contraires, gouverner son éducation et, par suite, ses maîtres.

. . . .

« Il y avait une bibliothèque de bons et de mauvais livres, comme est ordinairement celle d'un homme. Excepté trois ou quatre ouvrages signalés et interdits, l'abbé me livra les autres. Grimpée et blottie sur la marche la plus élevée de l'échelle, je passais mes récréations à parcourir toutes sortes de fatras et de bonnes choses. Mademoiselle Hoffmann arrivait et me grondait. Du haut de l'échelle je la laissais dire et lorsque je la voyais faire mine de m'atteindre, je m'élançais sur le corps de bibliothèque que j'escaladais très lestement au risque de me casser le cou. Je vois d'ici les bustes d'Homère et de Socrate entre lesquels je prenais place et d'où je négociais pour descendre : ce qui n'arrivait qu'après avoir obtenu la permission de continuer la lecture qui m'intéressait ».

Cette méthode hasardeuse eût développé chez la

plupart le goût des ouvrages frivoles, elle fortifia dans Dorothée l'attrait vers les sciences les plus abstraites et les plus précises, « l'algèbre et les mathématiques que, dit-elle, je préférais à tout ». Elle poussa ces sciences jusqu'aux calculs astronomiques. A treize ans, elle passait « avec un bonheur et un amour-propre singuliers de fréquentes soirées à l'observatoire de Berlin », derrière les grandes lunettes qui n'avaient jamais servi à de si jeunes yeux.

Cette vocation à chercher toujours plus loin préparait son intelligence à d'autres recherches plus essentielles. Par delà les immensités du firmament s'étendent les abîmes obscurs de la destinée ; une intelligence comme la sienne devait être attirée vers les mystères que la conscience pressent et que la foi révèle. La preuve de sa vocation pour ces problèmes est que, plus tard, elle fit d'eux son étude et son remède. Mais, à l'âge où l'esprit ne voyage pas encore seul, elle ne trouva pas de guide vers ces régions. « Mon éducation religieuse était nulle, je ne faisais point de prières, car je n'en savais pas ». Elle n'avait été « qu'une fois » au temple, un jour que le prédicateur était fort mauvais. Elle s'y était endormie. Jugeant qu'à son âge les moyens factices de provoquer le sommeil étaient superflus, elle déclara qu'elle ne retournerait plus à l'église, et dire *Amen* fut tout l'effort religieux de Piattoli et de Mademoiselle Hoffmann.

...Dans cette éducation, le superflu a donc pris la place du nécessaire. Les lacunes sont attestées par les *Souvenirs* mêmes. Ils notent sans embarras les faiblesses de cœur et de chair que surprit autour d'elle le regard trop hâtif de l'enfant ; elles ne sont pas de celles que la loi mondaine réprouve. Ils

avouent avec plus d'émotion le désordre dont elle avait dès lors conscience dans sa propre vie et qu' « un orgueil excessif, une indépendance constatée, des liens de parenté affaiblis, des idées religieuses sans force » furent le mal de sa jeunesse. Ils peignent mieux encore le vice de cette éducation dans les pages où elle veut, « après avoir parlé sincèrement de défauts, citer des qualités qui les atténuaient ». Et dans les excuses qu'elle cherche à son orgueil, que d'orgueil encore! « Je n'ai de ma vie élevé des prétentions, dit-elle, que lorsque j'ai pu supposer à la malveillance l'intention de les contester »; mais c'est précisément si elles sont contestées, qu'il y a modestie à ne pas les soutenir, et les plus altiers n'ont plus sujet de les affirmer quand elles sont reconnues. « J'admettais peu de supériorités, mais je n'étais pas assez sotte pour n'en reconnaître aucune; celle que donnent de grandes vertus, des talents remarquables, la vieillesse, a toujours trouvé en moi l'estime et le respect »; n'accorder préséance qu'à la longévité, au génie et à la sainteté, n'est pas répandre ses égards en prodigue. « Je n'ai jamais manqué à la politesse » : c'est dire qu'elle sait l'importance de ses moindres attitudes. Son désir de plaire « n'était jamais assez général pour qu'il pût cesser d'être flatteur »; mais cette politesse a « de mauvais moments », et alors sa science des gradations marque les distances plus qu'elle n'établit les rapports. « Donner le bonheur est une manière d'exercer la puissance qui a toujours eu un grand charme pour moi. Aussi dans tous les temps j'ai été la meilleure possible pour mes gens et utile autant qu'il dépendait de moi à ceux qui me montraient de la confiance et me demandaient un service ou une protection »; mais son bonheur à donner ces

bonheurs est un plaisir d'autorité. Elle accomplit sa charge de protection envers ceux qui la sollicitent, elle ne se sent pas débitrice de bienveillance envers ceux qui lui sont étrangers, ne lui demandent rien, lui demeurent hostiles. Ses rapports avec le genre humain sont de condescendance, personne ne lui a dit que la perfection de la bonté est s'abaisser pour être de niveau avec ses clients, personne que la charité monte parfois de l'humble vers le privilégié.

***

Le mariage du comte Auguste de la Ferronnays et d'Albertine de Montsoreau (1)

Les Condéens arrivèrent en ligne pour apprendre que la bataille de Zurich, les passages des Alpes, et les chances de la campagne étaient perdus. Ils n'ont qu'à soutenir à Constance un rude combat de rues et à repasser le Rhin, arrière-garde d'une retraite. Ils vont reprendre à la suite des troupes russes le chemin de la Volhynie : mais Paul I[er] a assez d'eux, Ils passent à la solde de l'Angleterre, réduits à porter tour à tour toutes les cocardes contre les couleurs de leur pays, et tout satisfaits de rester en Allemagne. Leur petite armée n'en sortira plus. L'éclair de Marengo luit si rapide qu'on n'a pas le temps de se servir d'elle. Le traité d'Amiens la rend inutile dans l'Europe pacifiée. L'Angleterre prétend que ces Français conquièrent pour elle l'Egypte ; ils refusent, et, en 1802, sont licenciés.

---

(1) *Témoins de jours passés.* — Ce récit est extrait d'une étude intitulée *En émigration*, sur les *Souvenirs tirés des papiers du comte A. de la Ferronnays*, par le marquis Costa de Beauregard.

Sur ces inutiles routes, deux êtres pourtant n'avaient pas fait de vaines étapes. A Constance, la veille du combat, Mlle de Montsoreau ne se rendait pas compte pourquoi elle souhaitait si fort « des triomphes sans bataille et des héros sans coups de fusil ». A son angoisse quand elle entendit le canon, elle comprit. Ce jour-là, La Ferronnays gagna la seule victoire qu'ait remportée l'armée de Condé. Quand la jeune fille revit quelques jours après, sain et sauf et passant à cheval, celui pour qui elle avait craint, « je le trouvai, dit-elle, singulièrement embelli. Il me fit tout à coup l'effet d'être très grand et très aminci. Il avait un beau panache blanc qui flottait au vent, son uniforme lui allait bien, tout cela était gracieux et me parut si joli ! » C'est pourtant, mademoiselle, le même homme que vous trouviez petit et gauche, le même uniforme que vous disiez commun et laid. Rien n'a changé que vous-même, votre saison d'aimer est venue.

Mais, pour les pères et les mères, c'est la saison de prévoir : comment espérer qu'ils fiancent ces deux pauvretés, ces deux soldes de huit sous par jour ? Celle de La Ferronnays s'élève tout à coup à dix louis par mois : le duc de Berry l'a pris, après Constance, pour second aide de camp. Quelle joie de vivre toujours près d'*elle*, mais quelle incertitude de savoir si elle sera jamais à lui, et quel souci de ce maudit argent qu'il faut pour acheter même le bonheur ! Le duc de Berry a deviné le secret de son ami, s'y intéresse, mais il est pauvre lui-même. Il vit de pensions : l'Angleterre, les Bourbons de Naples et ceux d'Espagne lui en ont assuré. Mais la plus grosse est celle de l'Espagne qui a songé à sa générosité en la promettant, et à ses finances en ne la payant pas. Il faut attendre ; deux années passent

encore. Tout à coup l'Espagne sert au Prince tout l'arriéré qu'elle lui devait, et la première pensée du Prince est de constituer avec cette somme une dot à son ami. Il parle à M. de Montsoreau : celui-ci hésite. Bien que l'usage fût alors de consulter sur ces affaires tout le monde sauf les filles à marier, il a — clairvoyance paternelle ! — peur de contraindre son Albertine. Celle-ci, instruite jour par jour des négociations par une jeune femme qui les poursuit avec le Prince, garde son petit masque d'ignorante. Enfin « ma mère m'appela un matin, me fit asseoir auprès d'elle avec solennité et me dit : Ma chère Albertine, j'ai une nouvelle à vous apprendre, c'est que nous allons vous marier. Croit-on que j'eus le front de répondre : Et avec qui ? » Au nom d'Auguste, elle déclara qu'elle s'en rapportait au choix de ses parents. La mère, reconnaissant le fruit de ses soins dans cette docilité, conduisit sa fille à M. de Montsoreau. « Mon père me mena à la fenêtre et me regarda au grand jour pour voir par lui-même ce que j'avais au fond de l'âme. Il me sembla qu'il était rassuré ».

Il ne restait plus qu'à signer. Le trousseau était mince : « trois douzaines de chemises de toile fort grossière, autant de mouchoirs et aussi trois robes, une de bazin blanc, une de soie jaune et aussi une robe de noces ». Mais la rédaction du contrat avait été confiée à M. Rech, magistrat émigré et inébranlable sur les principes. Il minuta l'acte comme l'acte l'aurait été sans cette révolution qui, en droit, n'existait pas. « C'est ainsi qu'il énuméra les équipages et les diamants qui me seraient donnés. Rien ne put l'en faire démordre ; force fut de lui passer son innocente fantaisie ». M. Rech est l'émigration elle-même ; elle conduisait sa vie comme il rédigeait ses

contrats. Enfin le 23 mars 1802 arriva. En vain *elle* est coiffée « en petits crochets » et enguirlandée de roses à la romaine, en vain *lui* est perdu dans son habit bleu à col gigantesque et sa culotte qui monte aux épaules sous un gilet court comme un rabat : il n'est pas de modes si extravagantes qu'elles puissent rendre laide la jeunesse et ridicule la constance. Etes-vous curieux de détails qui « datent » ? « Quand vint le moment de dire oui, je saluai ma mère, et M. de la Ferronnays salua profondément M. le duc de Berry... Nous dînâmes tous chez le Prince ; après le dîner on joua au pharaon, parce qu'il avait été dit que c'était l'usage en France ». Voulez-vous connaître ce qui n'a pas d'âge, l'émotion de l'amour et la voix du bonheur ? « J'étais sa femme, et pour moi, c'était tout. Les chances de la vie allèrent comme Dieu les fit, les vicissitudes se succédèrent. Des angoisses sans nombre suivirent, mais j'étais sa femme ».

*
* *

Napoléon III à Sedan (1)

L'Empereur, depuis le matin, d'un œil calme et sans une plainte, avait vu s'évanouir ses dernières chances, se fermer autour de lui toutes les issues. Il s'était contenté de donner l'exemple du courage, seule autorité qu'il n'eût pas abdiquée. Bien que le mal dont il souffrait changeât pour lui tout mouvement en douleur, il était resté plusieurs heures à cheval, et longtemps immobile sur des places dangereuses de la bataille. Soit que, las de lui-même, il

---

(1) *Etudes sur le second Empire.*

aspirât à se délivrer de ses humiliations et de ses remords, soit que, songeant à sa race, il espérât éteindre dans son sang la colère publique, et assurer la pitié de la France à la jeunesse de son fils, il parut chercher la fin d'un soldat. Mais les coups ne frappèrent qu'autour de lui. La fortune lui refusait tout, même la mort.

Ou plutôt elle lui donna, sans la mort, l'agonie. C'en fut une que cette attente dans la sous-préfecture de Sedan, où il rentra vers midi, où pendant quatre heures parvenait sans cesse un nouvel écho de nos revers, où il but goutte à goutte sa défaite, où enfin Ducrot, puis Douay, puis Lebrun, lui vinrent dire que tout était perdu. Dès qu'il eut recueilli ces témoignages, la pensée de ce sang qui coulait toujours et désormais sans cause l'émut, et dans son cœur où mourait l'espoir, la pitié parla, et l'horreur, trop tardive, hélas ! de la guerre. Il demanda à ses généraux de mettre fin à la lutte. Mais si tous sont prêts à cesser le feu, nul n'en veut donner l'ordre ; chacun d'eux, sollicité de cette mission, se dérobe. Durant ces refus, les batteries allemandes continuent, de leurs coups réguliers et sûrs, à faire leur besogne dans cette masse qui a jeté ses armes. Et chacun de ces coups réveille la conscience de l'Empereur que son ambition écroulée ne défend plus contre l'humanité. La durée du massacre lui devint intolérable. Parvenu à des sommets d'infortune qui sont plus hauts que l'orgueil, il prend pour lui la honte dont personne ne veut et ressaisit son autorité pour arborer le drapeau parlementaire.

Quand Wimpfen, tout chaud de la lutte, pénétra auprès de l'Empereur, il ne vit que lui d'abord et pour se justifier de la défaite, il accusa, se plaignant de n'avoir pas été obéi. Ducrot, sur ce mot, s'élança

vers Wimpfen : « De qui voulez-vous parler ? » et comme celui-ci, surpris, ne répondait pas : « On ne vous a que trop obéi », continua Ducrot ; et, soutenu par l'attitude des autres généraux, il reprocha violemment à Wimpfen la direction donnée à la bataille. En prescrivant à Wimpfen de se rendre au quartier général de l'ennemi, l'Empereur alluma une seconde et non moins vive querelle. Wimpfen déclara que, le feu ayant cessé sans son ordre, son autorité avait été méconnue, il n'en voulait pas garder le titre, et il donna sa démission. « Vous avez revendiqué le pouvoir quand vous espériez la victoire, reprit durement Ducrot, vous le voulez remettre pour échapper aux suites d'un désastre causé par votre faute, il est trop tard ». Cette fois encore tous les autres chefs de corps approuvèrent. Chacun redoutait que les fonctions abandonnées retombassent sur lui, et mettait à s'en défendre plus de passion encore qu'on n'en emploie d'ordinaire à l'obtenir. Et la dernière lutte de Sedan se livra, devant le souverain, entre ses généraux.

Enfin Wimpfen se résigna à traiter avec l'ennemi. Le lendemain, la convention fut signée. Elle livrait tout au vainqueur, la ville, le matériel, les armes et les hommes.

Ainsi finit le pouvoir de Napoléon III. Quand le roi de Prusse demanda si l'épée que lui remettait l'Empereur était celle de la France, l'Empereur répondit avoir rendu seulement l'épée du souverain. Lui-même se séparait de la nation. Il comprenait que, pour un Napoléon, être vaincu est devenir illégitime. Il signa son abdication en refusant de disputer à l'ennemi le sort de la France, car il dépouillait le privilège suprême du sceptre, la tutelle du peuple dans les grandes épreuves. Il

n'était plus, il avait hâte de n'être plus qu'un prisonnier. Enchaîné d'ailleurs depuis l'origine de la guerre à des intérêts, à des passions, à des périls contraires, qu'il aurait dû dominer et qui l'avaient asservi, il changeait seulement de captivité, et touchant le fond d'un malheur désormais sans remède, son âme lassée se reposait enfin de craindre et de vouloir.

C'était assez, pour son châtiment, de se souvenir. Et la justice du sort sembla obséder à dessein son regard du mal qu'il avait fait ou laissé faire. La résidence qui lui fut assignée était le château de Bellevue. Il était situé en face de la presqu'île d'Iges où l'armée captive avait été conduite, et qu'elle nomma le Camp de la Misère. Les deux infortunes se touchaient, et ce reste d'Empereur avait sous son regard les restes de ses soldats. 83,000 hommes désarmés, sans abri, dans la boue, sous la pluie, ayant froid de fièvre, de faim et de honte, attendaient quelques bataillons de recrues allemandes qui, inhabiles encore à la guerre, suffiraient à conduire en Prusse la dernière armée de la France. Et s'il élevait ses yeux au-dessus de cette douleur, il voyait les hauteurs du champ de bataille, le calvaire d'Illy, autre demeure d'autres Français, qu'il n'était plus besoin de garder, qui n'avaient plus à souffrir, les seuls de cette armée qui ne quitteraient pas la patrie. Ils dormaient autour de cette croix qui vainement avait étendu sur les haines de deux races ses bras de pitié.

***

Le Quatre-Septembre
Au Palais-Bourbon (1)

Le 4 septembre était un dimanche. Le dimanche, à Paris, il n'est pas besoin de colères pour que la foule descende dans la rue : il suffit de soleil. Ce 4 septembre, le temps était beau comme il l'est rarement, même à cette belle saison. L'ironie des choses jetait sur le deuil et les colères de la ville toute la douceur, toute la gloire, toute la gaieté de la nature, et cette clémence du ciel allait servir les haines des hommes.

Dès le petit jour, Paris fut réveillé par le bruit des vendeurs de journaux, qui criaient Sedan et la déchéance. Le matin, la foule, avant de prendre son cours, se forma dans chaque quartier, stagnante et familière. Dans les débits de vins, chez les fournisseurs, sur les portes des maisons, ouvriers, domestiques, petites gens, boutiquiers, au milieu des soins et des achats qui commencent la journée, commencèrent la conversation qui allait être jusqu'au soir l'unique entretien de Paris.

Dans les quartiers bourgeois, nombre de gardes nationaux avaient revêtu leur uniforme ; d'autres, plus nombreux encore, à qui manquait l'uniforme, avaient coiffé le képi. Il était facile de voir que, spontanée ou docile, la colère de tous préparait une même action, et que Paris avait affaire à la Chambre des députés.

Vers dix heures, les ouvriers se mirent en marche, beaucoup par familles, la femme au bras et les enfants à la main, d'autres en petits groupes d'hommes

(1) *Etudes sur le second Empire.*

moins pacifiques d'allures ; ceux-là spectateurs, ceux-ci acteurs de la révolution qui se préparait. Mêlés les uns aux autres, de plus en plus nombreux à mesure que se prolongeait leur route, ils se succédaient sur les voies qui mènent à la place de la Concorde. Peu à peu, l'attraction des petites masses pour les grandes les assemblait en bandes qui se trouvaient avoir un drapeau, des chefs, pousser un cri uniforme : dès lors, ceux qui s'étaient absorbés dans cet être collectif avaient cessé de s'appartenir, et, troupeau facile à mener, suivaient les hommes d'action.

Quand les quartiers du centre furent atteints et traversés par la population des faubourgs, de onze heures à midi, leurs habitants s'ébranlèrent à leur tour. Mais ici, à l'égrènement continu des promeneurs isolés, aux formations capricieuses des petits groupes et des bandes, s'ajoutaient les mouvements plus réguliers des gardes nationaux. Les uns s'avançaient tassés en masse confuse, sans garder de rangs ni observer de silence ; d'autres s'étaient formés en bataillons, marchaient avec leurs officiers, mais sans armes, pour marquer que cette manifestation était pacifique ; d'autres enfin se dirigeaient, tambours battants et baïonnette au canon, vers le rendez-vous commun.

Le Palais-Bourbon, vers lequel affluait de toutes parts la foule, se défend de lui-même sur trois côtés. Au sud, sa vaste cour d'honneur est fermée par un haut portail que deux galeries symétriques, closes de barreaux à l'épreuve, relient à deux pavillons massifs et élevés de trois étages. L'un de ces pavillons forme l'angle de la place et de la rue de Bourgogne, et sur cette rue se continue jusqu'au quai par une longue et haute construction que perce une

seule porte de service : ainsi est protégée la face est. L'autre pavillon se soude, rue de l'Université, aux annexes de la Présidence, celles-ci au ministère des Affaires étrangères, et ainsi se prolonge au sud, jusqu'à l'esplanade des Invalides, une muraille continue, trouée de rares portes, qu'il suffit de fermer pour rendre ce côté inaccessible. A l'ouest, la façade des Affaires étrangères qui donne sur l'Esplanade, couvre au loin la Chambre contre l'approche de la foule.

Au nord est la faiblesse de la position. Les jardins et les cours, qui de ce côté s'étendent au-devant des trois palais et donnent accès de l'un à l'autre, sont séparés du quai d'Orsay par des grilles dormantes dans lesquelles des grilles mobiles font l'office de portes : de l'Esplanade à la rue de Bourgogne l'escalade est partout facile. Derrière la grille du Palais-Bourbon s'élève l'escalier de larges gradins qui donne accès, en face du pont de la Concorde, au péristyle du palais et sert de base à la colonnade. Du péristyle, cinq grandes portes-fenêtres ouvrent passage dans des salles et des couloirs qui communiquent avec les tribunes. A l'angle droit du grand escalier, une petite cour s'étend de plain-pied avec le quai, jusqu'à une porte dite de la Rotonde, entrée habituelle des députés et du public. A l'angle gauche du grand escalier, une petite terrasse, bordée jusqu'à la rue de Bourgogne par un bas mur, conduit aux portes-fenêtres de la buvette. Là les chemins s'ouvraient nombreux à l'invasion. Aussi le meilleur moyen de protéger le Corps législatif avait-il toujours paru d'interdire de ce côté ses abords. En barrant le quai, de l'Esplanade à la rue de Bourgogne, et le pont de la Concorde du côté de la place, on couvrait tout, sans avoir besoin de défendre que trois passages étroits, et l'on maintenait libres, sur le quai et

le pont, d'assez vastes espaces pour que, s'il le fallait, des troupes pussent se masser et la cavalerie prendre l'élan de ses charges.

Le 4 septembre, la sûreté de la Chambre était confiée à deux bataillons de garde nationale, quinze cents hommes ; deux bataillons de ligne, quatorze cents ; deux bataillons et trois escadrons de gendarmerie, quinze cents ; un bataillon et un escadron de garde municipale, huit cents, et un millier de sergents de ville, soit au total sept mille hommes. Parmi eux, la moitié à peine, les gendarmes, les gardes municipaux et les sergents de ville étaient solides.

La gendarmerie, qui arriva la première vers dix heures, barra les voies d'accès à distance de la Chambre. Le quai d'Orsay fut interdit depuis le pont de Solférino jusqu'à l'esplanade des Invalides ; le pont de la Concorde, barré à l'extrémité qui donne sur la place ; la rue de l'Université et la rue de Bourgogne interdites aux abords du palais ; la place du Palais-Bourbon, occupée par deux escadrons de gendarmerie. Telles étaient les lignes extérieures de défense.

Les sergents de ville furent postés avec les gendarmes partout où les voies étaient interdites : deux fractions plus fortes, de deux et de trois cents hommes, prirent place l'une sur le pont de la Concorde, derrière la ligne des gendarmes à cheval, l'autre en face du pont, adossée à la grille du Corps législatif. La garde municipale à pied fut placée derrière cette même grille. Un escadron de garde municipale à cheval fut massé sur le quai, entre la grille et le pont, près la rue de Bourgogne ; vis-à-vis la cour de la Rotonde, un bataillon de ligne fut établi de même, les deux troupes se faisant face au débouché du pont, et prêtes à se rabattre sur lui.

Enfin, l'autre bataillon de ligne était dans le jardin de la Présidence ; et, des deux bataillons de garde nationale, l'un, de piquet, avait formé les faisceaux dans la cour d'honneur qui donne sur la place du Palais-Bourbon, l'autre, de garde, fournissait les postes intérieurs.

Ces troupes avaient été placées d'autant plus loin du peuple qu'elles offraient moins de solidité. Seuls, les sergents de ville et les gendarmes étaient en contact avec la foule et préposés à la défense directe du pont. Telle était la digue contre laquelle, vers midi, la foule qui commençait à affluer sur la place de la Concorde vint buter et s'arrêta.

. . . .

Toute défense des Assemblées contre la foule est soumise à une nécessité qui est une faiblesse : on ne peut interdire leur accès à tout le monde. Il faut laisser passage aux députés, aux journalistes, aux porteurs de billets, au personnel de toute sorte qui est préposé aux divers services d'une Chambre. Ainsi la vie parlementaire attire à elle, et jusque dans l'enceinte qu'il faut préserver de l'invasion, des groupes nombreux. Les ordres qui barrent le chemin à la foule doivent respecter ces privilèges, céder à ces exceptions : de là un premier embarras pour les troupes, obligées d'interpréter, alors qu'elles sont habituées à exécuter des consignes simples et absolues. L'interprétation étend les privilèges, le temps manque pour exiger de chacun la preuve du titre qu'il se donne en réclamant passage, l'audace impose, la ruse se glisse. Les lignes avancées de police ou de soldats ne se montrent pas trop rigoureuses, songeant que, si elles refusent accès à qui de droit, les conséquences seront fâcheuses pour elles, et que, si elles laissent passer un intrus, il sera

arrêté aux portes du palais. Aux portes du palais, les gardiens qui appartiennent à l'Assemblée interprètent plus largement encore. L'esprit du monde où ils vivent et qu'ils servent les a pénétrés. Ils savent par une expérience de tous les jours que les règles cèdent aux influences, là, les huissiers mêmes sont des parlementaires, connaissent les parents et les familiers des députés, sur l'invitation de ceux-ci entr'ouvrent les issues interdites, et, tout comme les ministres, ont des complaisances particulières pour l'opposition.

C'est ainsi que, le 4 septembre, derrière les digues, avait déjà, au moment où s'ouvrit la séance, filtré par quelques fuites et goutte à goutte un premier flot humain ; il remplissait les tribunes et débordait dans les salles des Pas-Perdus : en nombre étaient des hommes d'opposition monarchique ou républicaine, journalistes, meneurs, anciens députés et victimes du Deux-Décembre.

La sûreté des Assemblées est soumise à une seconde condition qui est une faiblesse : leur défense appartient à plusieurs autorités. Le pouvoir militaire commande autour de la place à couvrir, pas dans la place même : là, le président de la Chambre et les questeurs ont seuls qualité pour ouvrir ou refuser aux troupes l'accès du palais, y ordonner leur place et leurs mouvements. Ces droits sont établis pour assurer l'indépendance du pouvoir législatif contre les entreprises du pouvoir exécutif. Mais il faut que le chef militaire se concerte et se tienne en accord, au centre de son action, avec une autorité délibérante et multiple, parfois qu'aux instants où il a à peine le temps d'agir, il cherche dans les détours d'un palais les arbitres de ses résolutions, enfin forme lui-même ses projets, assailli par les conseils des

députés. Cette division de l'autorité est grosse de couflits, de lenteurs, d'hésitations, c'est-à-dire de tout ce qui annule l'autorité elle-même.

Le 4 septembre, la nature des forces employées mettait au comble ce mal. Les sergents de ville et la garde municipale obéissaient au préfet de police ; la garde nationale au ministre de l'intérieur ; la gendarmerie et la ligne, au ministre de la guerre. Sans doute, en vertu de la loi sur l'état de siège, l'autorité militaire concentrait tous les pouvoirs. Mais cette loi n'avait pas changé les habitudes. L'autorité militaire, par un dédain réfléchi, ne voulait pas diriger les gardes nationales et, en leur donnant des ordres, les élever à la dignité d'un corps combattant : elle abandonnait à leur état-major particulier la liberté d'envoyer ou non, autour de la Chambre leurs légions inoffensives. Par une répulsion d'un autre genre, l'autorité militaire s'abstenait plus encore de tout contact avec la police et laissait le préfet maître de donner à ses détachements l'importance, les emplacements et les instructions qu'il voulait.

Le général de Caussade, chargé par Montauban de protéger le Corps législatif, était un divisionnaire habitué à la vie sédentaire et tout administrative qu'on menait alors dans les hauts grades, fatigué de corps, passif de volonté, et pénétré de cette crainte superstitieuse que le pouvoir civil, quand ils ne le méprisent pas, inspire parfois aux hommes d'épée. Dans le palais, il demanda aux questeurs leurs instructions ; au dehors, il laissa les troupes s'établir à leur gré et se contenta de placer ses deux bataillons d'infanterie. Inconnu à toutes les troupes dont il devenait le chef nominal, il n'en connaissait aucune, pas même celles qui relevaient directement de la Guerre. La gendarmerie arrivait de la banlieue, les

deux bataillons de ligne étaient composés de recrues qui ne savaient pas même le maniement des armes. Non seulement il ignorait ce qu'il pouvait attendre de ces forces, il ignorait quel effort il avait à leur demander. Si le ministre lui avait recommandé une contenance énergique, les questeurs et les députés lui avaient conseillé d'éviter toute provocation, et il croyait savoir que l'impératrice ne voulait pas de sang. Hors de lui comme en lui, tout empêchait donc que, par la netteté des ordres, par la résolution de l'attitude, par la familiarité avec les soldats, il rattachât à lui ces forces d'origine diverse, leur soufflant une âme commune. Si l'heure devenait critique, chaque troupe, livrée à ses chefs immédiats et à elle-même, serait au-dessous d'elle-même, parce que l'absence de chef est déjà un commencement de défaite. La lutte contre l'émeute avait été préparée comme la guerre contre l'étranger.

Le premier trouble fut porté dans les lignes de défense par la garde nationale. Ses deux bataillons de service étaient déjà à leur poste lorsque, vers une heure, un autre bataillon, en armes, le 6e, traversant la place de la Concorde, se présenta à la tête du pont. Comme le général de Caussade n'avait pas fixé et ignorait le nombre de bataillons à fournir par l'état-major de la garde nationale, le général supposa que cette troupe était de service et la laissa pénétrer. C'était un bataillon de la Chaussée-d'Antin, conservateur, et qui, en effet, venait par ordre renforcer les deux autres. Il s'engagea sur le pont, et s'y massa entre les gendarmes qu'il avait dépassés et les sergents de ville qu'il poussa devant lui pour se faire place. Au même moment se présentait un autre bataillon, le 19e, républicain. Celui-ci, relevé de garde au Luxembourg, venait, de sa propre auto-

rité, en armes et par compagnies, pour manifester. Le général ne connaissait pas plus les intentions du 19e bataillon que les ordres du 6e, celui-là comme l'autre obtint accès, quelques compagnies dans la cour d'honneur, les autres sur le pont, derrière le bataillon de la Chaussée-d'Antin.

Partout où la garde nationale se rend, une partie de son effectif rejoint en retard et à l'état d'isolés. Quand les traînards des bataillons entrés, régulièrement ou non, dans les lignes, se présentèrent, ils obtinrent l'autorisation de rejoindre leurs compagnies. Ce fut, pour les hommes en uniforme qui étaient dans la foule, un prétexte d'approche aussitôt saisi. En se prétendant aussi de service, les plus hardis commencèrent à obtenir passage. Quand ils devinrent trop nombreux, on s'avisa de la ruse et, pour la déjouer, on ne laissa plus pénétrer que les hommes en armes. Ce que voyant, beaucoup de spectateurs allèrent chercher leurs fusils et à leur tour obtinrent entrée. Alors enfin on songea à faire reconnaître les arrivants par des gradés des bataillons établis, et l'on empêcha d'avancer vers le Palais les gardes qui avaient pénétré sans droit sur le pont. Mais on ne pouvait plus les rejeter dans la foule : si les lignes s'étaient ouvertes, c'est la foule qui eût envahi. Il resta donc, entre les gendarmes et le bataillon de la Chaussée-d'Antin qui fut poussé jusqu'au milieu du pont, une masse considérable d'hommes avec ou sans armes, tous en uniforme ou en képi, tous parvenus là sans autre droit que leur volonté d'y être, tous adversaires de l'Empire.

A peine installés, ils commencèrent à se plaindre que la garde immédiate de l'Assemblée fût confiée à la police, qu'on vît seulement le long des grilles les lignes des gardes municipaux et des sergents de

ville; ils réclamaient à haute voix cette place pour la garde nationale, ils criaient que ce poste aurait dû être donné au bataillon massé devant eux, et inutile sur le pont. Flatté du rôle qu'on lui offrait, le bataillon de la Chaussée-d'Antin partagea bientôt les mêmes désirs. Ils furent transmis du pont au Palais par des billets nombreux : gardes et manifestants avaient sur les députés de la Seine les droits de l'électeur sur l'élu. Quand la séance fut suspendue, quelques députés de la gauche vinrent sur le pont pour interroger de vive voix l'opinion, et, selon la coutume, les plus ardents répondirent pour tout le monde. Les députés rapportèrent ces sommations à d'autres de leurs collègues : soit crainte sincère d'un conflit et espoir loyal de l'éviter par une concession, soit dessein de tenir la Chambre sous la pointe émoussée des baïonnettes intelligentes, plusieurs membres de la gauche entourèrent le général de Caussade et lui représentèrent que la vue des sergents de ville exaspérait la foule et même le 6e bataillon de garde nationale, résolu pourtant à protéger la Chambre. Ils affirmaient que le général apaiserait et sauverait tout s'il faisait disparaître cette cause de discorde, et confiait à la garde nationale les abords de l'Assemblée.

Le général se laissa convaincre. Il donna l'ordre aux sergents de ville de se retirer. En vain les commissaires de police tentèrent d'énergiques représentations. Les autorités sans équilibre compensent leur faiblesse envers les uns par leur rudesse envers les autres. Le général répondit qu'il ne s'agissait pas de discuter mais d'obéir. Les sergents de ville qui étaient en bataille le long de la grille, ceux qui étaient sur le pont, devant la garde nationale, partirent avec les officiers de paix et les commissaires.

Aussitôt le 6e bataillon les remplaça près des grilles, et lui-même démasqua la masse des manifestants en uniforme qui derrière lui couvrait la moitié du pont.

Cependant, les habitués des tribunes, journalistes et politiciens, s'étaient, dès la suspension de la séance, répandus dans le Palais. La curiosité prit quelques-uns d'abord de voir ce que faisait la foule. Des couloirs qui desservaient les tribunes, l'accès était facile au péristyle de la colonnade qui précède le Palais en face le pont de la Concorde, et presque aussitôt ce péristyle se couvrit de spectateurs. Voici ce qu'ils avaient sous les yeux. Partout, couvrant la place, la foule, qui déjà remplissait tout et cependant arrivait toujours. Dans cette mer d'hommes, venaient se déverser d'un mouvement continu, à droite par la rue de Rivoli et les quais, à gauche par toutes les voies des Champs-Elysées, des fleuves secondaires, tandis que, en face, visible depuis la Madeleine, et s'avançant à pleins bords entre les façades de la rue Royale, le fleuve principal jetait son flot intarissable dans l'immensité de la place. Ces fleuves continuaient encore leur cours ralenti dans cette multitude, et tous ces mouvements convergeaient vers un même point, et chacune de ces vagues humaines ajoutait sa poussée à cette force qui se cherchait une issue par le pont de la Concorde. Pour s'opposer à cette masse formidable, à la tête du pont, cinquante gendarmes; les forces de la résistance déjà pénétrées par un millier de gardes nationaux qui, face au Palais, occupaient la moitié du pont; tandis que les sergents de ville se repliaient vers la Préfecture par la rive gauche, et que leurs dernières files disparaissaient derrière les maisons du quai d'Orsay. Il y avait une telle disproportion entre la puissance visible de la foule et celle de la défense, que les répu-

blicains placés sur le péristyle, subitement saisis par l'espoir et par le courage du succès, levèrent leurs chapeaux, agitèrent leurs mouchoirs, et par leurs cris et leurs gestes invitèrent la foule à avancer. La masse d'hommes immobiles jusque-là sur le pont, si elle n'entendit pas les paroles, vit les gestes, et s'ébranla d'un premier et insensible mouvement. Aussitôt l'officier qui, à la tête des gardes municipaux à cheval se tenait sur le quai près du pont, fit converser ses deux premiers pelotons, et le pont se trouva barré de leur double ligne. Cela suffit d'abord à arrêter les manifestants. Pour ceux de la colonnade, un questeur et un commissaire de police les firent rentrer sans plus de résistance dans le Palais. Mais commissaire et questeur à peine partis, les mêmes personnes qui occupaient le péristyle y revinrent et recommencèrent leurs appels. De nouveau excités, les manifestants du pont reprirent leur marche. Les gardes de Paris se portèrent au trot à la rencontre et ce fut sur ce petit espace, entre ces faibles troupes, en cet instant, que se décida le sort de la journée et de la France. Les spectateurs mêmes du péristyle en eurent le sentiment, et un grand silence se fit quand ils virent cette partie du pont jusque-là vide, qui tenait séparées la loi et l'émeute, et qui se détachait blanche sur le fleuve, entre la masse noire des gardes nationaux et la cavalerie municipale, se rétrécir sous la marche opposée des deux troupes.

Autant celle des gardes municipaux sembla d'abord décidée, autant celle des gardes nationaux fut d'abord hésitante. La vieille peur de l'Empire durait encore, et les premiers rangs ne s'avançaient que poussés par les derniers. Mais la multitude qui de la rive droite voyait les deux partis s'avancer l'un vers l'autre éclata en une immense clameur ; elle

donna courage aux manifestants : ceux-ci marchèrent d'un pas de plus en plus résolu, tandis que se ralentissait l'allure des gardes municipaux. Du trot ils passèrent au pas ; au moment où les deux troupes allaient se choquer, l'officier s'arrêta, mit son sabre au fourreau et tourna bride : les deux pelotons firent volte-face et, se repliant à gauche sur le reste de l'escadron, dégagèrent la voie. Il était deux heures.

Devinant les suites de sa confiance, le général de Caussade, l'épée à la main, voulut entraîner le bataillon de ligne qui était massé face aux gardes municipaux, et fermer le chemin aux manifestants qui déjà s'avançaient vers les grilles. Mais arrivé sur le flanc de cette colonne, le bataillon ne pouvait la rompre sans se servir des baïonnettes, elles se relevèrent d'elles-mêmes. Et la foule passa entre les gardes municipaux et les soldats d'infanterie qui semblaient faire la haie devant la révolution. Car ce n'était plus seulement le millier de manifestants qui se précipitait d'une allure de plus en plus emportée, c'était la multitude elle-même. Quand elle avait vu devant elle la place libre grâce à la marche des gardes nationaux, elle s'était, attirée par ce vide, jetée sur le pont, d'un élan subit. Les gendarmes avaient été traversés. Cette masse vint, d'un seul bloc, battre les grilles du Palais. Le bataillon de garde nationale, chargé de les défendre, montra qu'il était composé de modérés, en ne tentant même pas une résistance d'ailleurs vaine. Les gens de service furent sommés d'ouvrir les grilles, déjà elles étaient franchies. Les statues des quatre grands hommes, au piédestal desquelles s'appuie la grille, et qui semblent veiller sur la majesté parlementaire, servirent à l'escalade ; les grilles furent ouvertes et l'invasion se précipita.

Elle se divisa en deux courants. Les uns rejoignirent sur le péristyle ceux qui les avaient appelés et les marches de l'escalier furent en un instant aussi couvertes de monde que la place. Du péristyle ces manifestants pénétrèrent sans obstacle dans les tribunes, qui furent envahies les premières. Des hommes de toute condition, de tout costume, les remplirent, représentants des deux opinions qui avaient rassemblé chacune son armée autour de la Chambre, et que l'invasion venait d'y pousser confondues.

L'autre flot de foule qui, pour pénétrer par le rez-de-chaussée, avait été droit à la porte de la Rotonde, fut arrêté, le temps qu'il fallut pour briser, à coups de crosses, des portes de glaces, et la foule fut maîtresse dans le bas comme dans le haut du palais. Elle remplit tous les espaces qui s'ouvrent devant elle, déborde dans la cour d'honneur, le jardin de la présidence, se presse dans les bureaux, où les députés sont encore, et ne s'arrête qu'au moment où elle se fait obstacle à elle-même, la masse de ceux qui remplissent le palais ne pouvant plus être pénétrée.

Seule la salle des séances, que les huissiers et les factionnaires ont protégée avec plus d'énergie, est respectée encore ; enfin la foule y pénètre aussi.

La gauche parlementaire a trop vaincu, c'est elle qui, par la garde nationale, a ouvert la route à l'envahissement, et l'envahissement empêche de proclamer le pouvoir que la Chambre est prête à établir. A la gauche parlementaire, seule autorité qui ait crédit sur la majorité, d'obtenir maintenant que la salle des séances soit respectée. Elle s'y emploie : les députés de Paris s'efforcent de décider la foule à ne pas entrer dans la salle ou à la quitter. On renonce à faire déguerpir les occupants des tri-

bunes ; il suffira qu'on rende libres les places réservées aux législateurs. Mais dans cette foule mouvante, ceux qui deviennent dociles sont remplacés par d'autres, l'on s'épuise à convaincre toujours de nouveaux venus, le temps s'écoule. Enfin un détachement de gardes nationaux, guidés par un député de l'opposition, M. Estancelin, pénètre dans la salle et refoule vers les portes les envahisseurs de l'hémicycle. Le président Schneider a profité de cette accalmie pour reprendre la séance à deux heures vingt minutes.

M. Gambetta possède à cette heure plus que personne ce qui assure l'autorité sur les foules, la notoriété et une forte voix. S'adressant aux spectateurs, il dit que la gauche s'est engagée vis-à-vis de la Chambre à faire respecter la liberté de la délibération et demande que dans chaque tribune un groupe se charge d'assurer l'ordre.

Le public applaudit. Il se fait assez de silence pour que la délibération semble possible. La plus grande partie des députés rentre et reprend séance. Il ne manque plus, pour consacrer enfin un gouvernement nouveau, que l'adhésion certaine de la Chambre au rapport de la commission.

Mais cette commission ne paraît pas. Son œuvre, si simple qu'elle soit, a été retardée par l'envahissement : au milieu de la foule, les commissaires ont dû, après s'être cherchés eux-mêmes, chercher une place où ils pussent délibérer, fût-ce d'un mot, et constater en quelques lignes leur accord. Cette œuvre n'est pas encore achevée. Pour faire prendre patience aux tribunes, M. Schneider essaie la diversion familière aux assemblées, et veut remplir le vide du temps par le vide des paroles. Il commente l'exhortation de Gambetta et la délaie dans les avis qu'il y ajoute et

qui gâtent tout. Le peuple ne souffre pas les conseils de tout le monde. Ces envahisseurs, pour la plupart, ne savaient ni les efforts récents de M. Schneider, ni sa complicité avec le désir d'un régime nouveau, ils savaient son nom et les grèves du Creusot, ils voyaient son grand-cordon, attache éclatante à l'Empire. Pour les uns il était le dignitaire d'un régime condamné, pour les autres le représentant de l'oligarchie capitaliste. Socialistes et révolutionnaires qui tout à l'heure avaient subi malgré eux l'influence pacificatrice de Gambetta, sentent l'instant venu d'y échapper. Leurs protestations commencent le bruit qui aussitôt couvre la voix du président, et augmente par les efforts de ceux qui réclament à grands cris le silence, et devient tel que Gambetta essaie vainement cette fois de dominer le tumulte, en annonçant l'arrivée de la commission. Les hommes de violence poursuivent leur avantage. Plusieurs ont glissé le long des colonnes qui soutiennent les tribunes et sautent déjà dans la salle. En même temps, la foule qui avait consenti à s'arrêter aux portes, et que le calme de l'Assemblée maintenait jusque-là dans le respect, se sent rétablie dans son droit et appelée par le tumulte, dont elle veut sa part. Elle se précipite par toutes les issues, remplit l'enceinte, pousse hors de leurs sièges les députés, couvre la tribune, monte au bureau et en chasse M. Schneider.

Avec le président, avec l'Assemblée elle-même qui s'est évanouie à sa suite, l'espoir d'obtenir par des moyens légaux le changement de pouvoir a disparu. La gauche parlementaire a été vaincue par le parti de la révolution violente. Déjà des orateurs de réunions publiques. des meneurs de groupes, sont en nombre autour de la tribune qu'ils se disputent, et réclament d'abord la déchéance. Ce parti va la pro-

noncer lui-même, c'est-à dire se désigner comme le successeur : car en droit politique, à l'inverse du droit ordinaire, celui qui tue hérite. Les députés républicains, demeurés seuls sur leurs sièges, voient le danger. Gambetta s'empare de la tribune ; le prestige de son nom, la curiosité que la masse a de l'entendre imposent encore un instant le silence. Au nom des députés républicains, il déclare que « Louis-Napoléon Bonaparte et sa famille ont à jamais cessé de régner sur la France ».

Aussitôt les mêmes voix qui ont réclamé la déchéance s'élèvent : « La République ! Le nouveau gouvernement ! » Déjà les listes circulent. Mais cette besogne est menée par les comparses de la démagogie. Ses véritables chefs ne sont pas là. Jules Favre et Gambetta le constatent ; ils se demandent si ce jeu de petits papiers n'est pas pour retenir à la Chambre la gauche parlementaire, tandis qu'ailleurs le parti révolutionnaire se saisirait du pouvoir réel. La Chambre violée n'est plus qu'un sépulcre vide : c'est à l'Hôtel de Ville que toute révolution sacre ses chefs. Déjà peut-être la démagogie s'y installe. C'est là qu'il est temps de la prévenir ou de la déposséder. Voilà pourquoi Jules Favre répond aux cris de République : « Ce n'est pas ici qu'il faut la proclamer ! A l'Hôtel de ville ! » Une partie des envahisseurs, les plus ardents des deux factions rivales, répète le cri, et se précipite sur les pas de M. Jules Favre et de M. Gambetta qui, le premier par la rive droite, le second par la rive gauche, marchent déjà vers la place de Grève.

***

Départ de l'Impératrice (1)

Une partie de la foule, en passant devant les Tuileries, se souvint qu'il y avait encore une impératrice. Deux compagnies de voltigeurs de la garde seulement, l'une dans le jardin réservé, l'autre dans la cour du Carrousel, gardaient les Tuileries. Leur attitude tint en respect la foule, mais les voix suffisaient pour porter, jusque dans le palais, les cris de déchéance et de république.

Pour l'impératrice, la suprême épreuve n'était pas l'arrivée des ennemis, c'était l'absence des fidèles. Déjà autour des Tuileries s'était répandue cette subtile odeur de mort qui s'exhale des maux inguérissables et qui chasse les courtisans. L'impératrice n'avait autour d'elle que sa maison, les serviteurs, elle attendait les amis. Par les vastes galeries, de longtemps trop étroites pour ses partisans, il en vint jusqu'à cinq. Les deux premiers furent l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. Et ces amis venaient lui dire la même chose que lui criaient ses ennemis : la nécessité de partir.

Sans doute, il y avait, dans ce conseil, de l'intérêt pour l'impératrice, mais ce départ était utile à leurs gouvernements. L'un et l'autre pays avaient promis à Napoléon III sous certaines conditions un concours ; des projets avaient été rédigés. Peut-être après Sedan, réduit à une de ces situations où l'on ne ménage rien, l'Empire essaierait-il auprès des deux pays de nouvelles instances et les compromettrait-il plus encore aux yeux de l'Allemagne victorieuse. A l'Italie surtout, la durée de l'Empire deve-

(1) *Etudes sur le second Empire.*

nait doublement incommode. Les services qu'il lui avait rendus donnaient à celle-ci, résolue à ne pas se compromettre pour son ancien libérateur, les apparences de l'ingratitude, et l'Empire avait opposé son fameux « Jamais », aux ambitions de l'Italie sur Rome. Que l'Empire disparût, tous ces embarras disparaissaient avec lui. Ni l'Autriche, ni l'Italie n'avaient négocié avec la République ; la gratitude de l'Italie tombait en déshérence, et les républicains, par passion antireligieuse, approuveraient la prise de Rome par la maison de Savoie.

Le témoignage d'un Autrichien et d'un Italien ne suffisait pas : pour avoir l'avis d'un Français, l'impératrice fut un instant réduite à mander le préfet de police. Avant lui arrivèrent MM. Chevreau, Jérôme David, Busson-Billault, et leur contenance disait tout. Ils venaient partager les périls qu'ils ne pouvaient plus écarter de la souveraine. Le préfet de police les suivait de près. Selon lui, un plus long séjour pouvait mettre en question la sécurité, peut-être la vie de l'impératrice. Celle-ci ne se résignait pas à la pensée de fuir. Il fallut lui représenter qu'elle risquait aussi la vie de toutes les personnes que le devoir retenait auprès d'elle.

Elle partit alors. Si jamais il y eut quelque ressemblance entre elle et Marie-Antoinette, ce fut à cette dernière heure. Comme la reine au 10 août, elle entendait, de la même place, les mêmes clameurs et quittait les Tuileries pour n'y plus rentrer. Mais la reine avait vu des Français combattre et mourir pour sa cause. L'impératrice disparaissait escortée d'une seule femme, sa lectrice, et de MM. de Metternich et Nigra, deux étrangers. Et, misère des malheurs politiques, à cet instant où elle aurait eu tant besoin d'être plainte et aimée, elle ignorait si

les derniers protecteurs de sa fuite songeaient à elle, ou ne servaient que leur pays. Par la salle des Etats et les galeries du Louvre, ils parvinrent à la place Saint-Germain-l'Auxerrois. Un fiacre passait. Les deux femmes y montèrent : ce n'étaient plus que deux femmes, en effet. Il était quatre heures. Le drapeau qui flottait sur le dôme des Tuileries durant le séjour du souverain fut amené. Le droit impérial disparut avec son emblème, sans laisser plus de traces, et sans faire plus de bruit.

III

Politique religieuse

Politique religieuse

Le conflit religieux en France sous la Révolution (1)

La Révolution française apportait une nouvelle idée de l'ordre dans l'humanité. Elle proclamait que la raison est une lumière donnée à chaque homme pour connaître le bien et le mal, diriger sa vie personnelle et coopérer à la vie sociale. Les conflits religieux allaient finir dans cette liberté. Chacun devenait maître d'accorder ou de refuser obéissance à l'autorité de l'Eglise. Chacun acquérait le droit de servir par ses actes et sa propagande sa foi ou son incrédulité. L'Eglise n'avait plus à espérer de privilèges ni à craindre de contraintes; l'Etat n'avait plus à la garantir contre ses défaites ni à limiter ses victoires; elle devait occuper dans la société la place, seulement la place, mais toute la place qu'elle obtiendrait dans les consciences.

Mais qui veut établir la liberté dans les peuples doit d'abord l'avoir fondée en soi-même, c'est-à-dire s'être soustrait à l'esclavage des habitudes, des préjugés et des haines. Or, c'est avec les vieilles passions qu'on tenta les nouveaux rapports entre l'Eglise et l'Etat. Beaucoup, parmi les hommes

(1) *Les luttes entre l'Eglise et l'Etat* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1897).

de 1789, cachaient sous leur philosophie une ardeur de revanche contre les respects, le silence, les détours imposés si longtemps à l'impiété ; d'autres, toujours légistes, oubliaient que les servitudes imposées, sous le nom de gallicanisme, à l'Eglise par l'Etat, avaient eu pour prétexte les privilèges accordés par l'Etat à l'Eglise, et après que leur intelligence avait répudié les privilèges, leur instinct retenait les servitudes ; d'autres, toujours jansénistes, gardaient la plaie envenimée des condamnations prononcées contre eux par Rome et aspiraient par représailles à détacher la France de la papauté. Et parce que leur vol vers l'avenir traînait les chaînes du passé, ils ne purent s'élever à leur propre principe, et ils imposèrent au clergé une « constitution civile ». Le vote était alors la source universelle de tous les pouvoirs politiques : on décréta que le suffrage des fidèles nommerait aux cures et aux évêchés. C'était, après plus de trois siècles, le retour de la Pragmatique, d'une Pragmatique dégénérée. L'ancienne refusait au pape, mais réservait aux clercs le droit de constituer la hiérarchie religieuse ; elle méconnaissait la primauté pontificale, mais protégeait la formation du corps ecclésiastique contre l'ingérence du prince. En abandonnant à la volonté des laïques le recrutement du sacerdoce, la constitution civile détruisait à la fois l'autorité de Rome et l'autonomie de l'Eglise en France. Le pape, presque tous les évêques, la majorité des prêtres protestèrent, et alors apparut combien vite des philosophes contredits peuvent devenir des tyrans. C'est du passé que leur erreur était pleine, c'est au passé qu'ils empruntèrent les moyens de la soutenir. La force rompit les rapports avec Rome, imposa aux prêtres un serment d'obéissance, à ceux qui le refusaient la déportation ou la mort,

frappa de même les laïques devenus criminels s'ils gardaient leur foi, brisa jusque sur les tombes des pères la croix que devaient oublier les fils, effaça de la langue le mot de Dieu. Plus que jamais l'Etat était juge et bourreau en matière religieuse : la seule différence fut que les supplices, au lieu d'être, comme autrefois, une exception, devinrent une habitude, et qu'au lieu de défendre contre une minorité la foi séculaire et générale, ils se perpétuaient pour détruire cette foi au profit de doctrines odieuses à presque tous. Même quand la fureur de la Convention se dissout dans la corruption du Directoire, cette haine contre le catholicisme persiste : déjà les royalistes obtiennent de rentrer en France, et pour les prêtres le couteau émoussé de la guillotine tombe encore. Dérision terrible, ce siècle humain finit dans le sang; la révolution, qui avait pour jamais enlevé à l'Etat tout droit sur les consciences, a, en moins de dix années, imposé à la France quatre religions contraires. Dans l'Assemblée constituante une trentaine de parlementaires ont machiné un schisme avec la constitution civile ; quelques subalternes de la Commune ont été assez forts pour rétablir le paganisme avec la déesse Raison ; il a fallu Robespierre pour restaurer l'Etre Suprême ; il a suffi d'un La Revellière-Lépeaux pour fonder le culte des théophilanthropes. La raison a de quoi être fière, elle a égalé à la férocité de ses actes l'imbécillité de ses plans.

Seule la gloire des armes n'avait pas trompé la France, et c'est pourquoi Bonaparte recueillit légitimement le pouvoir. L'ordre que ce pouvoir ramenait n'eût pas été rendu à l'Etat s'il n'eût été rendu à l'Eglise. Il fut rétabli par le Concordat.

***

Le Concordat (1)

Le grand capitaine, ici homme de la paix, voulait rendre habitable aux Français la France, mais la France telle que l'avait faite la guerre. Il offrit protection à l'Eglise, mais à la condition que l'Eglise entrât dans la société nouvelle, qu'elle reconnût le gouvernement établi, qu'elle renonçât à revendiquer ses biens acquis par les détenteurs des biens nationaux, qu'elle modifiât ses centres d'autorité, les diocèses, de façon à leur donner les limites des départements, surtout que les chefs de ces diocèses, choisis par la République, datant de cette investiture, devinssent la garantie vivante de la réconciliation.

La volonté du Premier Consul suffisait pour engager l'Etat. Quelle autorité avait force et droit pour engager l'Eglise ? Le seul clergé qui eût une existence publique en France, le clergé constitutionnel, n'était pas reconnu par la masse des catholiques. Les chefs légitimes du clergé français, les évêques « non jureurs », ramenés près de leurs princes par une communauté d'épreuves qui semblait rendre solidaires le sort de l'Eglise et celui de la monarchie très chrétienne, avaient repris le joug de l'antique union avec cette royauté. Le premier bruit d'un rapprochement entre l'Eglise et le gouvernement consulaire inspira à ceux de ces prélats qui résidaient en Angleterre près du comte d'Artois une *Déclaration sur les droits du roi*. Ils y rappelaient, revenus eux-mêmes aux formules les plus absolues des maximes

---

(1) *Les luttes entre l'Eglise et l'Etat* (**Revue des Deux-Mondes**, **15 novembre 1897**).

gallicanes « que le roi tenait de Dieu sa couronne, et que rien n'avait pu dégager ses sujets du serment de fidélité (1) ». Eût-il reconnu ces évêques, le gouvernement républicain n'avait pas chance d'être reconnu par eux. Pas davantage, persécuteur de la veille, n'était-il en situation pour leur demander la renonciation à la dignité qui, maintenue contre lui, avait malgré lui perpétué la hiérarchie religieuse dans chaque diocèse. Moins encore avaient-ils compétence pour changer la circonscription de ces diocèses, c'est-à-dire l'étendue de leur autorité. Un seul pouvoir avait droit d'accomplir ce qui devenait nécessaire : c'était la Papauté.

Mais si la Papauté, à cette heure décisive, eût été encore la puissance que les traditions gallicanes avaient comme médiatisée, le Concordat eût-il été voulu par Napoléon, consenti par Pie VII, accepté par l'Eglise de France ? Tout devint possible parce que la révolution n'avait guère moins modifié la société religieuse que la société civile. Quelle réponse au gallicanisme que le Concordat ! Une race de rois avait cru s'assurer l'avenir en interdisant à la société religieuse tout contrôle sur leur gouvernement politique, et la société religieuse, pour sauvegarder son avenir, s'allégeait de cette race déchue comme d'un poids mort. Une Eglise trop complaisante à cette royauté avait prétendu amoindrir le pouvoir spirituel du Saint-Siège ; et le Saint-Siège, par sa seule volonté, changeait toute la hiérarchie de cette Eglise. Dans cette France que, selon un mot célèbre, les « évêques avaient faite comme les abeilles font leur ruche », si un travail était leur œuvre, c'était la formation des diocèses, alvéoles où, dès les origines de

(1) 8 avril 1801.

notre nation, ils avaient transformé en miel la flore sauvage des races barbares; malgré les plus vénérables souvenirs, ce monument spontané de la vertu française se trouvait de fond en comble détruit par une main de Pape. Si des évêques semblaient plus indissolublement unis à leur troupeau, c'étaient ces prélats français que la fureur révolutionnaire avait accablés de glorieuses épreuves et transformés en confesseurs de la foi : c'est à cet épiscopat tout entier que le Pape enlevait d'un coup juridiction. Les circonstances obligeaient le plus doux des pontifes à pousser presque jusqu'à l'excès, presque jusqu'à la cruauté, son magistère souverain, comme si une loi de représailles gouvernait même les revanches du droit; comme si, malgré son baptême de sang, l'Eglise gallicane avait encore à expier; comme si, enfin, devait se mesurer à l'importance des institutions et des hommes sacrifiés le caractère suprême du droit pontifical. Et pas plus qu'il n'y eut hésitation dans le commandement, il n'y eut hésitation dans l'obéissance. Seuls trente-six évêques, sur les quatre-vingt-dix qui survivaient de l'ancien épiscopat, refusèrent leur démission. Cela parut une manifestation d'émigrés et ne troubla personne. Pie VII passa outre, les nouveaux prélats occupèrent les nouveaux diocèses. Ainsi le Saint-Siège accomplit en France, à la sollicitation du pouvoir civil et avec l'assentiment de la nation catholique, l'acte le plus absolu d'autorité qu'il eût tenté dans sa longue histoire.

Il est vrai, cette souveraineté ne se déployait que pour confier en France le sort de la religion à un maître. Le Consulat n'était pas le retour, mais le perfectionnement de l'omnipotence monarchique. Sous l'ancien régime, l'arbitraire, s'il n'était pas

contenu par le respect des volontés publiques, était contenu par ses propres traditions, et dans cette machine aux rouages multiples le despotisme s'usait en frottements. Napoléon n'avait à compter qu'avec des hommes secoués au van et passés au crible de l'égalité, c'est-à-dire tous désassociés, tous semblables, tous fluides et doux sous la main comme le blé prêt à moudre. Aux habitudes volontaires de soumission que les derniers siècles de monarchie avaient créées, à l'impuissance de désobéir que toutes les transformations révolutionnaires avaient accrue, Napoléon venait ajouter toutes les perfections que le génie de la domination peut donner au pouvoir de l'Etat. Comme le dit Sieyès effrayé dès le premier jour « il savait tout, voulait tout, et pouvait tout ».

C'est donc la dictature que l'Eglise acceptait. Non seulement elle la subit ; elle la préféra. Ramenée par l'échec des promesses libérales à son désir historique d'union entre l'Eglise et l'Etat, elle ne reconnaissait plus les bienfaits de cette concorde dans le sort qui lui avait été fait par la vieille monarchie. Les exigences de la couronne, de l'université et des parlements avaient rendu sous ce régime l'Eglise dépendante de puissances trop nombreuses et trop jalouses. Disposée à chercher dans les événements les desseins de la Providence, elle crut reconnaître en Bonaparte un de ces ouvriers extraordinaires à qui les ruines préparent des matériaux, dont la main puissante change pour des siècles l'ordre du monde, et qui ne suivent pas les traditions, mais que les traditions suivent. Fondateur de son autorité, et la devant à lui seul, il était libre des obligations et des habitudes où s'enlize la volonté des régimes les plus absolus quand ils vieillissent, et il suffisait à l'Eglise,

pour gagner sa cause sous ce régime, de gagner une volonté. Doué d'un incomparable génie, il était plus que personne apte à comprendre quelle force apportait à un gouvernement humain la force du sentiment religieux. Poussé par le destin dès lors visible de son ambition à étendre sa prépondérance sur l'Europe, il y étendrait par sa protection le règne de l'Eglise. Celle-ci vit monter à l'horizon de l'avenir ce rêve d'unité chrétienne qui avait disparu avec le Saint-Empire. C'est à ce rêve qu'elle se donna. Sa gratitude, exagérée pour ce qu'elle avait reçu, remercia d'avance de ce qu'elle espérait.

Pour que cette adhésion à la dictature fût une faute, il faudrait que l'Eglise ait eu le choix entre plusieurs partis. L'avait-elle ? Pas plus que la tyrannie révolutionnaire, l'autorité de Bonaparte ne laissait de choix entre la soumission et l'indépendance. Ce qui s'unissait à lui tirait de lui vie et puissance, ce qui se séparait renonçait à être. Comparé aux hommes qu'il venait de chasser, Bonaparte était un sauveur. Comparé au sort imposé depuis dix ans à l'Eglise, le traité de Bonaparte était un bienfait. Pour préférer la garantie de libertés publiques, où étaient ces libertés ? Pour les réclamer, qui se serait uni à l'Eglise ? Qui songeait alors aux prérogatives des citoyens, au régime des assemblées ? La nation ne voulait plus, pour succéder aux maîtres de la parole, qu'un maître du silence. Tous les partis s'étaient rendus. Les hommes mêmes que l'éclat glorieux ou infâme de leur passé semblait condamner à la constance, les constituants oubliaient les serments de 1789 et les terroristes devançaient leurs victimes dans l'idolâtrie universelle pour le pouvoir d'un seul. Dans les fonctions publiques, seul objet permanent de leur fidélité, ils travaillaient déjà à

rendre le maître plus maître ; policiers écoutaient pour lui ; préfets administraient pour lui ; conseillers d'Etat perfectionnaient pour lui, avec une dextérité de juristes, l'ancien arbitraire ; députés ou sénateurs cherchaient à deviner ou à exciter ses désirs pour en faire des lois. Tout excessives qu'aient pu être les adulations du clergé, elles ne dépassèrent pas l'adulation générale ; si des évêques parlèrent le langage de la servilité, ils l'apprirent de maîtres incomparables, les anciens révolutionnaires ; si l'Eglise se reprit à tout espérer du pouvoir absolu, qui donc, sinon ces démagogues, l'avait depuis 1789 contrainte à désespérer de la liberté ? Reprocher à l'Eglise comme son crime personnel la défaillance de tous et une défaillance plus explicable pour elle que pour personne, ce serait mêler à une injuste accusation le plus grand des hommages, ce serait reconnaître que les principes religieux doivent par leur seule vertu rendre leurs adhérents inaccessibles aux erreurs, aux craintes, aux lassitudes, c'est-à-dire supérieurs aux autres hommes.

Or cette supériorité exista. Car si l'Eglise s'associa à l'assentiment général en faveur du Consulat et de l'Empire, seule elle sut au milieu de la soumission universelle rappeler à ce pouvoir qu'il avait des limites.

***

La politique religieuse de Napoléon Ier (1)

L'Empereur, dans ses dictées de Sainte-Hélène, a ainsi résumé ses plans religieux : « Napoléon n'a

---

(1) *Les luttes entre l'Eglise et l'Etat* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1897).

point voulu altérer la croyance de ses peuples ; il voulait les dominer, sans y toucher, sans s'en mêler. Il voulait les faire céder à ses vues, à sa politique, mais par l'influence des choses temporelles ». On ne saurait exprimer en termes plus clairs la confusion qui fut l'erreur constante de ce génie : trop profond pour ne pas constater l'importance des forces morales, il était trop impérieux pour comprendre que les forces morales vivent d'indépendance. Parce que la religion était une puissance, elle lui parut un instrument de règne, et dès lors sa politique religieuse ne fut que le développement d'un double dessein.

D'abord il fallait que jamais son gouvernement ne trouvât un obstacle dans l'Eglise. Il limita les personnes qui la représenteraient en France. Un clergé de paroisse devait suffire, tributaire du budget, et soumis à un épiscopat qu'il avait choisi et de main de maître. Les ordres religieux soutenus par leurs propres ressources et sous la conduite de chefs élus par eux ne seraient pas assez dociles : il ferma la France au clergé régulier. Il limita les services que l'Eglise serait autorisée à rendre. La fécondité spontanée et les fondations de toute sorte par lesquelles elle avait, à travers les siècles, cherché des remèdes à tous les maux humains, lui furent défendues : il ne fallait pas que par ce rôle de providence terrestre elle disputât au gouvernement la gratitude des foules. Moins encore fut-elle admise à reprendre sa mission d'enseignement, à faire circuler dans toutes les branches du savoir humain la sève chrétienne, à former par l'unité de cette éducation l'harmonie des intelligences et la solidité des caractères ; craignant que des hommes ainsi élevés appartinssent trop à l'Eglise pour être assez à lui, Napoléon voulait diriger seul

par son Université l'intelligence et la volonté des Français, et déterminer la dose où le sentiment religieux accroîtrait en eux la vertu des sujets, la soumission. Et l'Empereur crut avoir couronné l'œuvre quand, après son sacre, il eut ajouté au catéchisme le chapitre sur « les devoirs des chrétiens envers l'Empereur ». L'Eglise n'était plus la mère : elle était la parente pauvre qu'un riche parvenu nourrit, mais au bout de la table, qu'il traite avec un mélange d'égards et de dédains, qu'il installe dans une autorité utile et subalterne, qu'il empêche de se créer ailleurs d'autres ressources, et dont il prolonge tout ensemble la vie et la dépendance.

Mais prévenir toute chance d'usurpation religieuse n'était que la moitié du dessein conçu par Napoléon. Il voulait, de plus, employer à son gré cette force réduite, docile, et tenir prête pour ses combinaisons humaines une sorte de sanction divine. La confusion du pouvoir politique et du pouvoir religieux formait l'autorité parfaite, c'est-à-dire pour Napoléon l'autorité nécessaire. Son génie, en chasse à travers l'histoire pour y faire lever les exemples qui justifiaient, nourrissaient et excitaient son insatiable faim d'omnipotence, voyait dans cette confusion une loi générale. Elle avait gouverné le monde antique où l'empire donnait à son possesseur la divinité par surcroît ; elle gouvernait la plus grande partie du monde moderne où, comme dans la société musulmane, l'empire russe, les chrétientés détachées du catholicisme, le chef de l'Etat se trouvait le chef de l'Eglise. Napoléon ne pouvait suivre ces exemples, parce que le centre et la force de son empire étaient formés de contrées catholiques. Mais s'il consentait que la hiérarchie catholique donnât seule des ordres à la conscience religieuse, il enten-

dait que cette hiérarchie recommandât toutes les volontés du prince à la soumission des peuples. Par ce détour même, Napoléon comptait s'assurer une domination plus parfaite qu'elle n'appartient aux chefs couronnés des autres religions : l'Eglise, par cela même qu'elle semblerait libre, serait plus efficacement servile, et l'accord des deux pouvoirs en apparence indépendants pèserait d'une double autorité sur les âmes.

C'était le terme logique de la marche commencée sous l'ancien régime, interrompue parce que les scrupules du sentiment chrétien combattaient en nos rois les désirs ambitieux, maintenant reprise par un souverain que les mêmes respects ne retenaient pas. C'était l'achèvement d'une réaction historique, la représaille d'une unité toute contraire à l'unité préparée par l'Eglise : celle-ci avait voulu gouverner directement la religion et indirectement la politique, parce que dans les intérêts temporels la loi divine peut être respectée ou violée ; à son tour, l'autorité politique prétendait ajouter à son pouvoir direct sur les affaires du gouvernement un pouvoir indirect sur les croyances, parce que l'interprétation de la loi divine peut servir ou compromettre les intérêts de l'Etat. C'était le triomphe de la philosophie révolutionnaire, le couronnement de cette raison humaine qui désormais prétendait avoir pour adorateurs les prêtres mêmes de Dieu.

Mais la conquête de l'autorité religieuse par l'autorité temporelle ne pouvait s'accomplir sans corrompre l'essence même du catholicisme et détruire la garantie suprême de liberté qu'il a apportée au monde : cette garantie est que le maître de la force n'est pas le maître du devoir. Telle est la grandeur du conflit alors engagé. Moins terrible, il est autrement instruc-

tif que la persécution revolutionnaire. La folie homicide contre l'Eglise ne sera jamais qu'une monstrueuse exception, le désir de dominer l'Eglise est au contraire une tendance naturelle aux gouvernements. Organisateur d'une société nouvelle, Napoléon venait y soutenir cette antique ambition. Personne n'était aussi fort pour une telle entreprise, et il ne consacra à aucune une persévérance plus passionnée et une souplesse plus ingénieuse. C'est pourquoi il importe de suivre sa marche, de démêler dans la confusion des événements ses efforts méthodiques pour trouver le faible de l'adversaire, et tourner successivement contre l'indépendance de l'Eglise, le clergé, l'épiscopat, le Sacré-Collège, le Pape lui-même.

La lutte commença dès les premiers rapports qui furent noués pour traiter de la paix. Le Premier Consul voulait obtenir dans le Concordat la consécration des maximes gallicanes : son instinct de despotisme lui révélait que ces maximes, droit commun des princes absolus dans leurs rapports avec la papauté, demeuraient le plus actif dissolvant de l'unité dans l'Eglise. Sans doute, limiter les droits de la papauté par un acte où le gouvernement sollicitait la papauté de modifier seule tout le régime de l'Eglise en France était un illogisme. Mais le Premier Consul n'avait pas scrupule des inconséquences conformes à ses intérêts. Il tenait compte de la suprématie pontificale à la fois comme d'un fait présent et comme d'un danger à venir. Ainsi il se servait du Pape comme d'un introducteur auprès de l'Eglise française ; mais, après avoir obtenu par le Pape l'autorité sur cette Eglise, il se ménageait les moyens d'opposer à la papauté, puissance trop indépendante de lui, un clergé sur lequel il aurait la main. Il exige donc de la Cour romaine, comme condition du traité,

la reconnaissance des doctrines gallicanes. La Cour Romaine est alors un collège de vieillards, désolés dans leur foi par la révolution, victimes de ses victoires, désarmés contre ses violences, et, par les habitudes de leur vie et le génie de leur race, accessibles à la crainte et portés aux accommodements. Lui est la force, la jeunesse, la gloire ; partout où il parle, il ordonne ; arbitre de l'Europe, il tient en ses mains et la paix religieuse, que d'un mot il va consacrer ou rompre en France, en Hollande, en Belgique, sur les bords du Rhin, en Italie, et la souveraineté temporelle du Saint-Siège, qu'il peut restaurer en rendant les Légations, ou détruire en prenant le reste des Etats pontificaux. Et dans Napoléon deux hommes apparaissent pour porter tour à tour à l'extrême l'espérance et la terreur : l'un, caressant, souple, séducteur, se montre prêt à étendre partout sur l'Eglise l'aile de ses victoires, fait entrevoir combien il cache encore de respects et de faveurs toutes prêtes pourvu qu'on ne décourage pas sa bonne volonté, laisse espérer que le retour des Légations à l'Eglise serait le prix d'une entente ; l'autre, à la moindre résistance, « chausse les bottes de 1793 », comme il l'a dit lui-même, reprend la langue révolutionnaire des invectives et des menaces, tantôt emportées, tantôt dédaigneuses, annonce que les Etats pontificaux paieront pour la rupture, et que « Rome versera des larmes de sang ». Jamais il n'eut sur la papauté autant de prises que dans ces premières négociations : l'Eglise n'avait pénétré encore ni le vide de ses caresses, ni la diplomatie de ses colères. Elle savait tout le prix des solides avantages qu'il offrait en échange d'une formule. Mais consentir cette formule, c'était changer, par l'autorité du Pape, et contre l'autorité du Pape, la doctrine catholique.

On vit là que maintenir cette doctrine intacte est l'essentiel pour l'Eglise. Malgré tant d'intérêts, si étendus ou si proches, elle n'hésitera pas à préférer toutes les chances d'une rupture à la consécration du gallicanisme renaissant. Bonaparte, qui voulait le traité, dut céder. Mais, persuadé par cet échec même qu'il avait besoin de garanties, il se les assura par les articles organiques, et ne rendit pas les Légations. L'une et l'autre dépossession excitèrent les plaintes du Saint-Siège : mais, nouvelle preuve qu'il tenait à ses avantages temporels comme à des instruments de sa mission morale, et préférait sa mission à ces avantages, il réclama avec moins de persévérance et de force la plénitude de sa souveraineté politique en Italie que la plénitude de son magistère religieux en France. Et Quand Pie VII, espérant de la reconnaissance impériale une solution de ce double conflit, vint en 1804 sacrer Napoléon, et voulut emporter de Rome les preuves les plus utiles à sa cause la plus chère, il ne choisit pas les actes de donations qui établissaient la légitimité de son droit sur ses domaines, il choisit dans ses archives la lettre écrite par Louis XIV à Innocent pour abandonner la Déclaration de 1682.

La gratitude de Napoléon envers l'Eglise fut de ne rien exiger au delà de ce qu'il lui avait pris. Mais déjà se succèdent les campagnes de 1805, 1806 et 1807, chacune admirable de sa beauté propre, toutes plus belles de leur continuité : en trois années la France abat, d'un mouvement régulier, et comme trois moissons mûres, les trois peuples les plus forts du continent. L'orgueil du vainqueur monte avec sa fortune : si haute soit-elle, il la domine ; si rapide qu'elle marche, il la devance. Il se heurte à la puissance temporelle des Papes.

L'Empereur ne songeait pas à conquérir les Etats pontificaux lorsqu'en octobre 1805, les englobant dans les combinaisons temporaires de sa stratégie, il occupa Ancône. Mais, après Austerlitz, cet empereur de deux ans pensait à organiser en Europe une hiérarchie des couronnes et la primauté de la sienne. C'est pourquoi il répondit à la protestation du Pape : « Votre Sainteté est souveraine à Rome, mais j'en suis l'empereur. Tous mes ennemis doivent être les siens » (1). Pie VII répliqua aussitôt : « Votre Majesté est infiniment grande, elle a été couronnée, consacrée, reconnue Empereur des Français, mais non Empereur de Rome. Il n'existe pas d'Empereur de Rome » (2). Sans plus discuter, Napoléon occupa les ports pontificaux de la Méditerranée comme ceux de l'Adriatique, et la papauté, selon sa coutume, ayant sauvé son droit par sa protestation, prit le fait en patience. Après Iéna, il ne suffit plus à Napoléon que sa suprématie s'exerce en fait, il veut qu'elle soit reconnue pour le droit. Par le blocus continental, il donne des lois aux peuples étrangers comme aux siens, et prescrit à l'Europe de fermer tous ses ports aux Anglais. Le Pape ose répondre que l'Eglise, société de paix entre les hommes de toute race, ne prend point parti dans les querelles des nations. L'Empereur avertit que l'heure est venue de faire cause commune avec lui ou d'être dépossédé (3). Après Tilsitt, il veut à la fois l'obéissance et les Etats du Pape. Cette puissance russe, dont on n'aperçoit les limites ni sur le sol ni dans les âmes, occupe et

(1) Lettre de l'Empereur au Pape, 22 février 1806.
(2) Du Pape à l'Empereur, 21 mars 1806.
(3) 12 novembre 1806, entrevue de Napoléon et de Mgr d'Arezzo à Berlin.

humilie sa pensée, il étouffe dans son petit Occident : au moins faut-il que nulle enclave ne l'y gêne, que nulle contradiction ne l'y blesse. Il ne continue avec le Saint-Siège des négociations que pour rejeter sur le gouvernement pontifical les torts de la rupture. Nos troupes s'établissent à Rome le 2 février 1808, au moment où, poussées par la même avidité de conquêtes, elles franchissent aussi les Pyrénées. Les embarras immédiats de l'Empereur en Espagne ne lui laissent, cette année, que le loisir des violences préparatoires contre la papauté. Mais 1809 ramène les succès et, de son camp sous Vienne, le 17 mai, Napoléon « révoque la donation de Charlemagne » et réunit les Etats romains à l'Empire.

La perte de la couronne était alors un accident ordinaire pour les princes : la prudence humaine leur enseignait à ne pas se révolter contre l'inévitable, et à s'assurer, par leur résignation à leur chute, un reste d'avantages ou de sûreté. Le Pape montra qu'il n'était pas un prince comme les autres. Sans crainte pour ses périls personnels, le jour même où furent abattues dans Rome les couleurs pontificales, il lança contre le maître du monde une sentence d'excommunication (1). Elle n'était pas le premier accès d'une colère irréfléchie, elle avait été d'avance, en prévision de l'événement, résolue et rédigée par le Sacré-Collège. Elle n'était pas un vain retour vers le moyen âge et Pie VII n'espérait pas qu'une bulle fixée par quelques serviteurs fidèles aux portes des basiliques paralysât le bras de l'Empereur; elle était un hommage au droit, qui est de tous les temps. Elle était une protestation solennelle contre la force effrénée qui, ne respectant en Europe

(1) 10 juin 1809.

ni la légitimité ancienne, c'est-à-dire la possession traditionnelle et indiscutée, ni la légitimité nouvelle, c'est-à-dire la volonté des peuples, ramenait par le génie d'un homme le monde à la barbarie.

Napoléon avait triomphé à Wagram quand cette petite feuille de papier, détachée d'une basilique romaine, vint rouler jusqu'aux pieds de son cheval, sur un sol de victoire. C'est l'heure où les plus fiers souverains ne lui refusent plus rien, ni leurs armées pour écarter de leur littoral le commerce, ni leur territoire pour accroître son empire, ni leur fille pour perpétuer la race qui doit perpétuer leur dépendance. Seule une puissance, indépendante de lui jusque dans la captivité qu'il lui a faite, le juge et le condamne, voilà le désordre qu'il ne tolérera pas. Il affecte de railler, mais il est atteint : les mots de mépris et d'outrage coulent de sa colère comme le sang corrompu d'une blessure. C'est la force qui a peur de la faiblesse, et que la peur rend cruelle. Pour le repos des peuples catholiques, il ne faut pas que la sentence soit connue ; pour le prestige impérial, il ne faut pas qu'elle reste impunie. Il n'est qu'un moyen de frapper Pie VII dans sa personne pour la rébellion passée, et d'étouffer sûrement les rébellions futures : la captivité. De là l'enlèvement du souverain pontife, avec toutes les rigueurs que le zèle des subalternes ajoute aux ordres du maître, de là l'internement à Savone (1). Loin de cette Rome où les souvenirs de sa souveraineté renouvelaient sans cesse les douleurs de sa déchéance, séparé de « la prêtraille » qui le gouvernait, délivré des congrégations et des archives où l'orgueil romain lui donnait des ordres, Pie VII sera rétabli dans sa douceur et dans

(1) 5 juillet 1809.

sa simplicité natives, elles lui rendront facile l'oubli de sa souveraineté temporelle, et suffisantes les joies et les responsabilités de son magistère religieux.

Car l'Empereur entend que le Pape continue à exercer le pouvoir spirituel. Depuis que la querelle de souveraineté politique s'est ouverte, Pie VII a ajourné d'instituer les évêques nommés par l'Empereur et déjà vingt-sept diocèses vaquent en France : maintenant qu'elle est close, Napoléon presse l'envoi des bulles. Pie VII ne peut se faire d'illusions : aucune puissance ne s'est intéressée à son sort, les catholiques ignorent ses souffrances, le clergé lui-même n'a pas osé les plaindre ; il est seul, avec sa conscience. Elle lui dit, comme l'Empereur, que pour les intérêts désespérés de son pouvoir temporel il serait coupable de suspendre sa fonction essentielle, et de se refuser au salut des âmes. Mais elle ajoute qu'il serait coupable, s'il laissait à ces âmes la sécurité d'une fausse paix, si par une vaine pitié pour la quiétude des individus il abandonnait les droits de l'Eglise universelle et lui cachait qu'elle est en péril quand son chef n'est pas en liberté. Or, parce qu'il n'a pas consenti la spoliation de ses Etats, on lui a enlevé même la liberté de sa personne. Captif, il se trouve hors d'état d'exercer son gouvernement spirituel, il refuse donc d'examiner les candidatures épiscopales.

Cet obstacle pouvait-il être tourné, et sans bruit ? Napoléon, qui souhaitait alors le silence, consulta ses théologiens. Parmi les ecclésiastiques de son Empire il en avait distingué quelques-uns, fort dissemblables, mais dans les qualités ou les défauts desquels il aimait la dévotion à sa volonté. C'étaient son oncle Fesch, chanoine avant 1789, impie durant la Révolution, redevenu prêtre en devenant arche-

vêque et cardinal, inquiet de concilier ce qu'il devait à son neveu et à l'Eglise, et, comme Dieu lui semblait plus patient que l'Empereur, allant d'abord au plus pressé ; Maury, sorti de l'Assemblée constituante avec la gratitude du roi et du Pape, mais infidèle au roi, puis au Pape, quand il avait espéré davantage d'un autre maître, et, pour servir une ambition sans scrupules, capable, sinon de tous les courages, au moins de toutes les effronteries ; de Pradt, archevêque nommé de Malines, moins prêtre encore que Maury, un subalterne de l'intrigue, un impudent de la flatterie, l'homme qui s'appelait « l'aumônier du Dieu Mars » ; de Barral, archevêque de Tours, gentilhomme qui pensait en chrétien, parlait en sceptique, et agissait en courtisan ; Mannoy, évêque de Trèves, ancien professeur de Sorbonne, docte sur la matière gallicane ; surtout Duvivier, évêque de Nantes, à la fois exemplaire de mœurs, instruit, habile, grave et souple, de ces hommes qui cachent sous la dignité de leur vie la faiblesse de leur caractère. Ils devinrent un petit conseil d'Etat pour les affaires ecclésiastiques. Un seul homme indépendant leur était adjoint, l'abbé Emery : l'Empereur estimait sa fermeté, provoquait sa franchise, et après avoir appris de lui la difficulté, chargeait les autres de la résoudre.

Pour tourner celle des investitures, voici ce qu'ils proposèrent. Selon le droit canonique, dans les diocèses vacants les pouvoirs d'administration passent au chapitre de la cathédrale, et celui-ci les délègue à un vicaire capitulaire. Que le chapitre donnât cette délégation à l'évêque nommé et non institué, les fidèles, ignorant à quel titre celui-ci administrait le diocèse, croiraient la vacance finie, et le Pape, quand il apprendrait plus tard cette possession inter-

médiaire, devrait l'accepter pour définitive. La manœuvre tentée réussit d'abord, et Maury qui se vantait de l'avoir suggérée y trouva aussitôt sa récompense. L'archevêque de Paris mourut, l'Empereur le remplaça par le cardinal, et celui-ci muni des pouvoirs capitulaires, les exerça comme si plus rien ne manquait à son titre. Mais son attitude, et celle d'autres évêques installés de même, inquiète les chapitres : ils soupçonnent un subterfuge, et plus on semble se passer du Pape, plus ils veulent savoir si telle est la volonté du Pape. Des chrétiens courageux tentent de lui faire parvenir des informations, et leur dévouement plus ingénieux que la police, réussit. Aussitôt le Pape répond par des brefs qui défendent aux chapitres de conférer aucun pouvoir aux évêques nommés et non institués, et, par une sentence plus sévère où l'usurpation a été plus audacieuse, il dépouille le cardinal Maury de toute juridiction (1). Dès que ces brefs, transmis par des mains fidèles, parviennent dans les diocèses, les évêques nommés se dérobent, les chapitres leur refusent leurs pouvoirs, les prêtres leur obéissance. Le clergé inférieur maintient sans hésiter l'union qui durant la tourmente révolutionnaire s'est établie entre lui et le Saint-Siège. L'Empereur, doublement irrité parce que le secret de ses démêlés avec Pie VII devient public, déclare la fidélité des prêtres au Pape une coalition séditieuse. Pour la briser, il faut qu'il frappe à la fois l'Eglise à la base et au sommet : il abaisse sa colère jusqu'aux plus humbles victimes : chanoines, curés, desservants, peuplent les prisons où il les oubliera ; les ordres religieux qu'il avait tolérés par exception, et qu'il soupçonne d'avoir aidé

(1) 18 décembre 1810.

à répandre subrepticement les bulles, sont dissous. L'isolement de Pie VII devient plus absolu, la surveillance autour de lui plus étroite, et l'Empereur lui réclame l'anneau du pêcheur (1), avec lequel se scellent les actes des Pontifes. C'est signifier au prisonnier que son autorité religieuse devient aussi captive, et le Pape, en remettant cet anneau après l'avoir fait rompre, avertit à son tour l'Empereur que le pouvoir spirituel, quand les pouvoirs terrestres le saisissent, se brise entre leurs mains.

C'est l'heure, en effet, où Napoléon envahit, après les Etats, les croyances de l'Eglise. Devenu lui-même théologien, il veut là aussi porter la grande guerre, substituer aux transactions provisoires une organisation définitive, et « établir les choses comme s'il n'y avait pas de Pape » (2). Il est venu, par ses généraux, à bout du pouvoir temporel ; il détruira l'omnipotence religieuse du Souverain Pontife par les évêques. L'épiscopat est la puissance intermédiaire qui unit le clergé au Pape, Napoléon veut se servir d'elle pour les séparer, et, par cette puissance qu'il accroîtra, dominer et annuler les deux autres.

A son ordinaire, il prend prétexte de ce qui vient de lui être refusé pour accroître ses exigences. Le Pape, en refusant de pourvoir aux vacances des diocèses, a abdiqué un droit dont l'exercice est nécessaire à l'Eglise. L'autorité la plus haute après celle du Pape est celle des évêques. Il y a eu en France des époques où les nouveaux évêques étaient, sans intervention du Pape, institués par les évêques anciens. A l'épiscopat de recueillir la fonction que le

(1) 14 mars 1811.

(2) Napoléon. Note pour le ministre des cultes, 10 avril 1810.

Pape déserte. La conjoncture est d'autant plus propice pour restaurer cette tradition, que toute la prépondérance enlevée au Pape accroîtra celle de l'Empereur. Grâce au Concordat, Napoléon choisit depuis dix ans l'épiscopat de la France, d'une France qui s'étend sans cesse : il possède sur les prélats nommés par lui une influence que la rupture du Concordat ne saurait détruire. Lequel de ces prélats, si le droit d'investiture leur est rendu, hésitera à donner les sièges vacants aux candidats de l'Empereur ? Celui-ci alors, au lieu de partager avec le Pape le privilège de nommer les évêques, le possédera tout entier. Comme il gouverne maintenant le plus grand nombre des catholiques, le plus grand nombre des évêques dépendra de lui, c'est dire qu'il disposera de l'épiscopat. Si le Pape, tiers importun, essaie de troubler l'ordre ainsi établi, cet épiscopat, maintenu dans le respect des doctrines gallicanes, aura conscience qu'assemblé, il est supérieur au Pape, et la menace d'un concile œcuménique disciplinera les prétentions pontificales. En prenant parti entre les deux premières puissances de l'Eglise, en abaissant celle qui ne dépend pas de lui, en élevant celle qu'il tient sous sa main, Napoléon travaille pour lui seul et se prépare sur le catholicisme un pouvoir supérieur à celui de Charlemagne et de Constantin.

La confidence de ces desseins fut faite au comité ecclésiastique afin que celui-ci donnât son avis, non sur la politique résolue par le maître, mais sur les moyens d'exécution. Il proposa les suivants : négocier d'abord avec Pie VII une modification au Concordat, et demander que l'investiture des sièges vacants, faute d'avoir été donnée par le Pape dans un certain délai, fût valablement conférée par l'archevêque ou un évêque de la province ecclésiastique ; si le Pape

se refusait à cette concession, renoncer au régime des Concordats, revenir à celui de la Pragmatique Sanction ; et, pour rendre l'élection et l'investiture des nouveaux évêques à l'épiscopat, convoquer, selon que l'Empereur voudrait étendre la réforme à ses Etats seulement ou à toute la catholicité, un concile national ou œcuménique.

Le plan parut bon à l'Empereur. Obtenir de ceux qu'il voulait spolier ce qu'il voulait leur prendre était pour lui vaincre deux fois. On tenterait donc la négociation. Il désigna pour la suivre les prélats dont la servilité, étant la plus décente, serait la moins suspecte au Pape ; l'archevêque de Tours, les évêques de Nantes et de Trèves partirent pour Savone. Là ils justifient la confiance de l'Empereur en surprenant celle du pontife. Ils se présentent comme s'ils voulaient consoler et fortifier la solitude de Pie VII, ils viennent la trahir. Ils la peuplent de fausses nouvelles, taisent tout ce qui fortifierait son courage, ne laissent pénétrer que ce qui le doit désespérer. Ils montrent Napoléon prêt aux dernières extrémités, les fidèles scandalisés de ce que le Pape semble sacrifier ses devoirs de pontife à ses griefs de prince et le souci des âmes à celui de ses domaines, le clergé résolu à chercher remède à ces maux dans un concile d'où sortira peut-être un schisme, et certainement une humiliation pour le Saint-Siège. Ils supplient Pie VII de mettre fin à tant de maux en cédant. Une justesse naturelle de l'esprit, un courage calme et l'oubli de soi inspiraient toujours à Pie VII par un premier mouvement les résolutions les plus utiles à l'Eglise ; mais l'humilité de sa nature, qui se défiait d'elle-même et ne se défiait pas des autres, se laissait aisément troubler par les objections. Quand elles rendaient pour lui le devoir incertain,

il tombait dans un abîme de détresse, la crainte de faillir, quoi qu'il fît, l'accablait, et ce mal de la conscience ne se prolongeait pas sans abattre tout son être, atteindre sa santé même, et troubler presque sa raison. Il résista d'abord aux évêques, mais ils continuèrent à l'abuser de leurs prières, de leurs remontrances, de leurs terreurs. A ce supplice, comme à la torture judiciaire d'autrefois, assistait un médecin ; mais tandis que le médecin des temps barbares avait pour devoir d'arrêter l'interrogatoire quand la faiblesse du patient devenait trop grande, le médecin du Pape, suborné aussi par l'Empereur, était chargé d'indiquer aux évêques l'instant où la victoire leur serait plus facile sur le pontife à bout de forces (1). Dix jours de lutte avaient amené une de ces crises après lesquelles la volonté de Pie VII demeurait inerte et brisée comme son corps : les évêques furent avertis que l'heure était venue où le juste pouvait être livré par un baiser. Ils accourent, négocient avec les défaillances du malade, rédigent comme consentie par lui une note où il abandonne l'investiture, et aussitôt emportent à Paris l'adhésion passive qu'il ne leur a pas disputée. Il ne leur eût peut-être pas refusé davantage son nom au bas de l'acte, mais, par un excès de précaution, l'Empereur avait défendu qu'on signât rien. Délivré d'eux, le Pape redevient lui-même, proteste que la note n'exprime pas sa pensée, ne sera jamais acceptée par lui, et que, si l'on prétend se servir d'elle, il donnera un démenti éclatant.

---

(1) Sur le médecin Porta et sur tous les détails de la lutte poursuivie par Napoléon contre la Papauté, consulter *L'Eglise romaine et le Premier Empire*, du feu comte d'Haussonville.

Force est de recourir au Concile. Au silence, gardé jusque-là comme un secret d'Etat, sur le conflit entre l'Empereur et le Pape, succède soudain le retentissement public de leur querelle. La tiare était utile tant qu'on espérait la concilier : il faut au contraire le scandale des griefs pour justifier la dépossession que maintenant on réclame contre la Papauté, et l'acte de foi gallicane qu'on demande à l'épiscopat comme gage de la rupture avec Rome. La lettre qui convoque le Concile, le message qui lui est lu dès sa réunion, dénoncent la conduite de Pie VII comme le péril de l'Eglise, et prescrivent nettement à l'assemblée les résolutions attendues par l'Empereur. Celui-ci a, comme à son ordinaire, pris ses mesures jusque dans les moindres détails. Le Concile, qui se réunit le 17 juin 1811, compte 95 évêques, à peu près tous ceux de France, pas la moitié parmi ceux de l'Empire, pas le tiers des évêques italiens. Il a écarté ceux qui ne tiennent pas de lui leur titre, ceux qu'il devine nourris de la doctrine romaine, il a appelé les prélats faits par lui, imbus par lui des doctrines françaises, soumis par lui, selon le mot de J. de Maistre, à une épreuve plus dangereuse que les supplices des premiers chrétiens, et longtemps « exposés aux antichambres ». L'assemblée délibère sous la présidence du cardinal Fesch, sous les yeux de ministres qui exposent les volontés de l'Empereur, et lui rapportent la conduite de chacun. Les réponses mêmes du Concile sont préparées d'avance et lui sont suggérées par les prélats qu'on sait être les porte-paroles de l'Empereur. Tout a été prévu, sinon que, dans les assemblées les plus épurées, le courage de quelques-uns peut survivre et rappeler le devoir ; que les hommes réunis ont parfois une vertu collective supérieure à

leur nature habituelle ; qu'en des évêques même faibles la sincérité de la foi affermit plus aisément cette constance, et que l'excès des précautions prises pour contraindre leur témoignage est fait pour révolter leur conscience. Surprise soudain dans sa quiétude par cette captivité du Pape, cette colère et ces ordres de l'Empereur, elle n'a pas eu le temps de se tromper elle-même. La complicité qu'on attend d'elle dépasse la mesure des complaisances ordinaires ; elle a la révélation d'une crise religieuse où l'Eglise est en péril et où il n'appartient pas aux évêques d'achever le Pape blessé. La solennité même de leur assemblée les instruit : leur premier acte, le serment, qu'à l'exemple de précédents conciles, ils viennent l'un après l'autre prêter sur l'Evangile, lie leur fidélité au siège romain. Le sermon d'ouverture, faible écho du discours prononcé en 1682 par Bossuet, sur l'unité de l'Eglise, emprunte aux événements une éloquence de courage qui, de l'orateur, se répand sur l'assemblée. A sa première séance, peu s'en faut que, sur la proposition d'un de ses membres, elle ne se rende tout entière aux Tuileries pour implorer de l'Empereur la liberté du Pape. Elle n'accepte des déclarations de 1682 que les parties les plus favorables à la suprématie pontificale. En vain, l'adresse gallicane que l'évêque de Nantes propose de voter à l'Empereur a été rédigée sous les yeux de l'Empereur, et l'évêque le laisse entendre : elle est modifiée à ce point que l'Empereur refuse de la recevoir et donne ordre au Concile de statuer uniquement sur les investitures. En vain, pour obtenir la solution qu'il veut, il fait savoir qu'elle a été acceptée par Pie VII : les évêques sentent croître leurs défiances. Si le Pape avait consenti, la déclaration du Concile serait superflue ; si le pape n'a pas consenti, la

déclaration du Concile sera inefficace : composé comme il l'est, le Concile ne représente même pas l'épiscopat d'une nation, et un Concile national ne peut modifier la discipline de l'Eglise universelle ; l'épiscopat de tous les pays fût-il réuni, le Concile ne serait pas œcuménique s'il n'est reconnu pour tel par le Pape. La doctrine, se dégageant des intrigues, s'impose de plus en plus claire, à mesure que les débats se prolongent. Le 10 juillet, elles ont vaincu ; il est certain que le Concile va se déclarer incompétent pour établir dans la discipline de l'Eglise les changements attendus par Napoléon. Il faut que celui-ci, pour prévenir cette défaite, dissolve le concile et jette à Vincennes les trois évêques les plus fermes. C'est sous le coup de cette violence qu'il poursuit auprès des autres prélats, rendus à la faiblesse de leur isolement, et pris un par un, leur conversion à la théologie impériale ; selon le mot trivial du cardinal Maury, qui aide à la besogne, « ce vin mauvais en cercle sera meilleur en bouteilles ». En un mois, tous les évêques moins treize sont venus l'un après l'autre déposer leur nom au bas du texte préparé par Napoléon. Le 5 août, on rappelle le Concile pour une séance dernière. Il écoute la lecture de la capitulation signée d'avance, la vote sans une parole, et se disperse comme si chacun avait hâte de cacher aux autres la honte de ce qu'il a consenti. Et pourtant, même dans cette capitulation, il y a une réserve. Ce décret porte que, si le Saint-Siège différait pendant un an d'investir les évêques choisis par l'Empereur, ceux-ci pourraient recevoir des métropolitains ou des plus anciens évêques l'investiture. Mais, pour obtenir la plupart des signatures, il a fallu ajouter à l'acte que le décret du Concile serait soumis à l'adhésion de

Pie VII. C'était rendre à celui-ci le dernier mot sur l'abandon de ses droits, et l'effort fait pour se passer du Pape aboutit à un appel à la Papauté.

Le clergé de France avait déçu les calculs de l'Empereur. Aux premiers indices d'une lutte contre Rome, les prêtres avaient fait défection; les évêques s'étaient laissé arracher leur concours plus qu'ils ne l'avaient donné, et s'il fallait pousser plus à fond la guerre, ils ne suivraient pas. Une fois de plus le maître devait, pour persévérer en ses ambitions, modifier sa tactique. Par un changement de front semblable à celui qui avait porté soudain sur le Danube l'armée réunie au camp de Boulogne, il cessa de compter sur son Eglise gallicane, dispersée aux premiers vents comme sa flotte de 1805, et se résolut à un rapprochement avec l'Eglise romaine. Puisqu'il ne pouvait l'abattre, il ne lui restait qu'à se servir d'elle en la dominant. Cette immense force était aux faibles mains du Pape et de cinquante cardinaux. Il connaissait son ascendant sur Pie VII, « doux comme un mouton ». Il jugeait des cardinaux par l'un d'eux, Caprara, qui depuis le Concordat, représentait en France le Saint-Siège. Caprara s'était dès l'abord proposé pour règle, toutes les fois que « le grand homme » voulait quelque chose, de « conclure en cédant ». Il appelait cela « rester à tout prix sur ses pieds, parce que, si une fois on tombe, on ne se relève plus ». Devant Napoléon, il avait trouvé une manière plus sûre encore de ne pas tomber, c'était de vivre à plat ventre. Il avait ramassé à cette hauteur le riche archevêché de Milan et d'autres largesses. Mais il était servile avec désintéressement, par un don de nature et, croyant bien agir, s'était fait auprès du Saint-Siège l'ambassadeur de toutes les exigences impériales. Quand, après la

chute du pouvoir temporel, les cardinaux romains avaient été appelés à Paris, Napoléon avait cherché parmi eux d'autres Caprara. Les uns s'étaient montrés inébranlablement fidèles au Pape ; l'Empereur avait « donné leur démission à ces individus », qui vivaient internés dans diverses villes de France, dépouillés de leurs insignes, et qu'on nommait « les cardinaux noirs ». Les autres s'étaient montrés prêts à plier et à recevoir.

C'est de ces « cardinaux rouges » que Napoléon veut se servir. Il vient de nommer parmi les prélats les plus dévoués à ses desseins la députation dont le Concile a demandé l'envoi au Pape. Et pour que le Pape ne se plaigne pas d'être sans conseillers, cinq cardinaux rouges sont « autorisés » à se rendre auprès de lui, pour l'assister de leurs avis. En réalité, c'est Napoléon qui les envoie, chargés d'une double mission : obtenir au moins une paix partielle, en provoquant l'adhésion pontificale au décret du Concile ; obtenir, s'ils peuvent, une paix complète, en offrant au Pape, soit le retour à Rome après serment prêté à l'Empereur, soit l'établissement en France après engagement de ne rien tenter contre les libertés gallicanes. On exige d'eux-mêmes, avant le départ, la déclaration écrite qu'ils feront tout pour amener le Pape aux volontés de l'Empereur. Ils signent. A Savone, la pudeur les empêche de soumettre à Pie VII les propositions de l'Empereur. Mais ils soutiennent d'autant plus la transaction du Concile. Naguère, pour obtenir ce vote du Concile, on présentait aux évêques français le Pape comme disposé à abandonner sa prérogative ; maintenant, pour obtenir le consentement du Pape, on lui présente le Concile comme prêt à passer outre. Pie VII, investi par cette intrigue, mis en sécurité par l'accord

des cardinaux qu'il croit fidèles, reconnaissant envers ceux qui le trompent, signe, le 20 septembre 1811, un bref où il accorde tout ce que demandait le Concile. Cette fois le juste s'est livré lui-même, l'unité de la hiérarchie est brisée par son chef.

C'est ici qu'il faut admirer comment le droit abandonné se maintient parfois dans le monde. Il n'est plus défendu par la résistance du Pape, il va l'être par l'excès de l'ambition impériale. A peine Napoléon a-t-il une partie de ce qu'il demandait, ce qu'il n'a pas obtenu lui paraît seul nécessaire. Nommer les évêques est, tout pesé, un médiocre avantage : ne vient-il pas de constater combien peu sont à lui ceux qu'il a faits et cru siens ? La délivrance du Pape, qu'ils ont presque demandée durant le Concile, va leur sembler la conséquence nécessaire des concessions accordées par Pie VII ; si malgré elles il est retenu, il paraîtra à tous les catholiques une victime ; si, sans autres garanties, il retourne à Rome, entouré par les cardinaux et les ambassadeurs des puissances catholiques, il redeviendra indépendant, donc dangereux. Mieux vaut perpétuer le conflit qui donne prétexte à retenir le Pape. Voilà pourquoi Napoléon, après avoir reçu le bref, ne voulut ni s'en servir ni le publier. Il ordonna aux négociateurs qui croyaient avoir droit à ses remerciements de rester à Savone et d'y imposer la paix totale, la seule qu'il voulût désormais. Ici encore il se heurta aux bornes de l'obéissance sacerdotale. En ces cardinaux italiens comme en ces évêques français, la conscience cédait tant qu'elle trouvait à se leurrer d'un prétexte ; mais à des prétentions qui détruisaient le pouvoir temporel et amoindrissaient l'autorité spirituelle, ils ne pouvaient adhérer sans devenir manifestement traîtres à leur devoir, et, quand le

Pape refusa de céder les droits essentiels de l'Eglise, ils se turent.

L'Empereur n'a donc plus à compter que sur lui seul pour vaincre Pie VII. Il prélude à ce combat singulier par un redoublement de dédains et de duretés. Faute de dignitaires ecclésiastiques, le préfet de Savone a charge de reprocher au Pape « la honte de son ignorance » et de lui demander pourquoi « incapable, il ne se démet pas » (1). Dans cette nouvelle violence rien n'est colère, tout est calcul. Le Pape est intrépide, il ne céderait pas aux menaces. Mais il est simple, et prêt à donner d'abord raison à ceux qui pensent mal de lui. En l'accusant de compromettre par incapacité les intérêts religieux, Napoléon soulève les scrupules les plus capables de troubler cette âme. Plus le pontife, ainsi abaissé à ses propres yeux, se fera des remords de ses maux, plus il sera disposé à subir l'ascendant de l'homme qui seul semble revêtu d'infaillibilité. En 1812, le monde, après avoir considéré comme un accident la fortune impériale, se soumet à elle comme à une loi durable, la monarchie universelle est presque achevée. Le Pape comprendra que si le Saint-Siège a justement gardé son autonomie vis-à-vis de souverains nombreux et rivaux, la même indépendance ne peut être affectée envers un protecteur unique et tout-puissant ; il reconnaîtra en Napoléon un de ces êtres privilégiés pour qui les lois communes ne sont pas faites, et desquels on ne sait, quand ils les méconnaissent, s'ils violent le droit ou le transforment. Napoléon ne poursuit pas aussitôt cette négociation où sa grande force sera sa présence. Une autre entreprise l'appelle, il faut que par une dernière cam-

(1) Note de l'Empereur, 9 février 1812.

pagne il abatte un dernier adversaire. Mais avant de la commencer, il ordonne de Dresde, le 21 mars 1812, qu'on transporte Pie VII à Fontainebleau. Il veut l'avoir sous la main à son retour, dès qu'il aura vaincu la Russie.

Il revient vaincu lui-même, sans armée, et n'ayant d'intact que l'orgueil. A peine rentré aux Tuileries, il écrit au Pape. La paix religieuse lui devient nécessaire : au dedans pour ne pas se heurter aux oppositions religieuses quand il lui faut obtenir de tous les Français un effort suprême ; au dehors pour ne pas fournir prétexte aux défections de la catholique et vacillante Autriche. Mais sa défaite a grandi ses exigences. Moins sûr de l'Europe, il ne veut à aucun prix que le Pape retourne à Rome ; il est prêt à l'installer magnifiquement à Avignon ou à Paris, il demande, en revanche, que le Pape prête serment de ne rien tenter contre les libertés gallicanes, nomme seulement le tiers du Sacré-Collège, et remette les deux autres tiers au choix des souverains catholiques. Comme l'Empire et ses royaumes vassaux contiennent la plus grande partie des catholiques, l'Empereur nommera la plus grande partie des cardinaux. Disposant ainsi et de ceux qui au centre meuvent la puissance pontificale par les congrégations romaines, et de ceux qui dans toute la chrétienté peuvent limiter cette puissance par des Conciles, Napoléon aura enfin achevé son œuvre. C'est sur ces bases que l'évêque de Nantes engagea aussitôt avec le Pape les pourparlers.

Le Pape, toujours privé de conseillers et de nouvelles, n'avait, pour remplir le vide de sa vie, que ses craintes accrues par l'incertitude. Son âme demeurait meurtrie des accusations impériales. Il avait toujours devant les yeux ces diocèses sans pasteurs,

ces générations que l'ignorance, la haine religieuse, l'indifférence, plus mortelle en ses profondeurs calmes, allaient entraîner et perdre. Il se demandait s'il n'était pas cause de ce mal, s'il n'avait pas trop défendu les droits de l'Eglise, si, lui, le guide, n'égarait par suite toutes ces consciences dont il était responsable. Alors, seule tentation capable d'atteindre une âme si haute, il se sentait sollicité de sacrifier à cette paix des âmes, ses Etats, sa couronne, tout ce qui était pour lui avantage et honneur. Comme à Savone, quand la responsabilité d'un parti à prendre se dressa devant lui, il tomba malade, et le 13 janvier, l'évêque de Nantes écrivit à l'Empereur que, pour ménager les forces du Souverain Pontife, il allait suspendre les négociations. Napoléon semble n'attendre que cette nouvelle pour donner de sa personne contre l'adversaire affaibli. Le 18 janvier, il paraît soudain à Fontainebleau, fait subir un assaut de cinq jours à l'âme éperdue de Pie VII, le 25 janvier les préliminaires de Fontainebleau sont signés. Le Pape a maintenu son indépendance doctrinale, en repoussant les libertés gallicanes, et l'autonomie de son gouvernement spirituel, en gardant pour lui seul la nomination des cardinaux. Mais il confirme son bref relatif aux investitures épiscopales, il abandonne le pouvoir temporel, et consent à la translation du Saint-Siège en France. Tout, cette fois, semble consommé ; mais un mot encore, que l'Empereur n'a pu effacer, conserve à l'Eglise les droits qu'elle abandonnait. Le Pape n'a signé que « des accords devant servir de base à un arrangement définitif ». Et cet arrangement doit être conclu avec l'assistance des cardinaux « noirs », que Napoléon rend à leur souverain. Ces prisonniers de la veille savaient le danger du courage, pourtant ils

n'hésitèrent pas. Quand ils virent le projet de traité, ils dirent à Pie VII, comme son prédécesseur avait dit à Louis XVI, que souverain il n'est pas libre de céder ce qui appartient à Dieu. Eclairé sur le devoir, le Pape n'hésite pas plus qu'eux : il écrit à Napoléon la lettre admirable où, s'accusant de s'être trompé à celui qu'il pourrait accuser de l'avoir trompé, il refuse sa sanction aux préliminaires. Pour toute réponse, Napoléon fait enlever un cardinal, interdit aux autres de conseiller le Pape, resserre autour de celui-ci la captivité, et déclare le Concordat de Fontainebleau loi d'Etat.

Conflit nouveau et sans issue tant que durera l'Empire. Mais déjà il s'agit de savoir si l'Empire durera. Napoléon s'épuise à le défendre, en 1813 hors de nos frontières, en 1814 sur le sol de la vieille France. C'est à Fontainebleau, dans ce même palais où il s'est fait céder par le Pape tous les Etats de l'Eglise et une partie du pouvoir spirituel, qu'il doit tout abdiquer. Et quand il part pour gagner sa principauté dérisoire, l'île de sa première captivité, quand, après le dernier retour d'une ambition que ne suit plus la fortune, il est réduit à subir sa suprême épreuve, l'hospitalité de l'Angleterre, quand les souverains de l'Europe se montrent implacables et ne songent qu'à faire disparaître avec « l'usurpateur » le souvenir de leurs trahisons les uns envers les autres, et de leur commune servilité, un seul élève en faveur du vaincu une voix de pitié, c'est le Pape, celui qui a le plus souffert et le moins fléchi.

Durant ces premières années du siècle, pleines de gloire militaire, vides de grandeur morale, et où il semblait moins difficile de mourir que de rester debout, si l'honneur de la dignité humaine eut un refuge, ce fut l'Eglise. Elle ne se montra pas tou-

jours ni partout égale à elle-même, plusieurs y eurent un courage imparfait et tardif, plusieurs des passions basses, et son chef même faillit succomber. Mais ceux des siens qui cédèrent firent ce que faisaient tous les hommes, ceux qui surent déplaire et souffrir firent ce que ne faisait personne. Son courage empêcha que la prescription s'accomplît contre la liberté, sa solitude et ses faiblesses prouvèrent combien résister était difficile, ses erreurs ne livrèrent rien d'essentiel, et sa fermeté finit par tout sauver.

***

L'ancienne alliance du Trône et de l'Autel (1)

Le plus sûr moyen de compromettre à la fois les intérêts politiques et les intérêts religieux serait de les confondre. Aux jours où la royauté semblait aussi inébranlable que l'Eglise, ces deux blocs ont associé leur solidité pour l'accroître. La stabilité a été détruite dans le pouvoir par la Révolution française. Depuis qu'a été proclamée la souveraineté du peuple, combattue par beaucoup, comme un fléau et un mensonge, elle s'est imposée à tous. Soit par des suffrages libres ou captés, soit par des coups de force qui prétendaient délivrer l'opinion captive, les gouvernements n'ont cessé de se remplacer, tous ennemis, tous soupçonneux contre les préparateurs des régimes à venir, contre les fidèles des régimes passés. Qu'est devenue dès lors l'union de l'Eglise avec le pouvoir politique? L'Eglise a cessé d'y trouver une paix durable puisque les gouvernements ne duraient pas eux-mêmes. Mais compromise par les droits pas-

(1) *Correspondant* du 10 décembre 1907.

sagers qu'ils exerçaient tour à tour sur elle au nom d'une solidarité permanente, elle est devenue suspecte à chacun d'eux, à cause des liens inefficaces qui l'avaient unie aux régimes disparus.

C'est de ce péril que les derniers Papes ont voulu la sauver. Léon XIII, si loin qu'il scrutât dans l'avenir, n'y apercevait pas le relèvement des gouvernements séculaires, mais la souveraineté perpétuée de l'inconstance publique. La monarchie ancienne, dont l'Eglise fut inséparable durant des siècles, n'était plus. Républicain, impérial, plébiscitaire ou royal, l'Etat moderne cachait sous tous ces noms divers, le même mal, la précarité. Il ne cessait de mourir et l'Eglise lui survivait. C'était donc duperie pour elle de lier ce qui dure à ce qui passe, l'immortel à l'éphémère. Quand on a prétendu que Léon XIII avait voulu détacher de la monarchie l'Eglise pour l'unir à la République on n'a pas compris la sagesse de ce Pape. Il voulut que l'Eglise, veuve, ne se remariât pas. Il voulut qu'elle gardât à chacun de ces passants une obéissance de fait et non de choix, qu'à tous elle fût loyale de leur avènement à leur chute, mais qu'elle ne réservât à aucun une tendresse exclusive, qu'elle ne se fît pas au profit des vaincus la fidèle des exils et la conspiratrice des retours. Et s'il n'empêcha pas que les catholiques eussent leurs préférences de partis, il ne permit plus qu'ils enrôlassent l'Eglise dans aucun de ces partis. Et l'enseignement de Pie X a confirmé celui de Léon XIII.

***

Ce que produisit l'union du Trône et de l'Autel sous la Restauration (1)

Pendant quinze années, l'Eglise avait sans compter donné son dévouement au Prince. Qu'avait-elle obtenu en retour? De l'argent, des respects extérieurs, des sanctions pénales à deux de ses préceptes sur l'indissolubilité du mariage et le repos dominical, quelques places de sûreté, où, comme les protestants d'autrefois, elle demeurait sauve mais close. L'Etat demi-chrétien et demi-philosophe, qui garantissait à tous les cultes une égale liberté et à chaque Français la liberté de n'avoir aucun culte, ne pouvait exercer d'apostolat, et avait empêché l'Eglise de l'exercer elle-même. Le catholicisme était un culte autorisé à certaines manifestations, durant certaines heures, en certains lieux, et remis à un collège officiel de prêtres : il présidait à la naissance, au mariage, à la mort, presque absent de la vie. Mais le zèle de « l'esprit qui souffle où il veut », qui emploie toutes les heures, tous les moyens, tous les apôtres, qui par l'infinie variété de ses ardeurs et de ses œuvres lutte contre les maux de la vie, contre la dureté des cœurs, et constitue la grande puissance de la religion, n'avait pas le droit de se répandre sur la France. Charité, éducation, groupements de vertus, de ressources, d'hommes au service de Dieu, tout ce qui était spontané, tout ce qui était indépendant, tout ce qui était durable, était illégal. L'Eglise de France avait abandonné les chances de conquête pour la certitude de n'être pas dépossédée, l'espoir

(1) *Les luttes entre l'Eglise et l'Etat* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1898).

d'inspirer la société pour l'avantage de compter dans l'Etat. Et comme, dans l'action de ce clergé docile et passif, apparaissait moins visiblement sa propre force que la force de l'Etat, ces avares faveurs de l'autorité avaient mêlé à leurs maigres avantages un grand mal. Le prêtre ne trouvait plus les respects qui avaient salué ses épreuves sous la Révolution et sous l'Empire. Il semblait que l'indépendance envers Dieu fût de l'indépendance envers le gouvernement. Tous les adversaires des Bourbons s'étaient trouvés les adversaires de l'Eglise. La jeunesse, les esprits frondeurs étaient entraînés par une illusion de courage vers l'incrédulité. Le scepticisme gagnait les classes instruites, la bourgeoisie, la noblesse même. Les constantes rééditions de Voltaire et de Rousseau attestaient combien l'irreligion faisait d'adeptes ou, tout au moins, de curieux. Les communions pascales, cette mesure certaine de la piété ou de la tiédeur, allaient diminuant et se trouvaient en 1830 beaucoup moins nombreuses que sous l'Empire. Les apparences de privilège, loin de fortifier le catholicisme, l'avaient rendu suspect. L'Eglise déclinait non seulement malgré elles, mais par elles. Ces faveurs avaient suffi pour éveiller les scrupules d'un peuple que l'ombre même d'une contrainte en matière religieuse irrite. Ce qui avait été accordé à l'Eglise, superfluité pour les croyants, était un scandale pour les incrédules ; ce qui lui avait été refusé est l'indépendance qui lui eût permis de s'attacher ses fidèles sans fournir de grief à ses adversaires. Par son entente avec les Bourbons, elle avait pris une part de leur impopularité et leur avait donné une part de la sienne, faisant avec eux un échange de faiblesse.

Dans leur commun désastre, elle demeurait la

grande victime. Il suffisait à la royauté vaincue de gagner une frontière pour entrer dans la sécurité de l'exil, dans la justice de l'histoire, dans la paix des choses mortes. Mais l'Eglise ne pouvait ni suspendre, ni transporter sa vie. Elle restait seule en face des colères soulevées contre elle et contre la monarchie, elle allait expier pour deux, connaître les longues représailles; elle allait, épreuve des épreuves, souffrir de souffrances stériles pour sa cause, recueillir la moisson des épines dans ses champs désolés.

***

Le vrai sens des conseils de Léon XIII aux catholiques de France (1)

La République était gouvernée par un parti qui avait l'irréligion dans les moelles, et la violence contre le catholicisme était pour ces hommes d'Etat la mesure de la foi démocratique. Les royalistes s'étaient faits les champions de l'Eglise, rappelaient les jours de paix qu'elle avait connus sous la monarchie, et que la monarchie seule, affirmaient-ils, ramènerait. Uni par devoir aux défenseurs de la religion, le clergé paraissait lui-même le défenseur de la royauté. Le gouvernement paraissait, en attaquant la religion, protéger la République. Et cette confusion semblait inextricable.

Léon XIII pesa les chances de ces monarchies, elles lui semblèrent plus légères qu'un rêve. Il vit que ces partis, loin de rien ajouter à la force de

---

(1) *Le Saint-Siège et la France*, chapitre final de *La France chrétienne dans l'histoire*, ouvrage publié à l'occasion du 14e centenaire du baptême de Clovis.

l'Eglise, appuyaient sur elle leur débilité ; c'était un trop petit emploi à la première puissance morale du monde que d'être un bâton de vieillesse pour les ambitions des rois. Il vit que la République était le régime le plus conforme à l'âge, à la volonté et aux défauts de la nation française. Il vit que dans cette nation la majorité portait à l'Eglise un respect tempéré de préjugés, affaibli par l'indifférence, profond encore, mais que l'attitude politique des catholiques blessait cette majorité dans son attachement aux institutions républicaines, et sans faire les affaires de la royauté, permettait à la minorité sectaire d'attaquer l'Eglise, sous prétexte de défendre la République. Il vit que le jour où les sectaires ne pourraient plus dénoncer l'hostilité des catholiques contre la République, ils n'obtiendraient plus du pays licence de continuer contre eux la guerre religieuse. D'où il conclut qu'il fallait, dans l'intérêt de l'Eglise, détacher l'Eglise de la monarchie. Il vit enfin que les catholiques ne feraient pas d'eux-mêmes cette rupture ; au moment où le gouvernement déclarait que l'irréligion était la République, comment eussent-ils abandonné ceux qui les protégeaient, pour se rendre à ceux qui leur voulaient mal de mort? Il leur eût semblé capituler et déserter à la fois, rendre à César ce qui était à Dieu. Il fallait que cette fausse apparence fût dissipée, que le devoir leur fût impérieusement tracé et il n'y avait qu'une autorité capable d'apaiser leurs scrupules par son conseil, d'entraîner leur soumission par son ordre, c'était la papauté. Voilà pourquoi Léon XIII fit l'Encyclique fameuse où il indiqua aux catholiques le devoir de respecter les institutions choisies par le pays.

La volonté du Pape indiquée avec cet éclat, l'était

avec une netteté égale. S'il rompait les anciens liens qui unissaient l'Eglise à la monarchie, ce n'était pas pour les nouer semblables entre elle et le gouvernement nouveau, et porter le droit divin de la monarchie à la République. Il avait libéré l'Eglise d'une solidarité funeste avec un régime, afin qu'elle demeurât indépendante de tous. Ce n'est pas à l'heure où les pouvoirs devenaient mobiles qu'elle devait faire de leurs victoires sa victoire, et de leurs défaites sa défaite. L'Encyclique était la déclaration solennelle que l'Eglise ne gardait pas de fidélité posthume aux formes de gouvernement abandonnées par le pays ; rien de plus. L'Eglise n'attachait pas ses destinées durables à la vie éphémère de ces pouvoirs. Sûre de leur survivre, elle leur promettait la paix, elle ne leur promettait pas l'avenir.

Moins encore Léon XIII voulait-il aucun accommodement, aucune transaction avec les mesures hostiles à la religion, ni avec les inspirateurs de ces mesures. Il connaissait les sectaires qui occupaient le pouvoir, ce n'est pas à eux qu'il s'adressait. Mais comme l'opinion générale a, sous la République, le droit de conférer et d'enlever souverainement ce pouvoir, le Pape demandait aux catholiques de mettre à profit les ressources offertes par le régime, de ne pas égarer leurs coups en attaquant la forme du gouvernement, de rendre ces coups efficaces en les dirigeant contre les détenteurs du pouvoir, seuls coupables de la persécution religieuse. Il ne commandait pas aux catholiques de jeter bas leurs armes, mais de rectifier leur tir.

***

Importance de notre protectorat catholique (1)

Toute politique de nature à affaiblir la France au dedans la compromet au dehors. Plus que toutes les autres, les fautes commises dans les affaires religieuses s'étendent par-delà ses frontières.

Le pouvoir a trois origines : il se conquiert par la force, par les intérêts, ou par les idées. Ces trois sources unies ont longtemps alimenté la fortune de la France : elle a eu à la fois la prépondérance des armes, la grandeur du commerce, la dictature des idées. Depuis, deux de ces sources semblent tarir pour nous et coulent pour d'autres. Un peuple s'est élevé au milieu de l'Europe comme la statue colossale de la guerre. Un autre peuple, maître de la mer et uni par elle à des colonies étendues comme des empires, a accaparé les échanges et ne laisse à toutes les autres nations que le superflu de sa richesse. Pas une de ces nations n'a été victime de ces changements à l'égal de la France. C'est à elle que l'Allemagne a enlevé la primauté des armes, à elle que l'Angleterre a enlevé la primauté du commerce ; les dépouilles d'un peuple ont fondé la grandeur de deux autres. Une seule puissance nous reste. Tandis que les uns conquièrent par le soldat et les autres par le marchand, la France conquiert encore par l'apôtre.

Que l'on ne considère pas comme méprisable cette dernière supériorité que nous ait laissée la fortune.

---

(1) *La politique religieuse* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1887). — Ce que ces pages prévoient est accompli déjà, en grande partie. On ne les lira pas avec moins d'intérêt, mais avec plus de tristesse.

La plus haute ambition qui puisse tenter un pouvoir n'est pas de retenir les hommes ou les peuples par l'intérêt ou la force. La force laisse les esprits rebelles, l'intérêt les laisse calculateurs ; une puissance fondée sur la crainte ou l'égoïsme est à la merci du premier revers. Il n'y a de durables, de vraiment supérieures aux hasards, que les autorités conquérantes des âmes ; celles-là seules sont maîtresses des volontés, obéies par devoir, respectées dans l'infortune et peuvent obtenir des sacrifices. Tel est le caractère de la puissance religieuse, la plus absolue de toutes ; c'est à elle que les peuples les plus belliqueux ou les plus riches aspirent quand ils ont l'intelligence véritable de l'ambition. L'Angleterre s'est faite, dans l'univers entier, le champion du protestantisme ; la Russie appelle autour d'elle les multitudes slaves au nom de la foi orthodoxe ; le protectorat qu'elles revendiquent sur leur culte, la France le possède sur les catholiques depuis plus de temps, avec plus d'autorité, avec plus de droits.

La France, en effet, n'a pas seulement été une nation catholique, mais la nation catholique dans le monde. Chaque race a ses vertus, la nôtre a le don de l'apostolat. Son histoire est une propagande ; elle semble faire, moins pour elle que pour les autres, ses révolutions et ses idées. Les idées furent longtemps des croyances. La France se forma parce qu'une peuplade conquit au nom de la foi catholique ses voisines hérétiques ou païennes. A peine constituée, elle poursuivit sa mission par les croisades. Elle était si visiblement l'inspiratrice de ce mouvement où elle entraîna l'Europe qu'elle sembla seule : pour les Orientaux, les guerriers eurent un seul nom, les Francs, et la vaillance de toute l'Europe n'accrut que notre renommée. Peu à peu la preuve a été faite que

la violence n'ouvre pas le chemin à la foi ; la France, la première, comprit alors la parole de l'évangile, qui promet au doux la victoire, et elle lança sur le monde de nouveaux soldats de la croix. Ceux-ci n'ont pas le droit de répandre le sang, sinon le leur ; avec ce sang, ce n'est pas une ville qu'ils prétendent racheter, c'est le monde infidèle ; le tombeau qu'ils veulent conquérir est chaque âme dans laquelle le Christ n'est pas encore ressuscité. Etendues, purifiées, les croisades sont devenues les missions. Comme elle avait commencé les unes, la France, a commencé les autres ; plusieurs nations ont suivi son exemple, mais personne n'a recruté ni ne renouvelle une armée aussi nombreuse, aussi héroïque, aussi conquérante.

Or on peut discuter si les missionnaires sont les messagers d'une vérité divine, on ne saurait nier qu'ils soient les ambassadeurs de la civilisation humaine. Ils dressent leurs autels sur les ruines des cultes cruels ou barbares, ils apportent avec eux des arts, des sciences, révèlent à chaque contrée ses richesses et la font connaître au monde, surtout ils apprennent à la barbarie la loi de la fraternité ; dans des sociétés où les races, les castes, les individus s'oppriment et se méprisent, ils introduisent la réforme mère de toutes les autres, l'amour et le respect de la personne humaine. Heureux les peuples que de tels imposteurs découvrent et transforment. Heureux le peuple qui produit de tels imposteurs ! Leurs bienfaits fondent leur influence, ils rendent populaire non seulement la foi qu'ils professent, mais la langue dans laquelle ils l'enseignent et la patrie d'où ils viennent. Cette patrie, grâce à eux, possède sans un effort une influence morale que la conquête ne lui aurait pas donnée, et si elle veut obte-

nir des avantages plus tangibles, la route est ouverte à son commerce et à sa diplomatie.

Voilà ce que de tout temps la France a compris. La religion d'Etat avait établi entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux communauté de croyances ; l'Etat, sous ce régime, devait son appui aux missions comme à la propagande de la vérité. Le concordat avait laissé entre les deux pouvoirs une alliance d'intérêts; sous ce régime, l'Etat avait à cœur de soutenir l'œuvre comme utile. Qu'il servît la foi ou se servît d'elle, il tenait pour son office de la développer. Ses faveurs entouraient les missionnaires et rendaient leur vocation plus facile, sa vigilance les suivait partout où ils exerçaient leur ministère, son intervention diplomatique et parfois sa force militaire contraignaient les nations infidèles à respecter la vie et l'œuvre des missionnaires, à réparer les offenses, à expier les attentats commis contre eux. Il a toujours traité ces hommes comme s'ils remplissaient une fonction publique, il a voulu qu'ils fussent accueillis comme les envoyés de la nation. Il tenait si bien toute conquête religieuse pour une victoire nationale qu'il a protégé les missionnaires étrangers comme les siens et qu'il a osé réclamer et obtenir des souverains infidèles le droit de protéger contre eux-mêmes leurs sujets devenus chrétiens. Il savait que la religion, victorieuse de la race, faisait serviteurs et amis de la France tous ceux qui prêchaient ou recevaient l'évangile. C'est cette puissance légitimement usurpée par le dévouement de la France et consacrée par la souveraineté spirituelle, que les divers peuples de l'Europe ont été contraints de reconnaître. Au milieu de nos humiliations, l'éclat de notre apostolat demeurait intact, et, dans son dernier congrès, l'Europe reconnaissait nos droits.

La séparation accomplie entre l'Etat et l'Eglise, que reste-t-il de cette primauté? Sans doute, la fertilité de la France chrétienne ne s'épuisera pas parce que le gouvernement dédaignera de recueillir la moisson. Ce n'est pas la faveur des ministres qui suscite les apôtres. Mais la puissance publique peut accroître ou diminuer les obstacles que de telles vocations trouvent toujours dans les faits. Le jour où l'Etat aura rompu toute communauté entre lui et l'Eglise, ses lois deviendront le premier, peut-être le plus grand obstacle à notre propagande. Ceux qui se seront formés sans son concours devront travailler sans son appui ; les diplomates ni les soldats ne sont au service des aventuriers qu'attire au dehors le soin d'intérêts étrangers à leur nation et suspects chez elle. Par cela seul que la puissance publique de leur pays cessera de les protéger, la puissance publique des contrées où ils pénètrent, et qui révère seulement les messagers de la force, fera tomber sur ces violateurs du culte, des usages, des vices nationaux, le poids d'une haine sans péril. Aux martyres qui terminent tant d'apostolats, aux destructions sauvages qui ruinent tant de chrétientés, malgré la protection de nos armes et la certitude du châtiment, on peut mesurer ce qui restera des prêtres et de la propagande catholique le jour où le fanatisme des gouvernements infidèles n'aura plus rien à redouter.

S'il se trouve des politiques disposés à croire que pour maintenir l'ancien ordre des choses, il suffira d'une contradiction et que le même Etat pourra être au dedans le destructeur et au dehors le patron du catholicisme, ils se trompent. Non seulement, il se sera enlevé les moyens de maintenir son protectorat, il sera déchu de son droit à l'exercer. Ce droit est une délégation de l'autorité religieuse. La papauté a

pu se reposer d'intérêts religieux dont elle a charge sur la France quand la France tenait à honneur son nom de puissance catholique, maintenant avec Rome une alliance séculaire, des rapports continus. Mais, du jour où la France aura répudié ce passé, où l'irréligion des lois, la dénonciation du concordat, la rupture des rapports diplomatiques, auront, entre les deux puissances, supprimé l'unité de vues, les engagements et jusqu'à la parole, sous quel prétexte la papauté laisserait-elle le droit de représenter le catholicisme au pouvoir qui veut être étranger au catholicisme ? A-t-elle, en conscience, le droit de se fier pour la protection des chrétiens à qui médite ouvertement la ruine du christianisme ? Ne serait-ce pas une faiblesse coupable de maintenir ses dignités à cette fille aînée de l'Eglise qui renie sa mère ? Et les autres filles, toujours jalouses et demeurées fidèles, les autres puissances de l'Europe supporteront-elles plus longtemps un patronage qui, même justifié, coûtait à leurs intérêts, à leur orgueil ? S'imagine-t-on qu'elles consentent à laisser le soin de gouverner leurs communautés chrétiennes, dans les pays infidèles, à une nation qui aura abandonné au hasard sur son propre sol, comme chose vile, les destinées de l'Eglise ? La séparation leur fournira le prétexte qu'elles cherchent. Elles revendiqueront le droit de protéger leurs nationaux. Comment le Saint-Siège leur refuserait-il une faculté naturelle, et qu'elles sont prêtes à exercer dans l'intérêt de l'Eglise, pour nous maintenir un privilège que justifiait seule la supériorité de notre zèle désormais tari ? Et quand Rome aura cessé de nous reconnaître le rang que sa patience nous garde encore, comment nous maintiendrons-nous et ferons-nous la guerre aux puissances catholiques de l'Europe pour

protéger leur nationaux malgré elles? Heureux si nos propres missionnaires, condamnés par notre politique à un abandon qui est la ruine de leur œuvre, ne sont pas réduits à accepter eux-mêmes, pour eux et pour leurs fidèles, la tutelle d'un de ces Etats catholiques, aujourd'hui encore nos clients, et si les conquêtes de vertus françaises et d'un sang français ne viennent pas accroître l'influence de nos rivaux!

. . . .

Le rang que la France va abandonner, peut-être, est disputé déjà par l'Autriche et par l'Italie. La première, où qu'elle porte ses regards, constate l'importance de son union avec le catholicisme. Si l'espoir secret de reprendre sa place en Allemagne la tentait jamais, elle se souviendrait que les divergences confessionnelles demeurent comme une cause latente de conflits, entre la Prusse et les Etats catholiques de l'Allemagne nouvelle. Si l'Autriche laisse détourner vers l'Orient le cours définitif de ses destinées, les peuples slaves se présentent à sa tutelle, mais disputés par d'autres protecteurs. La péninsule des Balkans a tour à tour appartenu à tant de maîtres, les races diverses y sont à ce point mêlées, que les nationalités ne s'y distinguent plus par le sang, mais par la foi. A l'influence orthodoxe l'Autriche oppose l'influence catholique. Les Slaves de cette religion font, pour la plupart, partie de son empire, elle agit par eux sur ceux qui sont hors de ses frontières, et, pour assurer une base solide à sa propagande et des gages à ses futurs desseins, a assis son protectorat sur les communautés catholiques répandues comme des îles dans la vaste mer du monde orthodoxe. Elle se tient prête à étendre la main sur les communautés, autrement florissantes,

dont la piété française a semé l'Asie-Mineure ; elle sait quelle puissance elle aurait acquise le jour où, en face de la Russie, elle s'établirait à Constantinople comme la mandataire de la religion catholique.

Plus catholique encore dans le passé, l'Italie a, pour devenir une, emprunté à la révolution ses soldats et sa méthode. Sans capital, sans ressources, elle a pris à la papauté ses biens et Rome. La papauté n'a pas cessé depuis ce jour d'élever la voix : la spoliation, l'unité accomplie grâce à elle, la famille royale qui recueillait le fruit de l'iniquité, ont été ensemble condamnées par l'Eglise. Quels prétextes pour en finir avec une religion qui, là, se déclare l'ennemie de l'Etat et se dresse comme irréconciliable avec le sentiment national ! Mais le génie italien est trop pénétrant pour ne pas comprendre que de pareilles luttes sont sans victoires. Autant il a été résolu dans les destructions nécessaires à son dessein, autant il a été attentif à n'aggraver par aucune blessure inutile les ruptures commencées. Il a couvert la spoliation du nom de la patrie, mais, la patrie faite, s'est souvenu qu'elle a une population catholique à satisfaire au dedans et aussi une clientèle catholique à assurer au dehors. Libre de chasser le pape, et forcée de le faire si elle voulait paraître vraiment maîtresse de Rome, l'Italie a reconnu à son irréconciliable adversaire le caractère souverain, elle a voulu garder sur son sol, et peupler d'Italiens, toujours attachés à leur race, ce gouvernement religieux qui étend dans le monde entier son action ; elle dispense du service militaire pour les donner à l'armée des missions les jeunes gens que tente ce ministère, elle les envoie nombreux sur les rives de la Méditerranée, dans les pays mêmes où nous exer-

çons notre protectorat, à Tunis, en Syrie, en Palestine ; elle rêve, car elle a toutes les audaces dans toutes les souplesses, de faire reconnaître son zèle par la papauté même, de recevoir des privilèges de la main qu'elle a dépouillée. Si le souvenir de ses attentats ne nous protégeait pas, elle nous aurait supplantés, mais elle est patiente, elle compte que la grandeur de nos fautes fera oublier les siennes, et elle ne tiendra son unité pour achevée que le jour où elle héritera de nous.

Même les nations étrangères au catholicisme, même celles qui, passionnées pour une autre religion, auraient le droit de le haïr et ont tenté de le détruire, reconnaissent sa puissance et se résolvent à vivre en accord avec lui. Nulle part peut-être « l'idolâtrie papiste » n'a excité plus de haines qu'en Angleterre, nulle part des mesures plus rigoureuses n'ont été prises contre les catholiques. Sur aucun point du territoire ils n'étaient traités en citoyens ; en Irlande, ils n'étaient même pas traités en hommes. La persécution qui devait assurer son repos l'a seulement troublé : elle a fini par reconnaître que la justice était la forme nécessaire de l'ordre. Elle a appris à respecter dans le catholicisme un élément de cet ordre, elle ne croit plus qu'il la menace, mais qu'il l'aide : elle tolère ses évêques, elle a noué des rapports avec le Saint-Siège ; dans les jours sanglants qui la menacent (1), elle sera peut-être heureuse de le trouver pour médiateur, car si une puissance au monde est capable d'incliner à la patience l'âme de l'Irlande exaspérée par une iniquité de trois siècles, c'est la voix respectée de ses prêtres.

---

(1) Allusion à la crise irlandaise. Ne pas oublier la date de ces pages.

Ce qu'est l'Irlande pour l'Angleterre, la Pologne l'est pour la Russie. En vain la Russie a tenté d'en finir avec ce peuple partagé dont les lambeaux s'obstinaient à vivre. Elle avait discerné que la foi catholique perpétue en lui la patrie : elle avait entrepris contre la religion une guerre comme la savent conduire ceux qui, en supprimant un danger, espèrent tuer un remords. Mais même où elle a fait la solitude elle n'a pas trouvé la paix, et pour obtenir cette paix sur le sol gardé par ses armes, elle a dû la demander au chef du culte proscrit. Des négociations sans cesse rompues et toujours reprises entre elle et le Saint-Siège témoignent qu'elle n'a plus foi dans la violence, et sa fierté qui se révolte encore contre les conditions nécessaires d'un accord durable imitera tôt ou tard l'exemple donné par le grand peuple son voisin.

Ce peuple, le plus orgueilleux de sa force matérielle, l'Allemagne, après avoir rétabli l'empire, a songé à rouvrir la vieille querelle de l'empire et du sacerdoce. Cette fois, les catholiques sont dans le corps germanique une minorité, le protestantisme a ceint la couronne et tient l'épée, l'homme qui a fait l'empire espère achever contre l'Eglise le cours non interrompu de ses victoires. La Pologne encore, l'Alsace, la Bavière sont les pierres branlantes dans l'édifice élevé par son génie. Partout où sont ses adversaires ou ses amis moins sûrs, les catholiques dominent. Le chancelier se propose de plier l'indépendance trop fière que leur religion leur enseigne, et les veut moins bons catholiques pour qu'ils soient meilleurs Allemands. Leurs prêtres leur soufflent la révolte qu'ils apprennent eux-mêmes de Rome. Il suffira que le gouvernement ferme les séminaires, instruise le clergé dans ses propres écoles, lui en-

seigne la mission providentielle de la force et l'infaillibilité de l'Etat, et choisisse pour gouverner les paroisses et les diocèses, les hommes dont il aura éprouvé la souplesse ou le dévoûment. A la vérité, ces séminaires, ces paroisses et ces diocèses ont des titulaires dont on ne saurait espérer la retraite volontaire, ni attendre la mort. Mais un pouvoir qui a détrôné des rois saura chasser des évêques ; des soldats qui ont abattu d'un coup l'Autriche et six mois tenu la France sous leurs talons n'ont devant eux qu'une armée d'écoliers et de vieillards. La lutte s'engage, elle dure huit années, et à mesure qu'elle se prolonge, l'agitation des consciences s'accroît, le mécontentement public s'affirme, un parti se forme pour combattre la persécution religieuse, et devient assez puissant pour faire échec au chancelier. Faible obstacle, il est vrai, que l'opinion pour un tel homme ; il sait la faire, non la subir, et aucun parlement ne l'empêcherait d'accomplir une tâche qu'il jugerait utile à l'empire ; mais il a contre lui sa propre conscience. Il voit clairement qu'à persécuter l'Eglise il n'a fortifié ni le protestantisme, ni la couronne, ni lui-même, qu'il use sans profit ses forces et compromet le repos du pays. Et dès qu'il est éclairé il est résolu. L'homme qui excelle aux œuvres de fer et de sang, que ni scrupules, ni respects n'arrêtent, montre son génie sous une face nouvelle : il ose se déclarer vaincu. Ni la colère d'un échec, le premier qu'il ait essuyé, ni la mauvaise honte de reconnaître son erreur, ne suspendent sa marche. Il va à Canossa malgré sa parole, plus grand peut-être le jour où il assure, en sachant se contredire, la paix religieuse à son pays, que le jour où, poursuivant ses guerres heureuses, il plaçait sur la tête de son maître la première couronne de l'univers.

Au moment où la sagesse de tous les peuples donne les mêmes leçons, met fin aux luttes confessionnelles et partout recherche l'alliance du catholicisme, sur un seul point du monde, des hommes qui se croient politiques et se disent patriotes, préparent une guerre entre l'Eglise et la société. Le pays choisi par eux pour cette expérience est celui où les catholiques forment une population plus nombreuse et moins divisée, où le catholicisme, aussi ancien que la nation, a pénétré dès les origines, dominé l'histoire, formé les mœurs, inspiré le génie. Ils veulent cette lutte après une révolution qui a réformé les abus anciens de l'Eglise, dépouillé le sacerdoce de ses richesses, de son autorité politique, près de cent ans après un traité qui a mis le clergé dans la dépendance du pouvoir civil, donné les charges ecclésiastiques à des hommes nés du peuple, formé des prêtres réguliers de mœurs, charitables, dévoués à à leur patrie. Ils ont commencé les hostilités le jour où dans la nation mutilée par la guerre étrangère toute discorde devenait sacrilège, où dans les provinces perdues le clergé catholique demeurait l'âme de la protestation contre la conquête et de la fidélité à la patrie. Ils continuent par leurs lois le mal que l'envahisseur avait commencé par ses armes. Leur crime est d'enlever durant la paix à leur patrie, les forces que la guerre même avait respectées. Ces hommes, conscients ou non, sont les ennemis de la France.

IV

Etudes sociales

Etudes sociales

Proudhon (1)

Proudhon semblait avoir mis son honneur à n'être égalé par personne dans ses colères contre l'ordre social. Marchant droit à l'institution la plus universelle, la plus ancienne, la plus puissante, la propriété, il lui avait demandé ses titres. Les défenseurs de la propriété prétendaient trouver son origine et sa légitimité dans le travail : double mensonge puisque la majorité des hommes, malgré un travail excessif, reste pauvre, et qu'une minorité voit sa fortune croître dans l'oisiveté. Tout ce qui sert à la vie matérielle est produit par les ouvriers de la terre ou de l'industrie, et chaque objet vaut la matière et la main-d'œuvre qui y ont été employées : néanmoins il se vend plus cher. La différence entre le prix de revient et le prix de vente est prélevée par les propriétaires du sol ou de l'usine, sans qu'ils aient travaillé eux-mêmes, et parce qu'ils ont fourni aux autres les instruments de travail, c'est-à-dire le capital.

Pour assurer au capital cette rémunération, il faut ou l'ajouter au prix des marchandises et par suite les vendre au delà de leur valeur, ou, si l'on veut les vendre ce qu'elles valent, réduire le salaire payé

---

(1) ***Etudes sur le second Empire.***

au travail. Or, chaque ouvrier en même temps qu'il produit, consomme, et paie avec son salaire. Qu'il doive, avec un salaire réduit, acheter des objets à leur valeur, ou, avec un salaire équitable, acheter des objets au-dessus de leur valeur, il n'a pas assez : au premier cas, spolié parce qu'il a reçu trop peu, au second, parce qu'il a trop à payer, il est voué à la même destinée, la misère: Et cette misère se perpétuant accroît les fortunes des oisifs. Qu'est cette organisation sociale? Le droit de conquête. Les victorieux ont séculairement obligé les vaincus, d'abord esclaves, puis serfs, puis salariés, à payer sous des formes diverses tribut, à se racheter sans cesse, et les lois n'ont été que les complices de la force.

C'est pourquoi le révolutionnaire avait prononcé contre cet ordre social une parole mortelle, semblable à ces sentences que jadis l'on clouait à côté des condamnés : « La propriété c'est le vol ». Partant des mêmes prémisses que lui, nombre de socialistes avaient conclu que, pour rétablir l'ordre, il fallait employer les lois à réparer le mal commis par elles, reprendre aux riches la part de leur fortune usurpée sur les pauvres, enlever à l'appropriation individuelle et maintenir à la disposition de tous la terre et les capitaux. Mais la haine des injustices si longtemps accomplies par les lois avait mis dans le cœur de Proudhon une autre haine : si ennemi qu'il fût de la propriété, il ne l'était pas moins de l'État. C'est avec une colère intellectuelle qu'il avait combattu toutes les variétés du communisme. Remettre à l'Etat, comme un domaine public et inaliénable, les instruments de travail, lui confier le soin d'en répartir l'usage entre tous les hommes, c'était lui donner le droit et lui imposer le devoir de régler la production, toutes les productions, le faire juge des

besoins sociaux, réduire chaque homme à travailler où voudrait l'Etat, à quoi voudrait l'Etat, comme voudrait l'Etat et pour le prix que voudrait l'Etat.

Si la propriété est le vol, le socialisme d'Etat est donc l'esclavage, et ne restitue à l'homme son bien qu'en lui enlevant un bien plus nécessaire encore. Mieux valait laisser aux riches leur fortune illégitime que supprimer dans les spoliés l'énergie et l'activité personnelles, sources de toute délivrance. Pour faire une société meilleure, il fallait d'abord faire les hommes plus hommes en les rendant plus libres. Il n'était pas besoin de la puissance publique pour assurer les instruments de travail aux ouvriers : il leur appartenait de se les donner eux-mêmes. Le capital est du travail accumulé, le travail est donc du capital à venir. Le prolétaire lui-même possède donc avec ses bras une valeur sur laquelle il s'agit de gager des avances. Un travailleur isolé, il est vrai, n'a pas chance de les obtenir, ne présentant pas de garanties suffisantes, parce que les chômages, les accidents, les maladies, les vices, la mort font de lui le jouet de trop de hasards. Mais qu'au lieu d'être isolés, les ouvriers s'unissent pour produire, cherchent du crédit et offrent la garantie collective de leur valeur professionnelle, cette garantie sera d'autant plus sûre que le nombre des associés, leur habileté et leur assiduité seront plus grands; elle peut devenir telle qu'il n'y ait nul péril à prêter à un groupe ouvrier. Or, chaque métier crée des objets qui sont des instruments de travail pour d'autres métiers, et l'ensemble des professions crée tout ce qui est nécessaire à l'existence. Si donc ces groupes se cédaient à crédit les uns aux autres ce dont les uns ont besoin pour travailler et les autres pour vivre, se consentaient de mutuelles avances et les

remboursaient à l'aide de leurs produits, chaque groupe obtiendrait ses instruments de travail, le service que ces associations se rendraient serait mutuel, et, se payant par cette réciprocité, ne coûterait rien à personne. Les avantages de ce crédit gratuit sont si manifestes que, l'élan donné, tous les ouvriers se trouveraient bientôt réunis en sociétés de ce genre. Le patronat, peu à peu remplacé par les associations de travailleurs, disparaîtrait sans violence par le seul jeu de l'activité humaine. L'argent ne trouvant plus à se prêter à intérêt, perdrait la puissance de reproduction qui perpétue et accroît l'excessive inégalité des richesses. Tout oisif vivrait désormais non sur son revenu, mais sur son capital, et comme toute paresse serait appauvrissement, ni individu ni famille ne saurait longtemps se soustraire à la loi du travail. Ainsi Proudhon couvrait par la violence de ses formules la modération de ses conseils, il protégeait contre une ruine subite ce qu'il avait déclaré illégitime, il était à la fois l'ennemi et le protecteur de la propriété, et plus protecteur qu'ennemi, car l'association ouvrière n'avait pas d'autre but que de donner aux prolétaires la propriété individuelle.

Que des ouvriers soucieux d'appliquer leur intelligence à l'amélioration de leur sort fussent séduits par cet ensemble de doctrines, cela était naturel et pour plus d'une raison. Tous les chefs d'école qui, dans le cours du siècle, avaient soutenu le socialisme, étaient des bourgeois : en Proudhon seul le peuple reconnaissait un des siens : lui seul était peuple, par l'origine et par les instincts. Sa défiance de prolétaire l'avait tenu écarté, même en 1848, des partis politiques, et son dernier ouvrage sur « la Capacité des classes ouvrières », écrit en 1863, pour favoriser la tentative des soixante et la candidature de M. Tolain,

reconnaissait dans les travailleurs les héritiers nécessaires de la bourgeoisie, leur donnait le conseil de ne pas se confondre avec ceux qu'ils devaient remplacer, et avait apporté aux ouvriers le témoignage le plus propre à satisfaire leur fierté. Comment n'auraient-ils pas cru en celui qui croyait en eux? De plus, les systèmes de Saint-Simon, de Fourier, de Louis Blanc, de Cabet avaient, en Europe et en Amérique, subi l'épreuve et le démenti des événements : Proudhon avait eu le privilège que ses théories ne fussent pas mises à l'essai. Enfin, après le Deux-Décembre, quand les chefs socialistes, empêchés ou découragés d'enseigner, entraient dans l'oubli, il n'avait pas cessé de parler, sa doctrine seule semblait survivre, victorieuse par leur silence.

A ces circonstances extérieures s'ajoutaient le talent si original de l'écrivain, cet air audacieux qui sied aux doctrines comme aux soldats et dans les mêlées appelle la confiance, cet art de donner au paradoxe les accents de la vérité et à la vérité des airs de paradoxe, cette vigueur des mots qui fait croire à la force des pensées, cette maîtrise de logique, d'ironie et d'invective qui n'épargnait nulle erreur des autres, et qui, faute de rivaux armés comme lui, laissait les siennes irréfutées. Le peuple de Paris, semblable au peuple d'Athènes, et accessible surtout à l'attrait des idées à travers les beautés de leur forme, devait être séduit par cet homme en qui revivait le génie des sophistes.

***

Les premières origines de l'Internationale (1)

L'Empereur, à ce moment (2), n'entendait rien perdre : ni sa couronne, ni son autorité. Il tenait à son pouvoir personnel comme à son droit, comme à un engagement pris envers la nation même. Sa police suffisait à rendre vains les complots, et son armée, les émeutes. Mais le degré suprême de la puissance est qu'elle n'ait même pas à se défendre contre les pensées. Que les classes autrefois dirigeantes redevinssent ambitieuses de gouverner, le mal n'était pas grave s'il devenait circonscrit où il avait pris naissance. La bourgeoisie n'avait été pour l'Empereur qu'un appoint, ce n'est pas sur elle qu'il avait fondé son pouvoir, mais sur le peuple. Il importait donc d'empêcher que la contagion de la bourgeoisie gagnât le peuple. Ainsi l'intérêt se joignit aux sentiments naturels du souverain pour ramener sa sollicitude vers les masses laborieuses.

Le peuple se divisait en deux grandes familles : les paysans et les ouvriers. Les plus nombreux, les paysans, étaient aussi les plus sûrs. L'isolement où ils vivent et où se perpétue le sentiment de leur faiblesse, leurs luttes toujours incertaines contre l'avarice de la terre, leur dépendance perpétuelle d'éléments capricieux et contre lesquels l'homme ne peut rien, ont amassé en eux des ressources presque inépuisables de soumission. Le pouvoir leur paraît comme une de ces forces de la nature devant les-

(1) *Etudes sur le second Empire.*
(2) Au lendemain de la guerre d'Italie.

quelles le roseau est fait pour plier. La Révolution française a donné au paysan le bien qu'il souhaitait depuis des siècles, la pleine possession de la terre, et, délivrant toute la classe de toute servitude féodale, assure à celui qui cultive son champ le produit entier de son travail. Or, dans la mémoire des laboureurs, un seul homme restait comme le destructeur de l'ancien régime, le chef de la Révolution, et gardait tout le mérite des mesures émancipatrices : Napoléon. Ils avaient continué à aimer l'oncle dans le neveu. Celui-ci, en donnant pour base à son pouvoir le suffrage universel, avait paru confier le sort de la France aux masses rurales, les plus nombreuses, et flatté leur orgueil. L'entrave mise à l'indépendance de la presse et de la tribune n'était pas pour les indisposer. Ces libertés de luxe, à l'usage des gens instruits et de loisir, ne passionnaient pas les électeurs en sabots : au contraire, diminuer le rôle de la bourgeoisie riche et lettrée, c'était satisfaire la jalousie secrète mais profonde du paysan contre les avantages auxquels il n'a pas de part. Aussi l'Empereur n'avait-il pas besoin, pour gagner les masses rurales, de leur offrir des avantages nouveaux : il lui suffisait de ne pas lasser par des fautes extraordinaires la patience de leur dévouement.

Tout autre était la condition, tout autre le naturel des ouvriers. Réunis par les exigences mêmes du travail, ils vivent en groupe et forment comme une foule toujours assemblée, par suite facilement émue. Pour distraire leur labeur et leurs loisirs, la conversation est la grande ressource, la lecture des journaux l'alimente et lui donne le goût de discuter, l'habitude développe en plusieurs une éloquence naturelle qui fait d'eux les meneurs de leurs compagnons. La classe ouvrière était donc habituée aux

moyens de propagande et d'influence créés par les classes cultivées. Il était vraisemblable qu'elle réclamât la liberté de la presse, de la tribune, toutes les libertés politiques, sinon comme des instruments de puissance, au moins comme des instruments d'émotion et de plaisir. Ces franchises avaient chance de la séduire par cela seul qu'elles semblaient des armes d'opposition, car, sous tous les régimes, les ouvriers, depuis le commencement du siècle, étaient les adversaires du gouvernement établi.

Il y avait à cette hostilité une cause plus légitime que la légèreté d'esprit et les sautes d'humeur. La Révolution française n'avait pas traité de même tous ses fils : bienfaisante pour le paysan, elle avait été marâtre pour l'ouvrier. Les réglementations surannées qui, sous l'ancien régime, asservissaient le monde du travail, n'étaient plus en harmonie avec les nécessités nouvelles de la production et des échanges, il fallait à la société moderne l'indépendance des professions et de l'industrie. Mais en supprimant les lois qui fixaient les méthodes de travail, le nombre des patrons dans chaque ville et des apprentis dans chaque métier, la Révolution avait mis fin à la tutelle qui défendait les ouvriers et leurs salaires contre la concurrence des produits, des producteurs, et le progrès même de la science. S'entendre pour réclamer ensemble le juste prix de leur travail et cesser ensemble le travail si le prix était refusé devenait pour les artisans l'unique moyen de s'assurer le salaire indispensable. Mais en même temps qu'elle cessait de protéger les ouvriers, la Révolution leur avait interdit de se protéger eux-mêmes. Obsédée par la haine des corporations et par la crainte de leur rétablissement, la loi de 1791 défendait aux ouvriers tout accord, tout avis collectif

sur les questions de salaire : la grève était un délit, réprimé par l'amende et la prison. Faute de cette entente, chaque ouvrier était obligé de débattre seul ses intérêts, son départ isolé ne ralentissait pas le mouvement de l'atelier ou de l'usine, et il ne manquait jamais d'hommes sans ouvrage et prêts à occuper la place vacante. Ainsi l'ouvrier était à la merci des patrons. Ceux-ci étaient même plus forts que la loi. A eux aussi, elle avait interdit tout concert, toute délibération sur toutes les questions professionnelles, le prix des marchandises, les procédés de travail. Elle voulait que chaque chef d'industrie demeurât étranger à tous les autres. Mais sous les régimes censitaires qui s'étaient succédé jusqu'au milieu de ce siècle, les marchands avaient l'influence : ils l'avaient mise à profit pour s'entendre sur leurs intérêts communs. A Paris et dans les grands centres de commerce, les négociants des principales professions s'étaient groupés en « chambres syndicales », le gouvernement avait laissé faire. Le régime d'isolement n'avait été maintenu dans sa rigueur que contre les ouvriers. En même temps, les nouveaux procédés de travail faisaient de plus en plus disparaître la communauté de vie qui, dans les petits ateliers d'autrefois, unissait les compagnons et les maîtres, et tempérait de familiarité et d'affection l'âpreté du combat pour le gain. L'abondance des produits rivaux, qui partout se disputaient la clientèle du monde, obligeait chaque concurrent à la solliciter par le bas prix de ce qu'il offrait. Et comme la valeur des matières premières, grâce aux transports rapides et faciles, tendait à se niveler, à diminuer et à former une part de plus en plus faible dans la valeur totale des produits, c'est sur la main-d'œuvre

que les économies les plus considérables devaient se faire. Le salaire tendit à décroître jusqu'à la limite où il n'aurait plus suffi à soutenir l'existence de l'ouvrier, celui-ci dut accepter sous peine de mourir de faim. Il était devenu le plus lamentable exemplaire de la misère humaine.

Aussi longtemps que le suffrage restreint assura comme un monopole le pouvoir politique à la classe détentrice du capital, le silence couvrit l'iniquité de cette misère. Et, tant l'homme est un animal d'habitude, et tant le pauvre est timide de pensée, les ouvriers tenaient eux-mêmes pour naturel leur sort que nulle voix autorisée n'avait dit intolérable. A peine aux jours d'extrême souffrance, comme à Lyon, en 1832, soulevaient-ils, dans un cri de colère, la question sociale et réclamaient-ils le droit de « vivre en travaillant ». D'ordinaire, ils prenaient leurs maux en patience, ou, s'ils se révoltaient, c'était par l'espoir généreux et vague d'aider au bonheur de tous; ils s'oubliaient dans la patrie, dans l'humanité; sur les barricades, ils combattaient pour la République, sans rien réclamer pour eux-mêmes; pauvres, ils donnaient la seule chose qui leur appartînt, leur vie. C'est ainsi qu'en 1848 ils conquirent avec la République le suffrage universel. Lui établi, ils devenaient par le nombre une puissance supérieure à la bourgeoisie, leur maîtresse par l'argent. Dès qu'il y eut intérêt à leur plaire, on passa tout d'un coup envers eux de l'indifférence à l'adulation. Le prolétaire devenu souverain trouva des précepteurs pour lui révéler ses droits : de toutes ses souffrances ils lui firent des haines, de toutes ses haines des doctrines. Pendant des mois, la presse et les clubs, devenus courtisans, répétèrent à ce Louis XIV en haillons : « Sire, tout ce que vous voyez est à vous ».

Il n'était préparé ni à discuter ni à supporter ces nouveautés, il voulait prendre ce qu'on affirmait lui appartenir. Les journées de Juin lui firent la forte saignée qui le laissa affaibli pour longtemps. Dès lors, il laissa voir une seule passion, une rancune profonde contre cette bourgeoisie qu'il avait mise à la place des rois, et qui l'avait payé en flatteries et en mitraille. Au Deux-Décembre, il regarda les Baudin, fusillés à leur tour, combattre et mourir « pour leurs vingt-cinq francs par jour ». Depuis, le silence s'était étendu, la prospérité des affaires, de grands travaux exécutés dans Paris et, par imitation, dans nombre de villes, assuraient aux ouvriers de plus gros salaires, et les refrains de café-concert semblaient avoir, dans leur mémoire, pris la place des espérances sociales.

Ce silence d'idées devenait un obstacle aux réformes souhaitées par l'Empereur. Comment connaître les besoins et les désirs d'hommes à qui le droit de délibérer sur leur condition était refusé ? A qui s'adresser dans cette masse confuse d'où nulle individualité n'avait le moyen de s'élever ? L'Exposition universelle qui, en 1862, s'ouvrait à Londres, offrit l'accès qu'on cherchait. A celle de 1851, des ouvriers français avaient été envoyés aux frais et au choix des patrons. Des journaux officieux annoncèrent que, cette fois encore, il en serait de même. Une lettre leur répondit dans le *Siècle* que les travailleurs ne se considéreraient pas comme représentés s'ils ne choisissaient eux-mêmes leurs mandataires, et que la première marque d'intérêt et de confiance à donner aux classes laborieuses était de remettre aux ouvriers, votant par corps de métier, le choix de leurs délégués à Londres. L'idée ne passa pas inaperçue. Quelques ouvriers n'étaient

pas résignés à vivre au jour le jour et à penser chacun à soi seul : ils gardaient la tristesse de l'isolement où vivait leur classe, le désir de la délivrance; mais, depuis la nuit de Décembre, leur espoir timide, et qui craignait de se trahir par sa lueur, était la lampe posée sous le boisseau. La lettre réveillant leurs vœux, ils voulurent connaître l'auteur de la proposition. C'était un ouvrier ciseleur nommé Tolain. Dans sa vie laborieuse et retirée, il n'avait, jusque-là, ni joué, ni cherché un rôle, mais il avait trouvé le temps de lire, de méditer plus que la plupart, et dans son cœur s'était amassée une pitié irritée contre l'abaissement de sa classe. Comme il possédait, en outre, une intelligence vive, un don de parole qui s'ignorait et une activité capable d'entraîner les autres, ceux qui entrèrent chez lui visiteurs en sortirent disciples, et, comme de soi-même, le groupe se fit, trouvant un chef. On chercha aussitôt les moyens d'obtenir ce vote que la loi de 1791 interdisait. On se rappela qu'à l'Exposition universelle de Paris en 1855, le commissaire général avait été le prince Napoléon et qu'il avait témoigné ses sympathies aux ouvriers. Lui-même ne leur déplaisait pas, son sans-gêne leur semblait de l'indépendance, ils devinaient en lui aussi un révolté, et ils le savaient homme à soutenir hardiment des idées hardies. Une adresse lui fut envoyée, il reçut les signataires et leur promit sa bonne volonté. Comme elle conspirait avec le secret désir de l'Empereur, le succès fut facile. Non seulement, la permission d'élire leurs mandataires fut accordée aux ouvriers de Paris, mais une somme de quarante mille francs fut allouée pour les frais du voyage. Chaque métier obtint un nombre de délégués proportionnel à son importance, dressa ses listes d'électeurs, émit ses

votes, trois cents délégués furent ainsi choisis (1). Les ouvriers avaient exercé ce droit sans avoir eu le temps de se passionner, ils avaient nommé sans autre souci que de donner leurs suffrages à l'aptitude professionnelle et à l'intelligence. Les choix étaient les meilleurs qu'on pût faire. M. Tolain et les quelques hommes grâce auxquels tout avait réussi, furent, comme il était juste, au nombre des élus.

A Londres, ils trouvèrent les délégués des autres nations. L'élite de la classe ouvrière dans le monde entier forma ainsi un congrès du travail où chacun, témoin des procédés, des habitudes, des lois qui régnaient dans son pays, instruisait les autres et s'instruisait par eux. Et, outre les études spéciales que les travailleurs de chaque métier firent sur chaque détail de leur profession, la rencontre permettait de connaître la condition et les idées communes à toutes les classes de travailleurs.

Or, le fait le plus universel qu'ils eurent à constater était la séparation accomplie dans chaque pays, entre les partis politiques et le parti social. Partout les ouvriers avaient cessé de suivre leurs anciens guides, de faire nombre derrière des idées créées par d'autres et pour d'autres, et la naïveté de leur ancienne foi aux principes de 1789 ne les empêchait plus de voir que ces libertés bourgeoises permettaient à la classe possédante de garder le pouvoir sans changer le sort de la classe prolétaire. Le suffrage universel, instrument de leur émancipation

---

(1) Un certain nombre de patrons, quelques sociétés particulières envoyèrent aussi des délégués : leur nombre total fut de 750, dont 540 pour Paris. — Voir le Rapport sur l'Exposition internationale de 1878, par Jules Simon, Impr. Nat., 1880, p. 171-172.

future, existait en peu d'Etats ; même dans les rares contrées où ils possédaient ce suffrage, le temps n'était pas venu encore où ils seraient assez nombreux pour se trouver les maîtres. Nulle part ils n'avaient confiance dans les dépositaires du pouvoir ; nulle part ils n'étaient prêts à l'exercer eux-mêmes, et parce qu'ils n'avaient pas encore gagné l'opinion à leurs idées, et parce que ces idées n'étaient pas encore claires à leur propre intelligence. Ils s'étaient donc partout constitués en un parti qui comptait sur soi seul et s'occupait d'une double tâche.

Dans cette société dont ils ne pouvaient encore changer les lois générales, ils travaillaient à rendre le salariat moins misérable. Dans tous les pays, les moyens employés étaient les mêmes : les ouvriers tentaient d'élever les salaires par des grèves concertées aux moments opportuns ; ils essayaient d'obtenir avec les mêmes ressources plus de bien-être, en s'associant pour acheter directement, par quantités, et par suite au prix du gros, les choses nécessaires à la vie. Partout où ces moyens avaient été essayés, ils avaient amélioré le sort des travailleurs, nulle part leur efficacité n'apparaissait mieux qu'en Angleterre. Là, les Trade's Unions avaient assemblé, de gré et parfois de force, en un seul corps, les ouvriers de chaque métier, des chefs élus par leurs pairs veillaient à l'intérêt collectif et pour le faire respecter avaient en main la force disciplinée de tous, le concert entre les diverses professions devenait facile, et les secours d'argent qu'elles se donnaient les unes aux autres leur permettaient de lutter à la fois par l'étendue et par la durée des grèves. De même les associations coopératives fondées pour l'achat des denrées, des vêtements, du combustible, des meubles, pouvaient, grâce à leur vaste clientèle,

fournir aux ouvriers des produits meilleurs et à meilleur marché. L'habitude séculaire de se gouverner, de réunir en faisceau les activités individuelles, qui est là une vertu de race, avait ainsi transformé la condition des prolétaires et les aidait à traiter de puissance à puissance avec le capital.

En même temps que les ouvriers soutenaient ainsi le combat pour le pain quotidien, ils aspiraient à l'ordre plus juste qui devait transformer l'avenir. Il fallait tant de science pour en découvrir les lois que peu d'hommes, sans doute, les cherchaient, et c'étaient d'ordinaire des transfuges appartenant aux classes cultivées et riches, poussés par un esprit de justice ou de haine dans le camp des malheureux. Chaque pays avait quelques-uns de ces penseurs. Mais autant l'effort matériel et pratique des grèves et des sociétés de consommation se retrouvait semblable chez les ouvriers d'Europe et d'Amérique, autant les rêves d'avenir étaient multiples et contradictoires. Et cela était logique. Dans leur effort pour améliorer leur sort immédiat, les ouvriers luttaient contre des faits qui étaient partout identiques, les moyens de combat ne pouvaient différer davantage : c'était œuvre d'expérience. Mais tracer le plan d'une société nouvelle était œuvre d'imagination pure, chacun y devait mettre son intelligence particulière de la justice et du bonheur.

Les délégués français à ce spectacle virent aussitôt ce qui manquait à la France, et aussi ce qui manquait aux autres peuples. Les résultats obtenus par les ouvriers anglais et leur témoignage prouvaient que toutes les garanties présentes de la classe ouvrière étaient dans deux libertés interdites à notre pays : la liberté de grève et la liberté des sociétés coopératives. Et s'ils apprirent d'autrui les moyens de

rendre le présent moins rude, ils enseignèrent à leur tour le moyen de préparer plus sûrement l'avenir. La contradiction des théories socialistes qui s'édifiaient leur parut un désordre et une impuissance. Il était absurde que chaque peuple s'isolât dans sa raison, puisque la raison était la même pour tous, que ces recherches isolées amèneraient dans chaque peuple la classe ouvrière à des doctrines contraires, et que la concorde de la volonté et de l'espoir était la puissance suprême des travailleurs. Tandis que dans les autres pays l'instinct de la race disposait chaque nation à songer à elle seule, ce qu'il y a d'universel dans le génie français se révéla une fois de plus. L'originalité historique de notre nation a toujours été de faire prévaloir sur l'égoïsme de race les idées communes à tous les hommes. Nos délégués affirmèrent que les ouvriers devaient préparer ensemble la grande œuvre de leur émancipation commune. Cette union était également nécessaire, et pour les luttes présentes, parce que partout où des travailleurs seraient en conflit avec le capital, elle leur apporterait un appui; et pour les réformes futures, parce que les penseurs de toute origine assemblant en un fonds commun et soumettant à l'épreuve d'une discussion générale leurs idées, il se formerait peu à peu une doctrine une et universelle, la loi de la société régénérée. Ce furent M. Tolain et ses amis qui, pour rassembler les tronçons épars du parti ouvrier, conçurent le projet d'établir la Société Internationale des Travailleurs.

***

Lasalle, Karl Marx et Bakounine (1)

Une association venait de se fonder pour l' « Extinction du paupérisme ». Le titre était une flatterie à Napoléon III, et c'est en effet sous son patronage que se plaçait l'entreprise, pour « assurer le bien-être des masses en consolidant leur alliance avec la dynastie impériale ». Les promoteurs de l'entreprise demandèrent aux internationaux de Paris leur adhésion. Ceux-ci la refusèrent, et pour s'épargner dans l'avenir la tentation d'un consentement ou l'embarras d'un refus, décidèrent que « nul ne pouvait être adhérent de l'Internationale et membre d'une société placée sous un patronage politique quelconque ».

Chimérique ou non, l'espoir de ces hommes n'était pas méprisable. Il était patient, puisqu'ils se résignaient à n'obtenir que peu à peu une condition meilleure, et qu'ils ne faisaient violence ni au temps ni aux hommes. Il était fier, puisqu'ils ne comptaient que sur eux seuls, sur leurs efforts volontaires, et repoussaient toute contrainte, même exercée à leur profit. Il était généreux, puisque, malgré la pénurie de leurs ressources, c'est à l'aide d'épargnes faites sur leur salaire qu'ils comptaient fournir à quelques-uns de leur classe les moyens de s'émanciper d'abord.

Mais dans d'autres pays, d'autres hommes rêvaient de réformes bien différentes. A cette même heure, Karl Marx publiait la première partie de son livre, *Le Capital*, Lasalle mourait après avoir, en trois années, accompli l'œuvre d'une longue vie, et, par la puissance de sa volonté et de son action, créé non seulement des idées, mais un parti ouvrier en Alle-

(1) *Etudes sur le second Empire.*

magne. D'accord, Lasalle et Karl Marx affirmaient que les efforts des individus étaient impuissants à détruire l'iniquité sociale; que, la grande industrie devenant de plus en plus le régime du travail, les instruments de travail deviendraient, à cause de leur cherté, de moins en moins accessibles aux ouvriers, ceux-ci missent-ils en commun toutes leurs ressources; que, par suite, l'émancipation des prolétaires ne s'accomplirait pas, sinon par la puissance des lois. Impatient de résultats, comme ceux dont les jours sont comptés, et portant en son âme fiévreuse la passion et l'orgueil de la grandeur allemande, Lasalle voulait que le socialisme pénétrât, en ami, dans la société présente, que la Prusse se fît l'initiatrice de la réforme, et il réclamait de l'Etat une expérience assez restreinte pour n'effrayer ni le pouvoir ni l'opinion. Il n'avait pas moins travaillé à gagner le gouvernement que les ouvriers. Il s'était fait le partisan, le familier, avait essayé de devenir l'inspirateur de M. de Bismarck, et y avait réussi autant que des idées pouvaient dominer un politique habitué à se servir d'elles et à en changer comme de chevaux pour poursuivre sa route (1). L'Etat, affirmait Lasalle, a pour mission d'aider à toutes les œuvres d'intérêt général. S'il était sage qu'il hâtât

(1) M. de Bismarck disait au Reichstag, dans la séance du 17 septembre 1878 : « Je me suis, en effet, entretenu avec Lasalle de l'appui à donner par le gouvernement aux sociétés coopératives, et même aujourd'hui je ne crois pas que ce soit là chose inutile... J'en conférai avec Sa Majesté, qui s'intéresse vivement aux classes ouvrières, et le roi donna une somme assez importante pour faire un essai... Mais ce n'était pas l'affaire de mon département ministériel, et le temps matériel m'a fait défaut. La guerre, la politique extérieure m'ont absorbé ».

par les garanties d'intérêt l'exécution des chemins de fer, est-il moins légitime qu'il emploie les ressources du Trésor à prévenir les révoltes de la misère ? Cette contribution pour le maintien de la paix sociale lui coûterait moins que sa contribution aux voies ferrées. Cent millions de thalers fournis par le Trésor prussien à une banque d'Etat qui recevrait le droit d'émettre des billets, suffiraient à gager une circulation fiduciaire de trois cents millions. Ces fonds, mis à titre de prêt à la disposition des sociétés ouvrières, donneraient les instruments de travail à quatre cent mille prolétaires ; l'intérêt de cette somme, payé par les sociétés à qui elle aurait été prêtée, permettrait chaque année de faire des avances nouvelles à une nouvelle portion de la classe ouvrière. Ainsi les prolétaires se transformeraient par un mouvement régulier en capitalistes. Sans doute cette transformation n'était pas le terme des changements entrevus par l'agitateur dans le régime de la propriété, mais elle était tout ce que le présent siècle et les pouvoirs actuels pouvaient entreprendre, la seule, par suite, qu'il leur demandât, et sa philosophie même, instruite par Hegel à contempler les lentes évolutions du progrès, savait que l'homme commence, mais que le temps seul achève. Il lui suffisait que la Prusse, tête de l'Allemagne, réalisât la première la réforme mûre.

Karl Marx, au contraire, était de ces penseurs dogmatiques et raides, qui, cherchant surtout dans leurs méditations un exercice et une victoire pour leur intelligence, mettent toute leur force à édifier des théories complètes, n'admettent pas contre elles la rébellion des faits, et préféreraient ajourner à jamais l'avènement de leurs doctrines en les exposant toutes, que les appliquer en partie. Nul n'était plus

apte à découvrir des portions faibles dans le système de Lasalle. Comment choisir entre les ouvriers, doter arbitrairement les uns de capital, et laisser les autres à leur misère ? De quel danger ces associations restreintes et successives menaçaient-elles la féodalité industrielle d'un pays ? Celle-ci n'était-elle pas assez forte pour enlever, en vendant à perte, tout débit aux associations ouvrières, jusqu'à ce que celles-ci eussent épuisé leur capital, racheter alors à vil prix les marchandises qu'elles auraient fabriquées, et recevoir à merci les ouvriers, qui, en produisant un stock sans l'écouler, se seraient, par surcroît, enlevé du travail pour l'avenir ? Le patronat se laissât-il détruire dans l'Allemagne entière, était-ce assez d'une seule nation pour entreprendre cette réforme et la maintenir ? Oui, si chaque nation produisait toutes les matières dont elle a besoin et n'avait d'autre clientèle qu'elle-même. Mais le commerce vit d'échanges internationaux, et les producteurs capitalistes, en se liguant dans le reste du monde contre le pays qui aurait accompli le premier l'émancipation sociale, en lui refusant les matières premières, en n'acceptant pas ses produits, restaient armés pour étouffer où elle commencerait une tentative funeste à leurs intérêts. Karl Marx concluait que, pour établir un ordre meilleur, il fallait l'établir à l'aide d'une mesure générale, mettre dans toutes les professions et dans tous les pays tout le capital à la disposition des ouvriers, c'est-à-dire décréter la propriété collective de la terre et de tous les instruments de travail. Seule la puissance publique avait droit et force pour accomplir cette dépossession, pour distribuer également entre les hommes cette richesse devenue collective : mais comme les gouvernements étaient partout les représentants de la classe capitaliste, les défenseurs armés de la propriété, toute

tentative d'accord avec ces gouvernements était une chimère. La réforme sociale exigeait une réforme politique, le prolétariat avait pour premier intérêt de devenir à son tour classe dirigeante et sa délivrance commencerait seulement le jour où il aurait conquis cette primauté dans l'univers entier.

Et tandis que Lasalle raillait la répugnance des socialistes français pour l'intervention de l'Etat, que Marx combattait le socialisme autoritaire mais national de Lasalle, par un socialisme plus universel, un logicien plus puissant s'élevait de Russie, et Bakounine poussait les novateurs allemands dans leurs dernières conséquences.

Si l'Etat seul avait la puissance de transformer la société, si l'Etat était incapable de vouloir la réforme tant que le pouvoir n'y serait pas aux mains des ouvriers, et incapable de la réaliser tant que cette transformation ne serait pas accomplie dans tous les peuples, n'était-il pas vain d'espérer une telle réforme soit de la persuasion, soit de moyens réguliers? Même où les ouvriers possédaient le suffrage universel, cette souveraineté de papier était-elle une arme contre les préjugés qui avaient habitué les détenteurs de l'argent et du sol à tenir leur usurpation pour le plus incontestable des droits ? Et si d'aventure, après des siècles, les prolétaires parvenaient à l'emporter dans un pays, combien de siècles faudrait-il pour qu'ils l'emportassent dans tous ? Une seule force n'était pas un leurre, une seule pouvait être employée de suite, dans tous les pays à la fois, parce que, dans tous, des multitudes souffraient la faim et l'injustice, cette force était la révolution. Il fallait une fin violente à ce vieux monde qu'on ne persuaderait jamais de restituer ni de mourir. Il fallait, pour délivrer les prolétaires, anéantir le sen-

timent religieux qui perpétue en eux la patience par de vains espoirs ; la famille qui, fussent-ils hardis pour eux-mêmes, les empêche d'exposer les êtres aimés aux hasards des combats et aux souffrances des transitions ; l'armée ; la magistrature ; toutes les autorités qui veillent sur les injustices sociales. Combattre ces institutions ennemies était le droit de quiconque se sent assez de courage. La seule chance ouverte à ceux qui veulent régénérer le monde était la destruction par le fer et le feu,

Ainsi trois doctrines divisaient les socialistes capables de conduire les autres, s'élevaient comme les manifestations opposées du génie latin, germanique et slave, et semblaient attester la puissance des races au début d'un effort entrepris pour les dissoudre dans l'unité de l'espèce.

***

De l'éducation intellectuelle nécessaire à la femme (1)

A l'heure présente, la vie de société en France n'a pas de quoi nous rendre fiers.

L'une des causes de sa frivolité a été le préjugé, passé en axiome, que les femmes n'ont pas le goût du sérieux. Si les femmes auxquelles les hommes désiraient plaire avaient donné cette opinion d'elles, ou si l'homme avait trouvé son compte à leur persuader que la frivolité seule leur plaît, peu importe. Mais, la chose entendue, comme les femmes sont l'attrait de la vie mondaine et qu'elles y donnent le ton, nul homme n'eût voulu provoquer derrière les

(1) *La Femme de demain.*

éventails les bâillements des jolies bouches, condamnation sans appel des ennuyeux. Et aujourd'hui encore, dans ces réunions, des hommes causeront parfois entre eux des sujets importants qui les intéressent ; mais qu'une femme s'approche, l'entretien s'arrête et rebondit sur un badinage. Toutes les femmes ne méritaient pas ces injurieux ménagements, toutes les ont subis. Les unes vraiment ignorantes, les autres croyant que le paraître faisait partie de leur décence et était le suprême de l'éducation.

Dès lors de quoi s'entretenir, sinon de ce que tout le monde sait sans avoir eu à l'apprendre, du bien qu'on pense de soi et du mal qu'on pense des autres. La vie du salon tourne sur deux pôles, la médisance et la galanterie. Il n'y a à choisir que son hémisphère, si l'on ne préfère passer de l'un à l'autre. Soulever devant les femmes toute question qui suppose des connaissances acquises, étant incongru comme parler une langue devant une personne qui l'ignore, la société mondaine, au lieu d'être le centre informé et pensant de la vie générale, n'a pu exercer sa curiosité qu'à se contempler elle-même, et les toilettes, et les dîners, et les sports sont devenus l'élément principal d'une conversation où notre intelligence se contente de connaître les amusements de notre corps.

Dans de telles compagnies, qui a l'importance et la faveur ? Les jeunes oisifs. Dîneurs des bonnes maisons, danseurs des bals selects, bons fusils des chasses princières, habitués des théâtres, cavaliers, chauffeurs, navigateurs, ils sont sur tous les éléments où il est intéressant de voir et flatteur d'être vu. Eux seuls savent fournir à la curiosité les nouvelles dont elle est avide, et jouent les premiers rôles dans les événements qui sont son entretien.

Les femmes ont en France tant d'esprit, qu'elles en savent mettre à tout. Et elles ont réussi, tant il sait éblouir, à faire oublier souvent cette indigence profonde d'idées où vit la société mondaine. Mais cet esprit, qui naissait non des sujets choisis, mais malgré eux, qui ne les suivait pas, mais les choquait, les brisait, s'en jetait les morceaux comme pour se venger de leur ineptie, cet esprit de rencontre, d'imprévu, de fantaisie, de paradoxe, sans chaleur ni lumière constantes, naissait et mourait sans cesse en pluies d'étincelles. Et les jeunes oisifs encore étaient, par leur genre de vie, seuls préparés aux sous-entendus, aux audaces, aux sautes de vent de ce caprice, et faits pour jouer avec lui. Quelle place restait là au vrai mérite? Aucune de ses idées n'avait audience; un grand homme parût-il, sa gloire même demeurait obscure à l'ignorance mondaine; elle voyait en lui la simplicité parfois vulgaire de sa mise, la réserve qui accompagne souvent la profondeur de la pensée, et concluait que le génie n'est pas plaisant. Le mal de cette société factice était donc d'avoir séparé, comme choses sans contact possible, celles qui font l'élément de la vie générale, et celles qui font l'intérêt de la vie féminine : c'était aussi d'avoir disposé tout de façon que, dans la compagnie des femmes, toute valeur des hommes leur devient infériorité, et toute futilité avantage.

Et c'est un peu pourquoi les femmes, ne pouvant connaître la juste différence entre les mérites, et sûres de trouver partout les mêmes amusements de l'esprit puisqu'elles le portaient avec elles, ont fini par faire, dans cette pièce toujours semblable, attention seulement au décor. Elles ont un goût instinctif pour toutes les élégances, les fleurs, l'harmonie des ameublements, la belle ordonnance des réceptions;

ce goût, chez elles, est devenu dominateur, et la principale différence qu'on fasse entre une maison et une autre, ce qui accroît ou diminue le désir d'y être reçu, ce qui la met, par un sentiment universel, à un rang mondain, c'est le luxe. Il est la noblesse nouvelle, bien qu'à la différence de l'ancienne il n'eût pas toujours honneur à rappeler ses origines. Il exerce cette attraction et cette primauté parce que, dans une société où l'aristocratie de tradition a été détruite et où l'aristocratie de l'esprit ne s'établit pas, rien ne contient l'aristocratie d'argent.

C'est à ce désordre que des femmes instruites trouveront le remède. Les femmes du monde peuvent aujourd'hui paraître instruites sans crainte d'être ridicules. A elles d'en profiter; qu'elles emploient cet art de l'accueil et cette gradation des prévenances, où elles excellent, à mettre en son rang, auprès d'elles, le mérite ; qu'elles surprennent le savant par leur intelligence de ses travaux ; qu'elles rendent par leurs questions et leurs réponses aux politiques, aux historiens, aux lettrés, aux artistes, le courage de parler leur habituelle langue; que ce qui est d'importance pour l'art, pour la nation, pour le genre humain, commence à exister pour les salons. Qu'elles ne craignent pas pour le charme et pour la vivacité des entretiens. Si l'esprit français fait depuis longtemps le chef-d'œuvre de soutenir la conversation mondaine sans être lui-même soutenu par rien, combien son rôle deviendra-t-il plus facile quand il aura, pour l'exciter, l'élever, le varier, des sujets dignes de lui. Mais, par cela seul que ces sujets supposent quelques réflexions et quelques études, l'avantage sera aussitôt pris par les hommes de pensée, de savoir, c'est-à-dire par ceux qu'il y a profit à entendre. Et les jolis diseurs de riens, s'éton-

nant d'être réduits à écouter, verront diminuer leur importance. Eux-mêmes alors, pour la reconquérir, changeront de méthode. La plupart sont capables de mieux qu'ils ne font. La coquetterie, au moins à l'égal de la paresse, les a attachés à la vie oisive. S'ils voient que, pour compter auprès des femmes, les anciens prestiges ne suffisent plus, leur vanité est capable de prendre, par frivolité, du sérieux, s'il devient à la mode.

Le jour où, dans cette société, le mérite de l'intelligence comptera davantage, la puissance de l'argent comptera moins. Les splendeurs d'un logis, sans trouver la femme insensible, ne suffiront pas à lui cacher des indigences d'éducation chez les parvenus. Et tout au contraire, dans la maison modeste ou pauvre, elle saura reconnaître les richesses de l'esprit, les puissances du talent, elle goûtera la joie de les découvrir où tout le monde ne saurait pas les deviner, elle les aimera davantage de n'avoir pas trouvé la fortune ou de l'avoir dédaignée. Ainsi un éclat de métal cessera d'être la grande clarté, les valeurs de relations ne se confondront plus avec les valeurs de bourse, les liens ne se formeront plus entre des vanités, mais entre des intelligences, l'aristocratie de la pensée ne s'inclinera plus si bas devant l'aristocratie de l'argent, parfois la tiendra à distance : changement d'importance pour la restauration de nos mœurs.

***

La sociologie de Léon XIII (1)

Les théories de politique pure qui, il y a si peu d'années, paraissaient être l'objet essentiel des controverses et préparer un désaccord immortel entre la société laïque et l'Eglise, semblent secondaires, déjà vaines, presque mortes, à une génération emportée vers de plus âpres combats. L'escrime de ces controverses avait son attrait et son péril pour les esprits affinés et bretteurs que formait l'éducation classique dans les classes aisées ; pourvue de tous les avantages sociaux, cette élite cherchait surtout dans les luttes de parti à exercer son intelligence et à satisfaire son orgueil. Mais appelant au droit politique, pour accroître sa clientèle, des masses toujours nouvelles, elle a fini par disparaître dans sa victoire, les classes dirigeantes ont fait place à la multitude souveraine et famélique. Pour ce nouveau maître, la grande affaire n'est pas de philosopher, mais de vivre, et l'on voit avec lui grandir la question sociale, legs redoutable fait par la vieillesse de notre siècle à l'avenir.

C'est ici surtout qu'apparaît l'insuffisance des principes posés en 1789. Ils n'empêchent pas qu'une partie de l'espèce humaine maudisse et voue à la destruction l'état social où ils règnent. Sous leur formule de paix a grandi la plus violente discorde qui ait jamais séparé les hommes d'un même temps et d'un même pays. Ils sont impuissants à concilier les égoïsmes égaux et contraires de ceux qui veulent tout prendre et de ceux qui ne veulent rien céder.

(1) *Le Saint-Siège et la France*, extrait de *La France chrétienne dans l'histoire*.

La seule autorité que les réformateurs de 1789 reconnaissent, la raison, indique aux prolétaires que tous les hommes ont un droit égal à ces richesses formées par la nature pour la conservation de l'espèce, qu'un partage inique enlève aux uns le nécessaire en donnant aux autres le superflu, que, par suite, la liquidation sociale est nécessaire. La raison montre aux détenteurs de la richesse que cette richesse est le prix de leur travail, de leurs facultés, de leur chance, que ni ce hasard, ni cette habileté, ni ce labeur n'ont de dettes envers la malchance, la maladresse ou la fainéantise d'autrui. Si intolérable que soit pour les déshérités leur dénuement, si funeste que soit pour les privilégiés la dépossession, des hommes instruits à se considérer chacun comme chargé de soi seul et maître de sa volonté doivent aboutir à une lutte impitoyable où les uns laisseraient mourir de faim la multitude autour de leurs greniers pleins et clos, où les autres mettraient à sac toute la fortune publique et privée, sur l'espoir, si douteux soit-il, d'améliorer leur sort.

L'Eglise, au contraire, et l'Eglise seule, s'est trouvée prête à exercer entre ces égoïsmes une médiation nécessaire et, pour parer à ce péril nouveau, elle n'a eu qu'à puiser dans son passé et redire au monde des doctrines vieilles comme elle. Dans l'Encyclique *Novarum rerum*, Léon XIII, sans souci de plaire, sans crainte de blesser, a présenté aux classes en conflit une théorie complète et juste sur les droits du travail et du capital. Nulle richesse préparée par la nature ne se donne à l'homme sans un labeur, ce labeur la multiplie, ce qui est créé par un effort appartient à celui qui a fait l'effort ; ainsi Léon XIII proclame que le fondement de la propriété est le travail. Il conclut qu'elle doit être individuelle

comme lui, que les différences innées et ineffaçables de force physique, intellectuelle et morale, donnant à l'effort de chacun une efficacité inégale, vouent les hommes à l'inégalité des fortunes ; il déclare aux prolétaires que leur espoir de niveler, malgré la nature, les conditions est une chimère, et que la tentative anéantirait seulement la liberté, l'émulation et la richesse elle-même.

Mais s'il marque de ces traits communs et confond en une réprobation commune toutes les formes du socialisme, Léon XIII enseigne que les hommes maintenus par une loi de nature au dernier rang, y sont placés pour vivre. Or ce n'est pas une vie conforme à la dignité humaine que le sort fait, par l'industrie moderne, à un grand nombre de prolétaires. Le plus humble coopère à une grande œuvre : la vigueur ou l'adresse de ses membres, seuls avantages que l'industrie compte et paie, sont la moindre fonction de sa personne. Il a à perpétuer la nation et la société par la famille, il a à cultiver son être intelligent et moral. Il ne vit pas s'il est condamné pour gagner son pain à un travail qui épuise ses forces, si l'insuffisance de son salaire lui interdit d'avoir une femme et des enfants, s'il n'a pas le loisir de vivre quelques instants au foyer, éducateur des siens et de soi-même, si enfin, après avoir été machine par le travail, il ne goûte jamais la dignité d'homme dans le repos.

Cette condition inique où sont réduits tant de prolétaires ne peut être changée sans une diminution du travail et un accroissement du salaire, c'est-à-dire sans une perte pour les détenteurs de la richesse. Et Léon XIII rappelle, à ceux qu'il défend contre l'expropriation violente, le caractère et les devoirs de la propriété. Les biens de la terre existent pour

l'utilité de la race humaine. Leur inégale répartition fait les pauvres et les riches : ce n'est pas pour que les premiers meurent de faim et les autres de pléthore, c'est parce que l'appropriation individuelle est le meilleur moyen de conserver et d'accroître cette richesse générale. Mais la remise, en des mains diverses et en fractions différentes, de cette richesse lui est indispensable pour subsister. Les pauvres sont les créanciers des riches ; les riches, les intendants des pauvres. Le superflu de leur temps et de leurs ressources leur est prêté pour compléter la part de ceux à qui le loisir et les ressources ont été trop étroitement mesurés. Là est le devoir strict du riche, et cela non dans la limite que se trace à elle-même sa générosité, mais dans la limite précise où son superflu est nécessaire à la vie du pauvre. Ce compte, perpétuellement ouvert entre eux, a été ouvert par la Providence elle-même, afin que nul ne s'isolât dans le culte exclusif de soi-même, afin que les hommes se sentissent utiles, nécessaires les uns aux autres, que ces rapports d'aide et de gratitude fissent d'eux les membres d'une même famille.

Léon XIII avait droit de tracer ces devoirs, parce qu'il montrait aux hommes la source de ces obligations fraternelles dans une origine commune, et la récompense des sacrifices demandés à tous dans une destinée future où toute inégalité sera compensée. Et alors s'est opposée dans sa plénitude, dans toute sa vertu, la sagesse de l'Eglise à celle des philosophes et l'on a vu comment ces croyances proclamées superflues permettent seules de proposer aux hommes des dépouillements sans qu'ils se croient dupes, d'unir dans la mesure même qui répond à notre nature le désintéressement et l'amour de soi,

et en rattachant à une doctrine plus haute la société humaine, d'assurer à la fois sa durée et sa réforme.

Quand, en face des foules menaçantes, des intérêts effrayés, de la civilisation accusée, des gouvernements impuissants, l'Eglise a exercé ce magistère, la puissance, la majesté étaient telles que les ironies, les dédains et les insultes ont cessé. Les ouvriers, même les plus prévenus, ont écouté avec respect cette voix où ils reconnaissaient l'inimitable accent de la tendresse désintéressée et qui leur apportait le bienfait des espoirs raisonnables. Les classes riches et sceptiques, séparées de l'Eglise par leur religion d'amasser et de jouir, mais inquiètes pour les biens qu'elles aiment, et disposées, s'il le faut, à en abandonner quelque chose, à condition que ce sacrifice leur achète la paisible possession du reste, ont compris que la foi pouvait seule obtenir des pauvres le respect d'un état social où, les atrocités de la misère disparussent-elles, la vie restera rude au plus grand nombre. Les intérêts eux-mêmes ramènent à l'Eglise, les moins élevés ne sont pas les moins puissants, et jamais les incertitudes, les angoisses, les désenchantements du monde, ne lui ont fait un pouvoir plus vaste et plus librement accepté. Elle est devenue la première des personnes publiques, un siècle après que la Révolution française prétendait la murer dans les temples et la cacher comme un ridicule secret au fond le plus obscur des consciences.

***

Sur l'avenir du patriotisme (1)

Est-il certain que le patriotisme disparaîtra, détruit par la civilisation, et que l'individualité des peuples soit destinée à se perdre dans l'unité de l'espèce humaine ?

Oui, quand on considère la société de son origine à son état présent, on constate que tous les changements apportés dans la vie des peuples ont eu pour conséquence une transformation du patriotisme. Dans la cité antique, le travail était en mépris, la source de la richesse était la conquête ; entre les peuples, vivant de guerre comme les fauves de chasse, il s'agissait de savoir lesquels seraient la proie des autres ; enfin la faiblesse de l'Etat entraînait pour le citoyen la ruine et l'esclavage. Le bonheur de chaque homme était attaché à la prépondérance de sa nation. L'homme aimait donc sa patrie. Il devait donc l'aimer non seulement avec sa fierté et son dévouement, mais avec toutes ses ambitions, toutes ses tendresses, toutes ses cupidités personnelles. Elle était l'enceinte où tous les biens trouvaient leur asile, et qui, forcée, les livrait tous.

Entre les peuples modernes l'état naturel n'est plus l'état de guerre, mais la société. Le christianisme a fondé cette société sur deux lois : une loi d'ordre moral, qui a rendu l'homme partout respectable à l'homme ; et une loi d'ordre matériel qui, montrant dans le travail et l'échange la source de la richesse, a rendu l'homme partout utile à l'homme. Ces deux lois affirment leur empire jusque devant

---

(1) *A propos d'alliance russe* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1894).

les trop fréquentes colères qui troublent l'amitié naturelle des peuples : et c'est pourquoi les guerres elles-mêmes ne menacent plus, hors des champs de bataille, ni la famille, ni la propriété, ni la liberté, ni la vie. Par cela seul que les biens les plus proches, les plus essentiels de l'homme sont devenus inviolables, la fonction principale du patriotisme, qui était de les défendre, a disparu. La patrie, n'ayant plus charge de tout le trésor qu'elle gardait autrefois, n'a pu rester l'objet d'une sollicitude aussi inquiète, d'un amour aussi exclusif. Et cette transformation du patriotisme n'est pas seulement inévitable, elle est heureuse. Car c'est un grand progrès de la civilisation que les biens les plus essentiels de l'homme, au lieu d'avoir pour garantie la force inconstante de chaque nation, trouvent leur sûreté permanente dans un respect universel. Grâce à cette sûreté, une vie de plus en plus commune déborde par-dessus les frontières et unit les peuples. Les plus hautes et les plus puissantes des forces qui gouvernent les hommes, au lieu de les tenir séparés en races ennemies, ignorent les différences des races. La foi, la pensée, la science, le crédit ne sont pas des puissances nationales, mais humaines, et poussent le monde à l'unité.

Mais ces faits incontestables autorisent-ils à conclure que cette unité anéantira la patrie, et que l'anéantissement de la patrie assurera la paix ?

Je suppose toute la prophétie accomplie, les hommes de toute race assemblés en une société unique. Tolstoï dit que la guerre sera supprimée ; est-il sûr qu'elle ne serait pas étendue ? Oh ! l'étrange philosophie de croire que la race est l'unique cause des discordes, et que le loup survivant dans l'homme ne saura pas se glisser au combat par d'autres che-

mins! Tolstoï n'a-t-il pas relevé une de ces traces nouvelles quand il nous montre la multitude de plus en plus indifférente aux questions politiques, mais de plus en plus passionnée pour les questions sociales. Ces questions sont-elles autre chose que des conflits? Pour les soulever, pour les aigrir, n'y a-t-il pas là aussi des chefs qui ont intérêt à la lutte, et qui par des manœuvres, des mensonges, et un faux point d'honneur, entretiennent une discipline aveugle dans les masses? Ces chefs ne disent-ils pas avec Tolstoï que le patriotisme est l'ennemi? Mais tandis que lui prétend le détruire pour fonder la paix, eux le veulent supprimer pour faire plus efficacement la guerre. Les séparations que la patrie maintient encore entre les races mettent obstacle à l'unité de vues, de gouvernement et d'action qui doit, dans le monde entier, conduire la lutte du prolétariat contre le capital. Sous les haines vieillies du patriotisme poussent de jeunes haines plus vigoureuses, et des formes nouvelles de division ont hâte de remplacer les formes mortes. Que servirait pour la paix qu'il n'y ait plus d'Allemands, de Français, de Russes, d'Anglais, mais seulement des hommes, si, à la place des anciennes armées, deux armées restent, celle des riches et celle des pauvres? La guerre serait-elle plus rare, quand au lieu de diviser de loin en loin, pour des causes passagères et sur une faible partie du monde, quelques-unes des familles humaines, elle régnerait dans tout l'univers, perpétuelle comme la faim? Serait-elle plus douce, lorsque, s'agissant de déplacer, non des bornes sur une frontière, mais la richesse et tous les avantages de la vie, elle nous ramènerait presque aux bénéfices des guerres antiques et à leur férocité?

Et pas plus que la suppression des patries n'assu-

rerait la paix, pas plus il n'est probable que les patries doivent disparaître. Etablir dans le monde l'unité n'est pas une idée nouvelle dont Tolstoï nous apporte le bienfait, c'est l'entreprise la plus ancienne, la plus persévéramment suivie, et la plus infructueuse de l'histoire.

Elle tenta d'abord le génie de Rome, et ce premier essai eut le plus long succès. Durant des siècles la Ville, s'étendant toujours plus loin, conquit par les armes et les lois l'univers connu, et, n'ayant plus rien à soumettre, imposa son nom à la paix même, qui devint Romaine. Mais cette unité était faite par la force seule; et quand cette force dégénérée eut livré la maîtresse du monde à la honteuse couche des Césars, les chaînes de l'univers se trouvèrent trop lourdes pour une seule main. Elle les laissa tomber; et, dès qu'ils furent libres, les peuples se retrouvèrent divers, parce que la violence, indifférente à leurs intérêts, à leurs traditions, à leurs volontés, n'avait pas tué ces forces; et que dans les corps, seuls domptés, les âmes étaient restées rebelles.

Au moment où périssait l'œuvre de Rome, un autre principe d'unité se développait avec le christianisme, vainqueur des âmes et qui, leur apportant la foi à une origine commune et à une destinée immortelle, semblait mettre à néant toutes les différences devant la grandeur de cette similitude. Il se trouva, pour édifier sur l'unité des croyances l'unité de société, le génie et la force d'un Charlemagne. Et l'empire franc succéda à l'empire romain, avec un principe de vie qui avait manqué au paganisme; avec une ambition désintéressée, qui à l'aide de la conquête cherchait à vaincre la barbarie, se sentait débitrice de l'ordre, de la justice, du savoir, de la vertu envers tous les hommes, et se montra rude de

main, mais douce de cœur et magnifique de bienfaits. Et pourtant, comme si cette unité était contre la nature, il fallut pour la soutenir un homme qui semblait au-dessus de la nature, et, à la fin de sa vie, lui-même maître de la terre, aperçut à l'horizon de la mer inaccessible les premières barques des Normands : image des infimes obstacles qui se moquent de nos trop vastes espoirs! Dès sa mort en effet l'unité se brisa; et en tant de débris que les nations semblèrent finir dans la poussière des fiefs.

L'Eglise alors songea que cette ruine des grandes puissances matérielles rendrait plus facile l'établissement de l'unité dans le monde, que ces faibles autorités auraient besoin d'une direction et d'un centre : où les trouveraient-elles mieux qu'en l'Eglise même? La papauté s'offrit, avec l'autorité que lui donnait une foi alors générale. Son intervention n'était faite pour humilier aucune race, puisque toutes formaient à titre égal le clergé. Elle ouvrit à tous le bienfait d'une législation uniforme et sage, le droit canonique. Elle seule par sa hiérarchie et ses ordres religieux était présente partout, elle y était le défenseur de la paix; enfin elle semblait de tous les pouvoirs humains le plus éclairé, le plus impartial, le moins corruptible. Et pourtant la tentative échoua! Les peuples se reconstituèrent, et le sentiment national, excité par les ambitions des princes, mais d'accord avec eux, repoussa, avec le magistère des souverains pontifes, l'unité.

La Renaissance entraînant le monde antique acheva d'opposer à l'idée du gouvernement par les forces morales le pontife du gouvernement par la force matérielle, et se fiant à cette force, chaque nation tour à tour eut des successeurs de César, des prétendants à l'Empire universel. Comme eux, tour

à tour l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, enfin la France, tentèrent de faire l'unité parmi les hommes. Ces tentatives se sont poursuivies avec des forces chaque fois plus vastes, et des chefs qui, des Frédéric aux Charles-Quint et aux Napoléon, forment comme une ascension du génie. La fin commune a été la défaite, et la prépondérance du plus grand a été la plus courte. Enfin la Révolution française a voulu mettre au service de l'unité une puissance plus durable que la force, plus universelle que la foi, la raison ; et sous son influence s'accroît chaque jour la ressemblance des gouvernements, des lois et des mœurs entre les hommes. Et pourtant, loin qu'une seule des familles humaines soit devenue indifférente à ses origines, jamais l'autonomie des races n'avait fait entendre des revendications aussi ardentes; et les droits de l'homme ont eu pour conséquence immédiate les droits des nationalités.

Pour qui interroge l'histoire, non avec l'arrogant dessein de lui dicter des réponses, mais avec le désir de comprendre et d'accepter ses leçons, n'y a-t-il pas là matière à réfléchir? Une diversité si tenace et qui a mis en échec toutes les puissances occupées à la détruire, ne serait-elle pas une des lois permanentes de l'ordre dans l'humanité? N'est-il pas aussi facile de découvrir des raisons à cette loi que de se révolter contre elle ? Chaque race n'a-t-elle pas reçu en partage certaines aptitudes et certaines vertus où elle excelle et ne les aurait-elle pas reçues avec surabondance, afin d'en demeurer l'expression et la dispensatrice dans le monde ? Et s'il est vrai que chacune de ces aptitudes ou de ces vertus soit utile à tous les hommes, que chaque peuple en propageant les siennes serve tous les autres, le meilleur état de société n'est-il pas celui où toutes se peuvent le plus

aisément répandre? Or si les nations étaient détruites et tous les hommes assemblés en une société unique, cela n'empêcherait pas que ces hommes fussent de races, et par suite de traditions et de génies différents. L'unité de gouvernement, de lois, de mœurs, ne serait que la subordination et l'effacement de certaines races. Tentée par la conquête, elle était la soumission des plus faibles aux plus fortes. Réalisée et perpétuée par le consentement et le vote, elle serait la prépondérance des races les plus nombreuses sur les moins fécondes. Ainsi, les ressources intellectuelles et morales, l'originalité d'un certain nombre de familles humaines risqueraient d'être inactives, méconnues, subalternisées, détruites; et de là l'appauvrissement de la société elle-même.

L'autonomie de chaque race lui permet au contraire de se développer sans déformation ni contrainte, et de travailler par toutes ses forces particulières à accroître le trésor commun de l'humanité. Et loin que l'incontestable transformation du sentiment patriotique ait détruit dans chaque race l'aptitude à ce rôle distinct, il l'a préparée à la mieux remplir.

De quoi donc en réalité s'est appauvri le patriotisme? Du double excès qui rendait chaque peuple menaçant et insociable; l'esprit de haine et l'esprit de solitude. Par suite a disparu le double obstacle à l'influence que les nations doivent exercer les unes sur les autres. Ni le sang, ni le passé, ni la langue, ni la religion, ni l'art, qui forment la matière et l'âme des races, n'ont été changés, confondus, ni abolis. Le génie national demeure; il n'a été dépouillé que de ce qui l'empêchait de se répandre; et plus chacun d'eux sera libre, plus sera fécond l'avenir et plus belle la parure du monde.

V

Critique et Morale

Critique et Morale

Le goût des Mémoires (1)

Ces sortes d'écrits ne sont guère des jugements sur l'essentiel des choses et des personnes ; ce sont des bavardages sur les détails les plus propres à distraire la curiosité de chaque jour. Aussi le succès actuel de cette littérature ne prouve-t-il pas un retour au sérieux. Nos oisifs, à la lire, se flattent d'avoir perdu leurs goûts frivoles ; ils l'aiment, au contraire, parce qu'ils y retrouvent leur propre façon de comprendre et de vivre la vie : ces grands enfants croient s'intéresser à l'histoire et continuent à n'aimer que les histoires. Surtout les Mémoires et billets où des femmes s'occupent de femmes ne racontent-ils pas l'omnipotence des riens et l'obsession de plaire ? Pour elles, qu'est regarder l'une d'elles? Mesurer l'importance de leur contemporaine à l'étendue du cercle mondain où, par consentement général, elle est la première; mesurer son pouvoir au nombre et aux mérites des hommes qui, non contents de l'entourer, ont vécu sous son charme ; enfin, puisque la preuve suprême du charme est l'amour, chercher par qui elle a été aimée, et si, comment, pourquoi, et par qui la conquérante des cœurs se serait laissé prendre le sien.

---

(1) Introduction aux *Mémoires* de Aimée de Coigny.

*
* *

Valeur historique des Mémoires (1)

Les Mémoires racontent l'histoire un peu comme les boules de verre étamé qu'on place dans les jardinets bourgeois reflètent la nature. Le propriétaire qui s'y mire s'y voit immense, son petit domaine s'y arrondit plus vaste que tout le pays d'alentour, et rien n'y garde sa forme. Les Mémoires sont suspects deux fois pour une, d'ignorance et de vanité. La situation des auteurs ne leur a permis d'ordinaire que de voir une partie des personnages et de la scène ; la bonne ou la mauvaise foi de l'amour-propre les porte à présenter comme plus importantes les affaires où ils ont été mêlés, et par la loi même de leur perspective, toutes choses grandissent ou s'effacent selon qu'elles sont plus près ou plus loin d'eux. Ce double caractère est remarquable dans tous les souvenirs, aujourd'hui si nombreux, écrits sur le premier Empire par les soldats de Napoléon. Tous ces conteurs intéressent, mais combien instruisent? Leur armée leur cache les autres ; leur régiment, l'armée ; le pli du terrain, la bataille ; et leur tente, l'Europe...

Ségur a sur tous les autres témoins de cette grande époque ce premier avantage que, dans la paix et dans la guerre, il était près de Napoléon. Il s'est donc trouvé au centre même des événements. Et la vision d'un tel spectacle et la proximité d'un tel homme éteignant dans Ségur la vanité, il a compris que de pareilles gloires laissent place à une seule gloire, celle de les raconter.

---

(1) *Témoins de jours passés* (A propos des *Mémoires* du général Philippe de Ségur).

Il oublie sa propre personne : il ne parle de lui que comme d'un autre, dans la mesure où ce qui lui est personnel complète l'histoire de son époque. S'il dit ses missions, ses avancements, ses blessures, sa captivité, c'est qu'ils lui permettent de montrer quelques aspects de la Russie où il est prisonnier, le soin avec lequel étaient donnés les grades, l'incroyable vigilance de l'empereur sur les plus petits éléments de succès, et sa sollicitude affectueuse pour ses officiers atteints. On a reproché même à ces Mémoires que leur *moi* soit trop discret ; c'est là un défaut si rare, qu'il est un rare mérite. Car avec l'amour-propre disparaît de son œuvre le principe le plus fécond des inexactitudes.

Par cela même qu'il demeure à sa place, toutes choses dans son récit gardent la leur. Son livre est comme un défilé régulier et héroïque de la valeur française devant le génie qui la commande. Chacun marche à son rang et obtient l'attention que mérite son rôle. Les soldats apparaissent en masses, et n'attirent le regard que par la beauté et la puissance collectives de leur action ; tandis que s'avance la foule mouvante des baïonnettes, une stature plus haute sur le cheval d'armes, un peu d'espace entre les rangs, un mot dans le récit qui marche avec eux, signalent au passage les chefs secondaires. Les commandants d'armée, les maréchaux, immobiles et attentifs près de l'Empereur tant que se poursuit ce mouvement de leurs troupes, fixent plus longtemps le regard ; comme leur collaboration avec le maître et nos destinées est plus directe, Ségur les étudie davantage et décrit plus complètement leur caractère, leurs qualités, leurs faiblesses ou leurs vices. Et dans cette mobilité ordonnée, une seule figure demeure permanente, partout principale, perpétuelle-

ment nouvelle, et si vaste qu'à la contempler on découvre toujours : l'Empereur.

Et Ségur a dans l'esprit toute la sûreté et l'étendue nécessaires pour contempler les grands aspects de la guerre. Un don de nature qui, aux leçons du maître, se développa jusqu'à la perfection, rendait le général apte à comprendre et à faire comprendre la stratégie et à donner à nos diverses campagnes et à chacune de nos batailles la physionomie particulière qui la distingue. Veut-on savoir combien il excelle à rendre visible le champ de bataille, vaste ou restreint, ses positions dominantes et les manœuvres qui l'ont fait perdre ou conquérir : qu'on suive avec Ségur le mouvement immense qui porta la grande armée, de Boulogne sur les bords du Danube, qu'on lise la bataille d'Austerlitz, celle d'Auerstædt, entre autres, et toute la campagne de France. Les préparations et les rencontres, mises en cette admirable lumière, cette science avec la vie par surcroît, offrent à l'intelligence une leçon plus utile et un spectacle plus passionnant que les épisodes les plus dramatiques à la sensibilité.

C'est avec la même élévation et la même sûreté qu'il juge les hommes. Exempt de camaraderie et de préventions, ces autres formes de l'égoïsme, il a parlé le premier de ses contemporains, comme en parle depuis l'histoire. Et de tous les hommes il contemple le plus grand avec la même conscience, et là encore est une originalité puissante de son œuvre. Il a été séduit par ce génie, il lui appartient par l'intelligence soumise et le cœur gagné. Et pourtant rien ne lui échappe des imperfections, des erreurs, des fautes. Il sait juger même ce qu'il aime ; rien n'est plus remarquable que cette liberté de l'esprit dans cette fidélité du dévouement. Jusque dans les

périls et les malheurs il suit son maître, mais partout il le suit les yeux ouverts.

***

Abus de la documentation (1)

« L'histoire, a dit Jules Simon, succombe sous les documents comme cette fille de Byzance qui périt étouffée sous les anneaux d'or des chevaliers ». Ce sont les anneaux de cuivre qui l'étouffent de leur poids.

L'amour de notre siècle pour la certitude a créé une méthode historique. Le passé s'instruit, comme un procès, par le témoignage de ceux qui ont vu ; le présent, comme un juge, les écoute et les confronte. Cette conscience a dégénéré en mode, la mode en manie, et l'on cherche les anciennes écritures avec la même passion que les vieilles étoffes. Les archives publiques et privées livrent leurs mémoires, lettres, titres, et jusqu'aux menues notes. Rien de ce qui porte une date ne semble superflu pour la connaissance d'une époque, tout passe à la postérité.

De là une multitude sans cesse accrue de textes authentiques et inutiles, parmi lesquels sont comme perdus les bons ouvrages. Il faut acheter par l'épreuve de lectures sans fin la chance incertaine d'une heureuse rencontre. Cette obligation devient mortelle aux hommes d'étude. Le temps se perd à apprendre ce qu'il ne sert à rien de retenir ; l'ardeur se désenchante à être si souvent trompée, et cette abondance stérile, loin d'être pour l'histoire un secours, devient un péril.

---

(1) *Témoins de Jours passés.*

Le remède serait dans les mains de ceux qui explorent les archives. L'honneur de révéler au public des documents nouveaux, les pique ; que ne se piquent-ils d'épargner au public les documents sans valeur ? Le mérite serait de résister au démon qui se cache au fond des tiroirs vénérables et derrière les papiers jaunis. Trouver est bien, choisir est mieux. Les écrits des morts peuvent être oiseux comme les paroles des vivants, et la pensée de la plupart des hommes ne mérite, comme eux, que le repos d'une tombe silencieuse.

Le témoignage des disparus n'est digne de survivre que si leur œuvre révèle des faits nouveaux, ou les éclaire d'une intelligence nouvelle, ou possède elle-même la nouveauté impérissable de la beauté.

***

Les « Souvenirs » de la duchesse de Dino (1)

Ils furent écrits en 1822, et la duchesse y raconte son enfance. Dès la première page, une des plus jolies, elle dit comment lui vint l'idée de ce travail. Un de ses amis surprend dans ses yeux des larmes, la devine malheureuse, lui conseille des distractions ordinaires : « Allez dans le monde — J'en suis excédée. — Les spectacles, la promenade ? — Me fatiguent. — Les voyages ? — M'éloignent de ce que j'aime. — Essayez de la coquetterie. — Je l'ai épuisée. — De la dévotion. — Je l'ai traversée. — Eh bien, écrivez. — Et quoi ? — Vos mémoires. — Quelle folie ! ». A la réflexion, elle jugea cette folie sagesse, elle eut raison. D'abord, les *Souvenirs* sont

(1) Préface aux *Souvenirs* de la duchesse de Dino.

tout vivants de faits, et de faits qui mêlent sans cesse l'histoire d'une enfant à la grande histoire. Les lettrés aimeront une simplicité qui ne songe jamais à étonner, mais où il y a de la force épandue, une abondance de pensées, de sensations, d'images, qui, amenées et entraînées par le cours du récit, glissent comme entre deux eaux, sans s'attarder jamais à se mettre plus en lumière, un instinct de laisser inachevé plutôt que de revenir pour parfaire, un don de trouver l'excellent par rencontres non cherchées, un art de ne pas s'appliquer, une façon naturelle de tenir la plume, comme une grande dame cause, se vêt et se meut, avec une distinction presque distraite où rien n'est métier et où tout est race. Enfin ces *Souvenirs* nous apprennent ce que fut l'éducation de l'enfant, comment se préparait une destinée brillante et incomplète, et par quel effort de conscience la femme dut parfaire seule l'œuvre de ses maîtres et peu à peu s'élever aux sentiments qui furent l'ascension morale de sa vie.



Le Mariage de Aimée de Coigny (1)

Les Franquetot de Coigny avaient d'abord été de robe. Au XVIIe siècle, ils prirent l'épée. La couronne de comte, puis celle de duc et le bâton de maréchal récompensèrent leur courage. On ne parvenait pas à ce rang dans la noblesse d'épée sans compter dans celle de cour. Là aussi, la faveur du prince avait assuré aux Coigny une importance croissante. Sous Louis XVI, la famille était représentée par deux frères. L'aîné vivait dans la société la plus intime de

(1) Introduction aux *Mémoires* de Aimée de Coigny.

Marie-Antoinette. Madame Elisabeth avait pour chevalier d'honneur le second, qui fut le père d'Aimée. Elle naquit le 12 octobre 1769, au moment où l'aristocratie française, la plus brillante d'Europe, avait achevé de transformer ses vertus en élégances. Elle sembla éclore comme un tardif bouton de cette rose trop épanouie qui, déjà penchant sur sa tige, effeuillait ses plus doux, ses derniers parfums. Son intelligence fut précoce comme sa beauté, et non moins soignée que son corps. Les penseurs, les historiens, les philosophes français lui devinrent non seulement connus, mais chers, mais compagnons. Savoir le latin n'était pas pour les jeunes filles de son rang une rareté, mais elle le posséda jusqu'à la familiarité avec les maîtres de cette langue. Son temps lui apprit beaucoup de ce qu'il savait, il n'avait pu l'instruire de ce qu'il ignorait, et ce qu'il ignorait était le devoir.

Cette aristocratie, destituée de ses fonctions utiles, oisive et riche, ne vivait que pour le plaisir. La foi, incommode aux passions et humiliante pour l'orgueil de l'esprit, était dédaignée, et, échappées à ce frein, les mœurs étaient libertines comme les pensées. La vertu de Louis XVI fut le premier ridicule qui diminua à la cour la majesté du souverain. Dès l'enfance, Aimée, tout près d'elle, trouva cette école d'immoralité ; la pudeur des regards et la sainteté de l'ignorance furent blessées en elle par des visions précoces du mal.

Il est vrai, l'éducation d'une fille n'est qu'une préface. Quand elle semble achevée, un dernier maître succède, le plus persuasif, assez puissant pour abolir l'œuvre antérieure à lui et changer l'âme en prenant le cœur : c'est le mari. S'il est aimé, un mari peut faire aimer à sa femme tout ce qu'il aime, y compris

la vertu. Mais il s'agissait bien de cela dans les alliances d'alors ! L'époux et l'épouse étaient les personnages les moins consultés dans l'affaire menée par leurs familles, et, pourvu que le reste convînt, il allait de soi qu'ils se convinssent. Pour les Coigny, une alliance avec un Fleury, petit-neveu du cardinal et qui serait duc, était un beau parti. Pouvait-on le prendre trop vite ? Ainsi Aimée épousa en 1784 un mari d'un mois plus jeune qu'elle et qui n'avait pas quinze ans (1). Dans ce ménage de poupée, c'est la fillette qui est l'expérience et la raison... La voilà du monde, elle devient un atome de cette brillante poussière qui danse dans un rayon de soleil.

Elle était à l'âge où l'on s'amuse de tout ; elle joua à la vie. Elle se plut à la gaieté des autres, elle y ajouta la sienne, se trouvant deux fois libre de tout dire, et parce qu'elle était déjà femme, et parce qu'elle était encore enfant ; enfant par la turbulence, l'audace, l'imprévu et cette acidité de fruit vert qui plaît aux palais blasés. Versailles, bien qu'il n'eût plus de sérieux, avait encore de l'étiquette. Aimée n'y parut guère. Paris offrait aux fantaisies de ses allures un théâtre plus libre, et partout le même spectacle : l'universel et public rapprochement des hommes et des femmes par des attractions spontanées ; le mariage déshabitué de défendre ses droits contre les caprices qui séparaient, avec un parti pris d'ignorance et de libertés réciproques, les époux.

---

(1) Le mariage fut célébré le 5 décembre. Leurs Majestés et la famille royale signèrent au contrat. André-Hercules-Marie-Louis de Rosset de Rocozel, marquis de Fleury, était fils du duc et de Claudine-Anne de Montmorency-Laval.



Les Mémoires de Aimée de Coigny (1)

Philosophie, histoire, politique, littérature, jugements sur la cour nouvelle, sur l'ancienne société, sur les particuliers, se succèdent et se mêlent dans ces pages. Le style, aussi divers que les sujets, passe de la gravité à la malice, de l'abondance à la formule brève, de la précision rigoureuse à la négligence abandonnée, et non moins grande que la variété est la promptitude de ses métamorphoses. La pensée se présente duchesse ; vous admirez comme se déroule sa robe de cour, elle la relève pour pirouetter et rire en soubrette de comédie ; tandis que vous riez vous-même, ses cotillons courts ont disparu sous un manteau de philosophe, et, au moment où vous devenez grave à sa leçon, elle la termine par un geste de gamin. Si chacun de ces changements, vagabondages d'un esprit toujours incertain, mêlait un reste de ce que vient d'être cette humeur à un commencement de ce qu'elle va devenir, les impressions seraient envahies, pénétrées, gâtées les unes par les autres, et toute cette promptitude de mouvement ne créerait que la monotonie de la légèreté. Mais, au contraire, Aimée de Coigny est toute à ce qu'elle est ; elle entre dans chacune des demeures qu'elle traverse comme si elle les devait toujours habiter, et note, subites, vives et profondes comme elle les éprouve, ses impressions. C'est peut-être par leur intensité qu'elles s'épuisent vite ; c'est à coup sûr leur sincérité, leur plénitude, et le contraste de leurs différences dans la rapidité de leur succession, qui donnent tant de mouvement à ses *Mémoires*.

(1) Introduction aux *Mémoires* de Aimée de Coigny.

. . . .

Les mérites graves, les hautes vertus qu'elle sait reconnaître ne l'inspirent pas; l'admiration, le respect ressemblent trop au devoir lui-même et ils l'ennuient. Les grandes souffrances et les grandes scélératesses n'obtiennent pas davantage les préférences de cette observatrice : elle n'a pas les curiosités qui attristent. Ce qui attire son attention, ce sont les faiblesses, les ridicules, les manies, ces aspects de l'infirmité humaine qui servent à l'amusement des spectateurs. Cela sans doute n'indique pas une intelligence vraie de la vie : car il y a autrement de pensées, et autrement nobles et autrement fécondes, dans la tristesse que dans le rire. Du moins, le rire, sur les lèvres de cette épicurienne, sonne-t-il franc, naturel, contagieux, et toujours nouveau, à l'aspect des apparences innombrables que prend notre petitesse.

. . . .

Nos aptitudes font nos œuvres. Si Aimée possède le don de s'élever aux altitudes intellectuelles, de découvrir dans la politique les lois générales et permanentes, ces facultés ne laissent pas inactives en cette femme d'autres forces. De la vie elle a toujours cherché, plus que les leçons, le spectacle; rien ne l'intéresse comme ce qui ne dure pas, le décor mobile de la société et les personnages qui traversent la scène. Elle aime, dans la ressemblance des temps, le son divers de chaque heure, et, dans le visage commun de l'humanité, l'exception qu'est chaque homme. Et ces goûts sont sollicités et servis par ses autres aptitudes : l'acuité d'une observation toute proche et faite pour discerner les infiniment petits, la promptitude à atteindre la fuite universelle des choses par un regard plus rapide encore, l'instinct

des métamorphoses en lesquelles doit se changer et se multiplier le talent pour se rendre égal à toutes ses curiosités et naturel en chacune d'elles. Ainsi, semblable aux écoliers qui, sur les marges de leurs devoirs se délassent à improviser des paysages et des figures, Aimée, dans ses *Mémoires*, mêle aux pensées les portraits.

Celui de Talleyrand s'offrait trop de fois à elle pour qu'elle se refusât à l'occasion. Non qu'une étude d'ensemble, aux vastes proportions et poussée à l'extrême de l'ordonnance et du soin, atteste le désir de rassembler en un tableau toute la physionomie du modèle. Cette physionomie était trop multiple et contradictoire pour être exprimée par une seule peinture. Mais toutes les fois qu'Aimée s'occupe de lui, elle ajoute quelque détail de caractère révélé par les circonstances. Et peut-être, parce qu'il y a plus de vérité, y a-t-il plus d'art dans ces touches simples qui donnent en croquis détachés les traits changeants du modèle. Le premier de ces croquis montre M. de Talleyrand chez lui, entouré de quelques visiteurs et de ses livres, et faisant intervenir à propos ses auteurs favoris dans ses entretiens. « Personne ne sait causer dans une bibliothèque comme M. de Talleyrand. Il prend les livres, les quitte, les contrarie, les lâche pour les reprendre, les interroge comme s'ils étaient vivants, et cet exercice, en donnant à son esprit la profondeur de l'expérience des siècles, communique aux écrits une grâce dont leurs auteurs étaient peut-être privés ». Aimée de Coigny en use avec Talleyrand comme Talleyrand avec ses livres. Elle aussi le quitte pour le reprendre, et, de rencontre en rencontre, le feuillette comme de page en page.

Et c'est bien lui qui parle quand elle le juge. On

croirait entendre ce que, dans sa bibliothèque, ce maître habile devait dire de lui à ses visiteurs, et, dans les *Mémoires*, il ressemble sinon à ce qu'il fut, du moins à ce qu'il voulait paraître....

... Mais l'admiration est en Aimée une victoire de l'amitié sur la nature, et cette nature observatrice et irrespectueuse reprend ses droits quand Aimée note ce qu'elle-même a vu et entendu. Ses récits commentent et diminuent ses louanges. Si puissant qu'elle proclame cet esprit, elle a surpris la pensée du grand politique, dans l'urgence et la gravité tragiques de l'heure, au moment où l'Empire, prison de la liberté, mais forteresse de la puissance française, menace ruine, et où il faut bâtir sur d'autres fondements. Or, l'oracle n'a trouvé qu'une inspiration, la Régence, l'Empire sans l'Empereur, la voûte sans sa clef. La Régence était le moindre changement, celui qui, dans la déchéance du monarque laissait au père la consolation de transmettre le pouvoir à son fils. La préférence de Talleyrand a été droit au régime le plus facile à obtenir. Voilà qui définit l'habileté de l'homme et la nature de ses ressources. La supériorité de cette intelligence n'était pas dans la portée lointaine des divinations, ni dans la puissance logique des jugements, ni dans la solide architecture des projets, mais dans une opportunité qui, sans prétendre à fixer l'avenir, bornait son adresse à sortir des difficultés par l'issue la plus proche, fût-elle une impasse, comptant sur cette continuité de ressources pour résoudre au fur et à mesure les embarras nés à leur tour des habiletés, et tenait la vie pour une succession de hasards où il était toujours nécessaire d'improviser et toujours vain de prévoir...

... L'impression qu'il laisse de lui à la postérité est supérieure à ses desseins et à ses actes, parce qu'il

impose et en impose grâce aux prestiges du passé survivant en lui. Ses traditions de race donnent de l'aristocratie à ses moindres actes et de la taille à ses mérites, transforment sa boiterie morale comme l'autre en une sorte d'élégance, changent l'aspect de ce qu'il fait par la manière dont il le fait, lui gardent, à quelques compagnies et à quelques complicités qu'il s'abaisse, un air d'assurance, de fierté déconcertantes, et feraient croire, tant son attitude est tranquille, que sa conscience l'est aussi. Pourtant madame de Coigny a surpris encore le défaut de cette apparence : « Comme les fées dont on nous a entretenues dans notre enfance, qui pendant un certain temps étaient obligées de perdre les formes brillantes dont elles étaient revêtues pour en prendre de repoussantes, M. de Talleyrand est sujet à de subites métamorphoses qui ne durent pas, mais qui sont effrayantes. Alors la vue des honnêtes gens le gêne et ils lui deviennent odieux ». Odieux comme un remords. En son âme partagée l'attrait de certains vices est trop impérieux pour ne pas rester vainqueur ; mais l'intelligence du bien est trop claire pour ne pas répandre jusque sur ses plaisirs l'humiliation de sa faiblesse morale. A certaines heures, le désintéressement, la fidélité, le courage, chassés de sa vie, lui apparaissent dans la vie des autres, et ces spectres le troublent. Il voit la beauté de ce qu'il a abandonné, il envie ce qu'il ne tente pas d'imiter. Et ses retours de conscience semblent le rendre plus mauvais ; il en veut aux vertus qui l'obligent à comparer et à rougir, et sous sa belle impassibilité de surface s'entr'ouvrent les profondeurs douloureuses de sa vie. Elle ressemble à cette terre napolitaine où il a ses fiefs et dont il porte le nom ; là aussi, l'atmosphère est douce, le climat égal, et les fleurs sont de toutes saisons,

mais de loin en loin par des fissures soudaines, s'échappe une haleine de soufre, et parfois le grand cratère, versant sur cette paix ses laves et ses cendres, teinte le ciel entier par un reflet infernal d'abîme.

***

Le style de Philippe de Ségur (1)

En terminant sa *Campagne de Russie*, Ségur s'excusait ainsi de n'avoir su mieux faire : « Une action est toujours plus éloquente que son récit, et, si les grands historiens naissent des grands hommes, ils sont plus rares qu'eux ». En lui, l'homme et l'historien sont réunis : le premier a fait ce que le second raconte. Vrai soldat il l'était, ce hussard que le combat attirait comme un aimant ; cet aide de camp qui, strict observateur de ses fonctions, les oubliait seulement pour se mêler de trop près à la lutte, et à qui ses chefs, Rapp et Caulaincourt, le voyant revenir d'une escarmouche où il s'était laissé entraîner sans ordre, demandèrent un jour « s'il se croyait à la guerre pour son plaisir ». Mais il était, par une vocation égale, écrivain, et s'il fallait opposer en lui ce double personnage, dont l'union fait son mérite et son originalité, je dirais, pensant comme lui-même, qu'il était surtout écrivain.

Il le fut de naissance, comme il était gentilhomme. Le culte des lettres était de tradition dans sa famille, et, dès treize ans, dit-il « avant d'avoir semé, je voulus produire ». A dix-huit, vers la fin du Directoire, il avait fait une comédie dont il trouva, paraît-il, quinze cents livres et qui, à dire vrai, les valait,

(1) *Témoins de jours passés.*

si on les lui offrit en assignats. Il s'essayait aux poésies légères, selon le goût du temps, et ses vers, s'ils n'étaient pas bons, lui étaient bons, car ils l'habituaient au nombre et à la souplesse dont, elle-même, la prose a besoin.

Il sembla que toute cette passion de lettres fût emportée tout à coup par les enthousiasmes de sa vocation militaire. Sous-lieutenant de hussards, il eut l'occasion de voir à Genève, où il tenait garnison en 1800, Mme de Staël. Comme, par une aimable flatterie, elle lui demandait ce qu'il avait fait de sa plume, il montra celle de son shako, disant lui avoir trouvé le meilleur emploi. Quinze ans après pourtant, il devait la reprendre. Mais cette plume, qui gardait l'odeur de la poudre et que le sang avait consacrée, ne devait plus servir qu'à écrire de grandes choses.

Dès qu'il y songea, il chercha ses modèles ; maintenant, ce furent Corneille, Bossuet et Tacite. Ses admirations indiquent de quelle famille était son talent. Tacite, surtout, dit-il, devint son maître, et il se proposa de l'égaler. Ces guerriers du premier Empire ne doutaient de rien.

On n'a presque jamais le talent qu'on souhaiterait, l'important est qu'on en ait. Bien que, par plus d'un trait, Ségur ne soit pas indigne de l'historien immortel, Ségur ne rappelle pas Tacite. Outre que notre langue résiste à la concision solennelle de ce style lapidaire, le Romain et le Français obéissaient à une inspiration opposée. Tacite, spectateur d'une décadence, juge plus qu'il ne raconte, expose de l'indignité universelle ce qu'il faut pour justifier ses condamnations, et ses *Annales* sont d'incomparables sentences de mort, portées contre son temps par un génie solitaire dans sa probité. Ségur parle parce

qu'il admire, parce qu'il aime, les faits, dans leur grandeur et leur multitude, font la vie de son récit.

Par ses réminiscences et son goût de l'antique, il n'est que de son temps. Le culte des anciens fut la superstition de l'époque révolutionnaire, et sous Napoléon, continua en s'ordonnant. En littérature, comme en mobilier, il y a un style Empire, avec la même finesse des ciselures, la même solidité des ors, la même raideur des formes et une majesté qui, par son excès même, atteint parfois au bouffon. Un goût naturel épargne à Ségur cette outrance, mais lui-même ne s'en est pas tout à fait défendu. De là, une splendeur un peu continue dans son style, quelque essoufflement vers le sublime et, quand il y atteint, une disposition à s'y attarder.

C'est quand il ne songe ni à Bossuet ni à Tacite, mais à son empereur, à ses compagnons, quand la vie, le possédant tout entier, ne lui laisse le loisir d'imiter personne, qu'il devient un maître écrivain. Car le grand art n'est jamais copiste, mais toujours créateur, et commence seulement où il ajoute quelque chose de personnel aux formes déjà réalisées du beau. Alors, ce style, dont aucune enflure n'alourdit la vigueur élégante, devient action, et son éloquence sobre, réglée, contenue, et qui semble elle-même formée sous la discipline des armes, luit, brillante et rapide, comme l'éclair des sabres dans le combat. Qu'enfin, quelque extrémité de gloire ou de souffrance l'émeuve jusqu'au fond de son être, son talent change et grandit encore. Il ne cherche plus les « beautés », il ne se complaît plus dans la frappe des sentences, il ne s'attache plus aux formes « nobles », il va droit aux expressions les plus exactes, aux images les plus saisissantes ; il trouve, multiplie, renouvelle, avec une abondance impré-

vue, les détails, tous utiles, les couleurs, même brutales, les faits, même vulgaires. Et tout devient relief, contour, mouvement, puissance, quand il devine et emploie, par un instinct plus puissant et plus sûr que son goût ordinaire, des matériaux de vérité.

***

La pensée de Ferdinand Brunetière (1)

Brunetière accomplit dans sa destinée cette évolution qu'il tenait pour une loi générale du monde et qu'on peut définir un travail intime et continu de perfectionnement. Le goût passionné et jaloux des lettres occupa toute sa jeunesse. Il les aima aussitôt avec les vastes curiosités d'une intelligence qui cherchait le tout de tout. Les œuvres de la pensée dans la suite des siècles, les diversités des génies nationaux et l'influence des uns sur les autres, les moissons et les jachères de l'esprit, les originalités et les modes du goût firent à ce studieux, à travers la vaste étendue des pays et des jours, des joies longtemps nouvelles. Pourvu qu'il pût respirer les belles fleurs et arracher quelque peu les autres dans ce paradis terrestre, il ne songeait pas à en franchir les portes. D'abord avec dédain, puis avec une sorte de colère, il se défendait contre les rêves qui égarent par delà la mort les esprits indiscrets en de vaines hypothèses ; et comme il ne voyait rien alors de certain sinon le monde présent, il estimait que se consacrer à la plus noble des activités humaines, la pensée, était avoir choisi l'emploi le plus noble de la vie.

---

(1) *Correspondant* du 25 décembre 1906.

Pourtant, la force de cette pensée travaillait en lui contre lui-même. Elle empêchait qu'il fût sensible seulement ou surtout à la beauté des formes. Il admirait dans le beau la parure de la vérité, mais seule la vérité des idées passionnait, à travers les sonorités des mots, ou la splendeur des images, ou la complexité des sensations, cet homme plus argumentateur qu'artiste. Perquisitionner en juge dans l'intelligence des autres, faire comparaître leur pensée devant la sienne, trouver les raisons qu'ils avaient ignorées d'avoir raison, s'en prendre aux erreurs encore entourées du respect général, telle était sa vocation. Ce besoin impérieux de contredire et d'ordonner, ce goût de démolition et d'architecture le poussaient également et se satisfirent ensemble par sa théorie sur l'évolution des genres, quand il crut apercevoir que les traces capricieuses laissées par les pas des penseurs se réunissaient en sentiers et en routes, annonça à ceux qui se croyaient maîtres et libres leur dépendance, ... groupa l'originalité du génie en écoles, montra, évoluant autour de sa férule, la spirale d'un effort qui se modifie et s'élève sans cesse, pour atteindre, par des essais successifs et continus de beauté, la beauté parfaite. Mais quand il eut rendu plus visible en l'assemblant la discordance universelle qui domine les chants des poètes, les constats des annalistes et les systèmes des philosophes, il avait atteint la limite et la satiété de ses joies littéraires. Il voulut voir au delà. Ni son besoin de vérité n'était satisfait par le spectacle d'une anarchie, ni son espérance d'un perfectionnement par cette marche tournante des esprits autour du vrai et du beau, qu'ils voient sous des aspects divers et toujours lointains au lieu de l'atteindre. Qu'était donc cet attrait perpétuel vers cette perfection dont ce monde n'avait jamais

possédé la splendeur, et qu'il reconnaissait à quelques traits dans les petits miroirs brisés des grands génies? La perfection était, puisque ces génies s'accordaient à s'inspirer d'elle ; elle était hors du monde terrestre, puisque les œuvres les plus achevées ne contenaient d'elle qu'une partie ; elle durait, puisqu'elle apparaissait, toujours la même, aux générations passagères. Il eut alors, comme il le disait en 1895, « le sourd pressentiment d'un certain ordre, d'un ordre en quelque sorte mobile et intelligent, qui dirigeait, selon certaines lois, le gouvernement de l'univers (1) ».

Mais l'ordre est un maître impérieux qui mène les esprits conséquents plus loin qu'ils ne le prévoient parfois. Pressentir un ordre mobile et intelligent qui gouverne, par de certaines lois, l'univers, est subordonner le monde à une volonté active, créatrice et omnipotente. Si une telle puissance existe, sa plus bienfaisante sollicitude pour l'univers n'est pas de révéler des lois de beauté à quelques-uns, mais des lois de sagesse à tous, des lois de conservation à la société humaine. Ainsi Brunetière fut conduit par sa logique comme un prisonnier par sa chaîne, des lois littéraires aux lois sociales. Quand il s'appliqua à chercher la force directrice du monde, comme saint Augustin, il ne l'eût pas cherchée s'il ne l'eût déjà trouvée, il connaissait Dieu. Et quand il voulut s'expliquer les rapports entre Dieu, le monde et chaque homme, il lui apparut que nulle réponse n'éclairait ces mystères comme les enseignements du Christ. Et parmi les religions chrétiennes, aucune ne lui sembla inspiratrice des vertus qui font l'homme,

---

(1) *La Morale de la doctrine évolutionniste.* Questions actuelles, par Ferdinand Brunetière. Perrin, in-8°, p. 140.

gardienne des institutions qui perpétuent la société, conforme au caractère de la France et inséparable de notre histoire, à l'égal du catholicisme.

Il suivait le même chemin qui, dans le même temps, amenait de la même incrédulité vers la même foi plusieurs maîtres de la pensée contemporaine. L'étrangeté la plus angoissante en nos jours d'incohérence est le mouvement inverse qui déplace et éloigne l'un de l'autre l'esprit de notre foule et l'esprit de notre élite. Tandis qu'une faction démagogique, devenue l'Etat, sacrifie, par toutes ses propagandes et les contraintes de l'enseignement imposé au peuple, la foi des siècles au plus violent athéisme et la remplace par une idolâtrie de l'humanité révolutionnaire, les cerveaux les plus puissants, par la libre recherche de la vérité, dans la solitude laborieuse de leur méditation, pénètrent de plus en plus l'impuissance de l'humanité à se diviniser elle-même, à se suffire à elle-même et la duperie des promesses faite par notre orgueil à notre sottise. Ceux dont la pensée a horreur du vide comprennent la raison de la foi, la nécessité d'un mystère infini autour du grain de poussière où tout est si petit, la durée, le bonheur, la connaissance, mais où notre grandeur est dans le pressentiment et l'attente de toutes les grandeurs refusées à la vie présente. Ceux-là ne se sentent vraiment hommes qu'après avoir retrouvé Dieu. Ces maîtres resteront-ils dépossédés de leur influence naturelle sur l'esprit public, et la sédition obstinée de l'équipage contre ses officiers demeurera-t-elle le régime régulier du bord ? Ou, sous la sommation de la tempête, et pour le salut du navire, l'équipage révolté reviendra-t-il, avant qu'il soit trop tard, se remettre de lui-même sous l'autorité de ceux qui savent lire dans le ciel

pour reconnaître la route ? Sombrera-t-il dans la nuit, en chantant son hymne stupide aux étoiles éteintes, ou redeviendra-t-il reconnaissant à Dieu de les avoir allumées ? C'est le secret et toute la destinée de l'avenir. Mais, pour le catholicisme, c'est l'honneur du présent que, malgré la coalition de toutes les puissances brutales, les plus hautes intelligences mettent leur liberté et leur courage à s'attacher à lui. Et, pour l'enseignement de ceux qui pensent et ne croient pas, nul témoignage ne dépassait en importance le témoignage de cet homme connu pour ne pas croire plus qu'eux et pour penser plus qu'eux, dialecticien serré, rigoureux analyste, le moins mystique des esprits.

. . . .

Quand un homme a cherché la vérité avec un zèle soumis, quand il l'a servie avec un courage intrépide, il ne peut faire pour elle qu'une chose plus parfaite, souffrir. La couronne d'épines, qui ceint de sa gloire douloureuse les plus grands serviteurs du bien, se posa sur ce front. A défendre avec la morale et la croyance les fondements de la dignité humaine, il perdit d'abord les faveurs du pouvoir. Dans un gouvernement établi au nom de la liberté, il se trouva des ministres pour enlever à l'Ecole normale, malgré le vœu et l'intérêt des élèves, cet incomparable excitateur d'intelligences ; il se trouva des politiques pour refuser, malgré la désignation des coprs savants et du public, une chaire au Collège de France à l'homme qui honorait la pensée française. La surprise indignée de tous, sauf des coupables, lui fut un hommage plus grand que l'injustice, et ses admirateurs ne se résignèrent pas à perdre sa parole. Ils lui offrirent une chaire libre comme lui ; ses premières leçons attirèrent, retinrent, passionnèrent un audi-

toire qu'attendaient en vain ses rivaux préférés par l'Etat. Ce furent les derniers triomphes et le gouvernement aurait pu s'épargner sans péril la vilenie de son ostracisme : une force plus irrévocable qu'un décret imposait désormais à l'orateur le silence. Il avait mesuré son action à l'énergie de sa volonté, pas à la faiblesse de son corps. Ce n'était pas assez que la lame usât le fourreau, elle se rompit, et soudain fut brisée dans le combat l'épée de sa parole. Sans doute, il lui restait la plume, un roseau en place du fer. Avoir connu toutes les dominations et toutes les joies de la tribune; avoir dompté ces résistances et goûté ces victoires qu'avouent les regards, les attitudes, les frémissements des auditoires; avoir vécu cette solidarité toujours précaire et pour cela toujours passionnante de la foule avec celui qui la dompte et qu'elle porte; avoir vu la justesse des idées, la clarté des preuves, l'ordre des démonstrations, toutes les puissances qu'on a tirées de soi pour les envoyer vers elle, retourner à soi sous forme de triomphes, comme un vol d'oiseaux messagers qui reviennent à leur nid; avoir été transporté par ces inspirations soudaines qui, à l'aspect d'une foule comme d'un champ de bataille, élèvent les conducteurs d'idées comme les conducteurs d'armées au-dessus d'eux-mêmes et jusqu'au sublime; et se trouver réduit au silence, à la solitude de la pensée, à l'entretien muet, par signes, sur le papier insensible, à la pénétration lente, lointaine, invisible, dans les intelligences dispersées, quel amoindrissement pour l'homme d'action! Quelle récompense de s'être donné tout entier! Quelle tentation pour le « moi » de murmurer contre cet ordre bienfaiteur dont on s'est fait le garant auprès des incrédules, et qui semble démentir, par ses cruautés aveugles et enne-

mies, ses meilleurs témoins! Quelle épreuve pour la foi désintéressée d'être privée de ses armes au moment où sonne l'assaut contre l'Eglise!

Brunetière sut accepter tout cela. Il avait médité sur le mystère des épreuves qui déconcerte notre logique, il savait qu'il y a parfois dans les plus dures une prédilection sévère de la Providence. Il s'était bien servi de ce qui lui avait été prêté, il sut se passer de ce qui lui était repris.

. . . .

A notre dernier entretien, j'eus le sentiment qu'en cet orateur, une grande œuvre, la plus belle, s'était achevée par le silence. A mes questions sur sa santé, il me répondit qu'il sentait la vie s'échapper de son corps, cette fuite se précipiter, que sa pensée seule restait intacte comme pour mesurer la ruine du reste, qu'il cessait de se voir mourir quand il travaillait, et que cette étude lui apportait du bonheur en lui apportant l'oubli de lui-même. Et continuant devant moi à s'entretenir avec ses pensées, il en vint aussitôt à la lutte religieuse qu'il aurait voulu prévenir, qu'il voyait commencée, qu'il prévoyait longue, qui exigeait des mœurs nouvelles, et qui, espérait-il, les formerait. Il exprima le vœu que l'épreuve fît l'union, que clercs et laïques apprissent à se donner à leur œuvre différente avec un zèle égal, une confiance réciproque, à se sentir nécessaires les uns aux autres pour accomplir ensemble l'œuvre de leur foi commune. Tant qu'il parlait de lui-même, il l'avait fait sans aucune révolte, ni dans l'accent, ni dans le geste, ni dans ce je ne sais quoi d'irrité qui persiste d'ordinaire dans la patience des victimes, mais il l'avait fait avec un peu de lassitude et comme s'il ne s'intéressait plus guère à lui-même. Il avait semblé revivre dès qu'il avait parlé de nos croyances.

C'était son ardeur d'autrefois, seulement moins hâtive, comme s'il avait déjà cessé de mesurer l'avenir à ses jours. C'était le même combattant, plus tragique, devenu spectre. La perpétuité de sa foi s'exprimait d'une voix basse, à travers une petite toux qui semblait elle-même à bout de forces. Mais dans ce souffle passait toute l'énergie d'une âme. La certitude avait tracé ses lignes immuables sur ce visage qui avait cessé d'être orageux. Je regardais ses mains, qu'il avait toujours eu nerveuses et fines, maintenant si maigres, si exsangues, si diaphanes, toujours belles en leur parure de mort, accompagner d'un geste qu'on sentait suprême la foi des paroles, chercher d'instinct l'arme maniée autrefois par elles, et se soulever encore comme pour soutenir la croix ébranlée. Je me souvenais d'avoir connu un autre Brunetière, qui, dans toute la plénitude de ses jeunes dons, quand des succès éclatants récompensaient ses efforts et égalaient son mérite, était exigeant envers la destinée, toujours créancier d'elle malgré tant de libéralités, aussi peu satisfait des hommes que des choses. Et je le comparais à ce Brunetière en ruine, mais renouvelé, si malheureux et si impassible, si victime des événements et des hommes et n'ayant de rancune ni contre les uns ni contre les autres, n'espérant rien de la vie et en acceptant tout. Qui avait pu à ce point changer tout l'homme ? Une croyance assez forte pour créer la vertu. La vertu, la force héroïque du devoir m'est apparue clairement ce jour-là en celui qui achevait de vivre. Elle seule donne « ce triste et intrépide regard » avec lequel il attendait la mort.

***

Sully-Prudhomme (1)

Il aima la nature, mais comme un spectacle évocateur de pensées et, par delà la fête des yeux, il discerna partout la mélancolie des choses. La gaieté de sa jeunesse avait été tuée par la guerre. Les souvenirs d'une défaite, à laquelle personne n'était encore habitué, mettaient du deuil jusque dans les rêves où les poètes oublient le présent. Il se trouva ainsi l'interprète d'une génération douloureuse. Il fut le chantre de ceux à qui toute joie apporte le regret de ne pas atteindre une joie plus grande, toute intelligence la tristesse de ne pas comprendre mieux, et la lumière d'une étoile la nostalgie des mondes infinis et inaccessibles.

Salué comme un chef par les Parnassiens, habiles ciseleurs de mots et sertisseurs de gemmes, il n'était pas le premier d'entre eux par la perfection recherchée et la richesse étincelante des vers. Mais dans les vers d'aucun autre ne soupira plus sincère, plus poignante, plus simple la plainte de la vie. L'homme qui pensait :

> Cette vie est un court moment
> De l'existence tout entière,

fut obsédé par cette brièveté de notre passage ici-bas et par l'inconnu de notre avenir. C'est pourquoi il se détacha bientôt de tendresses que lui-même avait appelées vaines, pour chercher les secrets de notre vocation durable. Il les évoqua dans ses poèmes, dédiés comme des temples antiques aux *Destinées*, à

---

(1) Discours à la séance annuelle des cinq Académies, 25 octobre 1907.

la *Justice*, au *Bonheur*. Le philosophe compléta et inspira le poète. Le grandit-il? C'est une question que les Grecs se posaient déjà à propos de Parménide et les Romains à propos de Lucrèce. Les vastes poèmes de Sully-Prudhomme contiennent des beautés à leur taille, et il gagne des gageures contre l'impossible quand il définit en vers avec une exactitude rigoureuse les écoles du raisonnement ou les caractères des sciences. Mais ces tours de force violentent la poésie en la contraignant à des précisions arides, et ces œuvres ont la pureté et le froid de l'éther où monte la pensée du poète. Peut-être ces filles préférées de ses veilles seront-elles oubliées depuis des siècles quand on respirera encore, toujours vivantes, toujours parfumées, les petites fleurs plus terrestres, qui furent les premières nées de sa jeunesse et que son âge mûr dédaigna. Même alors sa tentative grandirait son nom. Car rien n'est plus noble que se désintéresser de sa propre gloire et quitter l'applaudissement des hommes, pour les servir en allant à la découverte de leur destinée.

Certains penseront que son inquiétude était superflue, que notre destinée n'a pas de mystère, que l'homme est restitué par la mort au néant dont il était sorti par la vie, que cette vie est toute l'existence et que jouir d'elle est tout le devoir. Ces affirmations paraissent aujourd'hui des évidences à nombre d'instituteurs primaires. Ici l'on n'a pas encore ces clartés.

VI

Descriptions et Portraits

Descriptions et Portraits

Le Duc de Berry (1)

La reconnaissance de La Ferronnays (2) rêvait d'un héros.

Le Duc de Berry n'en avait pas la mine. La taille trop courte, les épaules trop hautes, le front trop bas, les yeux trop à fleur de tête, c'était un corps tout en trop et en trop peu. Son âme ressemblait à son corps. Il était la preuve qu'il peut y avoir des enfants abandonnés, même sur les marches du trône. Jusqu'à dix ans, il avait connu la solitude à Versailles : le Comte d'Artois, son père, était toujours envolé en galanteries ; sa mère ne s'occupait qu'à suivre du regard ces butinages capricieux, inconsolable d'être à peu près la seule femme dont ce papillon ne s'approchât jamais. Dès 1791, elle avait cherché auprès du roi de Saxe, son frère, un refuge contre les menaces de la Révolution qui commençait et l'offense d'infidélités qui ne finissaient pas. Elle emmenait avec elle ses enfants, Berry et Angoulême ; à peine arrivaient-ils que le roi avait trouvé « les petits d'Artois bien encombrants ». Il avait fallu les expédier à l'armée des princes, et là, du moins, ils

(1) *Témoins de jours passés.*

(2) Grâce à la générosité du prince, qui l'avait doté, il venait d'épouser Mlle de Montsoreau.

avaient chance de rencontrer leur père, puisque leur âge les obligeait à rester où l'on ne se battait pas. Mais l'armée avait été dissoute et, jusqu'en 1796, ils avaient vécu confinés dans le château de Ham en Westphalie, et confiés à un vieux gouverneur qui leur avait surtout appris à monter à cheval. Il n'y avait eu guère à s'occuper du Duc de Berry ; quand il sortit de l'enfance, une beauté sur le retour avait appris à l'adolescent les passions d'un homme. Homme, il l'avait été mieux dès 1796, à l'armée de Condé, où il avait fait en face de l'ennemi son devoir de prince, et où il s'était montré ami généreux, ce que les princes ne sont pas toujours. Ses dons de nature, poussés en sauvageons dans cette existence inculte, portaient quelques fruits, mais rares, amers, et dont la dureté faisait une blessure même quand ils tombaient en bienfaits. Des spontanéités de tendresse et d'esprit adoucissaient parfois sa rudesse, comme son sourire, sa seule beauté, éclairait la maussaderie de son visage : mais rien ne perçait d'ordinaire les épaisseurs sombres de son ennui. C'est cet incurable ennui qui se transformait en défauts et en vices. Sans culture, sans habitudes de travail, sans force de méditation, ce prince ne trouvait pas de ressources en lui-même ; son oisiveté vivait à la fenêtre, guettant les impressions du dehors. Les fantaisies volaient dans sa tête comme des oiseaux dans une maison vide. Qu'une entreprise, un espoir, une idée lui apparussent, il les saisissait avec toutes ses forces sans emploi, et, d'une ardeur égale, fuyait dans tous les projets son oisiveté. A peine entrevus, il prétendait les accomplir, et lorsque les faits, qui ne sont pas courtisans, lui résistaient, comme il n'avait pas dans l'esprit des pensées de rechange, il sentait tout son bonheur

engagé dans ce qui lui échappait. Alors il s'abattait en désespoirs ou se révoltait en violences, se vengeait sur les gens des déceptions que lui causaient les choses, paraissait méchant quand il n'était que malheureux. Et cela jusqu'à ce qu'ayant épuisé dans un vain effort la nouveauté de ses desseins, il s'en dégoûtât avant de les satisfaire, et les oubliât pour de nouveaux. Son énergie éclatait en caprices sans se perpétuer en volontés. Et comme sa passion ne faisait pas de différence entre la valeur de ses désirs, il manquait toujours de mesure, disposé à prendre légèrement les plus essentielles affaires et au tragique les plus minimes. Ces inégalités, ces disproportions, ces indigences de la personne dans la grandeur du personnage faisaient songer à un Bourbon d'Espagne plus qu'à un Bourbon de France. Il était la décadence d'une race, il avait de la vieillesse le stigmate le plus triste, le retour à la puérilité : un enfant, avec quelques bons instincts et tout l'inachevé de l'enfance, tenait du droit monarchique le droit de gouverner les hommes, la future couronne de France.

***

Aimée de Coigny et André Chénier à Saint-Lazare (1)

Chénier, arrêté dix jours après elle, fut quatre mois son compagnon de captivité. Le chant de pitié que la prisonnière inspira au poète fut-il un aveu d'amour? En eux, comme en tant d'autres, la menace de la mort prochaine souleva-t-elle une de ces passions imprévues qui, sans l'espoir de durer ni le

(1) Introduction aux *Mémoires* de Aimée de Coigny.

loisir d'attendre, naissaient, au hasard, fleurs soudaines et violentes de l'angoisse commune? C'était, au contraire, une ressemblance de nature, qui, s'ils se fussent rencontrés plus tôt, dans les derniers des jours tranquilles, aurait préparé l'entente de leurs cœurs. Chénier était un héritier de l'art antique et de la morale païenne.... Et de même que, dans ses vers, la beauté achevée semblait une pudeur et étendait un voile d'innocence sur la volupté de ses inspirations, de même la jeune femme cachait ses audaces sous la grâce presque enfantine du visage et la trompeuse candeur des regards. En elle, le génie de Chénier eût reconnu sa vivante image et, comme Prométhée, peut-être aimé la statue.

Mais, depuis que la Révolution avait poussé son cri de liberté et de justice, Chénier était devenu un autre homme. Le poète uniquement soucieux jusque-là d'orner sa vie par l'art avait été surpris par la révélation de plus belles beautés. Son intelligence avait vu la stérilité de la joie apportée par les formes exquises aux voluptueux subtils, quand restait à faire mieux ordonnée et meilleure la société humaine. Et quand, presque aussitôt, les sublimes promesses furent démenties par les actes des lâches et des scélérats, il devint une voix d'accusation et de colère contre ces voleurs d'idéal. Les chants de sa poésie se turent, il saisit le fer de la prose, et cet abandon de sa gloire devint pour lui une autre gloire et plus rapide. A peine quelques lettrés connaissaient le poète, l'écrivain parut aussitôt le premier parmi les polémistes, et l'orateur assez puissant pour qu'on le comparât à Vergniaud (1) : tant la nature lui avait

(1) Lacretelle, qui l'avait admiré à la tribune des Feuillants, a écrit : « Lui seul aurait pu disputer la palme de l'éloquence à Vergniaud ».

été prodigue des dons qu'elle lui prêtait pour si peu de jours, et tant il s'était lui-même donné à sa nouvelle œuvre. L'héroïque transfuge, infidèle à la Grèce, patrie de la beauté antique, pour la France, patrie du droit immortel, ne redevint poète que le jour où, prisonnier, il n'eut plus ni presse, ni tribune. Alors, loin qu'il redemandât l'oubli de la défaite et des vainqueurs à ses inspirations anciennes, sa lyre même lui fut une dernière arme pour continuer le combat. Et quand l'amour dont il avait été le chantre sensuel lui apparut jusque dans la prison, il ne le reconnut pas. Ces galanteries lui prouvaient maintenant l'incurable légèreté de ces « honnêtes gens » pour qui il avait lutté, pour qui il allait périr. Leurs gestes de menuet dans la tempête, leurs rires dans la tragédie, furent sa dernière douleur. En ses satires inachevées, il mit toute l'amertume de son désenchantement : il y partage ses justices entre les attentats des assassins et la légèreté des victimes. Son âme tragique n'était plus capable d'oublier son deuil pour une passion privée et fugitive. Il ne vit en Aimée que la statue de ce deuil, et il n'aima dans la beauté de ces yeux que la source des larmes les plus touchantes contre la cruauté des bourreaux (1).

---

(1) Les vers sur la *Jeune Captive* furent pour la première fois publiés dans la *Décade* du 20 nivôse an III, quelques mois après la mort d'André. Mais pour croire au génie du poète, l'opinion attendit le témoignage de Chateaubriand : celui-ci commença, par quelques lignes du *Génie du christianisme*, la renommée d'André Chénier. Il cita précisément les vers de la *Jeune Captive*, et ils devinrent célèbres avant que l'on sût qui les avait inspirés. On parlait d'une Coigny, sans préciser laquelle, et Saint-Beuve d'ordinaire si informé, nommait dans sa *Causerie* du lundi 2 février 1857, la fille de la marquise, qui épousa le général Sébastiani. Pourtant, la vérité avait été écrite depuis longtemps, dans l'*Encyclo-*

Qu'il ait été cher à la *jeune captive*, il n'y a ni preuves ni vraisemblances. De stature massive, de taille épaisse, il avait cet aspect de puissance stable qui sied aux orateurs et aux combattants, mais qui, hors de l'action, paraît lourdeur. Ses yeux vifs étaient petits, sa chevelure abondante et bouclée grossissait la masse de sa tête forte, mais avait déjà disparu de son crâne où se continuait la grandeur de son front, comme si la pensée eût pris la place de la jeunesse, et les trente-deux ans qu'il avait à peine semblaient plus nombreux. Une femme de ses amies a dit qu'il était à la fois très laid et très séduisant; mais c'est un mauvais début de séduction que la laideur.

***

Montrond (1)

Le mari d'une femme brillante est sacrifié et souvent ridicule (2). Comme le danseur des ballets, qui redevenaient alors à la mode, il lui faut, à la fois ombre et force, suivre, soutenir, lancer la danseuse,

---

pédie de l'an VII. L'ouvrage était de l'archéologue Millin, qui devint membre de l'Institut. Millin avait été enfermé à Saint-Lazare avec André Chénier et Aimée de Coigny. Il accompagna les vers d'une note qui ne laissait de doute ni sur le moment où il en était devenu dépositaire, ni sur la personne pour laquelle ils avaient été faits. Il disait de l'ode : « Elle a été composée pour madame de Montrond, par André Chénier pendant que nous étions ensemble dans la prison de Saint-Lazare sous le règne de Robespierre. J'ai le manuscrit de sa main ».

(1) Introduction aux *Mémoires* de Aimée de Coigny.

(2) Comme André Chénier, Mouret de Montrond avait été détenu à Saint-Lazare en même temps qu'Aimée de Coigny. Ils s'épousèrent à leur sortie de prison.

et donner plus d'ailes aux envolées de sa compagne : moyennant quoi il a droit, tandis qu'elle reprend haleine, à quelques pirouettes, mais courtes, et l'on tolère son talent, dont la perfection est d'être discret. M. de Montrond était l'homme fait pour jouer ce personnage. Nul n'était moins encombrant. S'il aimait à se mêler aux acteurs de la comédie humaine, c'était non pour leur disputer la scène, mais pour voir de plus près tous les mensonges du théâtre et en jouir. Il aimait le silence qui aide à mieux observer, le rompait par des mots désenchantés, aigus, ironiques, mais rares, comme s'il dédaignait aussi le renom de penseur, et, en quoi il se montrait aristocrate, il ne forçait jamais sa veine pour fournir plus d'esprit qu'il ne lui en venait. Et cette philosophie imperturbablement contemptrice de la nature humaine, et cette persévérance à trouver un amusement dans la laideur, et cette discrétion à apprendre aux autres le peu de cas qu'il faisait d'eux, et cette conformité entre son mépris de tout et son absence de toute ambition, lui composaient une figure. C'est ainsi que, lui aussi avait réussi même auprès de M. de Talleyrand. Leurs scepticismes s'étaient attirés. Dans la différence de leurs conditions, ils se sentaient de même nature, leur intelligence aimait l'insensibilité de leur âme, et leur familiarité, curieuse comme une gageure, cherchait lequel des deux était le moins dupe du genre humain.

***

Napoléon III (1)

Non seulement sa nature morale, mais son être physique le défendait contre les influences. Son regard, clos comme une paupière, et qui n'était fait ni pour pénétrer les pensées des autres, ni pour livrer les siennes, sa voix lente et froidement égale, ses longs silences qui semblaient amener de très loin sa pensée à ses interlocuteurs, sa dignité toujours contenue interdisaient toute familiarité d'insistance, toute chaleur de persuasion, et jamais prince ne fut à la fois plus abordable et plus inaccessible.

Ce flegme taciturne et doux, en même temps qu'il tenait à distance les concours et les avis, laissait à son infatuation même un air de modestie. L'Empereur n'avait ni les éclats, ni les dépits, ni les colères, ni les explosions par lesquels les dominateurs ordinaires s'échappent, se trahissent, et rendent visible, offensant, haïssable, l'excès de leurs ambitions. La sienne semblait réfléchie, mesurée et calme comme son attitude, et beaucoup y furent trompés, oubliant que les folies les moins guérissables n'ont pas de fièvre. Plusieurs, parmi ses principaux auxiliaires, soit par attachement à sa personne, car il avait un don de séduction, soit par dévouement à la patrie, voulurent mettre le souverain en garde contre des dangers visibles à leur expérience, et dirent avec courage la vérité, qu'on ne leur demandait pas. L'Empereur ne refusait ni de lire, ni d'entendre. Mais, tandis qu'il semblait attentif à la pensée des autres, il demeurait plein de la sienne ; son intelligence recueillait seulement ce qui lui donnait raison, le

(1) *Etudes sur le second Empire.*

reste s'évanouissait avec les bouffées légères de sa cigarette, compagne habituelle de ses lectures et de ses audiences. Il n'en voulait pas à ceux qui osaient n'être pas de son avis. Il regrettait seulement de ne pouvoir estimer leur intelligence à l'égal de leur caractère... Voilà comment l'intelligence de la docilité était la seule qu'il goûtât, et comment le moins vaniteux des princes ne put se servir que de flatteurs. Pas un seul de ses ministres n'eut sur lui d'influence. Les plus aimés furent ceux dans lesquels il avait deviné des tendances semblables aux siennes, et surtout ceux qui attendaient sur toutes choses son avis pour avoir une opinion ; les plus utiles lui parurent ceux qui savaient le mieux comprendre, exposer, accomplir ses volontés. Personne ne lui inspira celles qu'il n'avait pas eues le premier. Et soit pour soustraire mieux sa politique aux discussions oiseuses et irrévérentes, soit pour ressembler mieux à la Providence et imposer comme elle par l'inattendu, soit pour mieux attester à tous que tous ses actes appartenaient à lui seul, il porta presque tous ses desseins dans un secret profond, gouverna comme on conspire, fit éclater les plus graves résolutions comme des coups de surprise, et les hommes les plus avancés dans sa confiance ne connurent d'ordinaire ses projets que par l'ordre de les exécuter.

***

Les hommes du Quatre-Septembre (1)

Le gouvernement comptait douze membres. Dans un gouvernement collectif, l'égalité de droit entre ses détenteurs ne supprime pas l'inégalité de leurs aptitudes. L'exercice de l'autorité substitue à la similitude de leur titre une hiérarchie de fait, où chacun prend rang d'après son influence. Même aux sommets, la majorité de ceux qui commandent est faite, par nature, pour obéir, et subit l'ascendant d'une minorité ou d'un seul.

Auxquels allait appartenir la direction ? Et parmi ces hommes que nos malheurs jetaient au pouvoir comme le naufrage jette à l'écueil, y avait-il un de ces êtres exceptionnels, créés, en dépit de l'éducation première, de l'inexpérience, de l'obcurité antérieure, pour une grande œuvre, révélés à eux-mêmes et aux autres par la tempête, et capables de trouver au fond même des infortunes le secret de les réparer ?

Le premier par l'âge, Crémieux, avait pour principal mérite la facilité de sa parole, et cette parole était un bavardage spirituel et intarissable. Il avait tant discouru qu'il lui était resté dans une longue vie peu de temps pour penser, et il avait, causant toujours, atteint la vieillesse sans parvenir à la gravité. Le seul sentiment profond de sa nature était son attachement à sa race : Juif, il était dévoué à l'influence des Juifs, parmi lesquels il ne s'oubliait pas. Il était reconnaissant à la première république de les avoir faits citoyens, à la seconde de lui avoir

---

(1) *Le gouvernement de la Défense nationale.* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1896).

apporté le pouvoir, à la troisième de le lui rendre. De ce pouvoir, il aimait surtout les apparences et les titres. Une vanité qu'expliquaient seules les longues humiliations de sa secte, la crainte de ne jamais les cacher sous assez d'honneurs, et la pensée qu'il réhabilitait une caste en élevant un homme avaient aidé son courage à se pousser très au delà de son mérite. Un soin de cacher ses manèges sous une apparence de simplicité ou de patelinage, parfois l'aveu ingénu de ses convoitises, toujours un art de flotter entre les groupes, de ménager les personnes, de deviner le chemin où passe l'occasion, et de l'attendre aux carrefours où l'on est à la fois sur plusieurs routes, avaient fait ses succès. Ce tout petit homme, camard, aux paupières lourdes sur des yeux ternes, à la face glabre, aux cheveux crépus, savait séduire la fortune, en accepter tout et à toute heure, affronter les plus hauts emplois sans autre étonnement que de les avoir attendus, et sans inquiétude sur la façon dont il les occuperait. Attiré par l'éclat seul du pouvoir, il n'avait jamais songé à son poids.

Comme Crémieux, Garnier-Pagès avait déjà gouverné la France. Les acclamations qui en 1848 saluèrent son nom étaient un hommage posthume à la mémoire de son frère. Depuis, le survivant croyait qu'à son propre mérite s'était ajouté celui du mort. Il eût été l'homme d'Etat qu'il croyait être, si le désir, le travail et l'amour sincère du bien public suffisaient. Il portait sur son visage la solennité de grands desseins et marchait comme accablé sous le poids de sa pensée. Quand il s'en déchargeait, le poids était pour ses auditeurs, car il n'avait amassé, par un effort obstiné, que les lieux communs du bon sens ou des erreurs banales; et il donnait l'impres-

sion que le vide peut être lourd. D'ailleurs l'estime qu'il avait de lui-même le tenait pur de toute bassesse, de toute intrigue, et, sûr que les hommes nécessaires ont leur heure, il attendait, dans la dignité de la vie, la dignité des honneurs. A la considération qu'il méritait se mêlait un peu d'ironie, l'ironie mortelle à l'influence : car les hommes obéissent parfois à ceux qui les font rire, jamais à ceux dont ils sourient. Garnier-Pagès n'avait jamais surpris ce sourire. Quand, le 4 septembre, un nouveau caprice de l'émeute le rappela au pouvoir, il y porta la même droiture d'intention, la même confiance, la même médiocrité, certain de conduire les événements qu'il allait voir passer, et il se fût ému, non de colère mais de pitié, si on eût contesté ses mérites de financier, d'orateur et de politique, pour le traiter de brave homme qu'il était.

Arago, plus encore que Garnier-Pagès, bénéficiait de mérites qui n'étaient pas les siens. Il devait la gloire de son nom à son père, sa fortune politique à son nom, ses idées à son parti : sa figure même, qui était noble et belle, ne semblait pas lui appartenir, tant elle rappelait celle des derniers Bourbons. Il avait à lui la bonne humeur, les allures aisées, la bienveillance aimable des heureux à qui tout advient sans peine. Il était de ceux que la démocratie aime parce qu'elle ne redoute pas leur fermeté incommode, de ceux que la camaraderie élève parce qu'ils ne portent pas ombrage. Capable de suivre fidèlement ses amis dans leurs fautes ou dans leurs belles actions, incapable de prévenir les premières ni d'inspirer les secondes.

Pelletan était devenu député parce qu'il était rédacteur du *Siècle*, et le siège avait été donné moins

à la puissance de l'écrivain qu'à celle du journal. Quelque chose d'âpre, de passionné, de triste dans le talent et dans l'attitude, une puissance d'imagination noire qui transformait pour lui en certitudes toutes les mauvaises chances des entreprises impériales, avaient fait de lui comme un prophète de malheur. La chute de l'empire enlevait à ses facultés leur emploi. Son vrai et rare mérite fut de ne pas s'en découvrir de nouvelles, de ne pas s'enfler, de ne pas croire qu'une intelligence ouverte, une existence respectable, un long attachement à la République, suffisaient pour le destiner aux grands rôles. Il ne songeait qu'à rendre des services modestes avec simplicité.

Glais-Bizoin avait fait sa réputation dans le métier de plaisant, qu'on prétend fort difficile. Glais-Bizoin l'avait simplifié ; son art était d'interrompre, et, quoi qu'il hasardât, il excitait le rire. Quand le comique n'était pas dans l'interruption, il était dans l'interrupteur, dans ce petit homme décharné, aux os saillants sous la peau jaune et ridée, à la malice enfouie en de petits yeux perçants et fiévreux, et, pour tout dire, aux airs de vieux singe qui, même quand il ne joue pas de méchants tours, semble les méditer. Il valait mieux que sa figure. Il ne manquait pas de bon sens, mêlé de bizarreries ; il avait de l'énergie, mais par accès et saccades ; de la ténacité, surtout quand il se trompait ; et dans le zèle qu'il apportait aux petites choses, il oubliait les grandes. D'ailleurs cet homme qui se moquait de tout avait le tort de se prendre au sérieux. Celui qui avait joué le rôle de bouffon n'était pas fait pour celui de sauveur.

Comparé à eux, Jules Favre semblait presque un grand homme. Lui, du moins, excellait en quelque

chose, était un maître de la parole, et cette parole, coulant avec l'abondance régulière d'un grand fleuve, avait plus que toute autre soulevé sur ses ondes et entraîné contre l'Empire l'opinion publique. Il apportait au gouvernement, du patriotisme, du courage, des idées générales et certaines portions de caractère. Mais on ne se fait pas impunément d'un art l'habitude d'une vie et comme une seconde nature : en lui l'intelligence même et jusqu'aux vertus étaient oratoires. Sa raison était ouverte aux vérités qui s'expriment en nobles accents, son cœur aspirait à l'héroïsme qui se dresse en belles attitudes, trouve les cris sublimes, et accepte la mort comme la catastrophe dernière d'une tragédie immortelle. Mais, prêt à donner son sang pour la France et pour la République, il ne possédait aucune expérience, aucune divination des moyens ni des hommes qui pouvaient aider ses desseins généreux. Il eût fallu des armes et une main de fer, il n'avait que sa voix : une voix pour persuader à la Prusse la générosité et à la démagogie la sagesse ! C'était Orphée affrontant les fureurs de Thrace avec une lyre. Sentimental et harmonieux, il allait voir se tourner contre lui son talent même : l'éclat soutenu de sa forme, le bercement de ses véhémences cadencées, la pureté académique de ses ornements, étaient faits pour l'enceinte fermée des auditoires parlementaires. Maintenant c'était la place publique et les batailles qu'il fallait dominer du geste et de la voix. Pour les multitudes, son art était trop visible, trop raffiné, trop sûr de soi ; son verbe n'était pas assez retentissant, son action assez emportée ; il était trop rhéteur et pas assez tribun. Ainsi la puissance de parole qui venait de le porter à la première place trouvait dans cette élévation même son déclin. Il paraissait

qu'il en eût le pressentiment et qu'il prît le pouvoir comme un deuil. Avec ses cheveux et sa barbe négligés et couleur de cendre, son visage sillonné de rides profondes comme des blessures, son teint meurtri par l'extravasion d'un sang bleuâtre sous la peau, ses yeux tristes et sa bouche douloureuse, il s'avançait vers la destinée comme ces pleureurs antiques, habiles à donner à la mort de belles plaintes, impuissants à rappeler la vie.

Ernest Picard formait avec lui un contraste physique non moins que moral. Court et rond, avec une tête d'ange bouffi sur un corps de Silène, il avait la joyeuseté habituelle aux gens gras et ne gardait d'aigu que la langue. Sa malice, qui était surtout un don de discerner sous toutes ses formes le ridicule, le tenait instinctivement éloigné de tout ce qui était hasardeux, démesuré, chimérique, l'attachait aux opinions moyennes et sûres, et il était, chose rare, conduit au bon sens par l'esprit. Dans des temps ordinaires, il eût rendu des services. En tout temps, deux défauts étaient faits pour diminuer son influence : il n'aimait pas le travail, et surtout il ne savait pas se livrer au labeur le plus nécessaire qu'un homme d'Etat ait à accomplir sur son parti et sur lui-même, admettre ou changer les opinions des autres. Dès que son avis n'était pas accepté, cet homme gai, comme atteint d'une blessure secrète, devenait boudeur et, s'isolant sans se rendre ni combattre, laissait aux idées et aux hommes qu'il désapprouvait la place libre. Surtout ses qualités n'étaient pas celles de l'heure où il prenait les affaires : il allait paraître sceptique parce qu'il n'était pas aveugle, il ne comprenait que le courage raisonnable au moment où régnait la folie de l'espérance.

Jules Simon, hors de pair par l'énergie facile et continue du travail, la multitude des connaissances, toutes les dimensions de l'esprit, et l'universalité de l'intérêt qu'il portait aux choses humaines, déconcertait par l'extrême abondance et comme par le conflit de ses dons. D'une part son esprit avait sur celui de ses collègues une supériorité non seulement d'étendue mais d'essence. Tandis que le leur bornait son étude à ce « milieu des choses », dont parle Pascal, le sien avait besoin d'atteindre les extrémités. Eux, politiques de profession et de nature, satisfaisaient leurs activités par la vie de parti, leurs curiosités par l'examen des questions que le hasard des événements amenait devant eux, s'intéressaient aux circonstances et aux idées à proportion qu'elles pouvaient agir sur l'opinion publique, et chacun d'ordinaire bornait son étude à celle qu'il espérait exploiter avec succès. Lui, ne faisait pas de choix entre elles, se donnait à toutes, se soumettait les plus dissemblables, se jouait dans les chiffres, les tarifs, les détails les plus minutieux, comme dans les généralisations les plus vastes ; épris de ses causes non à proportion qu'il les savait plus retentissantes, mais à proportion qu'il les jugeait utiles ; résigné, ce qui est l'héroïsme de l'orateur, à paraître ennuyeux pourvu qu'il instruisît. Ce n'était pas assez pour lui d'accomplir ainsi la tâche quotidienne que lui préparaient les circonstances, il les voulait prévenir de loin. A un moment où ses compagnons, absorbés par la lutte pour le pouvoir, ne songeaient pas à la question sociale, lui avait examiné le sort des prolétaires, appelé la pitié sur l'excès de leurs maux, compris que la souveraineté électorale offre un vain luxe à l'homme tombé sous l'esclavage de la misère, et que, dans une démocratie, le plus pres-

sant intérêt n'est pas la liberté politique, mais la justice sociale. Il savait les droits de l'une et de l'autre parce qu'il avait des certitudes sur la nature de l'homme et le but de l'humanité : sans souci des colères contraires qu'il soulevait, il s'était déclaré étranger à tout culte, hostile même au catholicisme, mais il avait confessé sa religion naturelle, sa croyance en Dieu et à l'immortalité de l'âme. Tout cela était d'un homme indépendant, désintéressé et surtout soucieux de rester d'accord avec soi-même.

D'autre part apparaissaient en lui une vigilance constante à ne pas pousser ses audaces assez loin pour en devenir victime, un soin d'attacher à ses idées les plus personnelles quelque cocarde populaire, une habileté sans seconde à ménager ses influences, et souvent une coquetterie inquiétante à ne pas fausser compagnie aux hommes et aux mots qui étaient en contradiction avec ses principes. On se sentait surpris devant ce penseur qui affirmait Dieu et recevait les suffrages des athées, ce partisan de la propriété qui souriait au socialisme, ce libéral qui ne rompait pas avec les Jacobins, ce républicain qui était allé en Angleterre étudier avec le Comte de Paris la situation des classes laborieuses. Beaucoup, ne voyant dans cette conduite qu'une immense entreprise de popularité, supposaient que Simon affectait des doctrines acceptées dans des partis différents, pour étendre sa clientèle. Les sots croient volontiers qu'uu homme supérieur n'est dupe de rien, pas même de ses principes, et en celui-ci la personne physique était comme un faux témoin de la personne morale. Les modulations, les chevrotements, les artifices d'une voix qu'il avait dû conquérir sur la nature, les expansions caressantes d'une grâce un peu féline, l'extrême finesse du regard qui exprimait à la fois

toutes les diversités d'une même pensée ou d'un même sentiment, la mobilité du visage et des attitudes au gré de chaque impression, prêtaient aux observateurs peu attentifs autant d'apparences pour croire que Jules Simon se donnait en grand artiste la comédie de la vie.

Le juger ainsi était le méconnaître. Le désir légitime d'étendre son influence, une sensibilité de femme qui lui rendait douloureux de contredire et nécessaire d'être aimé, une ingéniosité d'esprit qui trouvait les synthèses ou tout au moins les parties neutres des doctrines adverses, une fécondité de ressources qui lui ouvrait des solutions où d'autres se heurtaient à des obstacles, le disposaient à transiger, à céder, à patienter, à dissoudre les difficultés plus qu'à les vaincre, à les enlacer de sa souplesse et à les étouffer doucement. Mais cette extraordinaire ductilité de la conduite n'était à aucun degré le scepticisme de l'intelligence. Précisément parce qu'il n'avait pas construit ses idées premières en politicien mais en philosophe, elles étaient solides, et sa certitude qu'elles l'étaient le rendaient plus facile aux manèges et aux petites capitulations, comme ces femmes vertueuses qui, sûres de leurs principes, ne se refusent pas aux coquetteries. Et qu'un jour arrivât où il vît directement attaqués ces principes essentiels, et où il lui faudrait choisir entre leur défense et sa popularité, il n'hésiterait pas à sacrifier ses intérêts et sa personne à l'intérêt de la France et de la vérité. C'est dire qu'il possédait la qualité maîtresse de l'homme d'Etat. Le pouvoir allait achever de l'instruire, lui enlever ses illusions sur les formules et sur les partis, lui montrer, succédant aux abus de l'autorité, les excès de l'anarchie, et achever en lui un des hommes les plus aptes à

conduire les autres. Mais au Quatre-Septembre, il lui restait à acquérir cette expérience, il n'était pas prêt à la donner.

Tandis qu'en Jules Simon la fermeté des principes était comme dissimulée sous la souplesse de la nature, en Jules Ferry la qualité maîtresse était l'énergie violente de la volonté. Une intelligence moyenne et des talents ordinaires ne lui permettaient pas de chercher dans la politique ces satisfactions d'art qui consolent les orateurs et les écrivains d'avoir dit en vain quand ils ont bien dit. Il ne pouvait prétendre qu'aux joies de l'action. Sa parole et sa plume, massives, vulgaires, lourdes de citations, de documents, de sophismes, n'étaient pas pour lui des armes de luxe, mais les instruments d'une profession, et peu lui importait leur forme, leur grossièreté, leurs souillures, pourvu qu'ils fissent leur ouvrage, c'est-à-dire creusassent une empreinte dans les faits. Il ne servait pas seulement son dessein à la tribune ou par des écrits : partout où il y avait des initiatives à prendre, des projets à poursuivre, des nouvelles à donner ou à recueillir, il était présent, sans cesse en quête de ses amis pour les maintenir fidèles, des incertains pour les gagner, des adversaires pour les combattre. Pénétrant où il n'était pas attendu, revenant où il n'était pas désiré, à l'épreuve des froideurs et des rebuffades, dépourvu de tous les scrupules qui arrêtent ou retardent, il savait qu'où l'on ne réussit pas à convaincre, il reste à lasser, et que la plus grande puissance de ce monde est peut-être l'importunité persévérante. D'ailleurs prêt à courir le premier les risques des partis où il prétendait entraîner les autres, il aimait le combat jusqu'à en aimer le péril ; et le péril fût-il

de ceux où la chair est menacée et la vie en jeu, il était homme à payer bravement de sa personne. Il avait donc à un degré rare l'un des dons les plus nécessaires en tout temps, plus nécessaires encore en 1870.

Mais ici il faut constater une fois de plus combien de raisons contraires et de lacunes différentes peuvent rendre des hommes inutiles à leur pays. Ferry n'avait, pour conduire son activité brutale, qu'une volonté sans principes. Son intelligence, que sollicitaient uniquement l'utile et les réalités immédiates, avait trouvé dans les doctrines positivistes un refuge contre les hypothèses immatérielles, trop lointaines pour sa curiosité. Et son incapacité de croire à l'invisible l'avait plus que personne rendu inapte à se former des doctrines en politique. Celie-ci n'avait pour lui qu'une réalité, le pouvoir. C'est à la possession du pouvoir qu'il marchait avec la vigueur d'un instinct. Il ne s'interrogeait pas lui-même pour savoir ce qui était bon et juste, et se mettre au service de la meilleure cause. Il ne regardait que hors de lui les faits, les circonstances, les forces, pour employer tout à son plus grand et immédiat avantage. Il était allé à la démocratie parce qu'il avait reconnu en elle une puissance, et il la servait pour être porté par elle. Il se défiait des principes comme les gens pieux des scrupules : il estimait qu'ils troublent la liberté de l'esprit et embarrassent celle de la conduite. Obligé de se servir des idées, puisqu'elles sont le plus puissant moyen d'agir sur les hommes, il s'approvisionnait de celles qui avaient cours, comme d'une monnaie nécessaire pour acquérir l'influence, et en les émettant, il n'avait pas plus d'attache à elles qu'un acheteur n'a de fidélité aux souverains dont l'effigie est gravée sur ses pièces.

Par suite, loin que son énergie fût capable de donner une direction à la politique, et de mettre sur le gouvernail la main tenace et inflexible d'un grand volontaire, il avait pour unique dessein de mettre sa vigueur au service des passions régnantes. Cet homme de volonté, abandonnant au hasard des circonstances et de la foule ce qu'il devait vouloir, condamnait sa vie aux contradictions. Il avait commencé sa renommée en combattant dans une brochure, dont le titre eut du succès (1), le régime d'exception imposé à Paris. Pour obtenir son siège législatif, il s'était dit partisan d'un « Etat faible », et de libertés absolues pour les citoyens. Il allait commencer ses métamorphoses en devenant le successeur de M. Haussmann à ces fonctions qu'il venait la veille de dénoncer au ridicule et de déclarer funestes ; flatter la démagogie parisienne jusqu'aux heures où, assiégé dans l'Hôtel-de-Ville, il déploierait contre elle un courage subit et éclatant ; après la paix et la Commune, funestes au parti révolutionnaire, devenir le lieutenant de M. Thiers et de la République sage, en attendant que, revenu aux affaires au lendemain du Seize-Mai, il s'associât avec obstination à toute la violence des haines antireligieuses et par son plus grand acte, ses lois d'enseignement, prétendît accroître jusqu'au monopole les droits de l'Etat. Enfin, lorsque, après avoir commis ce mal pour asseoir définitivement son influence sur le parti avancé, il devint, par un mystère de punition et de justice, l'horreur de la faction révolutionnaire, il rêva de tourner au profit de son ambition le désenchantement des modérés, et se présenta comme le champion de l'ordre, sans comprendre que son

(1) « Les Comptes fantastiques d'Haussmann ».

passé avait élevé entre les hommes d'ordre et lui d'immatérielles, mais infranchissables barrières. Et c'est alors que, tout le cercle de ses contradictions étant parcouru, et leur leçon étant complète, sa vie s'acheva. Il était au Quatre-Septembre l'homme qu'il devait rester jusqu'au bout. Il allait rendre stériles pour l'Etat des qualités précieuses, et comme amoindrir l'importance de la plus noble, sa vaillance, par la médiocrité des causes auxquelles il se donnait. Sa force n'était ni dans sa pensée, ni dans sa conscience, elle n'était que dans son tempérament. Prodigue de toutes ses énergies à son parti du jour, et n'ayant de fidélité constante qu'à lui-même, Ferry, avec un cœur de soldat, un cerveau de sceptique, et malgré quelques parties subalternes de l'homme d'Etat, n'était qu'un type achevé de politicien.

Dans chacune de nos révolutions, quelques aristocrates se sont faits peuple, ont gardé dans ce changement de parti la marque de leur origine, et c'est peut-être la forme la plus raffinée de l'aristocratie que le dédain des choses et le mépris des hommes. Rochefort la représentait dans le gouvernement du Quatre-Septembre. Il n'avait appris des affaires publiques que ce qu'il fallait pour les railler, et il aurait cru déroger, s'il se fût appliqué sérieusement à les conduire. Il avait commencé en pur sceptique son cours d'irrespect contre l'Empire : les représailles qui l'avaient atteint l'avaient fait pamphlétaire, et la violence de ses ripostes prouvait surtout qu'il ne pardonnait pas les attaques à sa personne. On le crut uniquement voué aux griefs de la liberté. Pour avoir poursuivi sa vengeance et étendu sa réputation, il obtint la gratitude publique. Député, chef de faction, membre du gouvernement, il s'était laissé emporter

par cette popularité qui offrait à ses délicatesses de curieux des émotions nouvelles, et il trouvait dans l'enthousiasme même soulevé par sa personne le sujet le plus original d'ironie.

Il n'y avait pas d'ailleurs à s'y méprendre : il était une puissance et dans son plein développement, une puissance plus grande que la conviction, le savoir, l'éloquence et la vertu. Ceux qui possèdent ces autres mérites ou s'en piquent, ont sur le public des prises restreintes : il faut, pour subir leur ascendant, des hommes capables de juger les hommes ou les idées ; et, même chez un peuple amoureux de la parole, les beautés graves de l'art ne sont pas accessibles à tous. Tous sont accessibles au rire et intelligents des sarcasmes et des injures. Contre l'Empire, Rochefort avait accumulé mieux que les indignations ou des preuves, il l'avait submergé sous les moqueries. L'esprit est encore ce qui divise le moins les hommes, et comme Rochefort prodiguait tout ensemble le plus fin et le plus gros, il n'y avait personne qui n'eût aperçu, grâce à lui, la face plaisante et les laideurs scélérates des majestés humaines. Car son originalité était de répandre la haine par le rire. Le sien n'était pas celui qui désarme, mais celui qui rend cruel : il jetait son sel sur les plaies vives, il rendait méprisable tout ce qu'il bafouait, avilissait par des traits toujours nouveaux la caricature toujours ressemblante de ses victimes, et n'était sans talent que pour louer et respecter.

Toute sa puissance était donc de destruction. La place qu'il venait d'accepter à l'Hôtel-de-Ville ne lui permettait pas d'écrire, moins encore de juger, moins encore de railler, et suspendait sa force. Il ne la reprendrait que si, las de ce silence, tenté par la provocation de fautes qui prêteraient à sa verve,

jaloux de rajeunir son influence, il reprenait la liberté. Et le jour où il redeviendrait une force, cette force serait pour le gouvernement un danger.

Gambetta, le plus jeune de tous, semblait être le Benjamin de la fortune. Elle lui avait prodigué les dons, fourni les occasions, il était de ceux que, même avant les preuves de leur mérite, annonce un renom de supériorité et comme un pressentiment de succès. Une plaidoirie politique avait suffi en 1869 pour le révéler à la France et le porter à la Chambre.

Sa parole ne ressemblait à aucune autre. Beaucoup avaient plus d'ordre, de logique, de clarté, de correction et de mesure, personne autant de spontanéité et de jaillissement. Les autres méditaient, lisaient ou déclamaient leur éloquence, lui vivait la sienne. Elle n'était pas une œuvre d'art, mais une force de nature, précipitait sa puissance comme un torrent son cours, entraînait dans sa masse et son mouvement l'auditoire avec l'orateur, belle contre toutes les règles, et incapable d'être imitée, précisément parce qu'elle n'était pas elle-même l'imitation de modèles antérieurs, mais le triomphe des dons les plus personnels, et surtout les plus innés, la puissance de la voix, la vigueur de l'action, la sympathie et l'autorité de l'homme.

Car cette maîtrise n'était pas seulement en l'orateur, mais en tout l'homme. Il ne semblait pas moins fait pour dominer un conseil que la tribune, et manier les individus que les assemblées. Une extrême promptitude d'intelligence, et, à peine apprise la moitié des choses, l'intuition du reste ; le talent de discerner les difficultés, l'art d'en suivre tantôt le siège méthodique et tantôt de les emporter d'assaut ; et, quoi qu'il résolût, un fond de confiance conta-

gieuse, étaient ses qualités maîtresses de gouvernement. Dans ses rapports avec les hommes, toutes les apparences de la simplicité, de la confiance et de la bonté ; quand il voulait plaire et attacher, toutes les séductions de l'abandon et des caresses utiles ; quand il voulait être craint, tous les emportements de la colère agitée et violente ; pour ceux qui s'engageaient dans sa fortune et lui étaient fidèles, la sollicitude, la partialité, la générosité d'un bon maître, mais les exigences d'un maître ; avec ses compagnons, une gaîté naturelle et irrésistible, au tour imprévu, aux images originales, une verve copieuse et souvent grasse, et la prodigalité de toutes ses ressources en des entretiens où les pensées sérieuses, les jeux de mots, les reparties étincelantes, les considérations profondes et des éclairs subits d'éloquence se succédaient, dans un merveilleux désordre, et laissaient une inoubliable impression de vie et de puissance. Quoi qu'il fît, en effet, il s'imposait. Non qu'il payât de mine, replet, haut en couleur, borgne, la tête enfoncée dans les épaules, et les membres attachés trop court à un corps trop gras. Mais sa façon de rejeter en arrière cette tête, l'autorité du geste, la flamme qui semblait jaillir plus intense de son œil unique, transfiguraient l'homme : caresses, prières même venant de lui semblaient descendre de haut, et il y avait de l'autorité jusque dans son rire. Il possédait la force supérieure à la démonstration ; devant lui les volontés pliaient, même quand les intelligences n'étaient pas conquises, et il paraissait naturel aux autres d'obéir, comme à lui de commander.

Dans cette domination, tout n'était pas primauté légitime. Son éloquence roulait dans sa sonorité le mauvais goût, les lieux communs et les sophismes,

pêle-mêle avec les idées justes et fortes, et le torrent était plus gonflé par la boue des orages que par la pureté des sources ; dans son assurance, il y avait de la présomption ; sous l'éclat de son personnage se trahissaient des pauvretés d'éducation et des grossièretés de goûts, et l'on avait droit de se demander parfois si la démocratie avait trouvé en lui son homme d'Etat ou son commis voyageur. De plus, ce qu'il laissait voir n'était pas lui tout entier. Cet être, convaincu jusqu'à la passion, spontané jusqu'à l'emportement, sincère jusqu'à l'imprudence, se doublait d'un politique habile à combiner de loin ses plans, à les poursuivre en dissimulant. Cette chaleur de tempérament était au service d'une intelligence froide : même quand il paraissait tout élan, ses élans pouvaient être tout calcul, il était capable de jouer comme en un rôle les émotions qui semblaient le dominer, et d'employer même ses fausses confidences et ses effusions publiques à mieux cacher ses desseins. Le sang génois qu'il tenait de son père lui avait peut-être transmis cette aptitude à la dissimulation, à la feinte, aux manèges occultes. Mais elle était insoupçonnée en cet homme si bruyant qu'il paraissait tout dire. Le Gascon cachait l'Italien. Pour ses défauts apparents, les vulgarités d'une nature d'ailleurs si riche, ils servaient même à son influence. Ils étaient comme des airs de famille entre lui et la multitude, ils diminuaient entre eux la distance, ils garantissaient au suffrage universel l'origine populaire de son élu.

Et la révolution de 1870 éclatait à l'heure opportune pour porter à son apogée le destin de cet homme. Tandis que les moins insuffisants de ses collègues perdaient avec le Parlement le théâtre naturel de leurs aptitudes, apportaient à la révolution

des qualités trop délicates pour être goûtées de la foule, n'avaient pas encore achevé la formation de leur mérite, ou étaient déjà sur leur déclin, Gambetta se trouvait élevé aux affaires dans la jeunesse d'une réputation déjà faite. La révolution le transportait hors de l'édifice où son éloquence, vue de trop près, s'adressant à trop peu d'hommes, et trop cultivée, eût paru démesurée et se fût elle-même sentie à l'étroit. La révolution lui donnait la place publique pour laquelle sa voix était prête, et la foule, c'est-à-dire l'auditoire qu'il était fait pour séduire et qui était fait pour l'inspirer.

Quelle république allait-il servir ? Par ses dons les plus hauts, il aspirait à un gouvernement de liberté et de justice, car aux sommets de l'intelligence est assise la générosité : c'est elle qui répand sur l'éloquence les plus grandes inspirations, et le sentiment de l'art suffirait à attacher un grand orateur à une politique de principes. Mais Gambetta ne tenait à ces principes que par la rhétorique, et, comme sa philosophie n'était que doute, ses nobles instincts flottaient sur ces incertitudes. Conscient de sa force et pressé de l'exercer, il avait mêlé à ses revendications en faveur de l'indépendance publique plus d'un sophisme de parti et de dictature. Ses amitiés n'étaient pas plus décisives que ses paroles. Ses attractions de goût étaient pour les partisans d'un régime sage, et ses liens politiques avec les chefs du parti jacobin. L'incertitude sur ses desseins achevait d'attacher à lui les républicains de toute école. Chacun prétendant le mieux connaître, les libéraux lui pardonnaient ses déclarations violentes comme la tactique d'une guerre, maintenant finie, contre l'Empire ; les jacobins comptaient sur l'engrenage du pouvoir, des difficultés et des oppositions, pour porter cet homme

autoritaire et plein de soi vers la dictature. La France regardait ce jeune hercule arrêté à l'embranchement des deux chemins Quelque voie qu'il choisît, il entraînerait sur ses pas une grande partie de la nation. Car elle espérait et croyait en ce nouveau venu : elle espérait et croyait par cette raison qui souvent précède les autres et supplée à toutes les autres, elle aimait. Et la révolution avait célébré les fiançailles de la multitude et d'un tribun.

Un autre pourtant possédait à lui seul plus de prestige que Gambetta et tous ses collègues ensemble : c'était le général Trochu. Il ne devait pas son autorité aux mêmes causes et tirait de ce contraste même sa plus grande force.

Eux étaient surtout des hommes de bruit : la plupart n'avaient rempli leur vie que de paroles ; ces réputations vides d'actes sonnaient creux, et l'enthousiasme de parti ne pouvait nier combien l'éloquence était vaine en face des multitudes silencieuses et armées de l'envahisseur. Trochu représentait une supériorité dans une profession où l'on s'élève par des actes : ils assuraient à son mérite les apparences solides et l'air de sérieux que l'art d'assembler les mots ne saurait donner. Le mérite qui était le sien se trouvait être à cette heure le plus nécessaire à la France : c'est d'une épée qu'elle avait besoin. Grâce à son opposition à l'Empire et à son attachement aux réformes militaires, il s'était fait pardonner par les républicains d'être général. Sur la conduite de la guerre, il était en situation d'imposer ses avis. Au nom de sa compétence, il pouvait même imposer la politique intérieure qu'il jugerait la plus efficace pour la défense de la patrie.

Cette primauté s'offrait à l'homme le plus en situa-

tion de l'exercer impartialement pour le bien public. Il n'était pas député de Paris, il était libre de subordonner les intérêts de la capitale à ceux de la France. Il n'était la créature d'aucune faction républicaine et pouvait être entre tous un arbitre. Il n'était même pas, plus que la France, républicain de la veille : comme elle il avait redouté de revoir, sous le nom de république, un régime qui, au lieu de représenter la nation, prétendît la transformer, et gouvernât pour une minorié avide et sectaire, ses vœux avaient toujours été pour un régime de liberté réglée. Il se trouvait donc, dans un gouvernement de parti, le représentant véritable de la nation. Et l'indépendance qui était dans sa situation était aussi dans sa nature.

La guerre n'apprend pas seulement aux hommes vraiment hommes une science de la mort, mais une science de la vie. La perpétuelle menace que la mort mêle à l'avenir du soldat, les blessures par lesquelles elle l'effleure et le marque, les longues insomnies dans les nuits d'hôpital où elle parle, les soudaines destructions sur les champs de bataille où elle triomphe, la durée aussi fragile et l'anéantissement aussi subit des renommées militaires, la nuit plus cruelle et sans lendemain où disparaissent les blessés de la fortune, les chefs malheureux, tout évoque la pensée et trempe le caractère. Une collaboration à toutes nos guerres, une familiarité avec les plus illustres de nos généraux (1), la vision, aux camps et à la cour, de ce qu'il y a d'intrigue dans les récompenses et de hasards dans la gloire, avaient complété pour Trochu ces leçons de sagesse. Elles avaient mûri en sa gravité une nature pensive et sérieuse,

---

(1) Bugeaud, Saint-Arnaud, Pélissier, auprès desquels il avait servi.

donné toute son étendue à une intelligence philosophique, fortifié dans l'homme les croyances d'une jeunesse chrétienne, accoutumé cet homme à prendre la vraie mesure du temps et du monde, à tout considérer à la clarté d'une autre existence, à se faire son juge.

Si cette philosophie ne le rendait insensible ni au pouvoir, ni à la popularité, il les aimait autrement que la plupart. Le pouvoir ne lui semblait digne d'être souhaité que comme le moyen le plus efficace de servir les grands intérêts de l'humanité. Il enviait seulement aux favoris de la popularité le privilège de rendre désirable à la multitude ce qui lui est utile. Devenu lui-même ce favori, il ne jouissait pas de sa destinée, il l'interrogeait avec une crainte religieuse et comme on interroge un oracle : il se demandait si cet élan de la France vers sa personne était un de ces mouvements par lesquels Dieu prépare et par lesquels les peuples pressentent quelquefois les ouvriers des grandes heures et des grandes œuvres. Montait-il par un tour de la roue que meut la Fortune aveugle? ce don du hasard était sans valeur. N'avait-il été désigné que par l'instinct faillible d'un peuple en perdition ? sa grandeur n'était que fragilité. Le secret et glorieux espoir de son cœur était de n'être l'élu ni d'une volonté humaine, ni du hasard, mais d'une Providence qui prend ses instruments où il lui plaît, agit non par leur mérite, mais par sa puissance, et fait leur durée par son appui.

A ces hauteurs mystiques, rien de vil, ni même de vulgaire ne survit. Trochu ne pouvait être de ceux qui, pour obtenir ou garder le pouvoir, cessent de le mériter. Certain que chaque don est un prêt fait par la Providence, chaque influence une dette envers les autres hommes, habitué à considérer dans les hon-

neurs leurs charges, et dans toute grandeur humaine sa brièveté, il était, entre tous, capable de porter aux sommets de la puissance une âme plus haute qu'eux, de n'être ni ébloui par les succès, ni troublé par les disgrâces, et de poursuivre sa route avec le calme d'un homme certain que tout est vanité, sauf le devoir.

Ces supériorités morales étaient confusément senties par le peuple, car dans son culte pour un homme si peu semblable à ses héros ordinaires, il entrait du respect. Mais toute l'influence du général allait dépendre de ses succès militaires. La France voulait avant tout sauver son territoire et son honneur envahis. L'homme de la victoire, quel qu'il fût, imposerait ses volontés, quelles qu'elles fussent, la France ne saurait rien refuser à un sauveur. Mais si Trochu ne remportait pas la victoire attendue, ni ses efforts, ni ses mérites, ni ses vertus ne seraient comptés pour rien ; avec lui et vaincues par ses revers de soldat, les idées sages qu'il aurait voulu servir tomberaient dans un discrédit croissant, et s'il n'était le sauveur de la France, il en devait devenir l'homme le plus impopulaire. Malheur à ceux dont on a espéré l'impossible quand ils ne le réalisent pas ! Or, cruauté dernière du destin, tant que Trochu avait eu foi au succès de plans précis, et que, pour les exécuter, des forces étaient prêtes, le pouvoir d'agir lui avait manqué ; et ce pouvoir lui advenait le jour ou l'achèvement des désastres prévus par lui avait détruit jusqu'à la chance de combinaisons nouvelles. Il avait résumé sa pensée militaire quand, prenant possession du fauteuil de la présidence, il avait dit à ses collègues : « Messieurs, nous allons tenter une héroïque folie ». Il avait prévu son propre sort quand, avant de se rendre à l'Hôtel-de-Ville, il avait dit à sa

femme, compagne de ses pensées comme de sa vie : « La voie douloureuse commence pour nous ».

***

Jules Grévy (1)

Quand M. Grévy avait été porté à la présidence, peu d'existences étaient vides de services à l'égal de la sienne. Quelques discours en 1848, deux durant l'Assemblée nationale, tous coulés froids dans le même moule classique, un écrit superflu sur le « gouvernement nécessaire » étaient les fruits de ses veilles. Son nom ne demeurait attaché qu'à une manifestation faite, en 1848, contre la présidence et, en 1875, contre la Constitution. Comme certains peuples ont conquis leur unité par leurs défaites, il avait fait sa fortune par deux échecs, et la Constitution qu'il n'avait pas votée lui donnait le pouvoir qu'il avait voulu détruire. Pourtant il avait des titres meilleurs. Sa constance à réclamer des élections après le Quatre-Septembre était un gage de son respect pour le droit ; l'égale indifférence qu'il avait témoignée à tous quand il dirigeait les débats des Chambres semblait la preuve de son impartialité envers les partis. L'homme enfin, avec la culture de son esprit, l'agrément calme de son entretien, semblait fait pour occuper le pouvoir avec une dignité simple. Tel de ses défauts pouvait même l'y servir ; si sa nonchalance était passée en proverbe, elle devait le tenir éloigné des aventures, des excès, et l'on se flattait de trouver en lui les vertus de l'inertie.

---

(1) *La République en 1883* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1883).

Mais pour agir sur les hommes, il faut aimer leur commerce, et c'est à force de les étudier qu'on se rend habile à les conduire. M. Grévy, loin de les attirer, a porté à la présidence la solitude de sa vie, heureux d'être monté assez haut pour devenir inaccessible. Quelle aptitude est d'ailleurs celle d'un politique élevé à l'école de la théorie et de l'opposition? Etranger aux affaires extérieures, lassé d'avance de celles qu'il connaît, il n'a jamais résisté à une faute : nul intérêt ne vaut la fatigue d'une lutte. Et comme les hommes excellent à transformer leurs faiblesses en doctrines, il a érigé dès l'abord son indifférence en devoir. Il a établi en principe qu'il était fait pour signer les résolutions des Chambres, et mis son courage à contempler les maux du pays sans en paraître ému. Il s'est retiré des affaires publiques dans le premier poste de l'Etat.

***

Arrivée de Guillaume II à Constantinople (1)

Grâce à la plus aimable des offres nous embarquons, quelques amis et moi, sur une « mouche » élégante et rapide au quai de Galata. A l'avant est déjà le « zaptié », dont l'uniforme nous assurera la liberté de notre route malgré les consignes : sous tous les régimes et dans tous les pays, le gendarme veille au nom de la loi sur les privilèges de quelques-uns.

Il est huit heures du matin. A peine quelques nuages, minces et frangés comme des écharpes,

(1) *La France du Levant* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1898).

flottent dans l'azur profond mais pâle. Par un contraste qui est un charme, la lumière d'Orient luit sous un ciel de France. Cette lumière matinale vient par-dessus l'Olympe lointain, se heurte à la montagne de Scutari qui reste sombre sous le voile de ses cyprès, colore de rose la pointe du Sérail, nimbe d'une ligne mince et éclatante le cintre des dômes et les arêtes des minarets, se répand en une poussière dorée sur le miroir de la mer calme. Toute cette clarté, comme une autre mer, remplit de sa masse puissante le vide ouvert entre l'Asie et l'Europe, et frappe droit Galata, Pera et la rive occidentale du Bosphore. Le fleuve, qui a pour berges deux continents, coule entre une Asie morne, dont les palais, les prés et les forêts dorment dans la même ombre terne, et une Europe dont le soleil avive toutes les nuances, met en relief tous les contours, et dont les palais brillent sur les bords enflammés des eaux. Et cette opposition complète la beauté de cette place et de cette heure.

Notre mouche se meut doucement dans la direction de Bagtché. Autour de nous évoluent nombre de petits vapeurs et de caïks. Quelques musulmans de condition aisée ont pris place dans les caïks, mais presque tous les spectateurs appartiennent aux colonies européennes. Les femmes, pour la joie de leurs yeux et des nôtres, sont les plus nombreuses, et leurs toilettes claires s'enlèvent en clartés douces sur le fond aux teintes violentes des embarcations. Celles-ci vont et viennent, si serrées qu'à quelques mètres on ne voit plus la mer : les légers mouvements de ses petites vagues donnent aux couleurs qui la couvrent quelque chose de sa vie. Et tous les yeux sont tournés vers l'espace brillant et vide où, entre l'Europe et l'Asie, va paraître l'empereur.

Il est annoncé pour neuf heures. Elles sonnent et derrière la pointe du Sérail glisse un navire blanc qui vient du large. Lourd de formes et rapide de marche, il apparaît d'abord par le travers, puis il contourne la pointe et s'avance droit sur nous, suivi en ligne de file par un cuirassé et par un croiseur. Les trois navires sont pavoisés, le premier porte à son grand mât le pavillon impérial, où l'aigle noir étend ses ailes sur un fond jaune : c'est le *Hohenzollern*. En entrant dans le Bosphore, les navires de guerre se couvrent de fumée, des éclairs s'allument à la bouche de chaque pièce, et le tonnerre des saluts gronde de la mer à la terre. Le *Hohenzollern* arrive en face de Dolma-Bagtché, s'arrête ; les deux autres navires, par une belle évolution, passent à sa droite et à sa gauche, lui présentant leur avant; et, tandis que leurs équipages poussent des hourras, les ancres tombent.

Sur la rive, Dolma-Bagtché plonge dans le Bosphore ses degrés de marbre, et sur sa terrasse de marbre allonge sa façade basse et démesurément longue, et plate à force d'ornements. L'on croirait, quand on regarde les caprices princiers du plâtre et du stuc épars le long du Bosphore, que les sultans, par une de ces métamorphoses familières dans le sérail, ont pris leurs confiseurs pour en faire des architectes. Mais la distance efface les pauvretés de ce luxe et ne laisse resplendir que le baiser éblouissant du soleil au front poli de Dolma. Un grand tapis rouge jeté sur la blancheur de la terrasse unit les degrés où clapote le Bosphore à la porte principale du palais. Derrière cette porte est le sultan, invisible comme l'empereur; mais quelques pachas de sa cour, et mieux encore quelques Albanais de sa garde, debout hors du seuil, annoncent la présence du maître.

Il envoie vers l'hôte attendu. Une chaloupe à vapeur se détache du rivage ; derrière les glaces de son salon apparaissent des uniformes si brodés et battant neufs que l'on croirait une vitrine de tailleur, et que, comme La Bruyère, l'on tiendrait quitte des personnes. On nomme pourtant près de moi le ministre de la marine et Fuad-Pacha, heureux hommes qui appartiennent à de tels habits ! Mais qu'est leur spendeur, toute européenne et moderne, près de la grâce étrange, de l'archaïsme superbe, du bijou gigantesque aux tons de vieil or qu'on nomme la barque du sultan ? Elle aussi s'avance, portée par les eaux : longue et basse de corps, elle pose sur les vagues sans y enfoncer son ventre d'écaille, allonge son col grêle, soulève sa fine tête de bête sacrée et semble marcher sur la mer par les vingt grandes pattes de ses rames. Et à son arrière monte très haut une poupe sculptée à jour, de plus en plus étroite, et qui se termine, aérienne comme un nid, glorieuse comme un ostensoir, et solitaire comme un trône. Ainsi les deux embarcations, l'une emblême de la Turquie nouvelle, l'autre messagère de l'Islam ancien et magnifique, se balancent et attendent aux pieds du César.

C'est chez lui, sous ses propres couleurs, que Guillaume II gagnera la terre. Un canot allemand de douze rameurs a accosté l'échelle qui, sur le flanc du *Hohenzollern*, dessine les traits grêles de son plan incliné et de ses deux paliers. Un capitaine de vaisseau a descendu et a pris la barre. Des officiers casqués, traversés de grands cordons et superbes, qui se tenaient en groupe au haut de l'échelle, s'écartent, et se rangent en une attitude de respect immobile. Voici l'empereur. Revêtu d'un uniforme noir, la tête couverte du kalpack à grande aigrette

blanche, sans broderies, sans décorations, il paraît plus sombre encore sur le fond de son escorte.

Il a voulu surprendre les regards et frapper les imaginations par l'absence même de ce qui les séduit d'ordinaire : la splendeur de ses officiers porte pour lui les insignes de sa puissance, et cette puissance paraît plus imposante en son dédain de paraître. La simplicité peut être la plus habile des mises en scène : Napoléon ne tenait pas pour rien à la redingote grise et au petit chapeau. Tandis que Guillaume descend l'échelle, il se détache mat et noir sur le mur blanc du *Hohenzollern*, comme une de ces découpures qu'inventa le marquis de Silhouette. Beaucoup plus petit que son aïeul et son père, il est encore de belle taille. La minceur souple de la jeunesse, qui donnait naguère un charme romantique à sa personne, disparaît sous un embonpoint précoce, la graisse commence à gonfler les joues, alourdit le bas du visage, et surtout épaissit le buste. Il ne reste de maigre, et plutôt de décharné, que son bras gauche, ce membre infirme et dont la misère rappelle à l'orgueil de Guillaume que les grands empereurs eux-mêmes sont de pauvres hommes.

Debout dans le canot, il fait asseoir d'abord l'impératrice, qui descendait derrière lui, s'assied à côté d'elle, six personnages de sa suite prennent place sur les bancs de côté, et les rames, jusque-là dressées, trempent d'un même mouvement dans la mer. Le canot s'avance à travers les embarcations habilement maladroites qui manœuvrent pour le voir de plus près. Cette marche sinueuse et rapide se poursuit au milieu d'un grand silence ; nous voyons au-dessus du sillage fuyant, parmi la confusion des broderies, des ordres en sautoir, et d'une robe mauve, l'aigrette marquer la place de l'empereur.

Au moment où il pose le pied sur les marches de Dolma-Bagtché, le sultan apparaît, mince et pâle, dans l'ombre de la porte. Les deux souverains s'avancent l'un vers l'autre, mais le mouvement d'un bateau plus près que nous de la terre nous les a cachés au moment où ils s'embrassaient. Si banals et vains que soient les baisers de princes, j'ai regretté de ne pas voir celui-là. Il s'échangeait sur le seuil même du palais où Abdul-Aziz fut déposé et étouffé, en vue du palais tout proche où le successeur d'Aziz, Mourad, déposé à son tour, vit, dans un silence qui est déjà la tombe. Le sultan a-t-il songé que, sans l'assassinat de son oncle et le malheur de son frère, il n'ouvrirait pas ses bras à l'empereur d'Allemagne? L'empereur a-t-il songé qu'il y a des familles où les princes sont particulièrement fragiles ? Et si quelque clarté demeure dans le cerveau de Mourad, quelles ont pu être ses pensées quand ce captif, devenu étranger à tous les bruits de la terre, a tout à l'heure entendu le canon ? A-t-il cru à la fin du sultan, à une révolution, attend-il la mort, attend-il la couronne ? Quelles tragédies étouffe ici le silence !

***

Défilé des troupes à Constantinople après le débarquement de Guillaume II (1)

Les souverains entrés à Dolma-Bagtché, nous nous hâtons pour atterrir à la première escale et voir leur entrée à Yldiz-Kiosk. Mais, bien que des voitures nous attendissent à Orta-Keuï, quand elles nous

(1) *La France du Levant* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1898).

eurent ramenés derrière Dolma-Bagtché, à la route qui monte vers Yldiz, les souverains étaient passés déjà, et les troupes de haie ou d'escorte commençaient à regagner leur caserne. Nous assistons à leur défilé.

Si l'on veut connaître le nombre et la date des influences européennes qui ont tour à tour présidé à la constitution de l'armée turque, il suffit de considérer la coupe des uniformes et leur ancienneté. Ce régiment de lanciers qui descend les rues, sanglé dans une veste bleue à plastron rouge, le shapska en tête et le pantalon collant, est de façon allemande; il est vêtu de neuf. Le régiment de chasseurs qui le suit, précédé de ses timbaliers et de ses fifres, tout vert, portant la culotte bouffante dans la botte, la tunique large à poches extérieures, et la toque d'astrakan, semble un régiment russe : ses uniformes sont fanés et montrent aux coutures ces teintes plus claires qui révèlent le printemps de la nature et l'automne de la garde-robe. Plus élimés encore sont ces turcos et ces zouaves, jadis empruntés à l'Islam par la France, rendus par la France aux Ottomans, et leur air loqueteux ne dit que trop combien sont loin les jours de la Crimée et de la Syrie. Le seul costume qui ait vraiment une originalité orientale appartient, ironie des choses, aux Ottomans les plus occidentaux. La garde albanaise, composée de géants, serait superbe sous sa veste, sa culotte et son bonnet de laine blanche à soutaches noires, si l'industrie européenne, s'exerçant même ici, n'avait remplacé la chaussure nationale — l'opanké, longue bande de peau qui entoure le pied et s'enroule autour de la jambe, — par de gros souliers et des guêtres basses de cuir jaune. Ainsi ces hommes sauvages qui commencent en

demi-dieux finissent en chasseurs de la plaine Saint-Denis. On dirait que l'Amérique même, devenant une puissance militaire, donne ici des modèles : un régiment passe de couleur poussière, terne de la tête aux pieds, sans un bouton brillant, sans un galon de métal, les cartouches sur la poitrine, le sac attaché bas ; pour les yeux accoutumés aux uniformes actuels, c'est un costume de chasseur plus que de soldat ; mais le soldat a-t-il moins que le chasseur besoin de marcher à l'aise et de cacher sa présence? Chose remarquable, cette nouveauté a été conseillée par les Allemands, et ils l'expérimentent peut-être sur le Turc pour s'instruire eux-mêmes. En attendant, ils ont donné à l'armée ottomane leurs armes, leurs manœuvres, leur rectitude, leur pas et jusqu'à leurs bottes.

Sous tous ces accoutrements, et tant d'habitudes empruntées aux autres, le Turc ne ressemble qu'à lui-même. La raideur qu'il a apprise de Berlin n'a pu lui enlever la souplesse native de ses allures ; malgré les lourdes bottes qui le font souffrir, il garde l'élasticité de sa marche. Bien supérieur en cela à ses éducateurs, tandis qu'ils transforment leurs recrues en soldats par une contrainte continue de la volonté sur la nature, lui, sans y penser, et par sa nature est soldat. Sa tenue est souvent négligée, ses armes sont toujours propres : il savait se servir d'elles avant qu'il les reçût du sultan ; il continuera à les porter quand il reviendra à sa maison ou sous sa tente. La sobriété, le courage, l'obéissance sont les lois de toute sa vie. Toutes ces vertus sont empreintes sur les visages, avec la naïveté des forces instinctives, et donnent à cette armée un air de puissance tranquille et de dignité redoutable.

Ces troupes passent, laissant après elles une odeur

de fauve, tandis que leurs musiques jouent les airs à la mode de nos cafés-concerts. Constantinople, où elles rentrent, ne s'est pas dérangée pour les suivre, mais les attend, et la multitude qui les regarde, vaut elle-même d'être regardée. Et ce qui frappe ici n'est pas comme dans les troupes certain air d'Europe, mais le contraste profond de nature entre cette foule et les nôtres. En Europe les grands spectacles mettent la moitié d'une ville dans la rue et aux fenêtres, et là l'on a pu dire qu'assembler les hommes c'est les émouvoir. Chacun sent au contact des autres s'aviver ses passions ordinaires, l'impatience de l'heure, l'envie de la meilleure place, la colère contre les hommes trop grands, les femmes trop grosses, les gens arrivés les premiers, toutes les espèces de gêneurs; puis ces passions individuelles s'unissent et se fondent en une intelligence, en une volonté et un mouvement collectifs, d'ordinaire une philosophie gaie qui tourne en complaisances, en rires, en causeries, les premières irritations, un besoin de tromper l'attente par des poussées, des lazzis, des chants; enfin, quand l'heure est favorable et la vision belle, une solidarité irrésistible emporte chaque être dans une vie plus vaste, et dans chaque goutte d'eau passe toute la puissance du fleuve : alors c'est la communion des frémissements, des acclamations et des larmes. Ici quatre ou cinq mille Ottomans tout au plus sont sortis de chez eux. Dans cette masse, si petite pour une telle ville, ni cris, ni gestes, ni mouvement, et, sauf qu'elle est là, pas même une apparence de curiosité. Appuyés contre les murs, assis quand la voie est large, étendus sur les divans des cafés, les hommes ne se pressent, ni même ne se touchent. Les terrasses couronnées de femmes brillent aux reflets des haïks; mais ces femmes, accrou-

pies sous les cloches soyeuses qui les déforment, ont l'aspect de ballons dégonflés à demi. Chacun est venu sans hâte, s'est placé sans bruit, semble en s'établissant ne pourvoir qu'à son repos et demeure inerte comme si nul spectacle ne valait l'effort d'une tête qui se tourne et d'un col qui se tend. Les yeux sont ouverts et immobiles, aucune flamme n'en jaillit, aucune expression n'en spiritualise l'éclat tout animal. Ces gens laissent les objets passer devant leur vue, ils ne regardent pas ; s'ils regardent ils ne paraissent pas penser ; s'ils pensent ils n'ont pas besoin de le dire. Voisins, ils ont rapproché sans les détruire les solitudes intérieures que chacun d'eux continue à habiter. Cette immobilité du corps et cette absence de l'esprit est la seule communauté parmi ces hommes si divers. Et peut-être, décourageant le psychologue de découvrir l'homme moral, met-elle plus en valeur l'être de matière, la variété de ces races aussi nombreuses que les provinces, la richesse de ces costumes aussi divers que les individus. La foule ici n'est pas une âme, c'est de la couleur vivante.

***

Premier aspect de Jérusalem (1)

Jérusalem, 26 octobre.

La nuit tombait quand le train s'est arrêté en pleine campagne, une petite gare portait écrit le mot : *Jérusalem*. Quatre cents voyageurs descendent, courent à leurs bagages, les disputent aux porteurs,

---

(1) *La France du Levant* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1898).

se pressent aux issues gardées par la police turque, protestent contre son attentive lenteur à lire les teskiéré. Tous les autres idiomes sont étouffés, écrasés entre les sons rudes et gutturaux des pèlerins germaniques, et la preuve apparaît une fois de plus que la langue allemande est la plus belle de toutes pour se mettre en colère. Un cawas du consulat français nous épargne la dispute et l'attente, et, hors de la gare, le bruit s'éteint dans la paix du soir.

Le croissant élargi d'une lune qui sera bientôt pleine jette une clarté dans les profondeurs du ciel et sur la face tourmentée de la terre. Le plateau où nous sommes descend devant nous et se creuse en vallée : elle s'étend et tourne autour d'un éperon rocheux qui s'élève au milieu d'elle, et que de grands murs dominent. Leurs longues lignes crénelées, leurs tours carrées et massives enserrent une ville, l'annoncent et la cachent. Nulle part d'arbres, d'herbe, d'eaux ; tout est pierres et poussière, ce qu'il y a de moins vivant dans la nature. Et le plateau et la vallée, et les terres et les murailles ont la même teinte de cendre. Il y a des lieux qui ont une conscience. Cette terre des Juifs, semblable aux Juifs eux-mêmes quand après leurs fautes ils se couvraient de poussière, porte le deuil d'un inconsolable souvenir. Elle a donné la mort et un tombeau à celui qui apportait la vie au monde : elle garde depuis dix-huit siècles la pâleur de cette mort et la stérilité d'un sépulcre. Cette tristesse nous entoure et nous pénètre comme une atmosphère : elle est en nous quand nous longeons l'enceinte et remontons la rampe qui mène à la porte prochaine. Soudain, comme nous touchons le pied des murs, la voie s'infléchit à l'angle d'une tour : voici des lumières, des cafés, un arc de triomphe et le va-et-vient des habi-

tants. Cette petite vie offense et chasse les pensées, et le chant d'un chamelier fait taire la voix des siècles.

***

Du haut de la montagne des Oliviers (1)

Quand les anciens patriarches voulaient se sentir plus près de Dieu, ils l'invoquaient, dit l'Ecriture, dans les « lieux hauts ». Quel temple est comparable à ce lieu haut qui, de toutes parts, domine la Terre de Dieu, où la nature même est la Bible, la Bible ouverte à la fois à toutes les pages? où l'Ancien et le Nouveau Testament mêlent leurs saintetés? Dans ces déserts le vrai Dieu eut ses premiers adorateurs. Ce lac bitumeux où il engloutit les villes qui n'avaient pas gardé sept justes, raconte les colères de sa justice. Cette route, par laquelle les Hébreux vinrent de la servitude dans la Terre promise, dit les miracles de sa bonté. Toute cette Galilée, toute cette Palestine est une vallée de Josaphat, une cendre de prophètes, de rois, de juges, de prêtres, de guerriers; ici l'humanité est si vieille que des générations de cités y sont tombées en poussière comme des générations d'hommes; et tout ce passé a préparé, a prédit, a adoré d'avance le Christ et la rédemption. Et voici Bethléem, où naquit avec ce Christ la vie nouvelle du monde. Voici le chemin de la Montagne où cette vie nouvelle fut révélée aux hommes avec les ineffables paroles sur les béatitudes de ceux qui pleurent. Voici le Jourdain qui, de Tibériade aux eaux amères et mortes de Sodome et de Gomorrhe, coule, comme

(1) *La France du Levant* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1898).

la vie du Sauveur coula, de ses premiers et doux miracles, à l'amertume, trop stérile encore, de ses souffrances et de sa fin. Et plus proche que tout le reste, et tout entière sous le regard, s'étend Jérusalem, siège de l'ancienne loi et de la nouvelle, qui les a toutes deux méconnues, qui, en tuant le juste s'est condamnée elle-même, qui a collaboré seulement par son crime au salut du monde, qui, dans sa puissance détruite et ses fils dispersés, rend témoignage à sa victime, et qui, cherchant en vain une pierre du vieux temple, a depuis, pour unique vie, le tombeau vide où elle croyait avoir à jamais caché son forfait. Oui, partout ici le regard vole d'autels en autels, et en changeant de vision ne fait que changer de prière.

***

Entrée de Guillaume II à Jérusalem (1)

Le moment approche. Les jeunes filles de la colonie allemande, portant l'écharpe noire, blanche et rouge, se hâtent vers l'estrade qui leur a été préparée presque au-dessous de nos balcons ; des pachas roulent en voiture vers la porte de Jaffa où ils recevront l'empereur ; une compagnie d'infanterie turque vient de s'aligner et forme la haie sur une centaine de pas et d'un seul côté de la rue. Cela ne suspend pas encore les habitudes de la cité, le va-et-vient des indigènes sur leurs chevaux ou leurs mules. Les chiens dorment, le ventre étendu sur la route qu'on a arrosée et qu'ils trouvent fraîche. Un porteur d'eau promène sur son dos son outre, une peau de chèvre

(1) *La France du Levant* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1898).

qui, gonflée, a repris une forme d'animal distendu, gras et luisant. Deux hommes qui poussent trois ânes s'arrêtent, se baissent, le porteur d'eau par un mouvement de reins penche vers eux une patte de sa chèvre, et de là un filet clair tombe dans leurs bouches noires.

Un appel de trompette retentit. Sa note unique et longue sonne de loin ; un appel plus proche le transmet ; un troisième répond à la porte de Jaffa. Aussitôt le chemin que va suivre l'empereur apparaît vide entre les rangs alignés des mâts et du peuple. Un groupe de cavaliers s'avance. Leur uniforme brun soutaché de jonquille inspire aux Ottomans le même respect qu'à nos compatriotes le chapeau en bataille et les buffleteries blanches des gendarmes, et les gendarmes sont ici comme en France l'escorte des criminels et des souverains. Ils mènent la marche d'un bon pas. Après eux une voiture où le consul d'Allemagne, raide dans sa grande tenue, semble célébrer l'élévation, déjà annoncée, de son poste en consulat général. Dans une seconde voiture, une femme blonde, ayant sur le visage une beauté qui se fanera vite et la bonté qui, plus heureuse, n'a rien à craindre des ans, salue avec grâce et désir d'être aimable : c'est l'impératrice. Derrière et aussitôt l'empereur. Vêtu d'un uniforme à bandes, collet et parements rouges, qu'égaient des broderies d'argent, un grand cordon jaune sur la poitrine, le casque en tête, et solide sur son cheval, il remplit bien son personnage d'empereur et d'empereur allemand. L'immobilité fière et du visage et de l'attitude, le geste rare, bref, condescendant, dédaigneux de sa main droite, qui pour tout salut se porte à son casque, révèlent l'empereur de tous les empereurs, l'Allemand de tous les Allemands, le plus pénétré

de sa grandeur et le plus enflé de ses droits. Mais l'uniforme, le geste, la personne sont comme idéalisés par un grand voile blanc qui s'enroule autour du casque, s'entr'ouvre devant le visage, le protège à droite et à gauche contre une curiosité trop précise, laisse seulement deviner derrière son rempart onduleux l'éclat des yeux, la courbe fière du nez, le pli héroïque de la moustache blonde, retombe sur les épaules, et flotte sur le dos. Ce rien métamorphose tout. Il donne je ne sais quel prestige d'insaisissable, de mystérieux, d'irréel, de symbole, de beauté, à cette apparition blanche sur un cheval blanc. Ce rien révèle l'originalité la plus personnelle de ce monarque, le caractère qu'il ne tient d'aucun des siens, son besoin d'imposer aux imaginations par les ressources de son imagination, son désir d'accroître l'ancien prestige du pouvoir par des prestiges nouveaux, sa puissance d'évoquer des visions imprévues par un art instinctif et profond des lieux, des occasions, des costumes même, sa volonté d'attacher à son pouvoir réel des ailes de légende, de compléter le souverain par le héros de roman, et d'unir à l'aigle noire de la Prusse le cygne blanc du Saint-Graal. Le même sens de l'originalité et du décor apparaît dans l'ordonnance de la suite immédiate, et l'on reconnaît encore là l'œil du maître. Une cinquantaine d'officiers superbes, quelques-uns gigantesques, l'entourent : le costume colonial jaune que portent les officiers anglais dans l'Inde, a servi de point de départ à la fantaisie impériale. Mais les ornements militaires des épaules, la large ceinture de cuir qui soutient le revolver, la gourde et la bourse, et fait penser au bourdon et à l'aumônière, la couleur de ces vêtements basanés comme des pourpoints de buffle, le cimier du casque et le couvre-

nuque tombant sur les épaules avec la forme du réseau d'acier qui tombait du heaume, donnent à cette troupe un faux air de croisés, — de croisés, il est vrai, qui auraient la jaunisse.

Mais, à eux sont mêlés en nombre presque égal des hommes qui n'appartiennent pas à l'armée, la maison civile, j'imagine, et les auxiliaires indispensables à un empereur quand il veut faire l'opinion, écrivains, télégraphistes et photographes. Ceux-là, jaunes toujours, mais dépouillés des ornements de la grâce militaire, avec leurs grosses guêtres, et leurs blouses ballonnant sur leur large ceinture, et sous l'ampleur de leurs casques énormes, ressemblent à une équipe de scaphandriers amenés pour explorer la Mer-Morte.

Suit à pied une troupe de cinquante à soixante personnes, de ces personnes distinguées et graves qui se croiraient dépouillées de leur dignité si elles apparaissaient au public sans habit et chapeau de ville. Ces hommes sérieux portent au cou un large cordon noir d'où pend une croix émaillée de blanc et de noir. Ce sont des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ils viennent assister à la consécration du temple protestant que l'empereur inaugurera lundi.

Enfin une procession de voitures vulgaires, où sont tassés des officiers allemands, des fonctionnaires allemands, et, en queue, des hommes qui, n'ayant ni épées ni broderies, mais portant des lunettes d'or, rasés et satisfaits d'eux, doivent être des savants allemands.

C'est tout, et l'on pense : « Quoi ! ce n'est que cela ? » Les touristes allemands eux-mêmes, malgré leur désir de tout admirer, n'ont pas trouvé matière, et leur déconvenue s'est manifestée par leur silence devant ce cortège. Et le spectacle ne devient beau

qu'au moment où, le cortège étant passé, la foule s'ébranle, remplit la rue, mêle dans un mouvement doux toutes les teintes de ses costumes, pavoise le chemin par cela seul qu'elle le parcourt ; où, vue de haut, la masse de ces turbans en marche, pareils de forme et opposés de couleur, semble un champ de dahlias sur lesquels passerait une brise.

*
* *

Guillaume II inaugure le temple du Sauveur (1)

Une compagnie d'infanterie turque forme la haie dans la rue, près de la grille, qui bientôt s'ouvre, et livre passage à une compagnie de marins allemands. Le casque blanc, la chemise blanche, le col bleu largement ouvert sur le cou, la culotte bleue qui s'enfonce dans des bottes fauves, leur donnent une apparence composite de marins-cavaliers. Ils marchent avec une lourdeur allègre, dans un parfait alignement des rangs, des files et des armes ; après avoir dépassé la troupe turque ils font front ; et les deux cents fusils penchés sur leur épaule gauche, se redressent, s'abaissent, et reposent à terre comme par trois déclenchements d'un seul mécanisme. Un peloton est sans armes et représentera la troupe dans le temple où il entre aussitôt. Ces hommes sont petits, avec des figures d'enfants et des torses d'athlètes, plus proches du soldat que du matelot, dépourvus de la souplesse qui, pour des hommes de mer, est peut-être la plus grande force, mais visiblement entraînés et solides. Déjà la grille s'ouvre et se referme sans

---

(1) *La France du Levant* (*Revue des Deux-mondes*, 15 janvier 1899).

cesse sur les pachas et les officiers ottomans, qui sont de service auprès de l'Empereur ; sur le chef des ulémas, reconnaissable à la torsade d'or enroulée dans son turban ; sur le consul d'Allemagne et celui d'Angleterre, précédés de leurs cavas qui s'avancent en frappant le sol de leurs grandes cannes à grosses pommes d'argent ; sur beaucoup d'hommes en robe noire, petit rabat et bonnet carré comme des gens de justice ; et sur d'autres, plus nombreux encore, qui avec leur tunique rouge, leur culotte blanche, leurs grandes bottes, leur manteau noir flottant, et leur petit chapeau à plumes blanches, ont du veneur anglais, du mignon français, du capitan espagnol et semblent gens de théâtre, figurants à toutes fins, qui auraient combiné, en un seul costume, beaucoup d'époques, de nations et de personnages. Ces gens de justice sont des ministres luthériens : ils se massent sous le porche du temple. Dans la simplicité uniforme de la robe, je distingue le pasteur qui parlait hier sur la montagne des Oliviers ; un je ne sais quoi d'assuré en lui et de respectueux chez les autres, dit qu'il est parmi eux le premier. Il l'est, malgré la crosse d'or dressée devant un autre personnage, qui, un peu à l'écart, près du portail, se tient immobile en sa chasuble d'or. Celui-ci, de ses longs pieds à sa tête longue, à son nez mince, à son menton osseux, à son teint coloré sous sa chevelure blonde et plate, est Anglais, Anglais même en son air de piété triste comme un *spleen* religieux : tant de mélancolie, un aspect de douceur, plus belle quand elle souffre, et quelque chose d'austère le rendraient vénérable si ses vertus, sa tête et sa chasuble n'apparaissaient surmontées d'un chapeau noir à haute forme. Ce prélat à la mitre laïque est l'évêque anglican de Jérusalem. Et dans les figurants de théâtre,

je reconnais les hommes graves, qui, le jour de l'entrée à Jérusalem, portaient sur la poitrine le cordon noir et la croix d'émail; ce sont les chevaliers de Saint-Jean. Guillaume II a voulu qu'ils revêtissent le grand costume de l'Ordre, pour rattacher aux traditions d'un passé glorieux la solennité de ce jour, et ils attendent leur grand-maître, l'Empereur.

Le voici ! Turcs et marins portent les armes, tout se fait silence ; la grille s'ouvre toute grande ; de la voûte sombre un cortège resplendit tout à coup dans l'éclat du soleil et vient à nous. C'est une troupe une et diverse, troupe de chefs où chaque homme est un officier : ces officiers, choisis parmi les plus beaux types de la race allemande, appartiennent à toutes les armes, et représentent, par leur variété même, la puissance collective de la nation. Leurs rangs serrés forment une masse compacte, confuse et éclatante où les couleurs, l'acier, l'argent et l'or se mêlent et chatoient d'une splendeur solide et guerrière. Dans l'étroit espace où elle s'avance et qu'elle remplit, au sortir de cette voûte noire comme une gueule de four, elle semble une coulée où ruissellerait en fusion le métal de Corinthe. Entouré et comme porté par ce mouvement, l'Empereur, sur ce fond lumineux, resplendit plus lumineux encore, en son blanc costume de cuirassier. Sa poitrine, dans son corset d'argent, reçoit et renvoie les rayons du soleil, son casque d'argent porte l'aigle aux ailes étendues, et la petite couronne de l'oiseau héraldique met un éclair d'or dans cette blancheur. Ce costume, le plus magnifique peut-être qu'il y ait dans aucune armée, n'a pas suffi à Guillaume. Il a voulu en transfigurer la beauté trop connue. Non seulement, comme avant-hier un voile, enroulé sur le bas du casque, accom-

pagne son visage et tombe sur ses épaules, mais un burnous de Damas, léger comme la soie blanche et brillant comme l'or dont il est tissé, semble prolonger le voile jusqu'aux pieds du souverain, cache le bas du corps par des plis que soutient la main impériale, et met autour du maître un nimbe de moires diaphanes. Une fois de plus, et mieux que jamais, apparaît le symbolisme de cet art, et, dans ce goût contradictoire de paraître et de se défendre contre les regards, une idée subtile et un sens ingénieux du pouvoir. Au milieu d'officiers aux corps nettement visibles sous l'uniforme, parmi cette vigueur opulente de formes un peu lourdes que l'œil mesure et pèse, lui seul se dérobe à travers des transparences de nuage, et marque la différence entre sa personne et toutes les autres. Eux sont des serviteurs de chair, de la matière à obéissance : lui est le principe mystérieux et immatériel de l'autorité.

Il est arrivé devant le portail, s'arrête, et alors seulement, je vois l'Impératrice, perdue dans ce groupe de guerriers, absorbée dans les rayons de son époux. Comme lui, vêtue de blanc, mais aussi simple qu'il est magnifique, elle a sur la tête un chapeau canotier de mortelle, et son rang ne se révèle qu'au grand cordon jaune passé de son épaule au bas de sa taille fine. Bornant sa part de puissance aux besognes aimables, elle accepte des fleurs que lui offre une petite fille et les paie d'une caresse. L'Empereur accomplit un plus important devoir. Un personnage de la Cour est, brodé d'or, sur le seuil du Temple, et tient de ses deux mains un coussin vert sur lequel repose une clef. Durant quelques minutes, il adresse au souverain des paroles superflues, car ses petits gestes saccadés qui portent sans cesse en avant le coussin, offrent, par la langue universelle des

signes, la clef à l'Empereur. Celui-ci pourtant ne la prend pas. Mais quand l'orateur cesse enfin de la tendre et se tait comme découragé de l'effort inutile, l'Empereur saisit sur le velours vert cette clef qui a cessé de s'offrir, l'élève en l'air, l'y tient un instant suspendue, puis d'un geste impérieux qui s'abat et briserait toute résistance, il remet la clef aux mains d'un autre personnage brodé d'argent. Après quoi il pénètre dans le Temple, et, après lui, toute la suite. Et quiconque remarquera qu'il eût été plus simple de remettre sans cette ostentation d'autorité la clef à un courtisan tout prêt à la prendre, et plus facile encore d'entrer sans cette clef par la porte grande ouverte, se déclarerait à tout jamais inapte à comprendre la beauté des symboles et l'efficacité des gestes inutiles, quand il s'agit de frapper l'imagination des peuples.

Du cortège impérial il ne reste plus sur le parvis que deux hommes, deux géants, les porte-étendards du souverain. Partout où il se produit en public, ils marchent sur ses pas, chacun des deux tenant une lance en haut de laquelle flotte un guidon : pareils de forme et de dessin, les deux guidons portent, l'un sur fond jaune, l'autre sur fond rouge, l'aigle et la croix noires. Ces emblèmes de la souveraineté n'accompagnent pas dans le Temple l'Empereur. En les abandonnant sur le seuil de l'Eglise, il entend dire que devant Dieu, devant Dieu seul, il ne se reconnaît pas le maître. Immobiles contre les montants du portail, et appuyés sur leurs lances, les deux géants attendent la fin de l'interrègne.

***

A propos des « Gracches » de Eugène Guillaume (1)

Lorsque je fis, il y a trop longtemps, mon premier pèlerinage au Musée du Capitole, après avoir donné l'encens obligatoire aux merveilles illustres, et désireux d'impressions plus libres, je parcourais les salles. Dans celles des Philosophes, deux bustes m'attirèrent. Sur la gaine de l'un était écrit : Démosthène, de l'autre : Cicéron. Ils n'étaient pas de ceux que les guides imposent à l'enthousiasme, et pourtant ces deux visages, que je vois encore, me parurent soudain comme les deux faces de l'éloquence.

En Cicéron, le repos du masque large et gras, la force d'une plénitude prête à se répandre, l'intime allégresse de ceux pour qui l'exercice de leurs facultés est régulier et facile comme une fonction de nature. Ses yeux cherchent l'auditoire, ses oreilles attendent les applaudissements, l'essentiel du visage est la bouche, aux lèvres puissantes, entr'ouvertes comme la source intarissable d'où coule la parole, et pour lesquelles l'effort est de se fermer. En Démosthène, rien qu'une intensité de méditation. Elle a tendu tous les traits du maigre visage. Elle remplit le front vaste, elle est dans les yeux qui regardent par delà les choses présentes, elle ferme aux bruits de l'Agora les oreilles attentives à la marche de Philippe, elle a réduit la bouche à l'arc mince des lèvres closes et serrées. Le travail de la pensée a fait monter la lèvre inférieure sous l'autre, qui s'avance et la couvre. Pour briser ce sceau de

---

(1) Discours de réception à l'Académie française, séance du 11 janvier 1906.

mutisme, il faudra que l'angoisse de l'Athénien éclate en cris d'alarme. C'est le sublime de cette violence qui ne pouvait retentir sans émouvoir, et qui intéresse encore la postérité à des maux vieux de vingt siècles. Les deux maîtres semblent donner une double leçon. Le plus grand des orateurs romains dit : « L'éloquence est un art que forme l'habitude, apprenez à parler ». Le plus grand des orateurs qui fut jamais répond : « Apprenez à vous taire. La parole est une victoire de la pensée sur le silence ». Or, il y a quelques semaines, je visitais au Luxembourg les Gracches de Guillaume. Dans ces deux têtes, si romaines et si fraternelles, apparaît une seule mais expressive différence : elle est dans leurs bouches, que je reconnus aussitôt. L'une s'ouvre avec les belles lèvres parleuses de Cicéron, l'autre est fermée comme celle de Démosthène, par la lèvre volontaire et taciturne.

***

Sur le buste de Mgr Darboy, par Eugène Guillaume (1)

Voici, tracée sur un visage, l'histoire d'une vie. Le faible relief de l'ossature et des muscles laisse courir une lumière égale sur le modelé de la face entière, ne concentre l'attention nulle part, la répand partout, annonce le caractère de l'homme et l'abondance ordonnée des mérites qui empêche la domination d'aucun. Ces traits où apparaîtrait seulement la finesse, si la finesse n'y était soumise à une

(1) Discours de réception à l'Académie française, séance du 11 janvier 1906.

fermeté cachée, cette ardeur d'intelligence qui consumerait la frêle enveloppe, si la fièvre n'y semblait vaincue par un apaisement mystérieux, sont bien de celui que sollicitait sa triple vocation de politique, de penseur et de prêtre. Ces contrastes commencés par la nature et disciplinés par la volonté expliquent les retraites fuyantes et les ténacités douces avec lesquelles, malgré ses combats contre les autres et contre lui-même, il garda, sans en rien rompre, le faisceau de ses fidélités. Sous cette mélancolie sans peur, voici le pressentiment accepté de la fin tragique; dans ce calme qui enveloppe la tristesse même, voici les espérances victorieuses de la mort. Voici, dans une effigie sans beauté, la beauté suprême du vrai.

***

Lyon (1)

Ville fondée au confluent des mondes romain, germanique et gaulois; capitale de frontière, où la race de César, après avoir conquis celle de Vercingétorix, se gardait contre celle d'Arminius; limite devenue un centre lorsque la ruine de Rome déplaça l'axe de la puissance vers la monarchie franque; passage et marché entre les divers royaumes qui se divisèrent l'héritage de Charlemagne ; cité impériale et libre sous les empereurs germaniques, Lyon a, durant quatorze siècles, mêlé dans son histoire celle de trois races souveraines, et dans son peuple leur sang. Les fiertés de ces traditions vivaient en elle quand elle se donna à la France, non pour perdre

(1) *Le Gouvernement de la Défense nationale* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1904).

son indépendance, mais pour l'unir aux destinées du peuple qu'elle sentait être davantage le sien. Dans cette France même elle a continué son rôle historique : elle est demeurée le lieu de rencontre et de fusion entre les diversités de climat et de mœurs. Jusque-là, le Midi étend la transparente profondeur de son éther, souffle sa chaude haleine, allume sa splendeur éblouissante et presque cruelle. Jusque-là, le Nord abaisse un ciel de suie, un brouillard opaque, une humidité glaciale, les épreuves les plus moroses de l'hiver. Dans la population, mêmes contrastes et mêmes mélanges. Au Nord, elle appartient par la gravité, la coutume de ne rien résoudre qu'après réflexion, la volonté de connaître à fond les affaires où elle s'engage, la persévérance de les suivre jusqu'au bout, l'art d'en combiner patiemment les chances. S'agit-il d'exécuter, elle ajoute la promptitude, l'audace, l'ardeur : les œuvres plantées dans le froid, grandies dans l'ombre, semblent mûrir soudain par un coup de soleil. C'est l'heure du Midi, et du Midi ce sont parfois les impatiences, les fièvres, les fureurs. Mais, même alors, l'enthousiasme garde quelque chose de taciturne, le feu jaillit d'un foyer intérieur que les étincelles n'épuisent pas, les excès ont un air médité qui les rend plus terribles : le Midi s'agite, le Nord le mène.

Où les hommes sont à la fois réfléchis et passionnés, les doctrines qui se disputent le monde trouvent leurs soldats les plus persévérants. Lyon est une place forte des idées. Dans son enceinte même, elles s'élèvent rivales comme ses collines, voisines et séparées comme les deux fleuves qui la traversent sans mêler leurs eaux. C'est à Lyon que le christianisme commença de conquérir la Gaule, et nulle part il ne s'est fortifié d'une tradition plus vivante,

de vertus plus utiles, d'œuvres plus nombreuses : mais nulle part ne se sont senties plus provoquées par cette énergie de la foi, les doctrines et les haines de l'impiété. C'est à Lyon que, dès le moyen âge, le travail de la soie a préparé la puissance et les vices de la grande industrie ; là qu'entre les patrons et les ouvriers s'est le plus tôt élevée la querelle pour le partage de la richesse produite par leur commun effort. Religieuses ou sociales, ces doctrines n'ont pas divisé en deux champs clos, ici les contemplateurs de l'invisible, et là les transformateurs de la richesse : les uns et les autres, heurtant les unes contre les autres dans une seule mêlée, ont voulu ordonner par l'unité d'une même synthèse le monde de la matière et le monde de l'esprit. Les croyances chrétiennes semées en des âmes sérieuses ont fait les mœurs de la bourgeoisie, son existence familiale, sa constance dans le travail, sa probité dans le gain, sa modestie dans la richesse ; en même temps, ces vertus disposaient ces privilégiés à répandre sur la multitude obscure, où leur conscience reconnaissait des frères, une sollicitude digne de cette parenté, surtout le trésor des espoirs immortels, plus nécessaire aux déshérités du présent ; et la foi, en apprenant aux malheureux la résignation volontaire, donna des siècles de stabilité à la paix sociale.

***

Marseille (1)

Le plus superbe des portiques ouverts par la France sur l'univers est Marseille. Elle conduit à

(1) *Le Gouvernement de la Défense nationale* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1904).

l'Orient et déjà le commence, assise, dans la blancheur du rivage, entre le double azur de la mer et du ciel, et baignée par la profondeur de la lumière, comme par celle des eaux. Là, selon les vents qui soufflent, se succèdent les climats de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, là s'accumulent les richesses de ces continents, là se mêlent leurs races. Les peuples dont les échanges donnent la vie à ce port y sont représentés à demeure par des colonies, et les navires de tous pays y amènent, durant leurs escales, une multitude passagère, pour laquelle semble fait le terme de population flottante. Là est l'originalité, l'attrait et, à certains moments, le danger de cette ville.

Si, dans le privilège qui assemble le charme et la richesse de plusieurs pays, tout est faveur, le mélange des races ne met pas en commun que leurs dons. Les colonies permanentes comptent une élite de négociants riches, habiles, exemplaires, mais aussi nombre d'hommes chassés de leur patrie par la misère, l'instinct vagabond, parfois les crimes. Les équipages étrangers se composent de marins, la plupart honnêtes, tous disciplinés à leur bord : mais leurs vertus se fatiguent de la rude clôture, le port est la relâche où ils se délassent de toutes les contraintes, et, dès qu'ils touchent le sol ferme, les hommes de mer ont ce qu'on pourrait appeler le mal de terre, une fièvre de brutalité dans les plaisirs, les ivresses, les colères, un instinct de licence d'autant plus audacieuse, que les matelots, hors de leurs pays, se sentent défendus contre les châtiments par l'asile de leurs navires et la brièveté de leurs séjours. C'est pourquoi, lorsque Marseille s'agite et s'enfièvre, il n'y a pas seulement à redouter dans ses troubles les excès habituels aux révolutionnaires

français ; pas seulement les véhémences d'une population, qui tour à tour exposée aux violences du soleil et à celles du mistral, a appris des éléments à être soudaine et impétueuse comme eux ; mais une promptitude à commettre les actes irréparables, une spontanéité de fureurs, une absence de pitié, où se manifeste un sang plus sauvage et plus cruel.

***

Toulouse (1)

Toulouse n'est pas une de ces villes appelées par une vocation évidente à la place où elles se sont établies, et dont la nature ait par avance préparé le destin. Toulouse n'occupe pas une position privilégiée sur les grandes voies du commerce ; elle ne s'est pas fondée près de richesses minières ou à portée de la force qui coule avec les puissantes chutes d'eau ; elle ne doit pas ses progrès et son renom au développement d'une industrie. Elle semble avoir attiré ses habitants par l'accord d'une contrée ouverte. tempérée, gaie et de leur propre caractère, comme s'ils se fussent réunis sans autre motif que l'attrait d'être ensemble où ils se trouvaient bien. Et comme ils avaient compris que le charme des jours grandit avec l'étendue de la pensée, dès l'origine y furent en honneur les sciences qui transforment la vie, les lettres qui l'ennoblissent, l'esprit qui la fait riante. Toulouse ne fut ni un comptoir, ni une fabrique, ni une banque, elle fut une société. Autour de cette société les artisans se

---

(1) *Le Gouvernement de la Défense nationale* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1904).

groupèrent dans la proportion qu'il fallait pour servir ses besoins matériels, et reçurent par échange quelque chose de sa vivacité, de sa courtoisie, de sa finesse, de sa curiosité universelle, de son aptitude à fondre les sentiments particuliers en une opinion commune.

Un tel caractère ne prépare pas à l'aveuglement servile envers aucun pouvoir. Sur tous elle avait fixé la clairvoyante hardiesse de ses regards. Trop pénétrante d'intelligence pour ne pas reconnaître les vices des divers régimes, trop vibrante de nerfs pour rester impassible aux déceptions, trop douce de mœurs pour apprendre des déceptions les haines destructrices, son originalité était de former ses opinions avec mesure et de les manifester avec véhémence. Si leur force avait pour preuve leur bruit, nulle ville ne serait révolutionnaire à l'égal de cette cité qu'un rien suffit à émouvoir, et dont l'état normal semble d'être hors de soi. Mais la perpétuité de ces ardeurs prouve que, si elles trouvent leurs prétextes fugitifs dans la succession des événements, elles ont leur cause permanente dans la nature de la population. Il y a un peuplier dont les feuilles s'agitent toujours, leur mobilité n'a pas besoin d'orages, le frisson perpétuel qui, même par les souffles les plus doux, passe sur elles et semble palpiter dans l'arbre tout entier, ne brise pas une branche, ne déplace pas une tige sur la ramure immobile : telle est cette ville en ses instabilités. Pour l'entraîner aux extrémités violentes, il n'y a en elle ni la colère des souffrances sans espoir, conseillères des représailles sans pitié, ni la brutalité d'un sang lourd et cruel. Nulle n'est moins asservie aux instincts brutaux que cette race affinée et sobre où ne s'épaissit pas la chair ; et pas davantage ne connaît-

elle les maladies noires de l'esprit qu'elle n'a ni tragique, ni sombre, ni même grave, mais accommodant et optimiste. Son habitude et son goût d'être heureuse se fie, même dans les difficultés du présent, aux bienveillances de l'avenir; ses instincts de bonté et de quiétude redoutent l'effort, la tristesse et la laideur des violences politiques. Au contraire, sa belle humeur se plaît à découvrir le comique mêlé par la vie aux tragédies mêmes, sa verve le saisit, sa puissance d'amplification le magnifie. L'exercice de cette philosophie sans illusions et sans fiel la distrait et la désarme ; elle sait un peu de gré aux fautes qui ont fourni l'occasion à la finesse de ses critiques, à l'entrain de ses résistances, et trouve que tout n'est pas mal dans les maux dont on s'amuse. Aussi est-elle plus incommode que dangereuse aux pouvoirs : son mouvement trouble leur sommeil sans menacer leurs droits, et son ironie s'attaque à leur prestige sans vouloir leur mort.

VII

Discours

Discours

Discours sur le budget de la marine (1)

M. Lamy. — Messieurs, notre attachement pour la marine nous a rendu particulièrement agréable le retour aux affaires du ministre (2) qui, dans des circonstances difficiles, a déjà montré son dévouement à son arme, son souci des finances de l'Etat, et le seul courage qui soit difficile à un amiral, le courage des réformes. (Approbation à gauche et au centre.) C'est de ce sentiment que la commission du budget s'inspire pour réclamer, au moment où ce ministre reprend le pouvoir, une mesure d'un grand intérêt pour l'avenir de la marine. La commission du budget croit qu'une étude approfondie de ce grand service est nécessaire, et elle croit que cette étude doit être confiée à une réunion d'hommes où soient représentés, avec le corps de la marine, le Sénat, la Chambre, la Cour des comptes, l'industrie privée, c'est-à-dire les principaux intérêts qui sont liés à notre établissement naval.

Tel est le vœu que j'ai mission de soumettre au ministre et de justifier devant la Chambre. (Parlez! parlez!)

---

(1) Chambre des députés, séance du 12 février 1878 (*Journal officiel* du 12 février 1878).

(2) Le vice-amiral Pothuau.

Une marine se compose d'hommes et de matériel.

Sur les hommes, nous n'avons rien à apprendre. L'enquête sur eux a été faite, en 1870, sur nos champs de bataille. (Vive approbation à gauche et au centre.)

Partout où les marins ont paru, ils ont apporté avec eux la discipline, le courage, le patriotisme. Ils ont été la consolation, et l'on aurait le droit de dire, l'orgueil de nos revers... (Applaudissements), et ce que notre patrie peut souhaiter de mieux, c'est d'avoir toujours de semblables défenseurs. (Très bien !)

M. Laroche-Joubert. — Ils n'ont pas été les seuls à faire leur devoir !

M. Lamy. — Nous avons donc les hommes, c'est-à-dire ce qui est, dans une marine, le plus difficile à former.

Aux hommes, il faut un matériel. C'est pour la flotte que les services sont organisés, que les grandes dépenses s'effectuent ; c'est un état de la flotte qui juge l'administration ; c'est sa force ou sa faiblesse qui, en définitive, rend efficaces ou stériles les qualités d'un peuple marin.

Dans la marine française, les vaisseaux sont-ils dignes des hommes ?

Cette question peut être posée sans danger pour le présent, car, M. le ministre le disait tout à l'heure, la France est partout reconnue pour la seconde puissance navale du monde. Cette question doit être posée pour l'avenir ; car cette force doit être préservée contre toute cause de déchéance. Si quelqu'une de ces causes existe, ne craignez pas que la révéler soit ouvrir sur elle les yeux de l'étranger. Toutes les nations se surveillent avec un soin si jaloux et si perspicace, que dans leurs affaires il n'y a plus de

place pour le secret. Ne pas dire la vérité, ce ne serait la cacher qu'à nous-mêmes ; le patriotisme est fait de vérité, et nous avons mieux à faire qu'à demeurer en Europe nos derniers flatteurs. (Très bien ! très bien !)

Messieurs, si avec ce sentiment de sincérité nous envisageons l'état de notre matériel naval, nous ne pouvons pas dire que cet état doive pleinement nous satisfaire. Je ne veux pas entraîner la Chambre dans une étude de chiffres qui serait trop longue et trop aride ; mais j'en résume les résultats dans trois affirmations, que je reproduirais avec les preuves à l'appui, si elles étaient contestées.

La première, c'est que nous devons nous garder de nous faire illusion sur le nombre de nos navires. Notre flotte de papier est nombreuse ; mais une partie notable de ces navires a déjà dépassé l'âge extrême fixé par la marine pour la durée de ces constructions.

Sans valeur nautique ni militaire, ils achèvent de mourir de vieillesse dans nos arsenaux, ils rappellent un passé de glorieuses campagnes, mais incapables d'en faire de nouvelles, ils sont les invalides du matériel.

Il ne faut pas davantage nous faire d'illusions sur la valeur de la flotte relativement moderne qui constitue notre vraie force. A l'heure présente, nous sommes malheureusement devancés par les puissances maritimes qui nous entourent. Elles ont des types plus parfaits que les nôtres.

Enfin il ne faut pas s'illusionner davantage sur la rapidité avec laquelle nous pouvons réparer dans l'avenir l'affaiblissement de notre puissance présente.

La marine répare ses pertes avec lenteur. Un programme a été fait, en 1872, de la flotte que la France

doit entretenir sous peine de déchéance. Il n'est pas possible, à l'heure présente, de dire ce qu'il faudra encore de temps et d'argent pour l'accomplir.

Sans doute, malgré cela, notre rang n'a pas changé parmi les marines de l'Europe; mais n'oubliez pas que l'Europe change elle-même. Il y a quelques années encore, les puissances qui bordent la mer étaient ou de petits Etats ou de grands Etats malades; il n'y avait que deux grandes marines : celle de l'Angleterre et la nôtre. Dans nos jours d'orgueil, nous songions à rivaliser avec l'Angleterre, mais du moins nous n'avions rien à craindre que d'elle, et si bas qu'il nous eût plu de descendre, nous restions toujours et sans comparaison au-dessus de toutes les autres marines; elles n'étaient à côté de nous que de la « poussière navale ».

Cette Europe n'est plus. Et les changements nés des dernières guerres n'ont eu nulle part un contre-coup plus direct que dans la distribution des forces maritimes. Trois puissances nouvelles montent : l'Italie, l'Allemagne, la Russie.

L'Italie avait tous les éléments d'une marine; il lui a suffi pour la mettre en œuvre de trouver l'unité. La Prusse n'en avait aucune; elle a su tout conquérir, même l'argent. La Russie, arrêtée jusqu'ici dans son essor, au nord par le climat, au midi par les traités, s'ouvre, à l'heure présente, la route de la Méditerranée.

Ces nations ont des flottes. Isolées, ces flottes comptent; réunies, elles seraient redoutables. Mais, pour elles, ce n'est qu'un commencement. Hardies, ambitieuses, douées de cette force que la jeunesse donne aux nations comme aux hommes, elles marchent à la conquête de la puissance maritime.

M. Gambetta. — Très bien! très bien!

M. Lamy. — Si la France conserve sa prépondérance, c'est par le nombre des navires et non par la supériorité des types. Mais cette flotte, que la France doit à son passé, diminue chaque jour par le seul effet du temps, et les perfectionnements continus de l'art naval la frappent d'une impuissance plus rapide encore. Et dans la création de sa flotte nouvelle, la France ne déploie pas l'ardeur féconde qui emporte ses rivales. Nous sommes en avant d'elles, elles marchent d'un pas plus rapide, et si rien ne vient changer leur allure et la nôtre, elles nous atteindront. Les choses alors, messieurs, seraient bien différentes de ce qu'elles étaient au commencement du siècle. Napoléon, après avoir créé, en quelques années, un matériel immense, et n'ayant pu faire aussi vite les hommes, s'écriait en 1812 : « J'ai 120 vaisseaux de ligne, et je n'ai pas de marine ! » Nous, messieurs, qui avons les hommes, prenons garde de manquer de vaisseaux !

* * *

Discours contre le projet Jules Ferry sur l'enseignement supérieur (1)

Messieurs, de toutes les divisions qui peuvent porter atteinte à la paix d'un peuple, il n'en est pas de plus redoutables que les divisions religieuses ; et les hommes d'Etat dignes de ce nom se sont gardés toujours de fournir même un prétexte à ces luttes, les plus faciles à allumer, les plus difficiles à éteindre.

Si le gouvernement a cru s'être tenu dans cette sage réserve, il lui suffit, pour se détromper, de considérer, à l'heure présente, les amis et les adver-

(1) Chambre des députés, séance du 26 juin 1879 (*Journal officiel* du 27 juin 1879).

saires de son projet. Les adversaires du projet sont les catholiques. (Rumeurs à gauche. — Applaudissements à droite.)

M. de Baudry-d'Asson. — Vous êtes dans le vrai !

M. Etienne Lamy. — Les partisans du projet de loi sont tous des hommes qu'une défiance connue ou une hostilité déclarée séparent de l'Eglise. (Nouvelles rumeurs à gauche.)

M. le Président. — Messieurs, vous n'êtes pas fondés à interrompre l'orateur. Il n'est pas monté à la tribune pour exprimer vos opinions, mais bien pour défendre les siennes. Je rappellerai à l'ordre l'auteur de toute interruption (Marques d'assentiment.)

M. Etienne Lamy. — Le premier et funeste résultat de ce projet a été de substituer, dans le pays, aux partis politiques des partis religieux. Ce caractère s'est formé et s'est aggravé à cette tribune. Il a été impossible à un seul orateur de soutenir le projet de loi sans faire comparaître l'Eglise catholique comme une accusée. (Très bien ! à droite. — Dénégations à gauche.)

Messieurs, je vais vous donner satisfaction. On a condamné dans l'Eglise catholique son dogme, sa morale, sa discipline, sa hiérarchie, ses pratiques. Je vous concède qu'on a respecté le reste (Sourires à droite.)

Il semblait que cette Chambre se fût transformée en une sorte de concile laïque ; qu'elle eût mission pour connaître des canonistes, des bulles et des constitutions pontificales. Et de cet examen théologique est sortie la conclusion qu'il était essentiel de fournir à la société civile menacée une défense contre l'ennemi commun. (Rumeurs à gauche. — Approbation à droite.)

Messieurs, je n'apporte pas à cette lutte théologique un nouvel aliment. Je demande qu'elle cesse. Même pour rétablir contre une science trop facile, et contre une passion trop visible, ce que je considère comme la vérité en matière religieuse, je ne voudrais pas reconnaître à un pareil débat une légitimité qui lui manque à mes yeux. Il a eu sans doute pour résultat de révéler à ce côté de l'assemblée des Pères de l'Eglise assez imprévus, et dont on trouvera l'emploi quand la République fera des dogmes. (Rires à droite.) Mais il excède la compétence des pauvres politiques dont l'ambition se borne à faire des lois. Il se résume d'ailleurs en une contradiction flagrante dont voici la formule : Eglise, tu demandes le droit commun, mais tu ne l'aimes pas ; moi, Etat, qui aime le droit commun, je te le refuse. Eglise, tu veux le monopole ; moi, Etat, qui suis l'ennemi du monopole, je l'exerce contre toi (Rumeurs à gauche) ; Eglise, il est dans la fatalité de ton enseignement de faire tôt ou tard des ennemis à la liberté ; moi, Etat, qui suis pour tous et toujours le représentant de la liberté, dès aujourd'hui je supprime la tienne.

M. Paul Bert. — Pardon, c'est votre traduction.

M. Etienne Lamy. — Les traductions sont libres, mon cher collègue.

M. Paul Bert. — *Distinguo, distinguo*, c'est le cas de le dire.

M. le Président. — Veuillez ne pas interrompre.

M. Etienne Lamy. — Et la conclusion de cette étrange logique est qu'un parti politique est au pouvoir pour y appliquer les théories de ses adversaires.

Messieurs, j'estime qu'un parti politique est au pouvoir pour y appliquer ses propres principes. Et c'est à cause de cela, que, républicain dont la sincé-

rité ne saurait, je crois, être suspectée par personne, je viens vous soumettre respectueusement mon opposition au projet de loi, vous montrer qu'il est injuste; qu'il ne sert aucun de nos intérêts; qu'il est contraire à la notion même de la République, et que, sauf cette raison décisive mais indigne de vous, il n'y a pas de droit pour les catholiques, vous n'avez aucune raison de la voter

Messieurs, le caractère de cette loi, je le résume.

Il y a aujourd'hui en France un certain nombre d'hommes qui enseignent tous aux mêmes conditions. Parmi eux, vous en saisissez quelques-uns; vous frappez en eux le droit d'enseigner; ces maîtres ont des disciples : vous frappez dans ces disciples le droit d'être enseignés. Ces disciples ont été placés dans les mains de ces hommes par l'autorité légitime des familles; vous frappez dans ces familles le droit de choisir les maîtres de leurs enfants.

Les conséquences sont visibles. Des propriétés considérables ont été créées, avec la permission, avec la faveur de la loi; le projet les détruit. Les supprimerez-vous sans indemnité? C'est la confiscation rétablie. (Dénégations à gauche. — Très bien! très bien! à droite.)

Un membre à gauche. — Ils étaient prévenus!

M. Etienne Lamy. — Ils étaient prévenus, dites-vous? J'ai entendu cet étrange argument dans la bouche de M. Paul Bert, que les lois votées par la majorité en 1850, en 1875, n'engageaient pas le parti républicain. Mais est-ce qu'une doctrine pareille... (Protestations nombreuses à gauche et au centre.)

Est-ce qu'une doctrine pareille...

M. le Président. — Messieurs, je regrette d'avoir de nouveau à faire observer à mes collègues qu'il est impossible qu'à chaque affirmation de l'orateur on

réponde par une nuée de murmures, sans cela la discussion perdra de son élévation, de sa dignité. (Très bien!) Je vous invite donc, quelle que soit la violence que vous fait l'opinion d'un adversaire, à supporter la manifestation de sa pensée. (Très bien! très bien!)

Veuillez continuer, monsieur Lamy.

M. Etienne Lamy. — Messieurs, êtes-vous prêts à déclarer que les droits, consentis, organisés par les majorités dont vous n'étiez pas, et qui vous ont précédées, ne lient pas l'Etat et vous-mêmes?

Si la loi est la loi, si des propriétés créées sous sa sauvegarde sont détruites sans indemnité, c'est, je le répète, la confiscation rétablie. (Légères rumeurs à gauche.) Si elles sont détruites avec indemnité, c'est une lourde charge pour le Trésor public, et vous donnerez un spectacle étrange d'un gouvernement demandant au peuple son argent à la fois pour répandre l'enseignement et pour le supprimer. (Très bien! à droite.) Car, vous le savez bien, le résultat direct de votre loi, c'est la suppression de foyers d'enseignement dans toute la France; c'est, pour ne parler que de l'enseignement secondaire, 30,000 enfants exclus du droit à apprendre, il n'y a pour eux, dans les collèges de l'Etat, ni places, ni maîtres, ni argent.

M. Jules Ferry, *ministre de l'instruction publique*. — Je demande la parole.

M. Etienne Lamy. — Messieurs de la majorité, vous qui tous avez la noble ambition d'accroître en France l'enseignement, est-ce ainsi que vous servez votre cause? Est-ce ainsi que vous marchez à votre but et que vous réalisez vos promesses, vous surtout qui avez fait du développement de la science votre œuvre personnelle, qui vous plaignez sans cesse de

sa langueur, qui sollicitez sans cesse pour elle et qui avez assis sur cette réputation de dévouement votre fortune politique? C'est vous qui diminuez aujourd'hui l'instruction en France, et lorsque l'un de vous disait dans cette discussion, citant un mot de M. de Maistre : « La science vient des hommes, et l'ignorance vient de Dieu », il était bien imprudent, car il conseillait à la Chambre de voter une loi qui diminue l'enseignement en France, et si vous vous associiez à lui, il serait prouvé que cette fois l'ignorance vient de vous. (Réclamations à gauche. — Approbation à droite.)

Dans quel pays cette mesure est-elle prise? Dans un pays où la liberté d'enseignement existe ; où elle est consacrée, encore au moins nominalement, par le projet même qui vous est soumis; dans un pays où l'on a pu s'écrier, aux applaudissements de la majorité : « Ce n'est pas assez de dire le droit d'enseigner, il faut dire le devoir d'enseigner » ; où l'on reconnaît que l'homme n'a pas rempli envers la société son devoir, s'il laisse s'éteindre inutile en lui une lumière dont il est redevable à tous, s'il n'allume pas autour de lui des foyers vivants de science et de grandeur morale, si, par une paternité véritable, et la plus haute, il ne perpétue pas cette partie de lui-même, vraiment grande et immortelle, la possession de la vérité. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Quels sont les hommes qu'il s'agit de frapper? Ils enseignent aux mêmes conditions que les maîtres dont le droit est maintenu. Ils ont subi comme tous toutes les épreuves fixées par l'Etat. L'orateur qui, dès 1875, s'est montré, avec son éloquence hautaine, froide et lettrée, l'ennemi le plus redoutable de la liberté d'enseigner, reconnaissait en eux le don même de l'enseignement.

Mais, messieurs, il n'est pas besoin de demander témoignage à leurs adversaires de ce qu'ils sont. Est-ce que leurs succès ne suffisent pas à les défendre? S'il n'était pas plus vrai de dire que ce sont leurs succès mêmes qui les condamnent. (C'est vrai! très bien! à droite. — Murmures à gauche.)

Vous vous proposez, en effet, de les dépouiller de leur droit. Et vous proposez de le faire comme vous rapporteriez une faveur gratuite, vous mettez hors de l'enseignement les ordres religieux comme vous reconduiriez à la frontière par mesure de police des étrangers suspects!

Vous faites plus. En France, les suspects même peuvent enseigner, il n'y a d'incapables que les indignes. Et quels sont ces indignes? ouvrez la loi : ceux qui ont déshonoré leur intelligence ou souillé leur vie, ceux et ceux-là seuls que la main de la justice a touchés et flétris, si bien que perdre le droit d'enseigner et perdre l'honneur est une même chose.

Vous placez, par un acte de votre volonté personnelle, des hommes dont vous ne niez ni l'intelligence, ni la dignité, ni le dévouement à l'enfance, au rang des hommes qui sortent des maisons centrales ou des bagnes! Jamais traitement ne fut plus inégal, plus arbitraire, plus ignominieux. (Approbation à droite. — Rumeurs à gauche.)

Par quels motifs le justifiez-vous?

Vous dites d'abord : Ces hommes appartiennent à des congrégations religieuses. Une législation ancienne interdit ces congrégations. N'ayant pas le droit de vivre, elles n'ont pas le droit d'enseigner.

Messieurs, c'est un fait ordinaire que les gouvernement ou les partis, quand ils se proposent de commettre une injustice, reculent devant la responsabilité de leurs desseins et cherchent à abriter leurs

actes derrière l'autorité du passé. (Très bien! très bien! à droite.)

Quand nous discuterons l'article 7, nous vous montrerons que les lois anciennes dont on parle n'existent plus, qu'elles sont contredites par des textes dont l'autorité est aujourd'hui incontestable; la loi même aujourd'hui proposée les abroge ou les viole.

Aujourd'hui, je concède ce qu'il vous plaira. Les gouvernements qui se sont succédé dans le cours du siècle et qui n'étaient point tous des gouvernements cléricaux ont, si vous le voulez, en permettant aux ordres religieux de vivre, attenté au vieux droit français; en donnant ce gage de respect aux consciences, ils ont commis un acte de faiblesse; en laissant se développer la science par ces auxiliaires, ils ont fait un acte de réaction. Il y a d'anciennes lois qui obligent à chasser les religieux, à troubler la paix religieuse, à fermer des écoles. M. le ministre de l'instruction publique a cru qu'il était de sa mission spéciale, particulière, de découvrir de telles lois. Il les a cherchées, il vous les apporte couvertes de la poussière du temps, il vous demande d'y obéir.

Messieurs, y êtes-vous forcés? Vous y seriez forcés si vous étiez un corps de magistrature. Mais votre mission, messieurs, est plus libre et plus haute. Vous êtes les juges des lois. Vous êtes constitués pour comparer les textes écrits par le passé au droit supérieur qui naît de la justice, de la volonté du pays, de la civilisation, dont vous êtes ici les mandataires et les gardiens. (Mouvements divers.)

Maîtres d'abroger les lois que vous voulez, obligés d'abroger celles qui sont mauvaises, vous ne dégagez pas votre responsabilité en disant : Un texte existe. Tout texte injuste vous accuse. Et si l'on invoque

devant vous des dispositions depuis si longtemps immobiles qu'on doute si c'est de sommeil ou de mort, un devoir plus pressant encore d'appréciation s'impose à vous : vous ne pouvez redonner vie à cette loi si elle n'est juste ; et l'accepter, c'est la voter à nouveau.

Eh bien, messieurs, seriez-vous prêts à voter à nouveau les lois contre les associations religieuses ?

Sur plusieurs bancs à gauche. — Oui ! Oui !

M. ETIENNE LAMY. — On me fait, messieurs, une réponse que je ne veux pas entendre.

M. MADIER DE MONTJAU. — Nous vous la répéterons !

M. ETIENNE LAMY. — J'honore trop mes collègues pour croire qu'ils aient cette hâte de se prononcer contre le droit d'association.

Messieurs, le droit d'association est depuis près d'un siècle l'un de ceux que le parti républicain a réclamés avec le plus de raison, avec le plus d'unanimité.

Un membre à gauche. — Nous ne l'avons pas encore !

M. ETIENNE LAMY. — Il ne l'a pas donnée parce qu'il n'avait pas le pouvoir, mais jamais il n'a permis que par son silence la prescription s'accomplît contre cette liberté : elle a formé sans cesse en sa faveur un imposant cortège de témoins, dont les derniers sont nombreux dans cette Chambre et dont quelques-uns siègent sur les bancs mêmes du ministère.

Aujourd'hui, le pouvoir appartient à la République ; l'heure des actes est venue. Vous l'avez si bien compris, qu'un projet sur la liberté d'association est en ce moment préparé par une commission nommée par vous.

C'est à cette commission que je m'adresse. A-t-elle achevé son travail, l'a-t-elle commencé, s'est-elle

réunie une fois? La volonté d'établir la liberté a-t-elle été exprimée ? Cela suffit. Elle se doit de ne pas accepter l'article 7, qui viole la liberté qu'elle prépare. Elle se doit d'opposer à ce texte qui nie le droit un texte qui consacre le droit. Elle ne saurait céder à ce prétexte que ce serait mêler une loi d'association à une loi d'enseignement. Ce que fait le ministre, elle peut le faire, et il y aura entre elle et lui cette seule différence : que le ministre a confondu deux ordres de lois pour appliquer plus tôt l'arbitraire et qu'elle les aura confondus pour établir l'égalité dans la liberté. (Très bien ! à droite.)

Que si cette commission craint de mêler les débats sur le droit d'association et sur le droit d'enseignement, ou si par impossible son parti n'était pas pris, si elle entend réserver la question, elle ne saurait pour cela accepter en silence le vote de l'article 7, car l'article 7 ne réserve pas la question, il la préjuge, il la résout, et il la résout contre la liberté.

. . . .

Mais ce que la Révolution a fait de plus grand, de plus libérateur encore, c'est de reconnaître les droits de l'homme. Elle a compris que les majorités, comme les individus, pouvaient opprimer ; elle a senti qu'il y avait dans l'homme des facultés de pensée, de conscience, de liberté, qu'il n'était possible ni à une majorité, ni à une minorité de briser. De même que dans l'ancienne France nul ne mettait le pied sur le sol français sans devenir libre, de même dans la société moderne la pensée d'aucun homme n'a pu être asservie, aucun pouvoir, aucune majorité n'a gardé le droit de supprimer une intelligence dans ce monde ! (Applaudissements à droite et sur divers bancs à gauche et au centre.)

. . . .

Eh bien, Messieurs, quand dans cette société moderne vous réclamez au nom de l'Etat une sorte de haute justice sur les doctrines, et qu'au nom de ces doctrines, vous prétendez lui réserver l'enseignement, je vous réponds : Si l'Etat a seul le droit d'enseigner, c'est que l'Etat a seul la vérité sur l'histoire, la religion, la science, la morale et la politique, toutes choses qui constituent l'enseignement.

Si chaque intelligence a le droit d'examiner tous ces problèmes, le droit de l'Etat n'existe pas. Si au contraire, vous prétendez nous faire considérer à tous pour vrai ce que votre raison vous révèle, montrez-nous le Sinaï, d'où vous descendez. (Applaudissements à droite.) En descendriez-vous, que pour refaire l'unité des esprits deux choses vous manqueraient.

L'ancien régime était logique. L'unité y régnait partout. Préparée dans l'enfant, elle était maintenue dans l'homme ; de l'enfance à la tombe, une garde éternelle le défendait contre l'erreur : la presse n'était pas plus libre que la chaire, la parole que le livre, et nulle part, même au foyer domestique, l'erreur n'était inviolable. Il n'y avait pas de place pour les dissidents.

L'expulsion des jésuites, la suppression de Port-Royal, la révocation de l'Edit de Nantes sont les fruits du même arbre : l'absolutisme. Voulez-vous le replanter? Non, direz-vous. Mais alors quand cet enfant, préparé par votre éducation à l'unité, entrera dans un monde livré tout entier à la dispute, quand il verra discuter tout ce que vous lui aurez appris ; quand il entendra railler et dédaigner tout ce que vous lui aurez enseigné à respecter, qu'aurez-vous fait? Vous aurez tenté de faire l'unité des esprits dans l'enfant, qui n'a pas de rôle dans le monde, et

vous laissez l'unité disparaître au moment où l'enfant devenant citoyen prend sa part des affaires publiques !

Vous n'en êtes pas effrayés parce que, dites-vous, le jeune esprit formé par vous pourra, sans dommage pour ses principes, affronter la mêlée des idées et du monde. Mais vous oubliez une chose : c'est que la contradiction pour vous disputer cet esprit n'attendra pas que vous l'ayez formé ; un ennemi se dressera contre vous dès l'origine : la famille.

C'est une erreur de croire que le maître a toujours une influence sur l'enfant et qu'il fait ses idées. L'enfant aime et respecte par une loi de nature ses parents, il ne respecte pas et n'aime pas naturellement ses maîtres. Ce sentiment peut naître, mais seulement lorsque l'enfant reconnaît en un homme le mandataire de la famille, lorsqu'il sait que son père a donné à cet homme une portion de son autorité.

Espérez-vous obtenir pour vos maîtres cette confiance, vous qui prétendez imposer aux familles un enseignement qu'elles n'auront pas voulu? (Applaudissements à droite).

Si bien, messieurs, que vous transformez, sans le savoir, cette belle et grande université qui a véritablement aujourd'hui des maîtres, parce qu'on y va librement, vous la transformez, savez-vous en quoi? En une réunion de pédagogues qui enseigneront les éléments des lettres humaines, mais qui ne donneront pas aux familles, aux enfants, la moralité, les sentiments de nationalité (Rumeurs), tous ces sentiments républicains et patriotiques que vous croyez pouvoir leur inculquer.

La seconde condition qui vous manque pour faire cette unité des esprits, c'est le temps. L'ancien

régime était fait par les siècles ; il commandait pour des siècles ; plus durable que les individus et même les familles, il avait tracé un lit immobile aux flots des générations.

Mais que sont les gouvernements modernes? Des gouvernements de majorités. Qu'est-ce que c'est qu'une majorité ? C'est une opinion qui passe.

Un membre à gauche. — C'est le pays!

M. Etienne Lamy. — Et cette opinion qui passe, qui a-t-elle pour représentants? Des ministres qui passent plus vite encore. Qui me donnera une image de la fragilité ministérielle?... (Rires à droite et sur quelques bancs au centre et à gauche.)

Et voilà l'autorité gardienne des traditions, des idées, des doctrines de l'Etat! Voilà l'autorité qui dira comment instruire les enfants des principes de l'Etat. Ce n'était pas assez des crises de cabinet dans la politique, vous les transportez dans l'éducation.

Avez-vous compté, messieurs, combien de gouvernements et de ministères peut user l'éducation d'un enfant?

Les jeunes gens qui achèvent aujourd'hui leurs études les avaient commencées sous l'Empire ; si votre loi eût été portée à cette époque, pouvez-vous faire le dénombrement des opinions rivales et contradictoires qu'ils auraient reçues des différents régimes, et croyez-vous que cette méthode eût préparé leurs esprits à l'unité ?

Vous reprochez au système actuel d'enseignement de créer des divisions entre les hommes du même pays et du même temps. Et que faites-vous donc ? Ce chef-d'œuvre, que vous portez la contradiction dans le même esprit ; que chaque enfant instruit dans les idées de la nation, c'est-à-dire de la majorité, sentira dans son éducation le contre-coup de toutes les

variations politiques. Qu'elles soient fréquentes et profondes, ne sera-t-il pas instruit à respecter, à mépriser et à honorer de nouveau les mêmes choses? Est-ce ainsi que vous assurerez à ses croyances la fermeté?

Sur plusieurs bancs. — Très bien! très bien!

M. Etienne Lamy. — Craignez bien plutôt de ne pas donner à l'enfance ce qu'elle réclame avant tout; l'enfance est un acte de foi : il ne faut pas scandaliser par des contradictions sa sincérité de respect et de croyance. Prenez garde, sous prétexte d'éducation civique, de faire des jeunes hommes qui ne croiront à rien, pas même à vous.

Sur les mêmes bancs. — Très bien! très bien!

M. Etienne Lamy. — J'en ai fini, messieurs, et cependant j'ai encore un dernier mot à vous dire. (Parlez! parlez!)

Vous l'avez compris, ce qui nous divise dans ce projet, ce n'est pas seulement une question religieuse et d'éducation, c'est encore, c'est surtout une question de gouvernement. Il s'agit de la limite à tracer entre les droits de l'Etat et les droits de l'individu.

Vous souvenez-vous que, sous l'Empire, tous les esprits libéraux étaient d'accord que les droits de l'Etat étaient excessifs; il fallait restaurer en notre pays les droits de l'individu. Et c'est en défendant cette cause que la plupart des hommes qui conduisent aujourd'hui le parti républicain ont fait leur fortune et assis leur réputation.

Depuis huit ans, l'Empire a disparu, ses lois ont disparu; cependant, les mêmes hommes ne parlent plus que de la nécessité d'augmenter les droits de l'Etat, ne veulent plus de droits que pour l'Etat. Cet esprit politique, représenté par des hommes considérables, s'est pour la première fois révélé, il y a huit ans, par une opposition à la modeste loi qui

établissait quelques libertés départementales; depuis il n'a pas cessé de grandir, son influence sur la direction des travaux parlementaires est sensible; elle se traduisait dernièrement par ce projet sur la liberté de la presse, qui, véritablement, constitue au bénéfice de l'Etat un véritable bureau de l'esprit public. C'est ce parti qui veut aujourd'hui vous faire faire un pas décisif, ravir aux citoyens un droit certain, indélébile, au profit de l'Etat, et rêve de constituer un empire fait avec des droits pris à tous. (Vive approbation sur plusieurs bancs.)

Messieurs, nous croyons cette méthode funeste, révolutionnaire. Gouverner, c'est laisser, suivant nous, assez de liberté pour qu'on puisse supporter le pouvoir sans l'exercer. Même avec la liberté, l'ambition et l'inquiétude d'esprit ne donnent au Gouvernement que trop d'instabilité. S'il s'y ajoute des griefs légitimes, s'il n'y a de droits dans l'Etat que pour l'Etat, si pour obtenir la liberté il faut prendre le pouvoir, les luttes deviennent furieuses, continues, haineuses comme toutes les fois que l'on combat pour l'existence.

C'est contre cette politique que nous nous élevons aujourd'hui, parce que la loi présentée est un pas décisif. On a habilement dissimulé l'attaque à la liberté derrière l'attaque à l'Eglise. Cela nous a donné un double honneur. L'Eglise est une noble cliente. Et toutes les fois qu'elle invoquera le droit commun et la liberté, elle nous trouvera pour défenseurs. Et peu nous importe que cette politique nous vaille l'accusation de cléricalisme. Mais il y a un nom qui appartient à nos adversaires, et qu'ils ne repousseront pas, c'est le nom de parti jacobin. (Exclamations et rumeurs à gauche. — Applaudissements sur plusieurs bancs.)

En face de votre parti, messieurs, il est temps de relever le drapeau des libertés nécessaires, et vous ne nous le ferez pas abaisser que vous ne l'ayez salué, parce que nous avons pour nous, contre vous-mêmes, vos discours, votre passé, tout ce que vous avez fait dans ce pays pour le convertir à la liberté. Nous vous laissons invoquer contre nous l'ancien régime : nous invoquons contre vous la Révolution française.

Vous pouvez fouiller dans le passé, prendre les ruines de l'ancienne monarchie pour les fondements de votre démocratie ; nous ne voulons, nous, ni de Louis XIV sans principes, ni de Napoléon sans génie. Vous parlerez au nom du droit de l'Etat. Nous parlerons au nom des droits de l'homme, et nous laissons au pays le soin de décider entre nous. (Vifs applaudissements à droite et sur divers bancs au centre.)

***

Discours sur le gouvernement de la République (1)

Il y a, messieurs, deux natures de gouvernement : celui où le peuple a des maîtres, et celui où le peuple est son maître. Et chacun de ces gouvernements se distingue non pas d'après le nom qu'il porte, mais d'après les institutions qu'il crée et qui coulent de lui comme les conséquences d'un principe.

Les gouvernements d'autorité sont fondés sur ce principe que le peuple est incapable de se conduire; leur but n'est donc pas de développer l'indépendance de l'homme, mais la force de l'Etat; l'Etat n'ayant

(1) Conférence faite à Bordeaux, le 18 juillet 1892, sous le patronage de la Ligue populaire pour la revendication des libertés publiques.

pas à compter, pour accomplir sa mission, sur le concours de citoyens libres, agit par des fonctionnaires, exécuteurs de ses desseins et dépendant de lui seul ; l'Etat n'a pas d'autre limite que celle qu'il crée lui-même à son action, il a droit d'intervenir dans les affaires locales comme dans les affaires générales, de diriger même la vie privée, et il ne manque jamais de surveiller d'une façon particulière l'enseignement et les croyances, qui sont les deux forces les plus capables de maintenir l'obéissance en faisant régner l'unité dans les esprits.

Les gouvernements libres sont fondés sur le principe contraire, à savoir que tout homme a, dans sa raison, un moyen de conduire, par sa volonté, sa vie, et, par des accords avec les autres hommes, les intérêts qui lui sont communs avec eux.

Le but essentiel d'un tel gouvernement est de laisser chaque homme maître de soi-même, de son travail, de ses opinions, de ses croyances, de toutes ses facultés, de toutes ses énergies.

Dans un pareil régime, la puissance publique a donc pour mission, d'une part de consacrer les droits de l'homme, d'autre part de suppléer à l'action de l'homme, de pourvoir aux intérêts collectifs que l'initiative libre des individus est impuissante à assurer.

Et jusque dans l'organisation de cette puissance publique apparaît le respect de cette souveraineté individuelle ; on reconnaît que tous les citoyens doivent régler ensemble les intérêts de l'Etat, mais on reconnaît aussi que, si les citoyens sont unis en corps de nation, ils vivent groupés par régions et, dans chaque région, divisés par communes. L'on constate que chacun de ces groupes a des intérêts particuliers, distincts des autres, et que ceux qui

composent ces groupes ont seuls qualité pour en régler les intérêts.

National, régional, communal, chacun de ces pouvoirs a sa compétence, ses ressources, ses agents, s'administre, se gouverne lui-même ; les pouvoirs locaux sont souverains dans leur domaine, comme l'Etat dans le sien ; et l'Etat, respectueux de leur autonomie, se borne à assurer l'exécution des lois générales, et à réprimer les abus qu'une indépendance sans contrôle produirait. De cette sorte, si chaque citoyen, unité dans une multitude, a par sa volonté peu d'action sur les affaires de sa patrie, il partage avec beaucoup moins d'hommes l'autorité sur les affaires de sa région, avec beaucoup moins d'hommes encore l'autorité sur les affaires de sa commune. Son influence grandit à mesure que les intérêts à régir le touchent de plus près et se mêlent plus intimement à sa vie quotidienne.

Non seulement le pouvoir national et les pouvoirs locaux sont distincts, mais les pouvoirs locaux sont organisés de manière à utiliser pour le bien commun les facultés des citoyens. Loin que l'on concentre l'autorité, on la répartit en un grand nombre de mains; chaque nature d'affaires, finances, voirie, assistance, enseignement, est confiée à ceux qui paraissent plus aptes à s'en occuper. Tout le monde sait qu'à Londres, les citoyens qui, ainsi groupés en comités délibérants ou exécutifs, pourvoient aux services de la capitale, dépassent le nombre de 50,000. Par cette dispersion systématique du travail on cherche un double avantage : d'abord avoir peu de fonctionnaires et, en demandant à chaque citoyen une part de son temps assez faible pour qu'il en fasse l'abandon gratuit, établir un gouvernement à bon marché, et surtout initier le plus

d'hommes possible à la pratique des affaires, donner aux plus capables l'occasion de montrer ce qu'ils valent, former en tous les qualités nécessaires aux nations qui veulent être maîtresses d'elles-mêmes.

Ce gouvernement est aujourd'hui le droit commun des peuples libres, — j'ai tort de dire des peuples libres, — le droit commun de tous les peuples en Europe. L'autonomie locale existe en Russie même, comme une pierre d'attente pour d'autres franchises. C'est sur ce fondement solide que les nations majeures, monarchies ou républiques, ont élevé leur souveraineté politique. Et, naguère, M. Gladstone, invoquant l'expérience de sa longue carrière, pour donner plus d'autorité à son témoignage, affirmait que le développement merveilleux de la race anglo-saxonne était dû à ses libertés locales et individuelles, créant dans chaque Anglais un homme capable de comprendre les intérêts généraux et de se conduire lui-même. (Très bien! — Applaudissements).

Eh bien! Messieurs, je suppose qu'un étranger ait la curiosité de savoir sous quel régime nous sommes, qu'il le demande à un Français, et s'adresse à un des républicains satisfaits de la politique présente. Le républicain lui répondra : Nous sommes un peuple libre. Nous avons le suffrage universel. Le Parlement qu'il nomme siège d'une manière permanente, trop permanente même pour le goût des ministres (Rires), étend son omnipotence sur tout ce qu'il lui plaît, a pour exécuteur de ses volontés un cabinet responsable et à sa merci ; et si cela ne vous suffit pas pour conclure que nous soyons nos maîtres, lisez nos journaux et allez dans nos réunions publiques. — Certes, conviendra l'étranger, si la liberté d'un peuple se mesure au mal qu'il dit de son gouvernement, la France est la nation la plus

libre du monde. (Rires. — Applaudissements.) Mais quelle est l'action de cette liberté dans vos départements et vos communes ?

— Nous nommons en moyenne une trentaine de conseillers généraux, qui consacrent bien aux affaires publiques deux bonnes semaines par an, et en moyenne aussi, par commune, une quinzaine de conseillers municipaux, qui donnent aux affaires municipales quelques heures dans l'année.

— Mais, dirait l'étranger, quelle que soit la vivacité de l'esprit français, en aussi peu de temps et avec aussi peu d'hommes, comment gouverner les intérêts locaux? Comment diriger l'administration? Comment s'occuper des mille détails qui exigent une surveillance constante ?

Et le républicain répondrait : Ce n'est pas l'affaire de ces assemblées, c'est l'affaire de l'Etat. Lui seul est permanent, seul armé pour agir. Dans nos départements et dans nos communes, il est le véritable maître, ses agents s'occupent de nos affaires en même temps que des siennes. Il prend notre argent pour le confondre avec le sien, et il nous en rend ce qu'il veut sous forme de subventions et de secours. Bref, il nous débarrasse de toute peine, coupe court aux inexpériences, met à notre service le bienfait de l'uniformité, une réglementation immense et un corps de fonctionnaires le plus coûteux de l'Europe... ce qui ne laisse pas d'être flatteur. (Applaudissements.)

— Mais si les Français ont si peu de part au gouvernement de leurs affaires locales, du moins ont-ils, grâce au droit d'association, la faculté de s'exercer au gouvernement d'intérêts collectifs, école indispensable dans un pays libre ?

— La liberté d'association n'existe pas.

L'Etat l'accorde par privilège à ses amis, il la refuse aux autres ; et surtout il est hostile à l'existence de corps capables d'acquérir, de posséder, de se perpétuer, parce que lui seul doit être durable, parce que ces fondations porteraient atteinte, si elles étaient puissantes, à sa suprématie et à la belle ordonnance de notre uniformité. (Applaudissements.)

— Avez-vous la liberté d'enseignement ?

— C'est l'Etat qui enseigne. A côté de lui la loi fait une place à l'enseignement libre : concession dangereuse et contraire aux principes. Si, dans l'enseignement, il s'agissait seulement de science, on comprendrait que l'Etat admît au droit d'enseigner toute personne pourvue de science, et l'on comprendrait même que le jour où cet enseignement libre suffirait aux besoins, l'Etat cessât d'enseigner. Mais aux yeux du politique, la plus grande utilité de cet enseignement, est de donner aux esprits, outre des connaissances diverses, une direction générale, de créer, sur le temps où nous sommes, sur les institutions où nous vivons, des idées communes ; et cette fonction, l'Etat ne peut sans abdiquer la laisser à des particuliers. Il a compétence pour orienter les générations nouvelles. C'est pourquoi, en attendant mieux, nous avons dû parer aux dangers les plus redoutables de cette liberté suspecte ; c'est pourquoi nous avons refusé le droit d'enseigner à certaines catégories de personnes ; c'est pourquoi nous avons enlevé aux communes la faculté d'émettre un avis sur les programmes et les instituteurs publics.

— Mais, reprendra l'étranger obstiné, je vois que les maîtres écartés par vous de l'enseignement sont des maîtres catholiques ; vous craignez donc l'influence religieuse dans l'enseignement ? Et cela

m'amène à vous demander comment vous conciliez ces mesures avec la liberté de conscience ?

A quoi le républicain répondrait : En effet, c'est là l'embarras. L'Etat aujourd'hui considère, en vertu de ce pouvoir de direction et de tutelle qui lui appartient sur les esprits, que le sentiment religieux est superflu, que ce débris du passé encombre les intelligences, et qu'il faut les en délivrer.

Comme nous ne sommes pas des hommes à mœurs violentes, nous n'employons pas pour combattre le sentiment religieux la force des lois, il nous suffit de leurs artifices. Nous rendons le recrutement du clergé plus difficile : nous réduisons peu à peu le budget des cultes ; nous manifestons en toute occasion notre rupture avec les préjugés confessionnels, nous ne permettons pas que nos fonctionnaires, en envoyant leurs enfants dans les écoles libres, ou en remplissant des devoirs religieux, accréditent auprès des populations ces doctrines que nous considérons comme vieillies, et pour plus de sûreté, nous écartons autant que possible les catholiques de toutes les fonctions. (Applaudissements prolongés.)

A quoi l'étranger répondrait : je vois bien qu'en France il y a beaucoup de libertés pour l'Etat. (Rires.) Mais vous, quelles sont vos libertés ? Et le républicain satisfait répondrait. Je vous l'ai dit, nous choisissons à notre gré l'Etat.

— C'est-à-dire, dirait l'étranger, que vous êtes libres de nommer le pouvoir qui vous empêche d'être libres. (Applaudissements prolongés.)

Messieurs, nous voici au vif de la question : nombre d'hommes pensent que la contradiction d'un tel régime convient précisément à notre caractère, que nous ne nous laissons pas volontiers régir sans notre aveu, mais que nous n'aimons pas à faire nos

affaires nous-mêmes, qu'il ne nous déplaît pas d'être administrés, contenus, un peu opprimés au besoin par l'Etat, semblables à ces femmes du peuple qui, battues parfois par leur mari, sont fières de sentir combien il est fort. (Applaudissements. — Rires.)

D'où il suit qu'en constituant un Etat pourvu de droits absolus, et en nous permettant de nommer le gouvernement qui agit par nous, on a satisfait à nos aptitudes, à nos traditions, à nos désirs, accompli tout ce qu'il fallait, trouvé le secret d'un régime excellent et définitif.

Contre cette opinion, messieurs, je m'élève. Elle est une calomnie contre notre histoire et contre les vertus natives de notre race. Il est faux que la toute-puissance de l'Etat, soit le remède nécessaire de notre inaptitude à tout effort ; il est faux que cette toute-puissance soit ancienne ; il est faux qu'elle se soit établie et maintenue par la volonté nationale. (Bravos. — Applaudissements.)

Si un régime était manifestement conforme au génie de notre race, c'est à coup sûr celui qui s'est de lui-même élevé sur la terre de France et a duré pendant la période la plus longue de notre vie nationale. Or, qu'était ce régime sinon une extraordinaire intensité de vie communale et provinciale, sinon les grands services publics, assistance, enseignement, religion, justice, assurés par des corporations autonomes. Sans doute, dans chacune d'elles, la liberté de l'individu n'était pas garantie. Mais comme elles se contenaient l'une l'autre, elles faisaient du moins obstacle à la pire forme de despotisme, qui est la concentration de tous les pouvoirs dans la même main. Et ce qui était alors faible, trop faible, c'était précisément l'Etat, et son représentant, la royauté, au cours de longs siècles, essayait malai-

sément de subordonner ces indépendances jalouses à l'unité nationale.

C'est à la Renaissance que le droit de l'Etat change d'étendue et de nature. En même temps que furent rendus au jour les trésors de l'art, de la littérature et du droit antiques, fut exhumé le gouvernement de la société païenne, cette majesté et cette simplicité apparentes d'un peuple et d'un César, d'une foule remettant tous ses droits à un homme. Voilà la vision qui offre à l'ambition des princes un espoir et un modèle, qui les enhardit au dédain de la foule sujette, exalte le sentiment de leur droit jusqu'à un orgueil surhumain : le paganisme ressuscita les faux dieux dans nos rois.

Au XVII[e] siècle, nos communes et nos provinces perdent toutes leurs franchises ; des intendants vont porter partout la volonté d'un maître et la régularité de l'administration française. Toutes les corporations sont dépendantes, les parlements domestiqués. l'Eglise de France asservie. Le roi étend sa main souveraine sur l'enseignement et sur les croyances. Les droits de l'Etat sont fondés.

Le sont-ils par la volonté de la France ? Ils sont créés par une conquête violente sur les institutions séculaires du pays, et pour que nos vieilles libertés cèdent, il faut que l'absolutisme trouve coup sur coup pour ministre un Richelieu et pour souverain un Louis XIV.

Qu'importaient d'ailleurs les vœux de la France ? Louis XIV, en créant ces droits de l'Etat, avait-il la prétention de les créer pour un pays libre ? Il avait au contraire la prétention d'être seul maître, de posséder le pouvoir par un droit divin et, en même temps qu'il instituait les droits de l'Etat, il avait soin de dire : l'Etat, c'est moi. (Applaudissements.)

Et il semblait que lui seul fût assez. Et en effet, messieurs, il avait tellement de grandeur dans le conseil, d'ordre dans l'exécution, un don si rare pour discerner les hommes, et le choix entre des serviteurs si illustres, que la France parut d'abord fortifiée par sa dépendance.

Pourtant un siècle s'écoule, et un tel désordre apparaît dans les affaires, et un tel gouffre se creuse dans les finances, et il y a un tel étouffement de la liberté et de la vie sur notre sol que le pays tout entier se sent menacé par un péril nouveau, par un ennemi national ; avec une unanimité pareille à celle qui l'avait soulevé contre la maison d'Autriche et contre l'Anglais, il se soulève contre l'absolutisme ; car s'il y eut un mouvement spontané et universel dans notre histoire, c'est l'élan de la Révolution française. (Applaudissements.)

Or que sont les principes de 89 ? La revanche, la victoire des droits de l'homme sur les droits excessifs de l'Etat.

En 1789, la France dit : le souverain n'est pas un homme, mais chaque homme ; elle dénie à toute puissance publique compétence pour diriger la volonté, le travail, les opinions, les croyances de chacun. Elle inscrit dans la Déclaration des droits que « le but de toute association politique est la conservation des droits naturels, inaliénables et imprescriptibles de l'homme ». Puis, après avoir consacré le droit de l'individu, elle retourne à sa tradition nationale, à ses vieilles franchises locales ; elle les restaure en organisant l'autonomie des départements et des communes.

Et pourquoi ces institutions de la liberté, à peine inscrites dans nos lois, s'évanouissent-elles ?

Précisément parce que la France avait poussé trop

loin cette réaction contre les droits de l'Etat. Par peur du pouvoir absolu, on ne laissa pas à la royauté des forces nécessaires pour maintenir l'unité et l'ordre ; par représailles contre le despotisme de Louis XIV, on ne confia à Louis XVI qu'un sceptre de roseau.

L'impuissance de l'Etat changea la Constitution en une anarchie des 36,000 communes de France, permit à Paris d'usurper sur toutes et à une minorité violente de faire la loi dans Paris. L'on vit alors que tous les despotismes se ressemblent, car les hommes de la Terreur ne firent que tourner contre l'ancien régime le gouvernement de l'ancien régime. De nouveau toute indépendance locale disparaît ; à l'intendant succèdent des représentants plus absolus de l'Etat, le jacobin en résidence fixe et le représentant du peuple en mission. Toute liberté individuelle abdique au profit de l'Etat ; il règle jusqu'au prix des marchandises ; il prétend seul enseigner, et, maître de la religion comme de tout le reste, décider par décret à quoi la France doit croire, tantôt à la déesse Raison, tantôt à l'Etre suprême.

Mais ces révolutionnaires prétendaient-ils obéir à la France ? Ils n'avaient pas cette hypocrisie : ils voulaient la transformer, la régénérer. Et la France légitime-t-elle leur joug par son consentement ? Ils ne dureront que par des coups d'Etat contre sa volonté constante : la force seule promène le pouvoir du 31 Mai et de Fructidor à Brumaire, des terroristes à Napoléon.

Et est-ce offenser la mémoire de cet homme prodigieux que de dire : la nature de son génie rendait celui-là surtout incapable d'établir la liberté ; la liberté, en imposant à son action des limites, l'aurait fait captif, et il fallait que dans la nation il fût tout.

Et pour être tout, il comprit qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'adapter aux circonstances nouvelles le gouvernement transmis par Louis XIV à la Révolution. Il en enlève la rouille, il en lave le sang, et comme il est de son génie de perfectionner tout ce qu'il touche, de même qu'il avait perfectionné la guerre, il perfectionne le despotisme.

Jamais la concentration de l'autorité n'a été comparable. Lui seul au centre ; dans chaque département un préfet, dans chaque commune un maire, nommés par lui pour y gouverner tout en son nom. Non seulement les citoyens n'ont aucune part aux affaires publiques, c'est l'Etat qui régit même leurs intérêts privés. Tuteur universel, il soumet le commerce, le travail à ses règlements ; il distribue seul l'opinion par la censure de la presse ; il donne seul l'enseignement par le monopole de l'Université ; il prétend n'avoir pas moins de prise sur la religion. Alors, comme au temps de Louis XIV et plus encore, un homme paraissait être plus grand qu'un peuple, et le génie, la sagesse de Bonaparte, un guide plus glorieux et plus sûr que la volonté de tous. Vous savez l'issue, et après les fautes du génie, après les défaillances de la gloire, la France n'eut pour se consoler et pour les réparer que les libertés publiques. (Applaudissements).

Nous avons donc emprunté, dès 1814, ses institutions politiques à la nation qui avait déployé contre nous le plus de vigueur, le plus de persévérance, et, nous ayant vaincus, était digne de nous instruire : à l'Angleterre. Nous avons installé les deux Chambres et la responsabilité ministérielle, couronnement d'institutions libres.

La logique, la sagesse, commandaient que cette liberté transformât et mît en harmonie toutes nos

institutions : qu'à l'exemple de l'Angleterre, conformément aux principes de 1789, on rendît l'indépendance à la vie locale, et à l'individu tous ses droits. Mais c'est ici, Messieurs, qu'une faute fut commise et se continue. Nos gouvernements, tous soucieux du lendemain et sentant leur faiblesse, ont considéré comme un secours précieux cette autorité de l'Etat, cette administration si commode à manier et si forte pour briser et conduire les volontés des citoyens. Et ils n'ont pas renoncé à tenir en tutelle les intérêts locaux et à employer, dans l'intérêt de leur pouvoir, l'autorité qu'ils pouvaient avoir sur l'enseignement et les croyances. Les oppositions elles-mêmes n'ont pas rempli le rôle qui semblait pourtant si conforme à leurs intérêts et fait une guerre efficace aux usurpations de l'Etat. C'est ici qu'apparaît le dommage causé par la durée d'institutions despotiques à notre intelligence et à notre volonté nationales. A force de voir l'Etat maître dans le département et la commune, on s'est si bien accoutumé à l'abus qu'il semble la règle ; l'isolement où les citoyens sont tenus et qui leur a fait une autre nature les met hors d'état de comprendre quelle puissance la liberté donne aux individus et aux peuples ; l'habitude d'être conduits, réglementés, contraints en toutes matières par la puissance publique, empêche de s'indigner quand l'Etat, par sa mainmise sur l'enseignement et sur l'Eglise, prétend à la domination sur les esprits. Les sophismes inventés par le pouvoir absolu pour justifier ses invasions ont trouvé créance parmi les défenseurs de la liberté. La vision de la liberté s'est si restreinte que, dans un pays où Louis XIV a établi et Napoléon fortifié toutes les pratiques du pouvoir absolu, gouvernements et partis s'accordent depuis trois quarts de siècle à ne débattre guère que les

droits de presse et de réunion. Des libertés de parole, des libertés d'académie, bien que son dictionnaire ne soit pas toujours employé dans les discussions politiques (Applaudissements), des libertés de critique semblent nous passionner, et nous laissons aux mains de l'Etat les libertés d'action, toutes les prises efficaces et permanentes sur les hommes.

Si bien que sous les régimes les plus divers et sous le nôtre, la Constitution de l'an VIII, intacte dans ses grandes lignes, n'a pas cessé de régner. Nous avons couronné de liberté un édifice despotique par la base et mêlons le suffrage universel à des institutions créées pour le gouvernement d'un seul.

Cette contradiction avait encore une excuse tant que nous maintenions la monarchie. Sous la royauté même parlementaire, il y avait dans l'Etat un pouvoir perpétuel, celui du prince, et le pouvoir du prince était défendu contre la mobilité des suffrages afin de sauvegarder à son tour par son indépendance certains intérêts de gouvernement.

. . . .

Mais n'est-il pas d'évidence que ces derniers prétextes ont été emportés avec la royauté, qu'ils n'ont plus de sens depuis l'avènement de la République ?

Qu'est-ce que l'Etat aujourd'hui ? La réunion de trois pouvoirs, tous électifs et temporaires, le Sénat, la Chambre, la Présidence. Et comme un de ces pouvoirs domine les autres, l'Etat, aujourd'hui, c'est la Chambre ; la majorité, un groupe d'hommes nommés pour quatre ans, pas autre chose.

Quand un tel Etat prétend exercer les prérogatives de Louis XIV et de Napoléon, et maintient sur nos communes une tutelle qui n'y laisse place à aucune vie locale, à aucune éducation indépendante, à aucune formation de mœurs publiques, je lui dis :

Quel bien m'apportez-vous en échange de ma liberté retenue ?

Avez-vous l'impartialité ? Vous êtes un parti au pouvoir, vous y parvenez malgré des adversaires qui à bref délai vous combattront encore. C'est l'honneur de votre origine, c'est la légitimité du gouvernement démocratique d'être une victoire de l'opinion. Mais c'est l'inconvénient véritable du régime que les vainqueurs ne soient disposés à la justice ni contre leurs amis, ni pour leurs adversaires, et se servent de leur autorité temporaire pour se perpétuer. Si donc vous êtes maîtres dans le département et la commune, au lieu d'y intervenir comme un pacificateur des passions locales, vous y porterez vos passions politiques, et vous viendrez compliquer et corrompre l'administration des intérêts locaux par des ambitions et des représailles électorales. (Applaudissements.)

Avez-vous la compétence ? L'administration, demeurée l'instrument de votre tutelle, est-elle la même qu'elle était autrefois, formaliste, dédaigneuse, lente mais intègre, régulière, offrant aux citoyens la garantie de son recrutement sévère, de sa hiérarchie ? Est-ce que les ministres en sont encore les seuls, les principaux maîtres? Est-ce que l'ingérence active des politiciens n'en force pas les portes, n'en détruit pas les traditions, n'y bouleverse pas les conditions de l'avancement, n'y menace pas ceux qu'on désespère de transformer en créatures, n'y impose pas des intrus en récompense de services rendus ou à rendre? Est-ce que déjà, à côté de fonctionnaires qui méritent le respect de tous, l'on ne voit pas des incapables, parfois des déclassés, produits du favoritisme, comme s'il y avait encore une Cour ? (Applaudissements.)

Soyons sincères ; cette nouvelle administration, et surtout celle qui se prépare pour le jour prochain où les représentants de la vieille école auront disparu, est-elle supérieure en aptitudes à l'élite de nos commerçants, aux représentants des professions libérales ; a-t-elle plus qu'eux l'amour du travail, l'expérience des affaires ; gérera-t-elle mieux les intérêts des départements et des communes qu'ils connaissent, et auxquels ils sont attachés ?

Et surtout à quel titre cet Etat républicain prétendrait-il retenir la tutelle exercée par l'Etat d'autrefois sur les esprits ? Vous, mandataires de quatre ans, vous que citoyen j'ai investis de votre titre par ma souveraineté, c'est vous qui emploieriez l'autorité venue de moi à me lier ? Vous durez quatre années, moins que l'éducation d'un enfant ; c'est vous qui allez régler seuls, à votre gré, l'éducation de cet enfant ? (Bravos. — Applaudissements très prolongés.)

Dans ma carrière d'homme, si j'ai une vie moyenne, je fabriquerai dix ou douze Etats comme le vôtre ; c'est vous, passants d'un jour, qui allez gouverner les intérêts les plus permanents de ma vie, mes convictions et ma conscience ? Allons donc ! (Applaudissements prolongés.)

J'ajoute pour ceux que ces raisons ne toucheraient pas, mais que touche l'intérêt de la démocratie, j'ajoute que le maintien d'institutions faites par le pouvoir absolu et pour le pouvoir absolu est un danger constant pour le maintien de la République. (Bravos. — Applaudissements.)

Il y a une logique dans les choses. Que si l'on persiste à accepter des idées, à pratiquer des mœurs, à maintenir des institutions créés par le gouvernement d'un maître, le maître se trouvera. Et ce n'est

pas la première fois qu'il aurait apparu ; et nous sommes payés pour savoir avec quelle facilité les républiques se changent en empires. Nous avons failli voir ce même événement il n'y a pas longtemps. Et je dis aux républicains : Toutes nos institutions sont grosses d'un César ; prenez garde que le César ne vienne à terme. (Applaudissements chaleureux.)

Telle est donc la conclusion, messieurs, que je voudrais tirer : l'œuvre nécessaire est de commencer et de suivre une action en bornage contre l'Etat.....

VIII

Pensées

Pensées

La France a toujours eu ce caractère que la défaveur des événements la blesse à l'égal d'une injure, et qu'elle traite les questions de puissance comme des affaires d'honneur.

***

La science a ses lois et aussi ses modes, les unes permanentes comme la vérité, les autres impérieuses et mobiles comme un mal de l'imagination.

***

De la liberté, de l'égalité, de la fraternité entrevues, l'égalité seule nous est restée... tiers consolidé de nos espérances.

***

Tout ce qui s'élève semble à la plupart des hommes, qui sont logiques et simples, monter par uue force active et personnelle. Leur œil respectueux distingue mal à ces hauteurs et prend parfois pour des aigles, portés aux nues par de puissantes ailes, les cerfs-volants dont l'ascension n'exige qu'un peu de vent et beaucoup de ficelle.

***

L'homme trouve plus de bonheur à former ses désirs qu'à les réaliser.

Les griefs font toujours plus de bruit que la reconnaissance.

***

L'autorité n'appartient pas à quiconque rêve de l'exercer, on ne s'en saisit pas comme d'une conquête, elle est une vertu morale; et la première condition pour atteindre la force est d'inspirer le respect.

***

L'opinion n'est pas plus apte à créer une politique qu'un chef-d'œuvre de la plume ou du pinceau. Tout ce qu'on peut lui reconnaître, c'est l'aptitude à juger ce qu'elle serait incapable de produire.

***

Le grand art en politique n'est pas d'entendre ceux qui parlent, c'est d'entendre ceux qui se taisent.

***

C'est une méthode très grossière de compter le temps par années : les unes prolongeant sans dommage ce qui est le plus ancien, les autres rendant tout à coup lointaines les choses les plus récentes et semblant mettre un siècle entre hier et aujourd'hui.

***

Tout ce qui est enlevé à l'égoïsme est donné à la paix.

***

La sagesse qui ne convainc pas, irrite.

Les petites raisons ne sont des raisons que pour les petites âmes.

***

Si désintéressés que nous soyons, le mérite des grands hommes nous semble complet quand il s'avise du nôtre.

***

Si exigu que soit le temple, l'homme se plaît à la place où il est dieu.

***

Tout coûte, la victoire comme la défaite, et il est moins cher encore de payer sa force que sa faiblesse.

***

La France excelle à s'épargner les remords. Après chacun de ses malheurs, elle cherche un coupable qui porte seul la faute commune.

***

Mme de Genlis était née institutrice pour faire la leçon aux succès des autres.

***

On n'a presque jamais le talent qu'on souhaiterait, l'important est qu'on en ait.

***

La liberté ne se prend pas, elle s'apprend.

Le suffrage universel est la source torrentielle du pouvoir ; ne pas la faire sortir de terre était facile, qu'elle y rentre est impossible ; mais il faut épurer la source de sa boue.

***

Les événements retardent sur la logique, et ce qui a cessé d'être en raison continue à être en fait, comme la chaleur de la vie dure après la mort.

***

Nous sommes d'un temps où les choses, comme impatientes, se hâtent vers leurs conséquences.

***

Le temps a, comme l'espace, des étendues stériles.

***

Les erreurs sont comme les montagnes. Le voyageur qui s'avance hors de leurs replis marche encore longtemps dans leur ombre.

***

Le savoir serait une trop belle chose s'il donnait par surcroît et à toutes heures le jugement.

***

La foule ne serait pas la foule si elle était constante. Tout pour elle est spectacle. Dans les idées et dans les hommes qu'elle croit aimer pour jamais, elle n'aime que son émotion. Elle acclame ceux qui les lui donnent, ils sont ses acteurs. Mais toute émotion perd sa puissance avec sa nouveauté, et qu'importent les acteurs quand la pièce est finie ?

De grandes fautes sont presque toujours à l'origine des grands malheurs.

***

En ce monde, nul pouvoir n'échappe au contrôle : ceux qui soustraient leurs desseins à la contradiction des conseils se heurtent à la contradiction plus rude des événements.

***

La nature n'improvise rien que les fléaux, et la force de la vie saine est faite de lenteur.

***

L'histoire est complète quand elle montre aux hommes, dans la clarté des faits, l'évidence des devoirs.

***

Obtenir des alliances est offrir des avantages et accepter des inimitiés.

***

La bonne politique ne se laisse pas détourner des intérêts par les souvenirs.

***

Les gens qui s'enorgueillissent de ne jamais changer d'avis se vantent que leur montre marque toujours la même heure.

***

En vain la paix semble régner dans la nouvelle rhétorique des peuples, la guerre survit dans le vieil instinct des hommes. Près ou loin, ils envient et luttent. L'habileté politique est impuissante à détruire ces haines et ne réussit qu'à les déplacer.

L'énergie prévient plus de difficultés qu'elle n'en soulève.

***

L'ordre ne s'établit pas de lui-même, et, même pour être libre, il faut avoir des chefs.

***

Trop longtemps le pouvoir des femmes s'est surtout exercé par des décrets absolus sur les choses futiles. Ce n'est pas assez de former et de déformer les modes, quand on a mission pour former ou réformer les mœurs. Ce n'est pas assez d'être le charme d'une société, quand on en peut devenir la conscience.

***

La femme est la réserve religieuse du genre humain.

***

Pour la plupart des jeunes filles, le mariage est le départ pour l'inconnu avec un inconnu.

***

Il est rare que les choses finissent au moment où elles perdent leur raison d'être.

***

L'Empire romain était un pécheur converti sur sa fin. L'Evangile lui avait été donné à temps pour lui apprendre à mourir.

Les avancements d'hoirie par lesquels les vivants, particuliers ou Etats, s'attribuent leur part dans la postérité, sont commodes : quand on fait appel à l'histoire, elle n'est pas encore là pour répondre, et quand elle prononce, on n'est déjà plus là pour entendre.

***

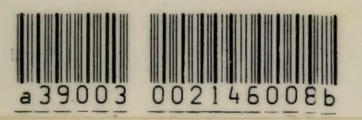
En droit politique, à l'inverse du droit ordinaire, celui qui tue hérite.



TABLE DES MATIÈRES

BAR-SUR-SEINE. — IMPRIMERIE Vve C. SAILLARD




a39003 002146008b

